

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 41
Tuesday, May 26, 2026

Second Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 41
le mardi 26 mai 2026

Deuxième session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Présentation d'invités / Introduction of Guests	1
Statements of Condolence and Congratulation / Déclarations de condoléances et de félicitations	2
Statements by Members / Déclarations de députés	9
Questions orales / Oral Questions	14
Itinérance / Homelessness	14
Coût de la vie / Cost of Living	18
Veterinarians / Vétérinaires	24
Energy / Énergie	26
Cost of Living / Coût de la vie	28
Introduction of Guests / Présentation d'invités	31
Déclarations de ministres / Statements by Ministers	31
Introduction and First Reading of Bills / Dépôt et première lecture de projets de loi	33
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House	35
Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40	35
Point of Order / Rappel au Règlement	35
Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40	36
Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 40 Defeated / Vote nominal et rejet de l'amendement propose de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 40	84
Second Reading / Deuxième lecture	85
Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41	85

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 61st Legislative Assembly, 2025-2026

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West	PC	Kevin Russell
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dornan
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 61^e législature, 2025-2026
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest	PC	Kevin Russell
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend	Minister responsible for Labour / ministre responsable du Travail
Hon. / l'hon. John Herron	Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles
Hon. / l'hon. Pat Finnigan	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau	Minister of Seniors, Minister responsible for Women and Gender Equity / ministre des Aînés, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres
Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Intergovernmental Affairs, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs, Minister responsible for the Research and Productivity Council / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité
Hon. / l'hon. David Hickey	Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Luke Randall	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB, Minister responsible for the <i>Regulatory Accountability and Reporting Act</i> / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, ministre responsable de la <i>Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation</i>

[Translation / Traduction]

Jour de séance 41

Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 26 mai 2026

Daily Sitting 41

Assembly Chamber,
Tuesday, May 26, 2026.

13:00

(La séance est ouverte à 13 h sous la présidence de
l'hon. M^{me} Landry.)

(The House met at 1 p.m., with **Hon. Ms. Landry**, the
Speaker, in the chair.)

Prière.)

Prayers.)

Présentation d'invités / Introduction of Guests**Introduction of Guests / Présentation d'invités**

La présidente : J'aimerais prendre un moment, si
vous le voulez bien, pour vous présenter deux jeunes
du Nouveau-Brunswick, Emma Raphaëlle et Antoine
Chiasson, qui participeront à la 11^e édition du
Parlement francophone des jeunes, qui se tiendra du 6
au 11 juillet prochains, à Yaoundé, au Cameroun.

Madam Speaker: I'd like to take a moment, if I may,
to introduce two young New Brunswickers, Emma
Raphaëlle and Antoine Chiasson, who will be
participating in the 11th edition of the Parlement
francophone des jeunes, to be held from July 6 to 11
in Yaoundé, Cameroon.

Emma Raphaëlle est étudiante en troisième année du
programme de baccalauréat en éducation secondaire.
Elle poursuit une majeure en études françaises et une
mineure en anglais à l'Université de Moncton. Emma
est la présidente de la Fédération étudiante du Campus
universitaire de Moncton, la FÉCUM.

Emma Raphaëlle is a third-year student in the bachelor
of secondary education program at the Université de
Moncton, where she is majoring in French studies with
a minor in English. Emma is president of the
Fédération étudiante du Campus universitaire de
Moncton, or FÉCUM.

Antoine Chiasson est étudiant en deuxième année du
programme de baccalauréat en sciences sociales. Il
poursuit une majeure en science politique et une
mineure en histoire à l'Université de Moncton.
Antoine est, depuis la fin de semaine dernière, le
président-sortant de la Fédération des jeunes
francophones du Nouveau-Brunswick.

Antoine Chiasson is a second-year student in the
bachelor of social sciences program at the Université
de Moncton, where he is majoring in political science
with a minor in history. Antoine was until last week
president of the Fédération des jeunes francophones du
Nouveau-Brunswick.

Le Parlement francophone des jeunes a été créé lors du
Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Moncton
en 1999. Le Parlement francophone des jeunes
s'adresse à des personnes âgées de 18 à 25 ans des
différentes sections de l'APF dans le monde. Une
soixantaine de jeunes auront l'occasion d'échanger et
de débattre sur de grandes problématiques politiques
internationales. Nous sommes fiers de vous voir
représenter le Nouveau-Brunswick au Cameroun.
Merci d'être ici.

The Parlement francophone des jeunes was created at
the Francophonie Summit held in Moncton in 1999. It
is open to youth aged 18 to 25 from the various APF
sections around the world. Some 60 young people will
have an opportunity to exchange views and debate
major international political issues. We're proud to see
you representing New Brunswick in Cameroon. Thank
you for being here.

13:05

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Je
suis désolé, l'imprimante était un peu lente.

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. I'm
sorry, the printer was a little slow.

Madam Speaker, I'd like to acknowledge two special guests here in the House today. First, we have Randy Hatfield, who is Executive Director of the Human Development Council. Second, we want to welcome Frédéric Gionet. He is Director of the Canadian Federation of Independent Business in Atlantic Canada. I want to thank them for being here as we introduce new legislation. I ask my colleagues on the floor to offer a warm welcome to both of them. Thank you.

Statements of Condolence and Congratulation /
Déclarations de condoléances et de félicitations

Hon. Mr. Herron: Thank you very much, Madam Speaker. We wish to express our deepest condolences on the passing of Robert Irving. We join many across New Brunswick and beyond in mourning the loss of Robert Irving, a husband, father, grandfather, business leader, and proud Maritimer who cared deeply for his family and his community.

For decades, Mr. Irving helped shape the economic and social fabric of our region through his leadership at J.D. Irving, Limited. Beyond his success in business, he will be remembered for the care and generosity he showed to the people in the communities around him. Robert Irving led an organization of scale, with broad responsibilities, yet somehow still made people feel seen and remembered. Those who knew him often spoke about his determination, his commitment to helping others, and his deep sense of loyalty to family and community. Through his contributions to health care, his contributions to sport, which will continue through the roar of the Moncton Wildcats, his commitment to education, including his appreciation for his alma mater, Acadia University, and countless other causes, he made a difference in the lives of many and left an impact that will not be forgotten.

Prominent New Brunswick CEO Blair Hyslop penned a reflection on his interactions with Robert Irving earlier this week. He wrote:

Madame la présidente, j'aimerais saluer deux invités spéciaux qui sont ici à la Chambre aujourd'hui. Premièrement, nous avons Randy Hatfield, directeur général du Conseil du développement humain. Deuxièmement, nous voulons souhaiter la bienvenue à Frédéric Gionet. Il est directeur de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante au Canada atlantique. Je tiens à les remercier de leur présence ici à l'occasion de la présentation de nouveaux projets de loi. Je demande à mes collègues de les accueillir chaleureusement. Merci.

Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolence and Congratulation

L'hon. M. Herron : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances à la suite du décès de Robert Irving. Nous nous joignons à de nombreuses personnes de l'ensemble du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs pour pleurer la perte de Robert Irving, qui était un époux, un père, un grand-père, un chef d'entreprise et une fière personne des Maritimes qui avait grandement à cœur sa famille et sa collectivité.

Pendant des décennies, M. Irving a contribué à façonner le tissu économique et social de notre région grâce au leadership qu'il a exercé au sein de J.D. Irving, Limited. Outre son succès dans le monde des affaires, on se souviendra de lui pour l'empathie et la générosité dont il a fait preuve auprès des gens des collectivités qui l'entouraient. Robert Irving a dirigé un grand organisme et avait de vastes responsabilités ; il trouvait pourtant le moyen de faire en sorte que chacun se sente pris en considération et se sache important à ses yeux. Les gens qui l'ont connu parlent souvent de sa détermination, de son engagement à aider les autres et de sa profonde loyauté envers sa famille et sa collectivité. Grâce à ses contributions aux soins de santé, à son appui au sport, qui continuera de résonner au rythme des exploits des Wildcats de Moncton, et à son dévouement envers l'éducation, notamment son attachement à son alma mater, la Acadia University, ainsi que son soutien à d'innombrables autres causes, il a changé la vie de nombreuses personnes et a laissé une empreinte qui ne s'effacera pas dans l'oubli.

Plus tôt cette semaine, Blair Hyslop, un directeur général bien connu du Nouveau-Brunswick, a mis à l'écrit ses réflexions au sujet de ses interactions avec Robert Irving. Il a écrit :

His commitment to New Brunswick, to business, and to community leaves a legacy that extends far beyond balance sheets and buildings. He challenged all of us to think bigger, give back more, and be better corporate citizens.

Mr. Irving's passing leaves a void but also a legacy built on kindness, generosity, and a belief in investing in others. On behalf of everyone gathered here in this Chamber today, I offer my heartfelt condolences to his wife, Jill, his children, Megan, Meredith, Olivia, and R.J., his grandchildren, his family, his friends, his colleagues, and all who mourn his loss. May his love for the Maritimes and the communities he cared for so deeply live on in the hearts of those who carry forward his memory.

Mr. Weir: Madam Speaker, I ask for some extra time, please. I rise today as an MLA from Greater Moncton to offer my sincere condolences to the family of Robert K. Irving. My reflections on Mr. Irving come from our more than 45 years as members of the same Greater Moncton community.

My first memory of him dates back to around 1980. I was a football player at Riverview High School. What stood out most clearly was his enthusiasm as a fan. He carried that throughout his life. I can still picture him on the sidelines with his red-and-white scarf, red hat, and that red horn, cheering us on with genuine excitement. He was only in his mid-twenties at the time, but his energy left a lasting impression on me. Even then, it was the measure of the man.

As the years passed, my awareness of Robert Irving grew because of his tireless philanthropic work. He supported countless organizations, youth sports, literacy efforts, Boys and Girls Clubs, and many community and social initiatives. His dedication to young people was always evident. Often, those contributions were made quietly and anonymously. My admiration for him grew, and he became Mr. Irving to me.

Son engagement envers le Nouveau-Brunswick, le milieu des affaires et sa collectivité laisse un héritage qui s'étend bien au-delà des bilans financiers et des bâtiments. Il nous a poussés à voir plus grand, à redonner davantage aux gens et à devenir de meilleures entreprises citoyennes. [Traduction.]

Le décès de M. Irving laisse un vide, mais aussi un héritage fondé sur la bienveillance, la générosité et la conviction qu'investir dans les autres est important. Au nom de tous les gens ici à la Chambre aujourd'hui, j'offre mes sincères condoléances à sa femme, Jill, à ses enfants, Megan, Meredith, Olivia et R.J., à ses petits-enfants, à sa famille, à ses amis, à ses collègues et à toutes les personnes qui pleurent son décès. Que l'amour qu'il portait aux Maritimes et aux collectivités qui lui étaient chères reste gravé dans le cœur des gens qui se souviendront de lui.

M. Weir : Madame la présidente, je vous prie de m'accorder plus de temps. Je prends la parole aujourd'hui à titre de député de la région du Grand Moncton pour offrir mes sincères condoléances à la famille de Robert K. Irving. Mes réflexions à l'égard de M. Irving sont fondées sur les plus de 45 ans que nous avons passé en tant que membres de la même collectivité du Grand Moncton.

Mon premier souvenir de M. Irving remonte environ à 1980. J'étais un joueur de football à la Riverview High School. Ce qui m'a le plus marqué, c'était son enthousiasme en tant que partisan. Il a conservé cet enthousiasme tout au long de sa vie. Je le revois encore lors d'une de nos parties, sur les lignes de côté, avec son foulard rouge et blanc, son chapeau rouge et sa trompette rouge, nous encourageant avec un enthousiasme sincère. Il n'avait alors qu'une vingtaine d'années, mais son dynamisme m'a profondément marqué. Déjà à l'époque, on pouvait mesurer la qualité de l'homme qu'il était.

Au fil des ans, j'ai commencé à connaître Robert Irving davantage grâce à son travail philanthropique inlassable. Il a appuyé d'innombrables organismes, les activités sportives pour les jeunes, les initiatives en matière de littératie, les Clubs garçons et filles, ainsi que de nombreuses autres initiatives communautaires et sociales. Son dévouement envers les jeunes a toujours été évident. Souvent, ses contributions ont été faites discrètement et anonymement. Mon admiration pour lui n'a cessé de grandir, et, à mes yeux, il est devenu M. Irving.

Roughly 30 years later, I introduced myself at an event and shared those football memories. He smiled and said: You sure did like to hit, and I think we made a deal for a piece of land once. He was right on both counts, Madam Speaker. That was him—gracious, kind, and grounded.

13:10

My last interaction with Mr. Irving was at a Moncton Wildcats game in the winter of 2024-25. In the crowded concession area, we came face to face. I said hello, and he recognized me. He congratulated me on my election, offered me a chocolate bar, and told me to enjoy the game. Then, he disappeared into the crowd. Mr. Irving was a man of great means walking freely in his community without fanfare. That spoke volumes about who he was.

I did not know Mr. Irving as well as many did, but a mutual friend we both held dear said it best: Those who knew him best loved and respected him most. On behalf of this House, I extend heartfelt condolences to Mr. Irving's family and loved ones. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Ms. Townsend: Thank you, Madam Speaker. I would like to request additional time, please.

I rise today to pause and remember the life of Trevor Stairs Macdougall, of Rothesay, who passed away on March 18, 2026. Trevor was the beloved son of Graham and Lynn and the loving husband of Ali McGill, whom he loved with steadfast, joyful, and unwavering devotion.

Graham and his wife Donna are my next-door neighbours in Rothesay. It's difficult to know what to say, but with their permission, I wish to offer this public recognition and heartfelt support from all of us in the Legislative Assembly of New Brunswick.

Trevor and Ali built a beautiful, love-filled home grounded in partnership and deep connection. They shared a passion for time with family and spent countless hours in basketball gymnasiums cheering on

Environ 30 ans plus tard, lors d'un événement, je me suis présenté à lui et je lui ai rappelé les souvenirs de football que j'ai mentionnés. Il a dit avec un sourire : Tu aimais certainement frapper, et je pense que, à un moment donné, nous avons conclu un accord à l'égard d'une parcelle de terre. Il avait raison dans les deux cas, Madame la présidente. Voilà qui il était — un homme courtois et bienveillant qui avait les pieds sur terre.

Ma dernière rencontre avec M. Irving était lors d'une partie des Wildcats de Moncton, pendant l'hiver 2024-2025. Nous nous sommes retrouvés face à face dans l'espace très achalandé de la cantine. Je l'ai salué, et il m'a reconnu. Il m'a félicité de mon élection, m'a offert une tablette de chocolat et m'a dit de m'amuser à la partie. Ensuite, il a disparu dans la foule. M. Irving était un homme fortuné qui circulait librement dans sa collectivité sans rechercher l'attention. Cela en disait long sur la personne qu'il était.

Je ne connaissais pas M. Irving aussi bien que de nombreuses autres personnes, mais un ami commun qui nous était cher à tous les deux l'a très bien résumé : Ceux qui le connaissaient le mieux sont ceux qui l'aimaient et le respectaient le plus. Au nom de la Chambre, j'adresse mes sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Irving. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Townsend : Merci, Madame la présidente. J'aimerais demander plus de temps, s'il vous plaît.

Je prends la parole aujourd'hui pour faire une pause et honorer la vie de Trevor Stairs Macdougall, de Rothesay, qui est décédé le 18 mars 2026. Trevor était le fils bien-aimé de Graham et de Lynn, ainsi que l'époux aimant de Ali McGill, à qui il vouait un amour inébranlable, joyeux et indéfectible.

Graham et sa femme, Donna, sont mes voisins à Rothesay. Il est difficile de trouver les mots justes, mais, avec leur permission, j'aimerais exprimer une reconnaissance publique et exprimer le soutien sincère de nous tous à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Trevor et Ali ont construit un magnifique foyer empreint d'amour, fondé sur le partenariat et une profonde complicité. Ils partageait une passion pour les moments passés en famille et ont consacré

their children. They built impressive careers and travelled to many beautiful places. Above all, Trevor and Ali cherished being together and adored one another. Family was Trevor's greatest source of pride.

Over one year ago, Trevor shared some public thoughts about mental illness. These words are timely, as May is Mental Health Month. Trevor openheartedly wrote the following:

Make no mistake, depression is a debilitating disease that takes over your life.

It is a silent disease that afflicts many people in our society and remains highly misunderstood and underestimated. It is not born from weakness of character. People are literally suffering in silence.

I post this with the hope that it will continue to raise awareness and diminish ongoing stigma.

Not only in May but also all year long, let us remember that this insidious disease should be named, spoken of, and understood. It might be your spouse, your son, or your neighbours who suffer. There is no fault involved. It is a disease that affects all demographics—men, women, and children—in all circumstances.

To Ali, Graham, Lynn, Nick, Neel, Leena, Leslie, and all of Trevor's family, please know that family and friends are thinking of you at this difficult time. Thank you.

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. If I could, I would like a few extra seconds.

I rise today in sadness to ask my colleagues to join me in expressing condolences for the late Randy Dickinson, a champion for disability rights, inclusion, and human rights in New Brunswick. I was honoured and proud to get to know Randy when the all-party committee I chaired worked with him and other

d'innombrables heures dans les gymnases de basketball à encourager leurs enfants. Ils ont construit des carrières impressionnantes et ont voyagé à de nombreux endroits magnifiques. Par-dessus tout, Trevor et Ali adoraient être ensemble et s'aimaient profondément. La famille était la plus grande source de fierté de Trevor.

Il y a plus d'un an, Trevor a partagé publiquement quelques réflexions sur les troubles de santé mentale. Ces réflexions sont particulièrement pertinentes aujourd'hui, alors que le mois de mai est le Mois de la santé mentale. Trevor a écrit avec beaucoup d'ouverture ce qui suit :

Ne vous méprenez pas, la dépression est une maladie débilitante qui prend le contrôle de votre vie.

Il s'agit d'une maladie silencieuse qui touche de nombreuses personnes dans notre société et qui reste très mal comprise et sous-estimée. Elle n'est pas le résultat d'un manque de force de caractère. Des gens souffrent littéralement en silence.

Je publie ces réflexions dans l'espoir qu'elles continueront de sensibiliser les gens et de réduire la stigmatisation qui persiste. [Traduction.]

Rappelons-nous, non seulement au mois de mai, mais tout au long de l'année, que cette maladie insidieuse doit être nommée, abordée ouvertement et mieux comprise. La personne qui souffre pourrait être votre conjoint, votre fils ou votre voisin. Il n'y a aucune faute en cause. Il s'agit d'une maladie qui touche des gens de tous les groupes démographiques — les hommes, les femmes et les enfants —, peu importe leur situation.

Ali, Graham, Lynn, Nick, Neel, Leena, Leslie et tous les autres membres de la famille de Trevor, s'il vous plaît, sachez que votre famille et vos amis pensent à vous pendant cette période difficile. Merci.

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Si possible, j'aimerais demander quelques secondes additionnelles.

C'est avec tristesse que je prends la parole aujourd'hui pour demander à mes collègues de se joindre à moi pour offrir nos condoléances à la suite du décès de Randy Dickinson, un défenseur des droits des personnes handicapées, de l'inclusion et des droits de la personne au Nouveau-Brunswick. J'ai eu l'honneur

members of the disabled community to create accessibility legislation for our province. We heard the term Nothing About Us Without Us loud and clear throughout those discussions, and no one was more supportive than Randy.

Throughout the years, Randy's kindness, leadership, and unwavering dedication have touched countless lives across New Brunswick. There have been so many wonderful tributes to Randy, and I've woven some of those into what I would like to share today.

13:15

Randy was an extraordinary force for positive change, helping to found and lead numerous committees, organizations, and initiatives, including the New Brunswick Premier's Council on Disabilities, Ability New Brunswick, and the New Brunswick Disability Awareness Week. He inspired others through his compassion, wisdom, advocacy, and belief that everyone deserves to be seen, heard, and included.

In recognition of his extraordinary contributions, Randy was appointed to the Order of Canada in 1999 and to the Order of New Brunswick in 2022. He also played a foundational role as cochair of New Brunswick Disability Awareness Week since its beginning in 1988. His legacy will continue through the many lives he changed, the communities he strengthened, and the important work he helped create.

My thoughts and sincere condolences are with his family, friends, and colleagues, and all those whose lives were touched by Randy. Thank you.

M. Johnston : Merci, Madame la présidente.

As the MLA for Miramichi Bay-Neguac, I offer congratulations and heartfelt thanks to Percy's Place hospice for offering what constituents communicate is dignified, compassionate care for their loved ones in the last chapter of their lives. I attended a Percy's Place fundraiser gala where Miramichiers came together in

et la fierté d'apprendre à connaître Randy lorsque le comité multipartite que je présidais a travaillé en collaboration avec lui et d'autres membres de la communauté des personnes handicapées pour créer des mesures législatives sur l'accessibilité dans notre province. L'expression « Rien pour nous sans nous » a résonné haut et fort lors des discussions, et personne n'en a été un défenseur plus convaincu que Randy.

Au fil des ans, la bienveillance, le leadership et le dévouement inébranlable de Randy ont touché d'innombrables vies au Nouveau-Brunswick. De nombreux hommages magnifiques ont été rendus à Randy, et j'en ai intégré certains au discours que je vais prononcer aujourd'hui.

Randy a été un moteur extraordinaire de changements positifs, a contribué à créer et à diriger de nombreux comités, organismes et initiatives, y compris le Conseil du premier ministre pour les personnes handicapées, Capacité Nouveau-Brunswick et la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Par sa compassion, sa sagesse, son engagement et sa conviction profonde que chacun mérite d'être vu, entendu et inclus, il a inspiré d'innombrables personnes.

En reconnaissance de sa contribution exceptionnelle, Randy a été nommé à l'Ordre du Canada en 1999 et à l'Ordre du Nouveau-Brunswick en 2022. Il a également joué un rôle fondamental à titre de coprésident de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées depuis son lancement en 1988. Son héritage perdurera par l'intermédiaire des nombreuses vies qu'il a changé, des communautés qu'il a contribué à renforcer et du travail important qu'il a aidé à réaliser.

Mes pensées accompagnent la famille, les amis et les collègues de Randy, ainsi que toutes les personnes dont il a touché la vie, et je leur offre mes sincères condoléances. Merci.

Mr. Johnston: Thank you, Madam Speaker.

À titre de député de Baie-de-Miramichi—Neguac, j'offre mes félicitations et mes sincères remerciements à la maison de soins palliatifs Percy's Place, car on y offre avec compassion des soins qui, selon les gens de ma circonscription, permettent à leurs proches de vivre le dernier chapitre de leur vie dans la dignité. J'ai assisté à un gala-bénéfice organisé pour la maison

a room filled with warmth and purpose to support this palliative care service in the heart of our region.

Since opening in October 2023, Percy's Place has supported more than 400 patients, representing well over 5 000 days of palliative care. Percy's Place offers 24-hour nursing care, family support, grief interventions, and community outreach supported by an incredible team of 11 full-time staff, providing local families with the gift of time—time to be together and to share precious moments without the worry of medical burden.

The entire Miramichi region recognizes and is grateful to the Percy's Place staff, donors, and volunteers.

Un grand merci.

Ms. S. Wilson: Madam Speaker, today I rise to offer my sincerest congratulations to James and Willow Walker, whose leadership and perseverance have been nothing short of remarkable. The Walkers, along with their amazing team at Walker's Your Independent Grocer store in Salisbury, have demonstrated extraordinary resolve in the face of devastation.

Just last September, the town suffered a tremendous loss when its only grocery store was destroyed by fire. After the fire, James and Willow became a steady source of reassurance. Their commitment was determined, practical, and deeply rooted in their love for this community.

To see the store rebuilt in just eight and a half months—almost unheard of—says a lot about the determination behind this project. The Walkers' success is also a reflection of the spirit of Salisbury itself. It is a town that rallies, supports, and stands strong when faced with challenges.

Congratulations to James and Willow Walker, their incredible staff, and the entire community of Salisbury. Thank you, Madam Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

Percy's Place à l'occasion duquel des gens de Miramichi se sont rassemblés dans une salle où régnait cordialité et motivation pour appuyer ce service de soins palliatifs situé au coeur de notre région.

Depuis son ouverture en octobre 2023, la maison Percy's Place est venue en aide à plus de 400 patients, ce qui représente bien au-delà de 5 000 jours de soins palliatifs. La maison Percy's Place offre des soins infirmiers 24 heures sur 24, du soutien familial, des interventions auprès des personnes en deuil et une approche communautaire, elle dispose d'une équipe incroyable de 11 membres du personnel à temps plein, qui apporte aux familles locales le cadeau du temps — le temps d'être ensemble et de partager des moments précieux sans avoir à s'inquiéter du fardeau médical.

Toute la région de Miramichi salue et remercie le personnel, les donateurs et les bénévoles de la maison de soins palliatifs Percy's Place.

Thank you very much.

M^{me} S. Wilson : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour offrir mes sincères félicitations à James et Willow Walker, dont le leadership et la persévérance sont tout à fait remarquables. Les Walker, ainsi que leur fantastique équipe au magasin Walker's Your Independent Grocer, à Salisbury, ont fait preuve d'une détermination extraordinaire devant la dévastation.

En septembre dernier, la ville a subi une immense perte lorsque sa seule épicerie a été ravagée par les flammes. Après l'incendie, James et Willow sont devenus une source constante de réconfort. Leur dévouement était résolu, pragmatique et profondément ancré dans l'amour de leur collectivité.

La reconstruction du magasin en seulement huit mois et demi — ce qui est presque incroyable — en dit long sur la détermination qui sous-tend le projet. La réussite des Walker reflète également l'esprit de Salisbury. Il s'agit d'une ville où l'on se rallie, où l'on se soutient et où l'on fait front commun lorsqu'on est aux prises avec des défis.

Félicitations à James et à Willow Walker, à leur personnel incroyable et à toute la collectivité de Salisbury. Merci, Madame la présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

I'd like to congratulate the almost 300 St. Thomas University students who graduated last Wednesday at the Grant-Harvey Centre and wish them the very best as they enter the next chapter of their lives.

I had the pleasure of attending the convocation ceremony, where valedictorian Fernanda Sanchez gave a heartfelt speech on the importance of the STU community equipping students with the tools to be independent thinkers throughout the rest of their lives.

Harry Forestell received an honorary degree and gave a thoughtful and inspiring speech. Harrison McCain and Marion McNair McCain also received posthumous honorary degrees, represented by their grandson, John.

The outgoing President of the St. Thomas University Students' Union, and member of my youth roundtable, Lucía Pavón, was awarded the Tom McCann Memorial Trophy for her outstanding contributions to STU.

I invite all members to join me in congratulating St. Thomas University's graduating class of 2026.

L'hon. M. D'Amours : Merci, Madame la présidente. Je tiens à féliciter Xavier Bélanger d'avoir été sélectionné parmi près de 500 candidats pour intégrer l'Orchestre national des jeunes du Canada. Cette sélection témoigne d'un talent, d'une rigueur et d'un engagement exceptionnels.

13:20

Toute la communauté d'Edmundston—Vallée-des-Rivières est fière de vous voir représenter notre région et notre province au sein de l'orchestre 2026. L'été s'annonce mémorable grâce à une formation d'excellence et à une tournée canadienne inspirante sous la direction de Daniel Bartholomew-Poyser. Le programme riche et audacieux promet de magnifiques découvertes musicales.

Xavier, nous vous souhaitons une expérience enrichissante, remplie de rencontres marquantes et de moments inoubliables. Continuez de faire rayonner votre talent et votre passion. L'avenir vous appartient. Bravo encore et bon succès pour cette belle aventure. Que cette réussite soit également une source

J'aimerais féliciter les quelque 300 étudiants de la St. Thomas University qui ont obtenu leur diplôme mercredi dernier au Centre Grant-Harvey et, au moment où ils amorcent le prochain chapitre de leur vie, leur présenter mes meilleurs vœux de succès.

J'ai eu le plaisir d'assister à la cérémonie de remise des diplômes, lors de laquelle Fernanda Sanchez a livré un discours d'adieu touchant sur l'importance pour la communauté universitaire de doter les étudiants des outils qui leur permettront de réfléchir de façon indépendante tout au long de leur vie.

Harry Forestell s'est vu décerner un doctorat honorifique et a donné un discours réfléchi et inspirant. Harrison McCain et Marion McNair McCain, représentés par leur petit-fils, John, ont aussi reçu un doctorat honorifique à titre posthume.

La présidente sortante de la St. Thomas University Students' Union et membre de ma table ronde de jeune, Lucía Pavón, a remporté le Tom McCann Memorial Trophy pour sa contribution exceptionnelle à STU.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter la promotion de 2026 de la St. Thomas University.

Hon. Mr. D'Amours: Thank you, Madam Speaker. I want to congratulate Xavier Bélanger on being selected from among nearly 500 candidates to join the National Youth Orchestra of Canada. This selection is a testament to his exceptional talent, rigour, and commitment.

The entire community of Edmundston—Vallée-des-Rivières is proud to see you represent our region and our province in the 2026 orchestra. This promises to be a memorable summer, with outstanding training and an inspiring Canadian tour under the direction of Daniel Bartholomew-Poyser. The bold and varied program promises wonderful musical discoveries.

Xavier, we wish you an enriching experience filled with meaningful encounters and unforgettable moments. Continue to share your talent and passion. The future belongs to you. Congratulations again, and best of luck on this wonderful adventure. May this success also inspire young artists in our region and

d'inspiration pour les jeunes artistes de notre région et une preuve que le travail et la détermination ouvrent de grandes portes vers des réussites durables et prometteuses. Merci, Madame la présidente.

Ms. Mitton: Madam Speaker, I'd like to congratulate the three Mount Allison University students who took part in the Canadian National Japanese Speech Contest held on March 29 at the University of Alberta. All three students placed first in their categories. Rivka Zickler took first place in the advanced category, Dylan Kim won the open category, and Alyssa MacKenzie won the intermediate category and received the competition's grand prize, which includes a trip to Japan.

The results mark a strong showing for Mount A and highlight its Japanese language program and its students' excellent performances on the national stage. I'd like to invite everyone to join me in saying this:

(**Ms. Mitton** spoke in Japanese.)

Congratulations to Rivka, Dylan, and Alyssa on their performances at the Canadian National Japanese Speech Contest.

Statements by Members / Déclarations de députés

Ms. Conroy: Madam Speaker, starting this fall, children in New Brunswick kindergarten classrooms will be able to ask AI how many \$18 hot dogs \$69 000 will buy. It's calculated by taking the money from Premier Holt's revenge closure of North Lake Provincial Park and dividing it by 18. They will also be able to ask AI who signed the chatbot contract for Explore NB. Of course, they will get misinformation. AI will only repeat what the minister told CBC, and we know that was wrong.

When you send kindergarteners to use AI, subjecting them to the Holt government's misinformation is one of the lesser worries. One of the greater worries comes from Geoffrey Hinton, known as the godfather of AI. Just last year, he warned that, in the future, AI systems may be able to control human beings just as easily as an adult can bribe a three-year-old with candy.

serve as proof that hard work and determination open the door to lasting and promising success. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, je tiens à féliciter les trois étudiants de la Mount Allison University qui ont participé au concours national canadien d'élocution japonaise qui s'est tenu à la University of Alberta le 29 mars. Les trois étudiants ont obtenu le premier prix dans leur catégorie respective. Rivka Zickler a obtenu la première place dans la catégorie avancée, Dylan Kim, la première place dans la catégorie libre, et Alyssa MacKenzie, la première place dans la catégorie intermédiaire ainsi que le grand prix du concours, qui comprend un voyage au Japon.

Les résultats témoignent de l'excellence de Mount A et mettent en exergue son programme de langue japonaise et le succès de ses étudiants sur la scène nationale. J'aimerais inviter tout le monde à se joindre à moi pour dire :

(**M^{me} Mitton** s'exprime en japonais.)

Félicitations à Rivka, à Dylan et à Alyssa de leurs résultats au concours national canadien d'élocution japonaise.

Déclarations de députés / Statements by Members

M^{me} Conroy : Madame la présidente, dès cet automne, les enfants de la maternelle au Nouveau-Brunswick pourront demander à l'IA combien de hotdogs à 18 \$ la somme de 69 000 \$ permet d'acheter. Il suffit de diviser par 18 les économies qu'a réalisées la première ministre Holt en fermant par vengeance le parc provincial du lac North. Les élèves pourront aussi demander à l'IA qui a conclu le contrat visant l'agent conversationnel d'Explore NB. Bien sûr, ils obtiendront des renseignements erronés. L'IA ne fera que répéter les propos qu'a adressés la ministre à la CBC, et nous savons qu'ils étaient erronés.

Lorsque l'on demande à des élèves de la maternelle d'utiliser l'IA, leur exposition à des renseignements erronés provenant du gouvernement Holt est la moindre des inquiétudes qui se manifestent. L'une des plus grandes inquiétudes que cela suscite a été soulevée par Geoffrey Hinton, connu comme le parrain de l'IA. Pas plus tard que l'année dernière, il a signalé que, dans l'avenir, les systèmes d'IA pourraient avoir sur les êtres humains une influence comparable à celle d'une personne adulte qui

I'm not confident in the Premier's judgment on many things, and AI for kindergarteners is just one more. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. Tech billionaires are rolling out unregulated artificial intelligence at a dizzying pace, and governments have yet to wake up to the consequences for the future of work and for humanity itself. I fear our own Department of Education has been seduced by the allure of artificial intelligence, to the detriment of its mandate to challenge the developing minds of students whose tutelage actually reflects a sacred trust between the education system, parents, and children.

While the department's digital literacy framework contains positive lessons about the ethical implications of AI, it is putting this powerful technology in the hands of young, developing minds to be their learning buddy. This will only have negative impacts on those developing minds as they download their critical inquiries, creativity, problem-solving skills, and computational thinking into their AI-powered learning buddy. These things must be fostered in developing minds without artificial intelligence. Thank you, Madam Speaker.

M. Doucet : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le leadership du gouvernement du Nouveau-Brunswick dans l'entente conclue avec le gouvernement fédéral pour soutenir les travailleurs touchés par les droits de douane internationaux. Le gouvernement provincial agit rapidement pour protéger les emplois et soutenir les secteurs clés de notre économie, notamment la foresterie, la fabrication des produits pétroliers raffinés et les produits de la mer. Cette entente de trois ans représente un investissement de 13,7 millions de dollars visant à offrir de nouvelles possibilités de formation, de perfectionnement et de recyclage des compétences aux travailleurs du Nouveau-Brunswick.

Madame la présidente, le gouvernement du Nouveau-Brunswick montre encore une fois qu'il place les

manipule un enfant de trois ans en lui donnant des bonbons.

Rares sont les cas où le jugement de la première ministre m'inspire confiance, et l'IA pour les élèves de la maternelle en est simplement un de moins. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Les milliardaires de l'industrie technologique lancent des systèmes d'intelligence artificielle non réglementés à une vitesse effrénée, et les gouvernements n'ont pas encore pris conscience des conséquences futures sur le travail et même sur l'humanité. Je crains que notre propre ministère de l'Éducation ait été séduit par l'attrait de l'intelligence artificielle au détriment de son mandat d'assurer le développement de la capacité de réflexion des élèves, dont l'éducation reflète en fait un lien de confiance sacré entre le système d'éducation, les parents et les enfants.

Le cadre en matière de littératie numérique du ministère prévoit des leçons positives à l'égard des enjeux éthiques liés à l'IA, mais il met dans les mains de jeunes esprits en développement cette technologie puissante pour qu'elle devienne leur outil d'apprentissage. Cela n'aura que des répercussions négatives sur ces jeunes esprits en développement, qui verseront dans leur outil d'apprentissage fonctionnant à l'IA leurs questionnements critiques, leur créativité, leurs habiletés en résolution de problème et leur pensée computationnelle. Ces aptitudes doivent être nourries dans l'esprit en développement sans recours à l'intelligence artificielle. Merci, Madame la présidente.

Mr. Doucet: Madam Speaker, I rise today to highlight the leadership shown by the government of New Brunswick in reaching an agreement with the federal government to support workers affected by international tariffs. The provincial government is acting quickly to protect jobs and support key sectors of our economy, including forestry, refined petroleum products, and seafood. This three-year agreement represents an investment of \$13.7 million to provide New Brunswick workers with new opportunities for training, professional development, and skills upgrading.

Madam Speaker, the government of New Brunswick is once again showing that workers and families are at

travailleurs et les familles au coeur de ses priorités économiques. Notre gouvernement comprend que les défis du commerce mondial ont des conséquences bien réelles sur nos collectivités et choisit d'investir dans les gens plutôt que de rester les bras croisés.

13:25

This agreement will help workers adapt, learn new skills, and keep good jobs here in New Brunswick. It is a strong partnership that protects our economy and supports our communities during uncertain times.

Merci, Madame la présidente.

Mr. Ames: Thank you, Madam Speaker. News that the Holt government is starting kindergarten students on AI brings up several questions. We can start by asking: Who is driving the agenda? There was nothing about this in the Holt government's election platform. Next, we follow the money. Who is the Holt government paying for curriculum and support? Who is making money off this? Does Foundever have an AI division? Is it some other American company that may be headquartered in Texas, California, or New York City? Or is it somebody from China? Who has lobbied the Premier, Education Minister, or other members of Cabinet? Is the Premier uninformed and unaware of what is going on with this?

Madam Speaker, I am pretty sure I know the answer to the last question, but I thought I'd throw it in anyway. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Wilcott: Merci, Madame la présidente. Nos collectivités dépendent d'un accès aux soins de santé près de chez elles. Dans l'est du comté de Charlotte, le Centre de santé de Fundy joue depuis longtemps un rôle important dans le soutien à la santé et au bien-être des familles locales.

That's the reason our government has invested \$1.5 million to bring improvements and additional staff to the collaborative care clinic.

the heart of its economic priorities. Our government understands that the challenges of global trade have very real consequences for our communities, and it's choosing to invest in people rather than stand idly by.

L'entente aidera les travailleurs à s'adapter, à apprendre de nouvelles compétences et à conserver de bons emplois ici au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un partenariat solide qui protège notre économie et soutient nos collectivités en période d'incertitude.

Thank you, Madam Speaker.

M. Ames : Merci, Madame la présidente. La nouvelle qui dit que le gouvernement Holt proposera l'intelligence artificielle aux élèves de maternelle soulève plusieurs questions. Nous pouvons commencer par poser la question suivante : Qui dicte les priorités? Il n'y avait rien à ce sujet dans la plateforme électorale du gouvernement Holt. Ensuite, nous suivons l'argent. Qui le gouvernement Holt paie-t-il pour le programme d'études et le soutien? Qui fait de l'argent avec cela? Foundever a-t-elle une division sur l'IA? S'agit-il d'une autre compagnie américaine qui a son siège social au Texas, en Californie ou à New York? À moins que ce soit quelqu'un de la Chine? Qui a exercé des pressions auprès de la première ministre, de la ministre de l'Éducation ou d'autres membres du Cabinet? La première ministre n'est-elle ni informée ni au courant de ce qui se passe à ce sujet?

Madame la présidente, je crois connaître la réponse à la dernière question, mais j'ai pensé poser la question quand même. Merci, Madame la présidente.

Ms. Wilcott: Thank you, Madam Speaker. Our communities depend on access to health care close to home. In eastern Charlotte County, the Fundy Health Centre has long played an important role in supporting the health and well-being of local families.

C'est la raison pour laquelle notre gouvernement a investi la somme de 1,5 million de dollars afin d'apporter des améliorations et d'ajouter du personnel à la clinique de soins collaboratifs.

L'investissement permettra d'élargir la capacité de la clinique et de renforcer les services fournis aux gens de Charlotte et de Sainte-Croix.

Most importantly, this investment will allow the clinic to connect to the 1 138 people in Eastern Charlotte who are currently waiting for a primary care provider through NB Health Link. Once again, this government has heard New Brunswickers ask for better health care, and we are delivering. Thank you.

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. New Brunswickers are living in a province where gas prices fluctuate as fast as government excuses and where the only thing more unpredictable than the pump is the government's policy direction. It has now cancelled provincial vet services, and apparently the government believes that rural families can simply teach their livestock to perform self-checkups. Now, the government expects cows to diagnose themselves and horses to google their own symptoms.

The school lunch program has travelled a remarkable distance from a pay-what-you-can promise to a delayed rollout to a subsidized model that still leaves parents wondering what exactly happened between the campaign trail and reality. Heritage sites with fewer than 5 000 visitors are being shuttered because nothing says we are protecting our heritage, history, and wellness like locking the doors and hoping no one notices.

This government treats commitments like seasonal decorations, displayed proudly during elections and boxed up quietly afterward. New Brunswickers deserve stability, not a policy grab bag.

Mr. J. LeBlanc: Madam Speaker, if you live in Campbellton, Moncton, Miramichi, Carleton North, Tantramar, Île-de-Lamèque, Edmundston, Fredericton, St. Stephen, Bathurst, Saint John, Eastern Charlotte, Nackawic-Millville, Saint Andrews, Perth-Andover, or Beaurivage, you'll know that a collaborative clinic has opened near you in the past year and a half. Hopefully, there will be one in

This investment will expand the clinic's capacity and enhance the services provided to the people of Charlotte and Saint Croix.

Surtout, l'investissement permettra à la clinique de prendre en charge les 1 138 personnes de Eastern Charlotte qui attendent actuellement d'obtenir un fournisseur de soins primaires par l'intermédiaire de Lien Santé NB. Encore une fois, le gouvernement a entendu les gens du Nouveau-Brunswick réclamer de meilleurs soins de santé, et il tient ses promesses. Merci.

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Les gens du Nouveau-Brunswick vivent dans une province où les prix de l'essence fluctuent aussi vite que les excuses du gouvernement et où la seule chose qui soit plus imprévisible que les prix à la pompe, c'est l'orientation politique du gouvernement. Ce dernier a maintenant annulé les services vétérinaires provinciaux, et il semble que le gouvernement croit que les familles vivant en milieu rural peuvent simplement apprendre à leur bétail à s'examiner lui-même. Par ailleurs, le gouvernement s'attend à ce que les vaches posent leur propre diagnostic et à ce que les chevaux cherchent leurs symptômes sur Google.

Le programme de dîners à l'école s'est grandement transformé au fil du temps ; il est passé d'une formule à contribution volontaire à un déploiement reporté pour finalement aboutir à un modèle subventionné, ce qui fait que les parents se demandent encore ce qui s'est passé entre la campagne électorale et la réalité. Les sites patrimoniaux accueillant moins de 5 000 visiteurs ont été fermés parce que rien ne dit mieux que nous protégeons notre patrimoine, notre histoire et notre mieux-être qu'en verrouillant les portes et en espérant que personne ne remarque rien.

Le gouvernement traite les promesses comme des décorations saisonnières, qu'il exhibe fièrement pendant la campagne électorale et qu'il remise discrètement après coup. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent de la stabilité, et non un ramassis de politiques.

M. J. LeBlanc : Madame la présidente, si vous vivez à Campbellton, à Moncton, à Miramichi, à Carleton North, à Tantramar, à l'Île-de-Lamèque, à Edmundston, à Fredericton, à St. Stephen, à Bathurst, à Saint John, à Eastern Charlotte, à Nackawic-Millville, à Saint Andrews, à Perth-Andover ou à Beaurivage, vous savez qu'une clinique de soins collaboratifs a ouvert ses portes près de chez vous au

Shediac—Cap-Acadie soon too. We have made generational investments in health care, and we are bringing a new, more efficient, and more effective model of care to this province.

Nous avons ouvert 16 cliniques de soins collaboratifs. Nous avons promis d'en ouvrir 30 d'ici à la fin de 2028. Les annonces récentes nous amènent à penser que nous avons déjà franchi plus de la moitié du parcours vers l'atteinte de notre objectif, Madame la présidente. Ce n'est pas un hasard. Notre gouvernement a travaillé fort et il continuera à travailler fort. Nous avons entendu les gens du Nouveau-Brunswick et nous sommes déterminés à leur fournir les soins de santé dont ils ont besoin. Merci.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker, the Premier and Health Minister have been taking victory laps around the province and reannouncing things that already exist. Each time they hit the highway, the odds keep getting better that they may have an opportunity to assist in a roadside birth. There may be no better example of the Holt government's failure in health care than the continuing closure of childbirth services at the Upper River Valley Hospital. Between now and next Monday, the obstetrics unit is closed once again. Last time it was closed, two babies were born outside a hospital—one on the side of the Trans-Canada Highway and the other on the sidewalk outside the Chalmers hospital. If only the Premier had the same sense of urgency for providing birth services as she does for photo ops and reannouncements. If she did, the problems with childbirth services would have been solved long ago. Thank you, Madam Speaker.

13:30

Mr. Mallet : Madame la présidente, grâce à l'annonce de l'ouverture d'une clinique de soins collaboratifs à Beaurivage, nous avons maintenant dépassé le seuil des 50 % de cliniques que nous avons promises, soit 30 cliniques de soins collaboratifs additionnelles d'ici à 2028. Le modèle permet aux professionnels de la santé de se concentrer sur les soins primaires fournis aux patients. Il leur permet aussi de donner à un plus

cours de la dernière année et demie. Il y en aura aussi bientôt une dans Shediac—Cap-Acadie, espérons-le. Nous avons procédé à des investissements générationnels dans les soins de santé, et nous proposons à la population de la province un nouveau modèle de soins plus efficient et plus efficace.

We have opened 16 collaborative care clinics. We promised to open 30 by the end of 2028. Recent announcements suggest that we have already passed the halfway point toward achieving our goal, Madam Speaker. This is no coincidence. Our government has worked hard and will continue to do so. We have listened to New Brunswickers, and we're committed to providing them with the health care they need. Thank you.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker.

Madame la présidente, la première ministre et le ministre de la Santé parcourent la province en criant victoire et en annonçant de nouveau des mesures qui existent déjà. Chaque fois qu'ils empruntent la route, ils ont de plus en plus de chances d'avoir l'occasion d'assister à un accouchement sur le bord de la route. Il n'y a pas de meilleur exemple de l'échec du gouvernement Holt à l'égard des soins de santé que la fermeture continue des services d'obstétrique à l'Hôpital du Haut de la Vallée. Entre aujourd'hui et lundi prochain, le service d'obstétrique restera encore une fois fermé. La dernière fois qu'il était fermé, deux bébés sont nés à l'extérieur de l'hôpital — l'un sur le bord de la Transcanadienne, et l'autre sur le trottoir à l'extérieur de l'Hôpital Dr Everett Chalmers. Si seulement la première ministre avait le même empressement à fournir des services d'obstétrique qu'à prendre part à des séances de photos et à des annonces remâchées. Si elle avait agi ainsi, les problèmes liés aux services d'obstétrique auraient été réglés depuis longtemps. Merci, Madame la présidente.

Mr. Mallet: Madam Speaker, with the announcement that a collaborative care clinic will open in Beaurivage, we have now passed the halfway mark toward the 30 additional collaborative care clinics we promised by 2028. This model allows health care professionals to focus on providing primary care to

grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick un accès aux soins de santé dont elles ont besoin.

Notre gouvernement continue de tenir sa promesse de fournir un plus grand accès aux soins de santé primaires. En 2025, nous avons ouvert 11 cliniques de soins collaboratifs. Nous prévoyons en ouvrir 12 autres d'ici à la fin de l'année. Grâce à un tel modèle, nous obtiendrons de vrais résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick, et nous les aiderons à avoir accès aux soins primaires dont ils ont besoin.

Madame la présidente, contrairement au gouvernement précédent, notre équipe se concentre sur la prestation de soins de santé dans l'ensemble des régions de notre province. Merci, Madame la présidente.

Mr. Weir: Thank you, Madam Speaker. I feel bad for any member of the Holt government who tries to speak at a graduation ceremony and gets booed off the stage and right out the door for what the Holt government has done to New Brunswick students. First, the government fired the librarians—boo. Next, it lowered the standards for achievement—boo. Now, it's driving kindergarten children to AI—boo. With three strikes, it should be out, but it has two more years to do Heaven-knows-what more damage to our education system and the education of our children. First, the government took away the human touch. Next, it lowered the bar, which means the damage it is doing won't be as evident. Next, it is attacking the development of our youngest students by driving them to AI—boo, boo, and double boo. Thank you, Madam Speaker.

Questions orales / Oral Questions

Itinérance / Homelessness

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker, New Brunswickers heard details contained in a *CBC News* report involving a vulnerable teenager who is reportedly homeless, in crisis, and unable to access needed support through our Social Development system. This is not an invisible problem. This is a young person actively seeking help. This is a youth navigating homelessness, instability,

patients. It also gives more New Brunswickers access to the health care they need.

Our government continues to deliver on its promise to provide greater access to primary health care. In 2025, we opened 11 collaborative care clinics. We plan to open 12 more by the end of the year. With this model, we will achieve real results for New Brunswickers and help them access the primary care they need.

Madam Speaker, unlike the previous government, our team is focused on delivering health care in every region of our province. Thank you, Madam Speaker.

M. Weir : Merci, Madame la présidente. Je me sens mal pour tout parlementaire faisant partie du gouvernement Holt qui tente de parler à une cérémonie de remise des diplômes et qui se fait huer en quittant la scène jusqu'à ce qu'il passe par la porte en raison de ce que le gouvernement Holt a fait aux étudiants néo-brunswickois. D'abord, le gouvernement a congédié les bibliothécaires — bouh. Puis, il a abaissé les normes de rendement — bouh. Maintenant, il incite les enfants de maternelle à utiliser l'IA — bouh. Étant donné qu'il a trois prises contre lui, il devrait être retiré, mais il a encore deux années pour faire Dieu sait quel autre tort à notre système d'éducation et à l'éducation de nos enfants. D'abord, le gouvernement a enlevé la touche humaine. Puis, il a abaissé la barre, ce qui veut dire que le tort qu'il fait ne sera pas aussi manifeste. Maintenant, il s'attaque au développement de nos plus jeunes élèves en les incitant à utiliser l'IA — bouh, bouh et deux fois bouh. Merci, Madame la présidente.

Oral Questions / Questions orales

Homelessness / Itinérance

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick ont entendu les détails figurant dans un reportage de *CBC News* concernant un adolescent vulnérable qui serait sans abri, en situation de crise et incapable d'obtenir l'aide dont il a besoin par l'intermédiaire de notre système de Développement social. Il ne s'agit pas d'un problème invisible. Il s'agit d'un jeune qui cherche activement de l'aide. Il s'agit d'un jeune qui doit composer avec l'itinérance,

and vulnerability and attempting to access services put in place to protect young people in crisis.

Madam Speaker, when a teenager reaches the point of homelessness, the system should be responding with urgency, compassion, and coordination. We expect that when a young person is in danger, government departments are going to work together to ensure that that individual is safe and connected to supports. Parents are now asking themselves this: If this young person can fall through the cracks, who else can? So, my question to the Minister of Social Development is this: When a vulnerable teenager is reportedly denied support while seeking help from this province's Social Development system, how is it acceptable that a young person in crisis could fall through the cracks in a province claiming to prioritize vulnerable youth?

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, thank you. I'm hoping the House will indulge me a bit. I have sheets and sheets of notes on all the things that I could say that we're doing, but I'd like to answer this question first. First, to identify and quantify, I say: I'm sorry to the Bobbys, the Leahs, and the Maddys. We need to do better. We have a priority for this government, as it should be for every single citizen, to ensure that we are removing any barriers to access for young people in this province.

Reports like this one from the Child and Youth Advocate are hard to hear, but they are necessary because these conversations have not been out in the open like this before the past few years. I'm grateful that the office is able to do that and to highlight that.

There are more folks than Maddy, Leah, and Bobby, and we need to ensure that we're doing everything that we can to remove the barriers for them to be able to access services.

13:35

Ms. M. Johnson: Madam Speaker, this case has raised serious concerns about the systemic issues at

l'instabilité et la vulnérabilité, tout en tentant d'accéder aux services mis en place pour protéger les jeunes en situation de crise.

Madame la présidente, lorsqu'un adolescent est en situation d'itinérance, le système devrait intervenir avec urgence, compassion et coordination. Nous nous attendons à ce que, lorsqu'un jeune est en danger, les ministères travaillent de concert pour veiller à ce que cette personne soit en sécurité et puisse accéder aux soutiens établis. Les parents se posent maintenant la question suivante : Si le jeune en question a pu être laissé pour compte, qui d'autre pourrait l'être aussi? Ma question s'adresse donc à la ministre du Développement social : Lorsqu'un adolescent vulnérable se voit, selon les renseignements rapportés, refuser du soutien alors qu'il tente d'obtenir de l'aide auprès du système de Développement social de la province, comment peut-il être acceptable qu'un jeune en situation de crise soit laissé pour compte dans une province qui affirme accorder la priorité aux jeunes vulnérables?

L'hon. M^{me} Miles : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie la députée d'en face. J'espère que les gens à la Chambre seront un peu indulgents avec moi. J'ai des pages et des pages de notes sur toutes les mesures que nous prenons et que je pourrais mentionner, mais j'aimerais d'abord répondre à la question. D'abord, pour reconnaître la situation et en prendre toute la mesure, je dirai ceci : Je suis désolée pour les Bobby, les Leah et les Maddie. Nous devons faire mieux. Notre gouvernement considère comme une priorité, et cela devrait l'être pour tout le monde, de veiller à éliminer tous les obstacles à l'accès aux services pour les jeunes de la province.

Des rapports comme le rapport du Défenseur de l'enfance et des jeunes sont difficiles à lire, mais ils sont nécessaires, car ce sont des conversations qui, avant les dernières années, n'avaient jamais été menées aussi ouvertement. Je suis reconnaissante que le bureau puisse accomplir le travail en question et mettre en lumière la situation.

Il y a beaucoup d'autres jeunes que Maddie, Leah et Bobby, et nous devons faire tout notre possible pour éliminer les obstacles qui les empêchent d'avoir accès aux services.

M^{me} M. Johnson : Madame la présidente, le cas en question a soulevé de sérieuses préoccupations à

play. Is our system equipped to respond when vulnerable youth are in crisis? The people working on the front lines of Social Development face incredibly difficult situations involving homelessness, mental health challenges, family instability, and youth protection. However, when a teenager seeks help and still ends up without the support they need, it begs the question: Does the staff have what it takes to act decisively in emergency situations? Families need confidence that when a young person is at immediate risk, there is a coordinated system in place that will respond quickly and effectively. Right now, many New Brunswickers are questioning whether that system is working as it should, so I must ask the minister this question. Will she commit today to an independent review of this case and a public release of the findings so that New Brunswick families can have confidence this will not happen again?

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, most of us in the House are familiar with the *Child and Youth Well-Being Act*. That was meant to be the vehicle, to be a person-centred and rights-based approach to supporting young folks who are connected to the care system. With respect to the implementation, Madam Speaker, we need to do work on this. We know that. We have front-line staff who are committed to doing this. We have departments that are committed to doing this, and we need to do more. We have committed to having a public-facing dashboard that will support transparency and accountability. It is already in the works. That was already in the works before the New Brunswick Advocate shared the stories that came to his office. We are already in the process of doing that, Madam Speaker. We need to do more. We will continue to do more. As the parent of these young folks connected to the care system and Social Development... Any child deserves everything that we have to give them in terms of support.

Ms. M. Johnson: Madam Speaker, this situation has sparked concern among all who believe that when a young person is in crisis, the government system

l'égard des enjeux systémiques qui entrent en ligne de compte. Notre système est-il en mesure d'intervenir lorsque des jeunes vulnérables sont en situation de crise? Les gens qui travaillent en premières lignes au ministère du Développement social doivent faire face à des situations extrêmement difficiles qui touchent l'itinérance, les défis en matière de santé mentale, l'instabilité familiale et la protection des jeunes. Toutefois, lorsqu'un adolescent demande de l'aide et se trouve sans le soutien dont il a besoin, la question se pose : Le personnel est-il en mesure d'agir de manière décisive dans le cas de situations urgentes? Les familles doivent avoir la certitude que, lorsqu'un risque immédiat se pose à une jeune personne, un système coordonné est en place et interviendra de façon rapide et efficace. À l'heure actuelle, de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick se demandent si le système fonctionne comme il le devrait ; je dois donc poser à la ministre la question suivante. S'engagera-t-elle aujourd'hui à lancer un examen indépendant du cas et à en publier les résultats afin que les familles du Nouveau-Brunswick puissent avoir la certitude qu'une telle situation ne se reproduira pas?

L'hon. M^{me} Miles : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que la plupart d'entre nous à la Chambre connaissent bien la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Cette loi devait constituer le véhicule permettant de mettre en oeuvre une approche axée sur la personne et centrée sur les droits pour soutenir les jeunes pris en charge par le système. Pour ce qui est de la mise en oeuvre, Madame la présidente, nous devons y travailler. Nous le savons. Nous avons du personnel de première ligne déterminé à travailler en ce sens. Nous avons des ministères qui sont déterminés à mettre en oeuvre l'approche en question, mais nous devons en faire davantage. Nous nous sommes engagés à mettre en place un tableau de bord public qui favorisera la transparence et la reddition de comptes. Il est déjà en voie d'élaboration. Il était déjà en voie d'élaboration avant que le défenseur du Nouveau-Brunswick ne communique les situations signalées à son bureau. Nous avons déjà entamé le travail à cet égard, Madame la présidente. Nous devons en faire davantage. Nous continuerons à en faire davantage. Au fur et à mesure que les parents des jeunes liés au système de prise en charge et au Développement social... Tous les enfants méritent tout le soutien que nous pouvons leur fournir.

M^{me} M. Johnson : Madame la présidente, la situation a soulevé des préoccupations auprès de toutes les personnes qui croient que, lorsqu'un jeune est en

should respond immediately and effectively. A teenager should never be left wondering where they are going to sleep, who is going to protect them, or whether anybody will care enough to help them. Cases like this shake the public confidence because they suggest that there may be serious gaps in coordination between housing services, youth protection, mental health supports, and emergency intervention. New Brunswickers want to know how this can be fixed and what actions are being taken to prevent any other young person from experiencing the same situation. Both opposition parties want to be part of the solution. Please invite us to the table. Can the minister tell us what concrete changes she will implement immediately to ensure that no young person in this province will ever again be denied intervention and support when it is most needed?

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, we have an actions to outcomes plan coming out. I'm going to be fully transparent here. We had it ready to go. We looked at it. We said that it wasn't bold enough or brave enough, and it wasn't enough to support young folks in this province with the services and supports they need. I reached out to the member opposite, our critic, about that. I said that, once we have it in hand, we'd like to sit down and share it and talk about it together, and she graciously agreed. That's one area, Madam Speaker.

We've increased financial support for Youth Engagement and Young Adult Services to help young folks under the age of 26. We need to provide those opportunities so that our front-line folks are able to say yes first. We need to be more person-centred and trauma-informed, we need to support a system of care that is trauma-informed, and we need to support our front-line folks so that they are able to do that. That's why we've come out with bursaries for our young folks, Madam Speaker, it's why we're working on the actions to outcomes plan, and it's why we created a minister's advisory council specific to children and youth in care.

situation de crise, le système gouvernemental doit intervenir immédiatement et de façon efficace. Les adolescents ne devraient jamais avoir à se demander où ils dormiront, qui les protégera et si quelqu'un se souciera suffisamment d'eux pour les aider. De tels cas ébranlent la confiance du public, car ils donnent à penser qu'il pourrait y avoir de graves lacunes dans la coordination entre les services de logements, la protection des jeunes, les soutiens en santé mentale et l'intervention d'urgence. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir comment remédier à la situation et quelles mesures sont prises pour empêcher qu'un autre jeune ait à vivre la même situation. Les deux partis de l'opposition veulent faire partie de la solution. Invitez-nous à participer aux discussions, s'il vous plaît. La ministre peut-elle nous indiquer quels changements concrets elle mettra en oeuvre immédiatement pour que plus aucun jeune de la province ne soit privé de l'intervention et du soutien lorsqu'il en a le plus besoin?

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dirais à la députée d'en face que nous présenterons bientôt un plan d'action axé sur les résultats. Je vais faire preuve d'une transparence absolue ici. Notre plan était prêt à être présenté. Nous l'avons examiné. Nous avons conclu qu'il n'était pas assez audacieux ni courageux et qu'il ne suffisait pas pour appuyer les jeunes de la province et faire en sorte qu'ils reçoivent les services et le soutien dont ils ont besoin. J'ai communiqué avec la députée d'en face, la porte-parole en matière du dossier, à ce sujet. J'ai dit que, lorsque nous aurions le plan entre les mains, nous aimerions nous asseoir avec elle pour le lui présenter et en parler ensemble, et la députée d'en face a accepté gracieusement. Voilà un des volets, Madame la présidente.

Nous avons augmenté le soutien financier accordé aux Services d'engagement aux jeunes et jeunes adultes afin d'aider les jeunes de moins de 26 ans. Nous devons fournir à nos travailleurs de première ligne les moyens pour qu'ils puissent d'abord dire oui. Nous devons adopter une approche davantage centrée sur les gens et sensible aux traumatismes, soutenir un système de prise en charge fondée sur cette approche et appuyer nos travailleurs de première ligne afin qu'ils puissent agir en ce sens. Madame la présidente, voilà pourquoi nous avons lancé un programme de bourses destiné aux jeunes, que nous travaillons au plan d'action axé sur les résultats et que nous avons créé un conseil consultatif de la ministre axé sur les enfants et les jeunes pris en charge.

Coût de la vie / Cost of Living

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente.

Madam Speaker, this government promised everything to everyone, and it is failing miserably, most particularly on its promise of affordability. New Brunswickers are facing an affordability crisis, the likes of which has not been seen in many a year. Everything costs more, from lodging to groceries to other necessities, but where New Brunswickers are really feeling it is at the pumps. This government is raking in millions in extra provincial taxes and excise taxes. Since February, the price of fuel has spiked by 65¢ per litre. The Holt government is getting a windfall in taxes on the backs of New Brunswickers when those people can afford it the least. Let's look at the impact this is having on the people this government promised to bring affordability to.

Will is a 23-year-old who has a Class 1 driver's licence and heavy equipment tickets. He can't find a well-paying job in Saint John, so he must travel back and forth to Moncton each day. He also works a second job doing contracting work to try to make ends meet. What does the Premier have to say to Will, who could use a break on fuel prices?

13:40

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. I find it interesting that the member opposite, the Leader of the Opposition, said: We don't know when the gas prices were this high. It was 2022, when gas was \$2.16 per litre, and the then government had a \$777-million surplus. The then government did nothing with it. I find it interesting that the members opposite keep bringing this up. I imagine they'll talk about the high deficit we have right now and the current situation of the province and ask us to do something about that, too.

What's really curious is that the current interim leader is advocating for us not to deregulate and the proposed want-to-be leader is saying we should deregulate. Members of the opposition party are trying to debate

Cost of Living / Coût de la vie

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker.

Madame la présidente, le gouvernement actuel a promis monts et merveilles à tout le monde, mais il échoue lamentablement à la tâche, surtout en ce qui concerne sa promesse visant l'abordabilité. Les gens du Nouveau-Brunswick composent avec une crise d'abordabilité, comme nous n'en avons pas connu depuis des années. Tout coûte plus cher, du logement à l'épicerie en passant par les autres produits de première nécessité, mais c'est surtout à la pompe que les gens du Nouveau-Brunswick ressentent les effets de la crise. Le gouvernement actuel engrange des millions en taxes provinciales et en taxes d'accise additionnelles. Depuis février, le prix de l'essence a grimpé de 65 ¢ le litre. Le gouvernement Holt enregistre des recettes fiscales exceptionnelles sur le dos des gens du Nouveau-Brunswick au moment où ils peuvent le moins se le permettre. Examinons l'incidence de la situation actuelle sur les personnes à qui le gouvernement avait promis l'abordabilité.

Will est un jeune homme de 23 ans titulaire d'un permis de conduire de classe 1 et d'attestations de conduite de matériel lourd. Il ne trouve pas d'emploi bien rémunéré à Saint John et doit donc faire l'aller-retour à Moncton tous les jours. Il occupe également un deuxième emploi comme entrepreneur pour essayer de joindre les deux bouts. Qu'est-ce que la première ministre a à dire à Will, qui pourrait tirer parti d'une baisse du prix du carburant?

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Je trouve intéressant que le député d'en face, le chef de l'opposition, ait dit : Nous ne savons pas quand les prix de l'essence étaient aussi élevés. C'était en 2022, lorsque l'essence coûtait 2,16 \$ le litre et que le gouvernement de l'époque affichait un excédent budgétaire de 777 millions de dollars. Le gouvernement de l'époque n'a rien fait avec cet excédent. Je trouve intéressant que les gens d'en face continuent de soulever la question. J'imagine qu'ils parleront du déficit énorme que nous connaissons actuellement et de la situation de la province, et qu'ils nous demanderont également d'agir à ce sujet.

Il est vraiment curieux que le chef de l'opposition par intérim actuel nous demande de ne pas déréglementer, tandis que le soi-disant futur chef du parti affirme que nous devrions déréglementer. Les parlementaires du

both sides of it in the House. Maybe the members opposite should get together, figure out what they want, and decide where they want to go. Then we could have some kind of actual debate between the two parties as opposed to the internal debate that we're facing right now.

Mr. Savoie: Thank you, Madam Speaker. Maybe the Finance Minister should focus on trying to improve his record as the worst Finance Minister in the history of this province and actually focus on the problems of New Brunswickers. When we were in government, we actually lowered taxes for New Brunswickers, Madam Speaker.

Let's get back to the people who matter, Madam Speaker. Will is a trained heavy-equipment operator who travels back and forth each day and works a second job just to make ends meet. He's trying to build a life here in New Brunswick. He can't afford an apartment in Moncton, so that's why he travels back and forth. The fuel for the truck he drives costs him \$800 per week. With four weeks per month, he's spending over \$3 000 in fuel. That would easily be a mortgage payment. It would easily pay for a high-end apartment, but instead, he's spending that money on fuel alone. Gas prices on regular self-serve gas have increased by over 30% under this government, which means that Will is paying \$1 000 per month more than he paid in February for the same fuel. What—

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. N'oublions pas que, juste avant Noël, nous avons changé le produit de base utilisé pour déterminer le prix de l'essence, lequel est dorénavant l'E10. Cela a réduit le prix de l'essence de 10 ¢ le litre. Voilà la première mesure que nous avons prise.

Il faut vraiment comprendre que l'E10 n'a pas été créé l'année dernière, ou même en décembre. Le produit existe depuis longtemps. Il existait lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir. Celui-ci a eu la possibilité de faire le changement et de permettre aux gens du Nouveau-Brunswick d'économiser de l'argent. Il ne l'a pas fait.

Le gouvernement précédent a continué à tenir des débats pour s'attaquer à l'ancien premier ministre Trudeau et créer une chicane politique au lieu de se

côté de l'opposition tentent donc de débattre les deux positions à la Chambre. Les gens d'en face devraient peut-être se concerter, déterminer ce qu'ils veulent, et décider de la direction qu'ils veulent prendre. Nous pourrions alors avoir un véritable débat entre les deux parties, au lieu du débat interne que l'on entretient actuellement.

M. Savoie : Merci, Madame la présidente. Le ministre des Finances devrait peut-être se concentrer sur l'amélioration de son bilan à titre de pire ministre des Finances de l'histoire de la province, et se pencher réellement sur les problèmes des gens du Nouveau-Brunswick. Madame la présidente, lorsque nous étions au pouvoir, nous avons effectivement baissé les taxes et impôts pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Revenons aux gens qui comptent vraiment, Madame la présidente. Will est un conducteur de matériel lourd qualifié, qui fait la navette tous les jours et occupe un deuxième emploi pour joindre les deux bouts. Il essaie de faire sa vie ici, au Nouveau-Brunswick. Il n'a pas les moyens de se payer un appartement à Moncton, c'est pourquoi il fait constamment la navette. Le carburant pour son camion lui coûte 800 \$ par semaine. En quatre semaines par mois, il dépense plus de 3 000 \$ en carburant. Une telle somme d'argent équivaut facilement à un paiement hypothécaire. Cela pourrait aussi facilement payer un appartement haut de gamme, mais, au lieu, il dépense cet argent rien que pour le carburant. Le prix de l'essence ordinaire en libre-service a augmenté de plus de 30 % sous le gouvernement actuel, ce qui signifie que Will paie actuellement 1 000 \$ de plus par mois qu'en février pour la même quantité de carburant. Quoi...

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. Let's not forget that, just before Christmas, we changed the base product that is used to determine the price of gas, which is now E10. That lowered the price of gas by 10¢ per litre. That's the first action we took.

It really must be understood that E10 wasn't created last year or even in December. This product has existed for a long time. It existed when the previous government was in office. The previous government had the opportunity to make the change and enable New Brunswickers to save money. It didn't do that.

The previous government continued to have debates to attack former Prime Minister Trudeau and to create a political quarrel instead of focusing on legislation and

concentrer sur les mesures législatives et la possibilité de réduire les prix. C'est une mesure que nous avons prise en décembre dernier. C'est une mesure que nous avons prise pour fournir une aide immédiate aux gens du Nouveau-Brunswick. Ils en bénéficient depuis que nous sommes au pouvoir et en bénéficient toujours aujourd'hui.

Mr. Savoie: Well, the government's relief has done nothing, Madam Speaker. The facts are there. New Brunswickers are paying more than ever for fuel. Does the Premier really think Will is feeling any benefit from her \$3-billion-and-counting overspend? What would she say if she met Will on the street and shared all of her talking points with him? Is she going to convince him that life is more affordable for him under the Holt government? Not on your life. He works a full-time job with a three-plus hour daily commute while working a second job as a contractor, and he still can't afford to live on his own. He can't even find a place to live, even if he could afford it. How long is Will going to stay in this province? New Brunswick is facing some of the highest inflationary pressures in the entire country. People need a break. Will needs a break. When is the Holt government going to reduce provincial taxes on fuel to help people like Will?

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. Before Christmas, we reduced gas prices by 10¢ per litre by changing the base rate via E10. When we first got elected, we removed 10% from electricity bills because the previous government had 20% increases coming to face everybody. We instituted a rent cap immediately to provide relief to every New Brunswicker. We took the HST off multi-unit buildings. That had been done in every other province, but we couldn't get it done here. That created record housing construction in this province to provide some relief. We had a property assessment freeze that provided relief this year while we were doing our work. We created a school breakfast program.

the opportunity to lower prices. This is something we did in December. We did it to provide immediate assistance to New Brunswickers. They have been benefiting from it since we took office, and they are still benefiting from it today.

M. Savoie : Eh bien, les mesures d'allègement du gouvernement n'ont rien changé, Madame la présidente. Les faits sont là. Les gens du Nouveau-Brunswick paient plus cher que jamais pour le carburant. La première ministre pense-t-elle vraiment que Will tire parti de ses dépenses excédentaires de plus de 3 milliards de dollars qui continuent d'augmenter? Que dirait-elle si elle croisait Will dans la rue et lui récitait toutes ses notes d'allocation? Parviendra-t-elle à convaincre Will que la vie est plus abordable pour lui sous le gouvernement Holt? Certainement pas. Il travaille à temps plein, fait plus de trois heures de trajet par jour pour se rendre au travail et exerce un deuxième travail comme entrepreneur ; malgré tout, il ne peut toujours pas se permettre de payer un logement seul. Il n'arrive même pas à trouver un logement, même s'il en avait les moyens. Combien de temps Will restera-t-il dans la province? Le Nouveau-Brunswick compose avec l'une des plus fortes pressions inflationnistes du pays. Les gens ont besoin d'un répit. Will a besoin d'un répit. Quand le gouvernement Holt réduira-t-il les taxes provinciales sur le carburant pour aider les gens comme Will?

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Avant Noël, nous avons réduit le prix de l'essence de 10 ¢ le litre en l'essence E10 pour fixer le prix de base. Dès notre arrivée au pouvoir, nous avons réduit de 10 % les factures d'électricité, car le gouvernement précédent avait prévu des hausses de 20 % pour tout le monde. Nous avons immédiatement instauré un plafond d'augmentation de loyer afin de fournir de l'aide à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons supprimé la TVH sur la construction d'immeubles à logements multiples. Une telle mesure avait déjà été prise dans toutes les autres provinces, mais que nous n'arrivions pas à faire adopter ici. Elle a ainsi donné lieu à une construction de logements record dans la province, ce qui a permis d'apporter de l'aide aux gens. Nous avons pris des mesures visant le gel des évaluations foncières afin d'alléger le fardeau financier cette année pendant que nous accomplissions notre travail. Nous avons créé un programme de déjeuners à l'école.

13:45

We have done everything that we can, and we'll do more to find affordability measures for New Brunswickers. I have no problem putting that record up. That's in a year and a half versus six years of nothing from the previous government.

Mr. Savoie: Well, if the wannabe Premier wants to run on his record, then let's have an election right now. I guarantee you that people have not been happy about the affordability measures that this government has put in place.

Let's talk about another young New Brunswicker the Holt government is failing. Carter is a professional welder. He was one of many young people who left the province to go find work out West. For a few years, he worked out there and gained experience in his trade. He wanted to come home, so he came home on the promise that he could find work because of all the building this government was going to do and because life was going to be more affordable for him under the Holt government.

What has he received? Broken promises. He can't find work in his trade as a welder, so he's painting and doing contract work on the side. He can't afford to live on his own. He's also 23 years old. He burns over \$500 per week in fuel, he can't find work in his trade, he can't afford to live on his own, and he works two jobs. This government thanks him with a \$2 000 per month bill for his vehicle. What does the Holt government have to say to Carter? Does the Premier have her—

L'hon. M. Legacy: Madame la présidente, encore une fois, le député d'en face veut que nous réduisions nos recettes liées à la taxe lorsqu'on est dans une situation très difficile dans la province, malgré le fait que nous avons trouvé des façons de réduire le coût de l'essence avec le prix d'E10. La mesure que nous avons prise était responsable.

Lorsque les parlementaires du côté de l'opposition officielle ont eu l'occasion d'agir à leur tour, ils ne l'ont pas fait. Ils avaient enregistré un excédent majeur et avaient donc la possibilité d'agir, mais ils n'ont même pas voulu envisager de prendre des mesures. Ils

Nous avons fait tout notre possible, et nous en ferons davantage pour trouver des solutions abordables pour les gens du Nouveau-Brunswick. Je n'ai aucun problème à présenter le bilan. Cela a été accompli en un an et demi, comparativement à six années d'inaction de la part du gouvernement précédent.

M. Savoie: Eh bien, si l'aspirant au poste de premier ministre veut s'appuyer sur son bilan, qu'on déclenche des élections immédiatement. Je vous garantis que les gens ne sont pas contents des mesures d'abordabilité que le gouvernement actuel a prises.

Parlons d'un autre jeune du Nouveau-Brunswick que le gouvernement Holt laisse tomber. Carter est soudeur professionnel. Il faisait partie des nombreux jeunes qui ont quitté la province pour aller travailler dans l'Ouest. Pendant quelques années, il y a travaillé et acquis de l'expérience dans son métier. Il voulait rentrer au bercail ; il est donc revenu dans la province en croyant qu'il trouverait du travail grâce à tous les projets de construction annoncés par le gouvernement et parce que la vie devait y être plus abordable sous le gouvernement Holt.

Qu'a-t-il reçu? Des promesses non tenues. Il ne trouve pas de travail dans son métier comme soudeur ; il fait donc de la peinture et du travail à forfait. Il n'a pas les moyens de vivre tout seul. Il a également 23 ans. Il dépense plus de 500 \$ par semaine en essence, il ne trouve pas de travail dans son domaine, il n'a pas les moyens de vivre seul et il occupe deux emplois. Le gouvernement actuel le remercie avec une facture de 2 000 \$ par mois pour son véhicule. Qu'est-ce que le gouvernement Holt a à dire à Carter? La première ministre a-t-elle...

Hon. Mr. Legacy: Madam Speaker, again, the member opposite wants us to reduce our tax revenues when the province is in a very difficult position, even though we have found ways to reduce the price of gas with the price of E10. We have acted responsibly.

When the official opposition members had the opportunity to act, they didn't do it. They recorded a large surplus and so were in a position to act, but they didn't even want to consider taking action. They put everything aside and blamed the federal government, playing politics.

ont mis le tout de côté et ont blâmé le gouvernement fédéral en faisant de la politique.

Nous avons trouvé des façons de réduire le prix de l'essence. Nous sommes dans une situation mondiale difficile pour ce qui est du coût de l'essence, car nous savons très bien qu'il y a une guerre en Iran. Tout le monde est dans la même situation. Notre gouvernement a déjà agi pour réduire le coût de l'essence dans la province et je suis très fier des mesures prises avant Noël.

Mr. Savoie: There it is, Madam Speaker. Blame it on anybody else because it's not this government's fault that it spent the cupboards dry and has no results to show for it.

This young man works in an industry, has professional qualifications, can't find a job in his trade, and lives at home with his mother because he has no choice. He could give up and leave again, or he could give up and just become another statistic in the system. Every day, this young man gets up and hustles to earn his way, but government members have the gall to brag to someone like him that they can't afford to give him a break at the pumps because they spent themselves into a corner. It's at \$3 billion and counting, and with no results.

Premier, Carter is listening. Have the fortitude to stand up and tell him that he will get nothing from you in the way of relief at the pumps. Tell him how his life has become more affordable. Let's see whether your disconnected talking points line up with his reality. Here's some truth: They don't.

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. The member opposite said, "spent the cupboards dry". Let's see how that was done. We just spent the whole month on budget estimates, and there were no specific questions on practically anything. There were just general statements like that—spent the cupboard dry.

Well, let's look. Since the opposition members don't want to bring up details on what we have brought forward in terms of programs and help for New

We found ways to reduce the price of gas. We are in a difficult global environment with respect to the cost of gas, as we know very well that there is a war in Iran. Everyone is in the same situation. Our government has already acted to reduce the price of gas in the province, and I'm very pleased with the measures taken before Christmas.

M. Savoie : Voilà, Madame la présidente. Jetez le blâme sur n'importe qui d'autre parce que ce n'est pas la faute du gouvernement actuel s'il a dépensé jusqu'à ce que les coffres soient vides sans obtenir de résultats en contrepartie.

Le jeune homme mentionné travaille dans une industrie, possède des qualifications professionnelles, ne peut trouver un emploi dans son domaine et doit vivre chez sa mère faute d'autre choix. Il pourrait abandonner et repartir ailleurs, ou il pourrait renoncer et devenir une statistique de plus dans le système. Chaque jour, ce jeune homme se lève et se démène pour gagner sa vie, mais les parlementaires du côté du gouvernement ont l'audace de lui dire qu'ils n'ont pas les moyens de lui accorder un allègement à la pompe, car ils ont dépensé au point de se mettre dans une impasse. La facture atteint maintenant 3 milliards de dollars, et elle continue de grimper, sans donner aucun résultat.

Madame la première ministre, Carter est à l'écoute. Ayez le courage de prendre la parole et de lui dire qu'il n'obtiendra de votre part aucun allègement à la pompe. Expliquez-lui en quoi sa vie est devenue plus abordable. Voyons si vos notes d'allocution déconnectées correspondent à sa réalité. Voici la vérité : Ce n'est pas le cas.

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Le député d'en face a dit : « dépensé jusqu'à ce que les coffres soient vides ». Voyons comment cela s'est produit. Nous venons de consacrer un mois entier à l'étude des prévisions budgétaires, et pratiquement aucune question précise n'a été posée sur quoi que ce soit. Il n'y avait que des déclarations générales comme celle-là — dépensé jusqu'à ce que les coffres soient vides.

Eh bien, examinons le tout. Puisque les parlementaires du côté de l'opposition ne veulent pas aborder les détails des programmes et des mesures d'aides que

Brunswickers, they just keep talking about overspending, apparently. Let's look at what happened before. For three years, we debated what the member brought up as cut taxes. The former government took off \$130 million per year in income tax, mostly for the wealthiest among us. That's \$130 million in revenue every year that we do not get now. That's where deficits come from. That's where they are created.

The government of New Brunswick grew by 5 000 new employees. Just at an average rate, that's probably \$500 million to \$600 million that was added to the books of the province. That was done by the previous government. That's where you start noticing where that hole started to be dug. We're working to fix it, and we're going to continue to do the job.

Mr. Savoie: Madam Speaker, do you recognize that none of the answers have anything to do with ordinary New Brunswickers like Will and Carter? They are struggling, and Carter doesn't want to hear your excuses. He wants what he was promised. He was promised balanced budgets each and every year—none. He was promised affordability—not. He has received neither. He wants to gain a wage in the trade that he loves and that he put years into so he could become qualified. He wants to start a life in New Brunswick and grow in that life.

13:50

It wasn't too long ago that home ownership was an attainable goal in New Brunswick. Now, it's an impossible dream for many. To live in a province where young people cannot even rent a decent apartment at an affordable rate is not what the Holt government promised, yet government members continue with their disconnected, tone-deaf speaking points and self-righteous Liberal ideology when saying they know how to spend taxpayers' money better than the people themselves do. What does the Premier have to say to Carter that will help him now?

nous avons proposés pour les gens du Nouveau-Brunswick, ils se contentent de parler sans cesse de dépassement budgétaire, apparemment. Passons en revue ce qui s'est passé auparavant. Pendant trois ans, nous avons débattu de ce que le député présente aujourd'hui comme des réductions de taxes et d'impôts. L'ancien gouvernement a réduit les recettes de l'impôt sur le revenu de 130 millions de dollars par année, et ce sont principalement les contribuables les plus nantis qui en ont bénéficié. Ce sont des recettes de 130 millions de dollars dont nous sommes privés chaque année. Voilà d'où viennent les déficits. Voilà comment ils sont créés.

L'effectif du gouvernement du Nouveau-Brunswick a augmenté de 5 000 nouveaux employés. À un taux horaire moyen, cela représente probablement un ajout aux comptes de la province de 500 millions à 600 millions de dollars. Cela a été fait par l'ancien gouvernement. C'est là que l'on commence à comprendre où le déficit a commencé à se creuser. Nous travaillons à trouver une solution et nous continuerons à faire le travail nécessaire.

M. Savoie : Madame la présidente, remarquez-vous qu'aucune des réponses fournies ne se rapporte à la situation de personnes ordinaires du Nouveau-Brunswick, comme Will et Carter? Ils éprouvent des difficultés, et Carter ne veut pas entendre vos excuses. Il veut obtenir ce qui lui a été promis. On lui a promis un budget équilibré chaque année — cela ne s'est pas concrétisé. On lui a promis l'abordabilité — cela ne s'est pas concrétisé. Il n'a obtenu ni l'un ni l'autre. Il veut gagner un salaire en exerçant le métier qu'il aime et pour lequel il a consacré des années d'efforts à acquérir les qualifications nécessaires. Il veut bâtir une vie au Nouveau-Brunswick et s'y épanouir.

Il n'y a pas si longtemps, devenir propriétaire était un objectif réalisable au Nouveau-Brunswick. C'est maintenant un rêve inaccessible pour bien des gens. Vivre dans une province où les jeunes personnes ne peuvent même pas louer un appartement convenable à un coût abordable, ce n'est pas ce qu'avait promis le gouvernement Holt ; pourtant, les parlementaires du côté du gouvernement continuent de s'en tenir à leurs notes d'allocation déconnectées de la réalité et insensibles aux préoccupations de la population, tout en s'accrochant à l'idéologie libérale moralisatrice lorsqu'ils affirment qu'ils savent mieux que les gens eux-mêmes comment dépenser l'argent des

Hon. Mr. Legacy: Madam Speaker, when we first got into office, we removed 10% from electricity bills right away. Right away, we put in a rent cap to make sure there was affordability, a rent cap that was refused over and over and over by the previous government. We created a system for builders to start building right now. We have record construction in this province. We had record housing starts in this province last year. This is happening right now. We are providing affordability measures in all kinds of areas to help the very people the member is talking about. There was record employment last year. Wages increased. That's another record. All these numbers are data driven. You can have a look. Just have a look. They just have to read, stop looking at their notes, and actually go out and see what's happening. They'll notice something different is happening.

Veterinarians / Vétérinaires

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. The official opposition has been speaking on behalf of farmers in our ridings and urging the government to reverse its decision to phase out provincial veterinary services and the provincial lab. My neighbour, Mike, has been raising beef cattle for 50 years. In the past two weeks alone, he's had the provincial vet at his farm five times. When I spoke to him late last week, the vet was there again dealing with a bloated calf. Mike has learned enough in the past decades to be able to take care of most things himself. For those things he can't take care of, like the bloated calf he's never had before, cows with winter dysentery, or a cow with a uterus that's come out, he needs the provincial vet. I asked him what would happen to animals like those once the vets are no longer available. He said: I'll have to try to get them help or they're going to die. On behalf of Mike and all the farmers in my riding and the province, can the Premier tell me why on earth she's eliminating the existing provincial veterinary service?

contribuables. Que la première ministre a-t-elle à dire à Carter pour l'aider maintenant?

L'hon. M. Legacy : Madame la présidente, dès que nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons réduit les factures d'électricité de 10 %. Nous avons immédiatement mis en oeuvre un plafonnement des loyers pour assurer l'abordabilité du logement, un plafonnement des loyers que l'ancien gouvernement a, à répétition, refusé d'instaurer. Nous avons créé un système pour les promoteurs immobiliers afin qu'ils puissent se mettre à construire des immeubles immédiatement. La province affiche un nombre record de logements en construction. L'année dernière, la province a enregistré un nombre record de mises en chantier. Voilà ce qui se passe en ce moment même. Nous mettons en oeuvre des mesures d'abordabilité dans divers secteurs précisément pour aider les personnes dont parle le député d'en face. Le taux d'emploi a atteint des sommets l'année dernière. Les salaires ont augmenté. Il s'agit d'un autre record. Tous ces chiffres sont fondés sur des données. Vous pouvez le vérifier. Faites simplement une vérification. Les gens d'en face n'ont qu'à lire, à cesser de regarder leurs notes et à vraiment se rendre sur le terrain pour voir ce qui se passe. Ils y constateront une réalité tout autre.

Vétérinaires / Veterinarians

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. L'opposition officielle continue à parler au nom des agriculteurs des circonscriptions que nous représentons et à exhorter le gouvernement à revenir sur sa décision d'éliminer progressivement les services vétérinaires provinciaux et de fermer le laboratoire provincial. Mon voisin, Mike, élève depuis 50 ans des bovins de boucherie. Au cours des deux dernières semaines seulement, il a fait venir à ses installations agricoles le vétérinaire du gouvernement provincial à cinq reprises. Lorsque je lui ai parlé vers la fin de la semaine dernière, le vétérinaire était encore sur les lieux pour traiter un veau ballonné. Au cours des dernières décennies, Mike a acquis beaucoup de connaissances et est en mesure de gérer lui-même la plupart des situations qui peuvent se poser. Dans les autres cas, comme celui du veau ballonné, ce qu'il n'avait jamais vu, celui de vaches atteintes d'entérite d'hiver ou celui d'une vache présentant un prolapsus utérin, il a besoin du vétérinaire provincial. Je lui ai demandé ce qui arriverait à ces animaux lorsque les vétérinaires ne seront plus là. Il a répondu : Je devrai trouver quelqu'un pour les aider, sinon ils mourront. Je pose donc la question suivante au nom de Mike et

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. À mesure que le temps passe, notre engagement à fournir des services de qualité reste inchangé. Nous sommes convaincus qu'un nouveau modèle permettra aux vétérinaires de mieux répondre aux besoins en constante évolution des personnes que nous aidons sans compromettre la qualité. Merci, Madame la présidente.

Ms. Bockus: Madam Speaker, so it begins. This past week, I read a very disappointing social media message from one of our provincial veterinarians. Jamye MacWilliam is leaving New Brunswick at the end of August because the Holt government has cut her job and those of other provincial vets. This government's decision will leave livestock producers in this province high and dry without the provincial vet and lab services they depend on so heavily for herd health, food production, disease surveillance, and emergency services. Dr. MacWilliam said she loved her job here in New Brunswick but ultimately had to make the best decision for herself and her family. Can the Premier please explain why she made such a short-sighted decision that will disrupt the lives of so many vets and farmers and endanger the animals they care for?

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente.

The department is focused on supporting the transition for both provincial employees and the clients they serve. By prioritizing effective planning and ongoing engagement, we are building a strong foundation for the next phase.

Merci, Madame la présidente.

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. Across Canada, provinces are strengthening their rural agricultural sectors with additional monies and recruitment efforts to support veterinary programs for farmers. British Columbia is investing \$1.4 million to recruit vets, Ontario is committing \$14.7 million over the next two years, Manitoba is committing

de tous les agriculteurs de ma circonscription et de la province : La première ministre me dirait-elle pourquoi donc elle élimine les services vétérinaires provinciaux?

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. As time goes by, our commitment to provide quality services remains unchanged. We're certain a new model will enable veterinarians to better respond to the constantly evolving needs of the people we're helping without compromising quality. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Bockus : Madame la présidente, les répercussions commencent donc à se faire sentir. La semaine dernière, j'ai lu sur les réseaux sociaux un message décevant publié par l'une de nos vétérinaires provinciales. Jamye MacWilliam quitte le Nouveau-Brunswick à la fin du mois d'août parce que le gouvernement Holt a éliminé son poste et celui d'autres vétérinaires provinciaux. La décision du gouvernement actuel laissera les éleveurs de bétail dans la province à eux-mêmes sans les services vétérinaires et les services de laboratoire provinciaux sur lesquels ils comptent largement pour assurer la santé de leur troupeau, la production alimentaire et la surveillance des maladies. M^{me} MacWilliam a dit qu'elle aimait son emploi ici, au Nouveau-Brunswick, mais qu'elle a finalement dû prendre la meilleure décision pour elle et sa famille. La première ministre aurait-elle l'obligeance d'expliquer pourquoi elle a pris une décision si imprévoyante, une décision qui perturbera la vie de tant de vétérinaires et d'agriculteur, et mettra en péril la santé des animaux de leur troupeau?

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker.

Le ministère se concentre sur la facilitation de la transition à la fois pour les employés provinciaux et leur clientèle. En accordant la priorité à la planification efficace et à l'engagement continu, nous établissons des bases solides pour la prochaine étape.

Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Partout au Canada, les provinces renforcent leur secteur agricole en investissant davantage et en déployant des efforts de recrutement additionnels afin de soutenir des programmes de soins vétérinaires destinés aux agriculteurs. La Colombie-Britannique investit 1,4 million dans le recrutement de vétérinaires,

\$134 million over five years, and Quebec is promising a \$101-million investment.

13:55

In New Brunswick, we are shutting down things that have worked well for years for a \$4-million saving in the provincial budget.

No provincial vets will be available to help farmers with animals in distress at all hours of the day and night. Gone will be the certified provincial lab with its experienced and knowledgeable staff. New Brunswick farmers have stated that they would pay more to retain what we have, but the government has refused their offer. Will the Premier give us a logical reason for the vet—

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker, the opposition members ask the same question over and over, but the answer remains the same. The lab is not closing. The lab is not closing. Any changes to the delivery of the laboratory service will be determined only after the completion of the comprehensive feasibility study, which has no predetermined outcome. That is ongoing.

Merci.

Energy / Énergie

Mr. Coon: Madam Speaker, this government and NB Power are turning their backs on solar power for households and farms, creating disincentives for self-generation. Meanwhile, the new NB Power action plan states that NB Power is looking at ways to encourage self-generation for large export-dependent industries.

NB Power is asking the EUB for permission to impose punitive charges and costs on its customers, and the government has abandoned its commitment to promote solar retrofits. Madam Speaker, these actions are going to kill our solar industry. I thought this

l'Ontario prévoit 14,7 millions pour les deux prochaines années, le Manitoba prévoit 134 millions pour les cinq prochaines années et le Québec promet de réaliser un investissement de 101 millions.

Au Nouveau-Brunswick, nous abolissons des services qui donnent de bons résultats depuis des années afin de réaliser une économie de 4 millions dans le budget provincial.

Il n'y aura plus de vétérinaire provincial pour venir en aide en tout temps aux producteurs agricoles lorsque des animaux sont en détresse. Il n'y aura plus de laboratoire provincial agréé doté d'un personnel chevronné et compétent. Les agriculteurs du Nouveau-Brunswick ont affirmé qu'ils étaient disposés à payer des frais plus élevés pour que les services soient maintenus, mais le gouvernement a refusé leur offre. La première ministre nous fournira-t-elle une explication logique pour justifier...

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker.

Madame la présidente, les parlementaires du côté de l'opposition posent à répétition la même question, mais la réponse demeure la même. Le laboratoire ne fermera pas. Le laboratoire ne fermera pas. Tout changement dans la prestation des services du laboratoire sera déterminé uniquement en fonction des résultats de l'étude approfondie de faisabilité, laquelle n'a aucune conclusion prédéterminée. L'étude est en cours.

Thank you.

Énergie / Energy

M. Coon : Madame la présidente, le gouvernement actuel et Énergie NB tournent le dos à l'énergie solaire pour les ménages et les exploitations agricoles, ce qui dissuade les gens de produire leur propre électricité. Or, le nouveau plan d'action concernant Énergie NB indique qu'Énergie NB explore des façons de favoriser l'autoproduction au sein des grandes industries qui dépendent des exportations.

Énergie NB demande à la CESP la permission d'imposer des frais et des coûts punitifs à sa clientèle, et le gouvernement a renoncé à son engagement de promouvoir les améliorations qui permettent l'utilisation de l'énergie solaire. Madame la

government wanted growth. What analysis has the Minister responsible for Economic Development and Small Business done on the impact these changes will have on our solar businesses, electricians, suppliers, manufacturers, and related small businesses?

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the member opposite for the question. Our government is committed to growing our province's economy. Of course, every small business will play a role in that. We continue to engage with solar businesses. Just two weeks ago, I had a conversation with a solar panel installer about what the path forward is.

We continue to work with the province's solar businesses as well as every other small business to better understand the path forward as we work toward our goal of 10% economic growth by 2030. That includes changes to the SBITC, the small business investor tax credit, that will positively impact every single business that wants to expand and bring investment to this province. That includes energy businesses. That includes businesses in the arts. That includes businesses in every single sector.

Madam Speaker, we aren't abandoning commitments. We are making wise investments that support every single New Brunswicker in every single income class, and we will support renewable energy as well as other energy projects. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Madam Speaker, the path forward is directly to Nova Scotia, where solar power is embraced. More than 1 000 NB Power residential customers and farmers have made substantial long-term investments in solar generation to reduce their power costs, supporting New Brunswick's clean energy goals by adding solar power to the grid. They are angry, and rightfully so. We are told that we need more electricity. These customers are adding electricity to the grid. We are told that NB Power needs to reduce its debt and increase its power generation. These ratepayers are investing their own

présidente, ces mesures détruiront notre industrie solaire. Je pensais que le gouvernement actuel voulait assurer une croissance. Quelle analyse le ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises a-t-il faite en ce qui concerne l'incidence des changements sur les entreprises solaires, les électriciens, les fournisseurs, les fabricants et les petites entreprises connexes?

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de sa question. Notre gouvernement est déterminé à faire croître l'économie de notre province. Bien sûr, chaque petite entreprise aura un rôle à jouer. Nous continuons à discuter avec les entreprises solaires. Il y a à peine deux semaines, j'ai eu une conversation avec un installateur de panneaux solaires au sujet de la voie à suivre.

Nous continuons à travailler en collaboration avec les entreprises solaires de la province et toutes les autres petites entreprises afin de mieux comprendre la voie à suivre au fur et à mesure que nous travaillons à notre objectif d'une croissance économique de 10 % d'ici à 2030. Le travail comprend des changements relatifs au crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, lesquels changements auront une incidence positive sur chaque entreprise qui veut prendre de l'ampleur et attirer des investissements dans la province. Cela comprend des entreprises énergétiques. Cela comprend des entreprises dans le secteur des arts. Cela comprend des entreprises dans tous les secteurs.

Madame la présidente, nous ne renonçons à aucun engagement. Nous faisons de sages investissements qui appuient tous les gens du Nouveau-Brunswick, peu importe leur revenu, et nous appuierons la production d'énergie renouvelable ainsi que d'autres projets énergétiques. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Madame la présidente, la voie à suivre mène directement en Nouvelle-Écosse, où l'énergie solaire a été adoptée. Au-delà de 1 000 agriculteurs et clients résidentiels d'Énergie NB ont fait des investissements à long terme considérables dans la production d'énergie solaire afin de réduire leurs coûts énergétiques, ce qui contribue aux objectifs du Nouveau-Brunswick en matière d'énergie propre au moyen de l'ajout au réseau d'énergie solaire. Ils sont en colère, et avec raison. On nous dit qu'il nous faut davantage d'électricité. Ces clients ajoutent de l'électricité au réseau. On nous dit qu'Énergie NB doit réduire sa dette et produire davantage d'électricité. Les clients investissent leur propre argent dans la

money in clean power generation and are putting that energy on the grid.

Has the Minister of Finance and Minister of Energy assessed the impact of NB Power's intent to reduce the value of net metering and impose punitive costs on solar producers, on solar power rates for homeowners and farmers, and on the growth of our local renewable energy businesses?

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. The reality is that we have made changes to the solar program. We have talked about this before. This government wants to focus more on affordability measures. There is still a very good business case for solar power in households. The prices of the systems are coming down, so there is still value in using them. There is still a very good value proposition, so incentives aren't as necessary.

I'd like to address the point about Nova Scotia. Currently, Nova Scotia does about 100 kW for farms. NB Power is actually looking at increasing it to 500 kW and possibly going up to 1 000 kW. That's what it is looking to propose. That is much higher than Nova Scotia. Although there have been changes to incentives and net metering, farms can still get the benefits of the program at a much higher level than Nova Scotia. I just want to clarify that point.

14:00

Cost of Living / Coût de la vie

Mr. Monahan: The other day, I was talking to Gary from Gagetown, and with today's cost of living, he's really struggling. He was going to leave his job because he can no longer afford the gas to get to work. His employer stepped in and provided him with a gas card because they could not afford to lose another experienced worker. Think about that for a moment.

In New Brunswick, we now have employers acting as a social safety net because hard-working people cannot afford the basic cost of transportation. At the

production d'énergie propre et intègrent l'énergie au réseau.

Le ministre des Finances et ministre de l'Énergie a-t-il évalué les effets du projet d'Énergie NB de réduire la valeur du mesurage net et d'imposer des coûts punitifs sur les producteurs d'énergie solaire, les tarifs liés à l'énergie solaire pour les propriétaires et agriculteurs et la croissance de nos entreprises locales axées sur l'énergie renouvelable?

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. La réalité est que nous avons apporté des changements au programme d'énergie solaire. Nous en avons déjà parlé. Le gouvernement actuel veut se concentrer davantage sur des mesures d'abordabilité. Il y a toujours un très bon intérêt commercial à la production d'énergie solaire pour les ménages. Les prix des systèmes sont à la baisse ; leur utilisation vaut donc toujours la peine. Il s'agit toujours d'une proposition de très bonne valeur ; les mesures incitatives ne sont donc plus aussi nécessaires.

J'aimerais parler de la question concernant la Nouvelle-Écosse. À l'heure actuelle, le programme néo-écossais prévoit une production d'environ 100 kW pour les exploitations agricoles. Énergie NB envisage en fait de faire passer la puissance à 500 kW et peut-être même 1 000 kW. Voilà ce que la société envisage de proposer. C'est bien plus qu'en Nouvelle-Écosse. Bien qu'il y ait eu des changements apportés aux mesures incitatives et au mesurage net, les exploitations agricoles peuvent toujours bénéficier du programme et d'une production beaucoup plus élevée qu'en Nouvelle-Écosse. Je tiens simplement à apporter cette précision.

Coût de la vie / Cost of Living

M. Monahan : L'autre jour, je parlais à Gary, de Gagetown, qui, en raison du coût de la vie d'aujourd'hui, éprouve de grandes difficultés. Il envisageait de quitter son emploi parce qu'il n'arrivait plus à payer l'essence nécessaire pour se rendre au travail. Son employeur est intervenu et lui a fourni une carte d'essence, car l'entreprise ne pouvait pas se permettre de perdre un autre employé d'expérience. Réfléchissez-y un instant.

Au Nouveau-Brunswick, nous avons maintenant des employeurs qui jouent le rôle de filet de sécurité sociale parce que des gens vaillants ne peuvent plus

same time, recent inflation numbers and rising everyday costs continue to put enormous pressures on families. People are cutting back on groceries, delaying home repairs, and struggling to pay heating and fuel bills while businesses absorb costs that government policy should address.

Can the minister explain what concrete measures this government is taking to reduce the burden of inflation and transportation costs on people like Gary?

Hon. Mr. Legacy: Thank you, Madam Speaker. I'm glad to address the member opposite because, recently, he's brought up his solution, deregulating, which really shows the understanding that he has of this file. The fact of the matter is that we already know, based on a study that was commissioned by the previous government, but that it ignored, that this province already essentially mirrors deregulated markets. So, the prices are there.

The thing that is not being discussed and that the member opposite doesn't understand is that deregulation will not decrease costs, because the province already mirrors other markets. Deregulation would reduce red tape and reduce some of the burden on the EUB and different organizations, but that's not what New Brunswickers wanted to see.

New Brunswickers wanted to see relief, and that is what E10 did. When we changed the fuel to E10, we immediately saved 10¢ per litre on New Brunswickers' gas bills. That's actually true policy work. Those are true benefits. Maybe the member opposite should read a little deeper into what he wants to do.

Mr. Monahan: Well, thank you for the history lesson, but that's doing nothing to help Gary and other constituents here in New Brunswick. Nothing is changing.

Small business owners across the province are now already bearing enormous pressure from inflation,

assumer les coûts de base associés au transport. En même temps, les taux d'inflation récents et la hausse continue du coût de la vie continuent à exercer d'énormes pressions sur les familles. Les gens réduisent leurs achats en épicerie, repoussent des réparations domiciliaires et peinent à payer les factures de chauffage et d'essence, alors que les entreprises absorbent des coûts que des politiques gouvernementales devraient prendre en charge.

Le ministre peut-il expliquer les mesures concrètes que prend le gouvernement actuel pour alléger le fardeau de l'inflation et des coûts du transport pour les gens comme Gary?

L'hon. M. Legacy : Merci, Madame la présidente. Je suis heureux de m'adresser au député d'en face parce que, récemment, il a proposé sa solution, soit la déréglementation, et cela en dit long sur sa compréhension du dossier. La réalité c'est que, grâce à une étude commandée et négligée par le gouvernement précédent, mais qu'il a choisi d'ignorer, nous savons déjà que la province fonctionne déjà essentiellement comme un marché déréglementé. Ainsi, les prix reflètent déjà cette réalité.

Ce dont on ne discute pas, et ce que le député d'en face ne comprend pas, c'est que la déréglementation ne réduira pas les coûts, car le marché de la province s'apparente déjà aux autres marchés. La déréglementation permettrait de réduire les formalités administratives et d'alléger le fardeau de la CESP et d'autres organismes, mais ce n'est pas ce que les gens du Nouveau-Brunswick voulaient voir.

Les gens du Nouveau-Brunswick voulaient recevoir de l'aide, et c'est précisément ce qu'a permis l'utilisation de l'E10 pour déterminer le prix de référence. Lorsque nous avons apporté des modifications afin que l'E10 soit utilisée pour fixer le prix de référence, nous avons immédiatement permis aux gens du Nouveau-Brunswick d'économiser 10 ¢ le litre sur leur facture d'essence. C'est là un véritable travail d'élaboration de politique. Voilà des avantages concrets. Le député d'en face devrait peut-être réfléchir plus longuement à ce qu'il veut faire.

M. Monahan : Eh bien, je vous remercie de la leçon d'histoire, mais elle ne fait rien pour aider Gary et les autres gens des circonscriptions du Nouveau-Brunswick. Rien ne change.

Partout dans la province, les propriétaires de petites entreprises subissent déjà d'énormes pressions

including from payroll costs, energy prices, and insurance increases. Many are still trying to recover from years of economic uncertainty, while also dealing with labour shortages and reduced consumer spending. Now we hear that some employers are personally subsidizing employees with gas cards, Visas, and transportation support simply to retain staff and to keep their businesses functioning. These business owners are stepping up because they value their workers and understand the importance of keeping experienced employees on the job. However, business owners should not be left alone to shoulder the burden created by the rising cost of living crisis.

Small businesses are the backbone of our rural communities, especially in New Brunswick. What direct supports is this government prepared to provide to business owners, who are now personally helping employees cover the cost of getting to work?

Hon. Mr. Randall: Madam Speaker, we are listening to questions from opposition members who voted against the small business investor tax credit (SBITC) and against investment. They have been telling us to kill 95 jobs in Miramichi and to take away supports for dairy farmers that are being delivered by a cooperative where over 75% of farmers own a share. The members opposite talk about taking away capacity in agriculture, which is one of our key industries. They talk about ways to pull money out of small businesses and pull out investments. They say no to New Brunswick standing up in the face of tariffs. They say no to changing markets.

The members opposite say we need to revert to a world that doesn't exist anymore and that would decimate the economy of the province. It is difficult to hear them, day after day, ask these questions that would cause job losses and pain for New Brunswickers and that would not deliver change. It is difficult to hear the opposition members vote against SBITC and ask how we are going to deliver for New Brunswickers. Well,

attribuables à l'inflation, y compris la hausse des coûts salariaux, des prix de l'énergie et des primes d'assurance. De nombreux propriétaires essaient toujours de se remettre d'une incertitude économique qui dure depuis des années, tout en devant composer avec des pénuries de main d'oeuvre et une réduction des dépenses de consommation. Nous entendons maintenant que certains employeurs subventionnent personnellement des employés au moyen de cartes d'essence, de cartes de crédit Visa et d'aide au transport simplement pour maintenir en poste leur personnel et assurer la continuité des activités de leur entreprise. Ces propriétaires d'entreprises prennent des mesures parce qu'ils accordent de l'importance à leurs travailleurs et comprennent l'importance de maintenir en poste les employés d'expérience. Toutefois, les propriétaires d'entreprises ne devraient pas être seuls à porter le fardeau créé par la crise du coût de la vie.

Les petites entreprises sont l'épine dorsale de nos collectivités rurales, surtout au Nouveau-Brunswick. Quelles mesures de soutien direct le gouvernement actuel est-il disposé à fournir aux propriétaires d'entreprises, lesquels aident maintenant personnellement leurs employés à couvrir les coûts de transport pour se rendre au travail?

L'hon. M. Randall : Madame la présidente, nous entendons les questions des parlementaires du côté de l'opposition qui ont voté contre l'investissement et contre le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises. Ils nous disent de sacrifier 95 emplois à Miramichi et de retirer le soutien fourni aux producteurs laitiers par une coopérative dont plus de 75 % des agriculteurs sont propriétaires d'une action. Les gens d'en face parlent de réduire la capacité dans le secteur agricole, soit l'une de nos industries clés. Ils parlent de façons d'enlever de l'argent aux petites entreprises et d'annuler des investissements. Ils disent non à la prise de mesure au Nouveau-Brunswick en réponse aux droits de douane. Ils s'opposent à l'adaptation aux marchés en évolution.

Les gens d'en face disent que nous devons retourner à un monde qui n'existe plus et à une approche qui réduirait à néant l'économie de la province. Il est difficile de les entendre poser, jour après jour, des questions fondées sur des propositions qui entraîneraient des pertes d'emploi et nuiraient aux gens du Nouveau-Brunswick, sans apporter de changement. Il est difficile d'entendre les parlementaires du côté de l'opposition voter contre le

we are. We are building a foundation for growth. We will have 10% growth by 2030, Madam Speaker.

Madam Speaker: Question period has expired. Do we have unanimous consent to revert to Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Mr. Austin: Thank you, Madam Speaker. I just want to take a quick moment to recognize my brother Ron and my nephew Marcus, who are here in the Legislature with us today. They are here to check out question period and some of the proceedings that go on here in the people's House. Ron is a pastor at Christian Community Church in Minto. I just want to say that I'm pleased to have them here. Let's give them a warm welcome. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Welcome.

14:05

Déclarations de ministres / Statements by Ministers

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, la semaine dernière, j'ai eu le plaisir de me joindre à la première ministre et au ministre Finnigan pour annoncer l'ouverture d'une nouvelle clinique de soins collaboratifs à Beaurivage, qui améliorera l'accès aux soins primaires dans le comté de Kent.

Two physicians and a new physician—another physician is on the way—an LPN, a social worker, and support staff have come together to provide team-based care for over 3 250 patients. As the clinic expands, the team is expected to attach an additional 1 000 patients over the next 12 to 18 months.

crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises et demander comment nous comptons obtenir des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick. Eh bien, nous produisons effectivement des résultats. Nous établissons une base pour la croissance. Nous constaterons une croissance de 10 % d'ici à 2030, Madame la présidente.

La présidente : Le temps consacré à la période des questions est écoulé. Avons-nous le consentement unanime pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Présentation d'invités / Introduction of Guests

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Je veux seulement prendre un bref instant pour saluer mon frère Ron et mon neveu Marcus, qui sont avec nous aujourd'hui à l'Assemblée législative. Ils sont ici pour assister à la période des questions et à une partie des délibérations qui se déroulent à la Chambre du peuple. Ron est pasteur à la Christian Community Church, à Minto. Je tiens simplement à dire que je suis heureux qu'ils soient ici. Accueillons-les chaleureusement. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Bienvenue.

Statements by Ministers / Déclarations de ministres

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, last week, I had the pleasure of joining the Premier and Minister Finnigan to announce the opening of a new collaborative care clinic in Beaurivage, which will improve access to primary care in Kent County.

Deux médecins et un nouveau médecin — un autre médecin arrivera bientôt — un membre du personnel infirmier auxiliaire autorisé, une personne diplômée en travail social et des membres du personnel de soutien ont uni leurs efforts pour fournir des soins en équipe à plus de 3 250 patients. À mesure que la clinique s'agrandira, l'équipe est censée pouvoir prendre en charge 1 000 patients additionnels au cours des 12 à 18 prochains mois.

Je tiens à souligner le dévouement de l'équipe ainsi que le soutien du Réseau de santé Vitalité pour l'amélioration de l'accès aux soins dans la région.

This is the 16th collaborative care clinic announced by our government since April 2025, helping more New Brunswickers access timely, connected care closer to home. Madam Speaker, we don't announce every single new clinic. They are happening spontaneously. Thank you, Madam Speaker.

Merci, Madame la présidente.

Mr. Savoie: Oh boy, Madam Speaker. Here we go again. The wheels on the bus go around and around, except for when it's broken down on the side of the road. Then, under this government, nobody is there to help them. Here's a reality: This government said it had taken 14 000 people off the primary care wait list. It said it. The Premier said it, and the Minister of Health said it. Now, we have another announcement with aspirational targets and a mention of somebody else coming. Here's the reality: 40 000 people have been added to the wait list. While the members opposite are making announcements, New Brunswickers are falling further behind.

You know, the member for Saint John West-Lancaster talked about something going on in Charlotte County. I met with people yesterday who said that they have a CT scanner at the Charlotte County Hospital but that it can't even be used because they don't have the staff. While the members opposite try to celebrate all these things that make no difference to New Brunswickers, the reality is quite different. They are happy to just stand up and say this: Isn't everything just ducky? It's not, Madam Speaker. This government needs to start taking accountability and start being real with New Brunswickers. Truth matters on the floor of this Legislative Assembly. I'd be more than happy to give up the seconds I have left if the minister were to get up and tell us exactly how many more people are still on the wait list, but he can't seem to do that. Madam Speaker, I'll be happy when people actually start getting—

I want to recognize the team's dedication and the support of Vitalité Health Network in improving access to care in the region.

Il s'agit de la 16^e clinique de soins collaboratifs annoncée par notre gouvernement depuis avril 2025, ce qui permet à davantage de gens du Nouveau-Brunswick d'avoir accès en temps opportun à des soins interconnectés plus près de chez eux. Madame la présidente, nous ne procédons pas à l'annonce de chaque nouvelle clinique. Cela se produit spontanément. Merci, Madame la présidente.

Thank you, Madam Speaker.

M. Savoie : Oh là là, Madame la présidente. Nous y voilà encore. Les roues de l'autobus tournent et tournent, sauf lorsqu'il est en panne sur le bord de la route. Puis, sous le gouvernement actuel, il n'y a personne pour l'aider. Voici la réalité : Le gouvernement actuel a dit qu'il avait retiré 14 000 personnes de la liste d'attente pour un fournisseur de soins primaires. Il l'a dit. La première ministre l'a dit, et le ministre de la Santé l'a dit. Voilà maintenant une autre annonce comportant des cibles idéalistes et la mention qu'une autre personne finira par arriver. Voici la réalité : Un total de 40 000 personnes ont été ajoutées à la liste d'attente. Pendant que les parlementaires d'en face font des annonces, la population du Nouveau-Brunswick perd encore plus de terrain.

Vous savez, la députée de Saint John-Ouest—Lancaster a parlé d'une situation qui se produisait dans le comté de Charlotte. Hier, j'ai rencontré des gens qui m'ont dit que le Charlotte County Hospital était doté d'un tomodensitomètre, mais qu'il est impossible de l'utiliser faute de personnel. Pendant que les parlementaires d'en face tentent de célébrer toutes les annonces qui ne changent rien au quotidien des gens du Nouveau-Brunswick, la réalité sur le terrain est bien différente. Les parlementaires d'en face sont contents de prendre la parole et de dire : Tout cela n'est-il pas simplement merveilleux? Ce n'est pas le cas, Madame la présidente. Le gouvernement doit commencer à rendre des comptes et à être honnête avec les gens du Nouveau-Brunswick. La vérité compte sur le parquet de l'Assemblée législative. Je serais ravi de donner les secondes qu'il me reste au ministre pour qu'il nous dise exactement combien de personnes figurent toujours sur la liste d'attente, mais il semble incapable de faire cela. Madame la

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

It really was unnecessary for the minister to make this statement about the Beaurivage collaborative care clinic because who could've missed the announcement? The government's spin doctors are working almost as hard as real doctors are in this health care system that is seriously challenged in every corner of the province. I wish the Premier would stop dragging the Health Minister around the province for photo ops so he could do his job. Every time he is taken away, it means work that needs to be done is not being attended to, and we know there is work needed in every part of this health care system. Is work needed in primary care? Yes. Is work needed in the mental health care system? Yes. Is it needed in hospitals? Yes. You name it Madam Speaker. The health care system is still on life support and needs help. I'm just asking, through you, Madam Speaker, for the minister to beg off some of these announcements so he can stay home and get the work done.

14:10

Introduction and First Reading of Bills / Dépôt et première lecture de projets de loi

(**Hon. Mr. Legacy** moved that Bills 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*, 47, *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*, and 48, *Loan Act 2026*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Legacy** gave the following explanations:

Bill 46: Madam Speaker, the proposed bill will repeal *An Act Respecting a Public Intervener for the Energy Sector* and replace it with this *Energy Sector Consumer Advocate Act*. The Act establishes an office with one Energy Sector Consumer Advocate who will provide assistance and representation to residential and small business consumers in proceedings before the Energy and Utilities Board.

présidente, je serai content lorsque les gens commenceront à vraiment...

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

Il n'était vraiment pas nécessaire que le ministre fasse une telle déclaration sur la clinique de soins collaboratifs de Beaurivage, car qui aurait pu manquer l'annonce? Les doreurs d'image du gouvernement travaillent presque aussi forts que les vrais médecins au sein du système de santé, lequel est mis à rude épreuve dans chaque région de la province. J'aimerais que la première ministre cesse de traîner le ministre de la Santé aux quatre coins de la province pour des séances de photos de sorte qu'il puisse faire son travail. Chaque fois qu'il doit partir, cela signifie que personne ne s'occupe du travail à faire, et nous savons qu'il y a du travail à faire dans tous les secteurs du système de santé. Y a-t-il du travail à faire dans les soins primaires? Oui. Y a-t-il du travail à faire au sein du système de soins de santé mentale? Oui. Y en a-t-il à faire dans les hôpitaux? Oui. Et j'en passe, Madame la présidente. Le système de santé est encore dans un état critique et a besoin d'aide. Par votre entremise, Madame la présidente, je demande simplement que le ministre se fasse excuser de certaines des annonces prévues afin qu'il puisse demeurer chez lui et accomplir le travail.

Dépôt et première lecture de projets de loi / Introduction and First Reading of Bills

(**L'hon. M. Legacy** propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*, 47, *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*, et 48, *Loi sur les emprunts de 2026*.)

L'hon. M. Legacy donne les explications suivantes :

Projet de loi 46. Madame la présidente, le projet de loi proposé prévoit l'abrogation de la *Loi sur l'intervenant public dans le secteur énergétique* et son remplacement par la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Le projet de loi vise à établir un bureau doté d'un défenseur des consommateurs du secteur énergétique qui fournira de l'aide et présentera des observations aux consommateurs résidentiels et aux petites entreprises

Conjointement au projet de loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique, les lois favoriseront l'accès et la représentation des consommateurs résidentiels et des petites entreprises devant la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick et permettront de mieux comprendre les questions énergétiques. Merci, Madame la présidente.

Projet de loi 47 : Madame la présidente, le projet de loi 47 propose des modifications à un certain nombre de lois en vigueur et vise à renforcer la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Des modifications seront également apportées à la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*, à la *Loi sur l'électricité*, à la *Loi de 1999 sur la distribution du gaz* et à la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers*.

Des modifications substantielles apportées à la *Loi sur l'électricité* conféreront également à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick un pouvoir de surveillance sur les politiques d'Énergie Nouveau-Brunswick relatives aux consommateurs.

Together with the proposed *Energy Sector Consumer Advocate Act*, this Act will support access and representation before the Energy and Utilities Board and support energy literacy for residential and small business consumers. Thank you, Madam Speaker.

Bill 48: Madam Speaker, the purpose of this bill is to provide authority in accordance with section 4 of the *Provincial Loans Act* for the Lieutenant-Governor in Council to raise sums of money not exceeding, in the aggregate, \$3.1 billion.

Merci, Madame la présidente.

dans toute instance introduite devant la Commission de l'énergie et des services publics.

Together with the bill concerning the Energy Sector Consumer Advocate, this legislation will support access and representation for residential consumers and small businesses before the New Brunswick Energy and Utilities Board and help improve energy literacy. Thank you, Madam Speaker.

Bill 47: Madam Speaker, Bill 47 proposes amendments to a number of existing Acts and would strengthen the *Energy Sector Consumer Advocate Act*. Amendments will also be made to the *Energy and Utilities Board Act*, the *Electricity Act*, the *Gas Distribution Act, 1999*, and the *Petroleum Products Pricing Act*.

Substantial amendments to the *Electricity Act* will also give the New Brunswick Energy and Utilities Board oversight authority over NB Power's consumer-related policies.

La loi proposée, conjuguée à la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*, appuiera l'accès à la Commission de l'énergie et des services publics et la représentation devant cette dernière et soutiendra la littératie énergétique des consommateurs résidentiels et des petites entreprises. Merci, Madame la présidente.

Projet de loi 48. Madame la présidente, le projet de loi vise, en vertu de l'article 4 de la *Loi sur les emprunts de la province*, à autoriser le lieutenant-gouverneur en conseil à se procurer des sommes, dont le montant total ne peut dépasser 3,1 milliards de dollars.

Thank you, Madam Speaker.

14:15

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. Tous les projets de loi déposés aujourd'hui passeront à l'étape de la deuxième lecture demain, le mercredi 27 mai 2026.

Aujourd'hui, l'intention du gouvernement est de poursuivre les débats à l'étape de la deuxième lecture des projets de loi 40, 41, 42, 43, 44 et 45. Tous les projets de loi ayant franchi l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci.

Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40

Ms. Conroy, after the Speaker called for continuation of the debate on the proposed amendment to the motion for second reading of Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*: Please give me two seconds to get organized. Madam Speaker, thank you.

(**Mr. Arseneault** took the chair as Deputy Speaker.)

Welcome, Mr. Deputy Speaker. Today, I am rising to continue the debate on the proposed amendment to Bill 40.

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: On a point of order, the honourable Government House Leader.

Mr. M. LeBlanc: I believe the precedent of this House is that we are not to read from an electronic device. We clearly saw the member open her iPad and start reading from it. I would just like to maybe get a ruling on whether we are allowed to read from electronic devices as we are debating.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, Government House Leader. I will take that under advisement. I will advise all members that there is a tradition in the House that we do not read from electronic devices. However, I

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. All bills tabled today will be called for second reading tomorrow, Wednesday, May 27, 2026.

Today, the government intends to continue debate at second reading of Bills 40, 41, 42, 43, 44 and 45. All bills that pass second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40 / Debate on Second Reading of Bill 40

M^{me} Conroy, à l'appel de la poursuite du débat sur l'amendement proposé de la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*. Veuillez m'accorder deux secondes pour m'organiser. Merci, Madame la présidente.

(**M. Arseneault** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Bienvenue, Monsieur le vice-président. Je prends aujourd'hui la parole pour poursuivre le débat sur l'amendement proposé du projet de loi 40.

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Rappel au Règlement par le leader parlementaire du gouvernement.

M. M. LeBlanc : Selon les précédents à notre Chambre, je crois qu'il est interdit d'utiliser un appareil électronique aux fins de lecture. Nous avons bien vu la députée ouvrir son iPad et commencer à lire à partir de celui-ci. J'aimerais simplement obtenir une décision sur la question de savoir si nous sommes autorisés à lire à partir d'appareils électroniques pendant que nous débattons.

Le vice-président : Merci, Monsieur le leader parlementaire du gouvernement. Je prends note de la question. Je tiens à aviser tous les parlementaires qu'il y a une tradition à la Chambre, qui nous interdit de lire

haven't seen it. I'm sure the member will continue with her discourse. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 40 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40

Ms. Conroy: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today to speak on the proposed amendment to Bill 40, which would this to the law amendments committee. When I was here the other day, we talked a lot about what this bill does, what we have to offer, what we bring to the table every day, and why it is important for Bill 40 to go to law amendments. As written, will this bill actually make health care in this province better? Will it look pretty on paper while patients continue to wait? Will people continue to suffer?

From where we stand, New Brunswick's health care is not thriving right now. Emergency departments are routinely overwhelmed. Surgical wait lists remain unconscionably long. People in this province have to travel to Halifax or Montreal or they are simply going without. They are not suffering from a shortage of reports, committees, and performance indicators. They are suffering from a shortage of the right people doing the right things in the right places. That's at the bedside.

When the minister brings forward legislation that creates a new provincial advisory committee with its composition, powers, and duties to be determined later by regulation, New Brunswickers deserve answers to the hard questions. Is this reform, or is it reorganization dressed up as reform? Sending this bill to the law amendments committee would help to decipher that.

14:20

This government talks a lot about being transparent and about being up front with New Brunswickers. Sending this bill to law amendments would prove that. It would let New Brunswickers decide and let them be

à partir d'appareils électroniques. Toutefois, je n'ai pas constaté de manquement à cet égard. Je suis certain que la députée va poursuivre son intervention. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40 / Debate on Second Reading of Bill 40

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole aujourd'hui au sujet de l'amendement proposé au projet de loi 40, qui vise le renvoi de celui-ci au Comité de modification des lois. L'autre jour, nous avons longuement discuté de l'objet du projet de loi, de ce que nous avons à offrir, de ce que nous proposons au quotidien et de l'importance de renvoyer le projet de loi 40 au Comité de modification des lois. Tel qu'il est rédigé, le projet de loi permettra-t-il réellement d'améliorer les soins de santé dans la province? Donnera-t-il simplement bonne impression sur papier pendant que les patients continueront d'attendre? Les gens continueront-ils de souffrir?

De notre point de vue, le système de santé du Nouveau-Brunswick ne se porte pas bien à l'heure actuelle. Les services d'urgence sont régulièrement débordés. Les listes d'attente pour les interventions chirurgicales sont toujours d'une longueur inacceptable. Les gens de la province doivent se rendre à Halifax ou à Montréal, ou bien ils doivent tout simplement s'en passer. Ce ne sont pas les rapports, les comités et les indicateurs de rendement qui font défaut. Les gens subissent les conséquences d'une pénurie de personnes compétentes, aux bons endroits, pour accomplir le travail qui doit être fait. C'est au chevet des patients qu'on a besoin d'elles.

Lorsque le ministre présente un projet de loi visant à créer un nouveau comité consultatif provincial dont la composition, les pouvoirs et les attributions seront déterminés ultérieurement par voie de règlement, les gens du Nouveau-Brunswick sont en droit d'obtenir des réponses aux questions difficiles. S'agit-il d'une réforme, ou s'agit-il d'une réorganisation déguisée sous forme de réforme? Renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois permettrait d'y voir plus clair.

Le gouvernement parle souvent de transparence et de franchise envers les gens du Nouveau-Brunswick. Renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois constituerait une preuve à cet égard. Ainsi, les gens du Nouveau-Brunswick pourraient se prononcer

in on the conversation. It would let them know what is happening.

Going through Bill 40, or any health care bill, is not a partisan exercise. Bill 40 does several things that are genuinely worthwhile. The bill clarifies the definition of “patient safety incident” to include events that occur on the property of a health care organization, not just events that happen to a patient during their care. That is an improvement. It adds clear definitions for terms like “critical event”, “multiple-patient event”, and “harm”. These definitions give health care staff a more consistent framework for identifying and reporting what has gone wrong. The bill makes quality reviews mandatory, not optional, when a critical event or multiple-patient event occurs. That is a meaningful change. Previously, conducting a new quality review after a serious incident was discretionary. Making it mandatory signals that serious incidents will always, not just sometimes, be examined. Again, if we send this bill to the law amendments committee, we can examine that in greater detail.

This bill requires health care organizations to give patients their incident reports free of charge upon request. Patients who have been harmed deserve to know what happened. That is fair, and I support it. However, behind those incidents are always questions that need answers. Many physicians would need answers. Nurses would need answers. Staff would need answers. Sending this bill to law amendments would provide just that.

The bill strengthens an apology protection clause, making it clear that an apology from a health professional in connection with a patient safety incident cannot be used as evidence of fault or liability in civil proceedings. This matters because health care workers should be able to say they are sorry without fear of a lawsuit. Human accountability and legal accountability are not always the same thing, and creating space for honest human communication after

et prendre part à la discussion. Ils pourraient ainsi savoir ce qui se passe.

L'examen du projet de loi 40, ou de tout autre projet de loi sur les soins de santé, ne doit pas être un exercice partisan. Le projet de loi 40 comporte plusieurs dispositions qui sont véritablement utiles. Le projet de loi clarifie la définition d'« incident lié à la sécurité d'un patient » et prend en compte les événements qui surviennent dans la propriété d'un organisme de santé, et pas seulement ceux qui surviennent à un patient pendant ses soins. Voilà une amélioration. Il apporte des définitions claires à des termes tels que « événement critique », « événement affectant plusieurs patients » et « préjudice ». De telles définitions offrent au personnel de santé un cadre plus cohérent pour cerner et signaler les incidents. Le projet de loi rend obligatoires, et non plus facultatifs, les examens de la qualité lorsque survient un événement critique ou un événement affectant plusieurs patients. Il s'agit là d'un changement significatif. Auparavant, réaliser un nouvel examen de la qualité après un incident grave relevait du pouvoir discrétionnaire. Rendre cet examen obligatoire signifie que les incidents graves feront toujours l'objet d'un examen, et non pas seulement dans certains cas. Encore une fois, si nous renvoyons le projet de loi au Comité de modification des lois, nous pourrions l'examiner plus en détail.

Le projet de loi impose aux organismes de santé de remettre gratuitement aux patients, sur demande, les rapports d'incident les concernant. Les patients qui ont subi un préjudice méritent de savoir ce qui s'est passé. Voilà une mesure qui est juste, et je l'appuie. Toutefois, derrière de tels incidents se cachent toujours des questions auxquelles il faut des réponses. De nombreux médecins auraient besoin de réponses. Les membres du personnel infirmier auraient besoin de réponses. Le personnel aurait besoin de réponses. Renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois permettrait justement de répondre aux questions.

Le projet de loi renforce une disposition relative à la protection des excuses, en précisant clairement qu'une excuse formulée par un professionnel de la santé à la suite d'un incident lié à la sécurité des patients ne peut être utilisée comme élément de preuve de faute ou de responsabilité dans le cadre d'instances civiles. Voilà qui est important, car les professionnels de santé doivent pouvoir présenter leurs excuses sans craindre des poursuites judiciaires. La responsabilité humaine et la responsabilité juridique ne sont pas toujours

a tragedy can, when done right, actually serve patients better than defensive silence.

Those are real improvements, and I, and my team, acknowledge them. However, improving the framework to report bad outcomes is not the same as preventing those bad outcomes from happening in the first place. Mr. Deputy Speaker, sending this bill to the law amendments committee would give a clear indication and a clear vibe about what happens in our health care systems and what happens to our patients. As a mom of two boys, and hopefully someday soon a grandmother, I want to know that these are done right.

(Interjections.)

Ms. Conroy: Too young, yes. Maybe in another 20 years or so.

Mr. Deputy Speaker, the centrepiece of this legislation, the provision that gives it most of its new machinery, is the creation of the New Brunswick Quality of Care and Patient Safety Advisory Committee. This is where I have serious concerns. If we look at what the bill tells us about the advisory committee, we see that the committee's composition, powers, and duties will be, by the bill's own language, "prescribed by regulation". The chair will be the Executive Director of Acute Care at the Department of Health, a government official. The administrator will be a health care consultant for quality of care and safety for the Department of Health, another government official.

Members of the committee will include an executive or director from each health care organization who oversees quality and safety. That means the very organizations being reviewed will have their own senior leadership sitting on the body that's meant to oversee them. At least one patient or family member is required. One is the minimum.

I want to be fair and not prejudge what this committee will do, but I will ask the Chamber this. If the chair is

synonymes, et lorsqu'on leur fait une place, des échanges honnêtes et empreints de compassion à la suite d'une tragédie peuvent, s'ils sont bien menés, mieux servir les patients que le silence dicté par la crainte des conséquences.

Voilà qui constituent des améliorations concrètes, et mon équipe et moi les reconnaissons. Toutefois, améliorer le cadre de signalement des mauvais résultats ne revient pas à empêcher ces résultats de se produire. Monsieur le vice-président, le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois donnerait une indication claire et une image précise de ce qui se passe dans nos systèmes de santé et de ce qu'il advient de nos patients. En tant que mère de deux garçons et, je l'espère, bientôt grand-mère, je tiens à ce que les mesures soient correctement mises en oeuvre.

(Exclamations.)

M^{me} Conroy : Je suis trop jeune, c'est vrai. Peut-être dans une vingtaine d'années ou plus.

Monsieur le vice-président, la pièce maîtresse du projet de loi, soit la disposition qui lui confère l'essentiel de ses nouveaux mécanismes, c'est la création du Comité consultatif sur la qualité des soins et la sécurité des patients du Nouveau-Brunswick. C'est à cet égard que j'ai de sérieuses préoccupations. Si nous examinons ce que le projet de loi nous indique au sujet du comité consultatif, nous constatons que sa composition, ses pouvoirs et ses attributions seront, selon les propres termes du texte, « conférés par règlement ». Le comité consultatif sera présidé par le directeur général des services de soins aigus du ministère de la Santé ou son représentant, un fonctionnaire. Le poste d'administrateur sera occupé par un conseiller en soins de santé chargé de la qualité des soins et de la sécurité des patients du ministère de la Santé, un autre fonctionnaire.

Le comité sera composé, entre autres, d'un cadre supérieur ou d'un directeur de chaque organisme de soins de santé chargé de superviser la qualité et la sécurité. Le tout signifie que les organismes mêmes qui font l'objet d'un examen verront leurs propres hauts responsables siéger au sein de l'instance censée les superviser. La présence d'au moins un patient ou d'un membre de sa famille est obligatoire. Une personne, c'est le minimum.

Je tiens à être juste et je ne veux pas présumer du travail qu'accomplira le comité consultatif, mais je

appointed by the minister, the administrator is a department employee, and the composition is largely determined by regulations we have not seen, how confident should New Brunswickers be that this committee will hold the health care system to account rather than simply provide cover for it? Again, Mr. Deputy Speaker, these are all questions that could be asked at law amendments. That's where we can get to the real root of what the bill entails.

14:25

Independence matters in oversight. The history of health care inquiries in Canada, such as the Walkerton inquiry and the Manitoba pediatric cardiac surgery inquiry and its Sinclair report, tells us something important. When oversight bodies report to the very ministries they are overseeing, the public interest is often the last thing protected.

We should also be asking this: What is the relationship between this new advisory committee and the quality of care committees that already exist within health care organizations? Bill 40 tells us that health care organizations will submit quality improvement plans and quality improvement reports to the advisory committee annually and within 40 business days of the end of the fiscal year. That is a new reporting obligation. It means that when a patient safety incident occurs, it is documented in an incident report. The incident report may trigger a quality review. The quality review produces a quality report. The quality review report goes to the quality of care and safety committee. The committee notifies the board of directors. Then, separately, quality improvement plans and improvements go to the advisory committee. The advisory committee can give recommendations to the minister. The minister can direct recommendations to health care organizations.

Now, Mr. Deputy Speaker, for health care, a department and a job in which every minute and every

poserai la question suivante à la Chambre. Si le président est nommé par le ministre, si l'administrateur est un employé du ministère et si la composition du comité est en grande partie déterminée par des règlements que nous n'avons pas vus, dans quelle mesure les gens du Nouveau-Brunswick peuvent-ils être sûrs que le comité demandera au système de santé de lui rendre des comptes plutôt que de simplement lui servir de paravent? Encore une fois, Monsieur le vice-président, voilà autant de questions qui pourraient être posées à l'étape de l'étude au Comité de modification des lois. Ainsi, nous pourrions examiner en profondeur les véritables enjeux du projet de loi.

L'indépendance est essentielle en matière de surveillance. L'histoire des enquêtes sur les soins de santé au Canada, comme celle sur les événements survenus à Walkerton ainsi que celle sur la chirurgie cardiaque infantile au Manitoba, documentée dans le rapport Sinclair, nous enseigne une leçon importante. Lorsque les organismes de surveillance relèvent des ministères mêmes qu'ils sont censés surveiller, l'intérêt public est souvent relégué au second plan.

Nous devrions également nous poser la question suivante : Quelle est la relation entre le nouveau comité consultatif et les comités chargés de la qualité des soins qui sont déjà au sein des organismes de santé? Le projet de loi 40 stipule que les organismes de santé présenteront au comité consultatif des plans d'amélioration de la qualité et des rapports d'amélioration de la qualité chaque année, et ce, dans les 40 jours ouvrables suivant le dernier jour de l'exercice financier. Il s'agit là d'une nouvelle obligation en matière d'établissement de rapport. Ainsi, lorsqu'un incident lié à la sécurité des patients survient, il est consigné dans un rapport d'incident. Le rapport d'incident peut donner lieu à un examen de la qualité. L'examen de la qualité donne lieu à un rapport de la qualité. Le rapport d'examen de la qualité est transmis au comité de la qualité des soins et de la sécurité. Le comité en informe le conseil d'administration. Ensuite, les plans d'amélioration de la qualité et les mesures d'amélioration sont transmis séparément au comité consultatif. Le comité consultatif peut formuler des recommandations à l'intention du ministre. Le ministre peut adresser ces recommandations aux organismes de santé.

Eh bien, Monsieur le vice-président, pour le secteur de la santé, un ministère et un poste où chaque minute,

second counts, that's a lot of steps. I'm not opposed to process. I worked in health care for many years, and the process is part of the deal. It is taken very seriously. When processes work, they create accountability. However, every step in that chain is an opportunity for something to slow down or go wrong. It can be diluted or simply get lost. I've seen it happen many times. We need to know the expected turnaround time from the moment a complaint or incident reaches the health authority to the moment it reaches the advisory committee to the moment it reaches the minister. If we cannot answer that question today, it will be answered by bureaucratic inertia. It will be patients who will wait.

As I said when I was speaking about the bill in its entirety, I've seen that happen. I was with a mom who lost her baby in Moncton. It was one of the hardest things I've ever had to witness. All she wanted was answers.

There is a structural concern that I want to raise. This advisory committee will receive reports from health care organizations across the province. What happens when the committee hears from only one health authority about the particular issue? Will it assume that other health care authorities are unaffected? An incident related to medication errors, staffing practices, or equipment may be systemic. Even if it is happening everywhere, it may only be reported in a particular place. If the committee's default posture is to treat silence as evidence that there isn't a problem, its members will miss exactly the kinds of systemic failures that cause the most harm.

Mr. Deputy Speaker, sometimes the most important things to note about a piece of legislation are not what it contains but what it doesn't. This bill does not address nursing and staffing shortages, and that's one of the biggest issues we have to deal with. We've had to deal with it for a long time. I've been out of the health care system for eight years now. It was bad when I was there. Now, eight years later, I talk to some of the same nurses and the same staff I'd talk to back then. They say the situation is unrecognizable even compared to when I was there, and it's only getting

chaque seconde compte, le tout représente beaucoup d'étapes. Je ne suis pas contre le respect des processus. J'ai travaillé dans le secteur de la santé pendant de nombreuses années, et je sais que les processus font partie intégrante du métier. Ils sont pris très au sérieux. Lorsque les processus fonctionnent, elles favorisent la reddition de comptes. Toutefois, chaque étape de la chaîne représente un risque de ralentissement ou de dysfonctionnement. Le processus peut être dilué ou tout simplement se perdre en cours de route. J'ai vu une telle situation se produire à maintes reprises. Nous devons savoir quel sera le délai prévu entre le moment où une plainte ou un incident est signalé à la régie de la santé, celui où il est transmis au comité consultatif et celui où il parvient au ministre. Si nous ne pouvons pas répondre à la question aujourd'hui, c'est l'inertie bureaucratique qui y répondra. Ce seront les patients qui devront attendre.

Comme je l'ai dit lorsque je parlais du projet de loi dans son ensemble, j'ai déjà été témoin d'une telle situation. J'étais aux côtés d'une mère qui a perdu son bébé à Moncton. Ce fut l'une des choses les plus difficiles que j'aie jamais eu à voir. Tout ce que la mère voulait, c'était obtenir des réponses.

Je tiens ici à soulever une préoccupation d'ordre structurel. Le comité consultatif recevra des rapports provenant des organismes de santé de l'ensemble de la province. Que se passera-t-il si le comité ne reçoit des renseignements que d'une seule régie de la santé au sujet d'un cas particulier? Supposera-t-il ainsi que les autres régies de la santé ne sont pas concernées? Un incident lié à des erreurs de médicaments, aux pratiques du personnel ou au matériel peut être de nature systémique. Même si le même genre d'incident survient partout, il se peut qu'il ne soit signalé que dans un lieu précis. Si la position par défaut du comité est de considérer le silence comme la preuve que tout va bien, ses membres risquent précisément de passer à côté des défaillances systémiques qui causent le plus de préjudices.

Monsieur le vice-président, il arrive parfois que les éléments les plus importants à retenir d'une mesure législative ne soient pas ce que celle-ci contient, mais ce qu'elle ne contient pas. Le projet de loi actuel ne règle pas la question de la pénurie d'infirmières et de personnel, alors que c'est l'un des principaux enjeux avec lesquels nous devons composer. Nous avons dû composer avec une telle situation pendant longtemps. J'ai quitté le système de santé, il y a maintenant huit ans. La situation était déjà difficile lorsque j'y étais. Aujourd'hui, huit ans plus tard, je discute avec certains

worse. Staffing is the single most consequential driver of patient safety incidents in this province. The bill does not create any new rights for patients to access the findings of quality reviews. Patients can now request their incident reports free of charge. That is progress, but the disclosure of quality-review findings to patients remains entirely discretionary.

14:30

The bill says that health care organizations may notify the patient of quality-improvement activities. If you've been seriously harmed, or if you've lost a limb, a family member, or the life you had before due to a preventable medical error, then you may still not be told a thing about whether the system was reviewed, what happened to you, or what the organization plans to do about it. That just isn't right. It's very troubling.

Health care organizations have strong confidentiality protections for quality-assurance information. Quality-review findings cannot be used in civil proceedings. Apologies are protected. These are protections for the system. Where are the equivalent protections for patients who need to know what happened to them? Again, these are questions that we have and that staff members have, and they can all be hammered out in the law amendments committee. It's a duty of ours, especially as members of an opposition party, to make sure that we are speaking on behalf of the people, that we are holding the government, the minister, and the department to account, and that we are able to hash out these questions and make sure that we understand.

In their rebuttals last week, the government members said that they took the necessary steps and met with the necessary people. Bringing the bill to the law

membres du personnel infirmier et le même personnel avec lequel je discutais à l'époque. Ils me disent que la situation a complètement changé par rapport à l'époque où j'y étais, et qu'elle ne fait qu'empirer. La dotation en personnel constitue le principal facteur à l'origine des incidents liés à la sécurité des patients dans la province. Le projet de loi ne confère aucun nouveau droit aux patients quant à l'accès aux résultats des évaluations de la qualité. Les patients peuvent désormais demander d'obtenir gratuitement les rapports d'incidents les concernant. Voilà un progrès, mais la communication des résultats des examens de la qualité aux patients reste entièrement discrétionnaire.

Le projet de loi stipule que les organismes de santé peuvent aviser le patient des mesures d'amélioration. Si vous avez subi un préjudice grave, ou si vous avez perdu un membre de votre corps, un membre de la famille ou la qualité de vie que vous meniez auparavant à la suite d'une erreur médicale évitable, il se peut que vous ne soyez toujours pas informé au sujet d'un examen du système, de ce qui vous est arrivé, ni des mesures que l'organisme de santé prévoit prendre à ce sujet. Voilà une situation qui n'est tout simplement pas acceptable. Voilà une situation très préoccupante.

Les organismes de santé disposent de mesures efficaces en matière de protection des renseignements confidentiels en ce qui a trait aux renseignements relatifs à l'assurance de la qualité. Les résultats des examens de la qualité ne peuvent pas être utilisés dans le cadre d'une instance civile. Les excuses font l'objet de protection. Il s'agit là de mesures visant à protéger le système. Où sont les mesures de protection équivalentes pour les patients qui ont besoin de savoir ce qui leur est arrivé? Encore une fois, ce sont là des questions que nous nous posons, et que les membres du personnel se posent, des questions qui peuvent toutes être réglées au sein du Comité de modification des lois. En tant que parlementaires d'un parti de l'opposition, c'est notre devoir de veiller à parler au nom des gens, de demander au gouvernement, au ministre et au ministère de rendre des comptes, et de pouvoir examiner les questions en profondeur et de faire en sorte de les comprendre.

Dans leurs répliques de la semaine dernière, les parlementaires du côté du gouvernement ont déclaré avoir pris les mesures nécessaires et rencontré les personnes qu'il fallait. Renvoyer le projet de loi au

amendments committee would allow the public to hear the same things.

This bill does not address public reporting. Critical-event reviews are now mandatory, and that is meaningful, but will the results ever be made public? Will New Brunswickers be able to see, year over year, whether the number of never-again events is increasing or decreasing? Will New Brunswickers be able to see whether medication errors are being prevented or whether wait times for follow-up care after adverse events are improving?

Performance indicators are mentioned in the bill. The advisory committee can disclose quality improvement reports and performance indicators to the public, but whether it does so, and in what form, is left entirely to the committee's discretion and to the regulations, which we have not seen. Transparency, again, should be the default, not the exception.

This bill does not create an independent patient ombud. It does not create any direct enforcement mechanism for when health care organizations repeatedly fail to meet safety standards. The minister can withhold funding if a health care organization is not in compliance, and that is a tool. However, withholding funding from a struggling health care organization is a tool that can hurt patients just as much as it hurts administrators.

Very plainly, this bill does not address the culture of silence that has long existed in health care. Health care workers in New Brunswick, like everywhere, work in environments where reporting errors can feel career threatening. I've sat with a lot of nurses many times who have said exactly that. They feel that they spend too much time writing reports. Whether they are writing incident reports, just reporting forward to the staff, or reporting every incident that goes on during the day, they spend a lot of time with their faces in charts when they could be spending it at the bedside with a patient.

Comité de modification des lois permettrait au public d'entendre la même chose.

Le projet de loi ne règle pas la question relative à la publication des rapports destinés au public. Les examens des événements critiques sont désormais obligatoires, ce qui est important, mais les résultats seront-ils un jour rendus publics? Les gens du Nouveau-Brunswick pourront-ils constater, d'année en année, si le nombre d'événements à ne plus jamais répéter augmente ou diminue? Les gens du Nouveau-Brunswick pourront-ils constater si les erreurs liées aux médicaments sont évitées ou si les délais d'attente pour les soins de suivi après des événements indésirables s'améliorent?

Le projet de loi prévoit des indicateurs de rendement. Le comité consultatif peut rendre publics les rapports sur l'amélioration de la qualité et les indicateurs de rendement, mais la décision de le faire, ainsi que la forme de cette publication, relève entièrement de la discrétion du comité et des règlements, que nous n'avons pas vus. La transparence, encore une fois, devrait être la norme et non l'exception.

Le projet de loi actuel ne prévoit pas la création d'un poste d'ombud indépendant pour les patients. Il ne prévoit aucun mécanisme direct d'application de la loi lorsque les organismes de santé ne respectent pas de manière répétée les normes de sécurité. Le ministre peut refuser de verser des fonds à un organisme de santé qui ne respecte pas les normes, et une telle mesure constitue un outil. Toutefois, la suspension du financement d'un organisme de santé en difficulté est un outil qui peut nuire autant aux patients qu'aux administrateurs.

Le projet de loi, de façon manifeste, ne s'attaque pas à la culture du silence qui règne depuis longtemps dans le secteur de la santé. Au Nouveau-Brunswick, comme un peu partout, les professionnels de la santé travaillent dans des environnements où signaler des erreurs peut être perçu comme une menace à leur carrière. J'ai souvent discuté avec de nombreux membres du personnel infirmier qui m'ont dit exactement cela. Ils ont l'impression qu'ils passent trop de temps à rédiger des rapports. Les membres du personnel infirmier consacrent beaucoup de temps aux tâches administratives, qu'il s'agisse de rédiger des rapports d'incident, de simplement transmettre des renseignements au personnel ou de signaler chaque incident survenu au cours de la journée, alors qu'ils pourraient être au chevet de leurs patients.

Legislation alone cannot change that culture, but legislation can set the tone. If the tone of this legislation is that information flows up to committees and ministers rather than out to patients and the public, then we have missed an opportunity.

Mr. Deputy Speaker, this bill is going to a committee. That is where the real work is done. However, the law amendments committee is a whole other level of committee, and we want to see this bill go there. The advisory committee's composition, powers, and duties are largely delegated to regulation. Will the minister commit to sharing draft regulations with the committee before this bill receives third reading?

14:35

Legislators cannot evaluate what they cannot see. If the government has a plan for how this committee will actually work and function, we'd like to see it. Before that, we'd like to see this bill go to the law amendments committee. We'd like to see this... I'm running out of time already. I'm going to have to skip a few. We would like to see this bill receive the time it needs so we can make sure we get it right.

People in this province are worried about health care. They're worried because they cannot get a family doctor. They're worried because their neighbour waited 18 months for a knee replacement. They're worried because they heard about someone who was discharged too early, about someone who was misdiagnosed, or about someone who contracted an infection in a facility that was supposed to make them better. We all have those same worries, and we've all dealt with people experiencing these issues. I know I dealt with it a lot in health care, but even on this side, we deal with patients coming to us. We all get phone calls about people waiting too long for cancer treatment or for knee replacements. I had a brother-in-law who waited years for a shoulder replacement, and it affected his work. When those people turn on the news and hear that the government has introduced legislation to improve health care quality and patient safety, they feel hope and think maybe this time something will actually change.

La loi à elle seule ne peut pas changer une telle culture, mais elle peut donner le ton. Si le projet de loi vise à ce que les renseignements remontent vers les comités et les ministres plutôt que d'être communiqués aux patients et au public, nous ratons une occasion.

Monsieur le vice-président, le projet de loi sera renvoyé à un comité. Voilà où se fera le véritable travail. Toutefois, le Comité de modification des lois est un comité d'un tout autre niveau, et nous voulons que le projet de loi y soit renvoyé. La composition, les pouvoirs et les attributions du comité consultatif sont en grande partie définis par voie réglementaire. Le ministre s'engagera-t-il à communiquer les projets de règlement au comité avant que le projet de loi ne soit lu une troisième fois?

Les législateurs ne peuvent pas évaluer ce qu'ils ne peuvent pas voir. Si le gouvernement a un plan concernant le fonctionnement concret du comité, nous aimerions en prendre connaissance. Avant tout, nous aimerions que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois. Nous aimerions que... Mon temps de parole tire déjà à sa fin. Je vais devoir sauter quelques éléments. Nous aimerions que le projet de loi bénéficie du temps nécessaire pour que nous puissions nous assurer de bien faire les choses.

Les gens de la province s'inquiètent des soins de santé. Ils sont inquiets, car ils ne parviennent pas à trouver un médecin de famille. Ils s'inquiètent, car leur voisin a dû attendre 18 mois pour subir une arthroplastie du genou. Ils s'inquiètent, car ils ont entendu parler d'une personne qui a reçu son congé de l'hôpital trop tôt, d'une personne qui a reçu un mauvais diagnostic, ou d'une personne qui a contracté une infection dans un établissement qui était censé le soigner. Nous partageons tous les mêmes inquiétudes, et nous avons tous côtoyé des personnes qui composent avec de tels défis. Je sais que j'ai souvent dû composer avec des situations du genre lorsque je travaillais dans le domaine de la santé, mais même de ce côté-ci de la Chambre, nous discutons avec des patients qui viennent nous voir. Nous recevons tous des appels téléphoniques concernant des personnes qui attendent trop longtemps pour obtenir un traitement contre le cancer ou subir une arthroplastie du genou. Mon beau-frère a attendu des années pour une arthroplastie de l'épaule, ce qui a eu des répercussions sur son travail. Lorsque les personnes concernées écoutent les nouvelles et apprennent que le gouvernement a présenté un projet de loi visant à améliorer la qualité

My concern, which I say not to be cynical but to be honest, is that Bill 40, as it is currently structured, is more likely to improve our capacity to document bad outcomes than to prevent them from happening in the first place. It adds a new layer to the reporting architecture, and it creates a new committee chaired by a government official and fed by health care organizations that have an institutional interest in managing their own reputations.

Today, Mr. Deputy Speaker, I support moving this legislation to the law amendments committee for further review and public input, not because we oppose public safety and patient safety but because patient safety is too important not to get it right. As a mother of two boys, I want a health care system that puts families first and that families can trust. As someone who has spent years working in hospitals and health care settings, I want legislation that reflects reality on the front line and not just political theory. As a member of the opposition, I believe thoughtful scrutiny makes legislation stronger. We should send this to the law amendments committee. Thank you, Mr. Deputy Speaker

Hon. Mr. Dornan: Mr. Deputy Speaker, this bill is not just about documenting mistakes. How can you fix mistakes if you don't document mistakes? This is all about encouraging people to report what they see and to have it reported on. More importantly, it's about preventing mistakes not only in one RHA but also in the other RHA and EM/ANB. That's the main purpose of this bill.

Frankly, Mr. Deputy Speaker, when this proposed bill came up, I thought: This is just too simple. We're going to bring the results of one group and share them with the two other groups. We'll make them universal. We'll share them widely, so we do not need to make the same mistake three times to learn and prevent it from occurring again. I was remiss in not forewarning the opposition of the intent and purpose of the bill. I

des soins de santé et la sécurité des patients, elles reprendront espoir et penseront que, cette fois-ci peut-être, les choses changeront réellement.

Ma préoccupation, que j'exprime non pas par cynisme mais par honnêteté, est que le projet de loi 40, tel qu'il est actuellement structuré, est plus susceptible d'améliorer notre capacité à consigner les mauvais résultats qu'à empêcher que ceux-ci se produisent en premier lieu. Il ajoute un nouvel échelon à la structure de signalement et crée un nouveau comité présidé par un représentant de gouvernement et entretenu par des organismes de santé qui ont un intérêt institutionnel à gérer leur propre réputation.

Aujourd'hui, Monsieur le vice-président, je suis en faveur du renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois aux fins d'un examen plus approfondi et d'une consultation publique, non pas parce que nous nous opposons à la sécurité publique et à la sécurité des patients, mais parce que la sécurité des patients est une question trop importante pour être traitée à la légère. En tant que mère de deux garçons, je veux un système de santé qui donne la priorité aux familles et dans lequel celles-ci ont confiance. Compte tenu de mes années d'expérience dans les hôpitaux et les établissements de santé, je veux une loi qui prend en compte la réalité sur le terrain et qui ne se limite pas à une simple déclaration politique. En tant que parlementaire du côté de l'opposition, je crois qu'un examen minutieux renforce la loi. Nous devrions renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. Merci, Monsieur le vice-président

L'hon. M. Dornan : Monsieur le vice-président, le projet de loi actuel ne vise pas seulement à recenser les erreurs. Comment peut-on corriger des erreurs si l'on ne les recense pas? Il est avant tout question d'encourager les gens à signaler ce qu'ils constatent et à veiller à ce que les incidents soient consignés. Plus important encore, il s'agit de prévenir les erreurs, non seulement au sein d'une autorité régionale de santé (RRS), mais aussi dans les autres RRS ainsi qu'au sein de l'EM/ANB. Voilà l'objectif principal du projet de loi.

Franchement, Monsieur le vice-président, lorsque le projet de loi actuel a été présenté, je me suis dit : Il s'agit d'une mesure beaucoup trop simple. Nous prendrons les résultats d'un groupe et nous les communiquerons aux deux autres groupes. Nous les généraliserons. Nous les diffuserons largement, afin de ne pas avoir à commettre trois fois la même erreur pour en tirer les leçons et éviter qu'elle ne se

didn't explain what it will and won't do, but I now have an opportunity to speak about it again, and for that I am thankful.

You know, we talk about my activities as the minister. I am quite honoured and pleased to join the Premier to announce multiple new clinics around the province, but this legislation is important work. Bill 40 updates what we do in this province. It brings it in line with the rest of the country and provides increased safety. This is what we're doing as the Department of Health.

During second reading of Bill 40, members of the opposition spoke about challenges being faced by patients within the health care system. These are real challenges, and I want to acknowledge the genuine concern behind those observations. There are concerns about manpower, for example. This bill doesn't look at manpower. It does not look at fixing every problem in our system. It's just about making our system safer by reporting near misses and close calls so that they don't happen again.

14:40

We all share a commitment to improve patient care, and health care organizations continue to undertake meaningful, ongoing efforts every day to strengthen the system and better support those who rely on it.

Si de telles difficultés systémiques sont bien présentes, il est tout aussi important de reconnaître que les enquêtes sur des incidents liés à la sécurité des patients suivent un processus unique et très structuré.

When a patient safety incident, accident, or near miss occurs, investigating what occurred, reflecting on what has happened, and taking action to prevent it from happening again are some of the most important things we learn in health care. These steps are the cornerstone of improving patient safety. I wish that I could write a book telling us all how to practice. I wish that, if we all followed it, there would be no problems.

reproduise. Je m'en veux de ne pas avoir averti au préalable les gens de l'opposition de l'intention et de l'objectif du projet de loi. Je n'ai pas expliqué ce que la loi permettra et ne permettra pas de faire, mais j'ai aujourd'hui l'occasion d'en reparler, et j'en suis reconnaissant.

Vous savez, nous parlons de mes activités en tant que ministre. Je suis très honoré et ravi de me joindre à la première ministre pour annoncer l'ouverture de plusieurs nouvelles cliniques dans l'ensemble de la province, mais je tiens à souligner que le projet de loi actuel constitue un travail important. Le projet de loi 40 vise à moderniser notre façon de faire dans la province. Il harmonise nos pratiques avec ce qui se fait ailleurs au pays et renforce la sécurité. Voilà le travail que nous accomplissons au sein du ministère de la Santé.

À l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40, les parlementaires du côté de l'opposition ont évoqué les difficultés avec lesquelles les patients composent au sein du système de santé. Voilà les véritables enjeux, et je tiens à reconnaître la préoccupation sincère qui sous-tend de telles observations. La question de la main-d'œuvre, par exemple, suscite des inquiétudes. Le projet de loi ne traite pas de la question de la main-d'œuvre. Il ne vise pas à résoudre tous les problèmes au sein de notre système. Il vise simplement à rendre notre système plus sécuritaire en signalant les quasi-accidents et les incidents évités de justesse, afin qu'ils ne se reproduisent plus.

Nous avons tous en commun la volonté d'améliorer la qualité des soins aux patients, et les organismes de santé continuent de déployer au quotidien des efforts concrets et soutenus pour renforcer le système et mieux accompagner les personnes qui en dépendent.

While such systemic challenges certainly exist, it is equally important to recognize that investigations into patient safety incidents follow a unique and highly structured process.

Lorsque survient un incident ou un accident lié à la sécurité d'un patient, ou qu'un accident est évité de justesse, la tenue d'une enquête, la réflexion sur ce qui s'est passé et la prise de mesures pour éviter que de tels événements ne se reproduisent permettent de tirer certaines des leçons les plus importantes que nous pouvons tirer dans le domaine des soins de santé. Ces mesures constituent la pierre angulaire de

But every time we come up with a rule, a regulation, or a suggestion, there are things that we miss. We learn what those are through close calls, and we strengthen our system further.

Le projet de loi 40 porte précisément sur la procédure en question.

Mr. Deputy Speaker, for the benefit of the House, I would like to restate the seven key amendments proposed in Bill 40, each designed to enhance clarity, accountability, and patient safety. I'm not going to hire more nurses. I'm not going to hire more doctors. I'm not going to build more clinics. This just looks at what we are working with today.

These amendments include clarifying the types of patient safety incidents that require a quality review investigation to align the Act with recognized practices and other patient safety legislation in Canada—we are not the first here—and clarifying the role of health care organizations' quality of care and patient safety committees, one of which I chaired, to enhance consistency across the province and to ensure health care organizations are assigning appropriate responsibilities.

There are amendments to clarify who may receive notification of a patient safety incident to ensure that patients have the freedom to include the people they trust in the disclosure process when they are unable to understand the information. There are amendments to provide access to provincial safety surveillance data, to create organizational accountability to the minister for quality improvement activities that are in alignment with the duties of the minister established in the *Regional Health Authorities Act*, and to establish the New Brunswick Quality of Care and Patient Safety Advisory Committee in legislation to give members statutory protection, which cannot be guaranteed by policy alone, to engage meaningfully and collaboratively.

l'amélioration de la sécurité des patients. Je souhaiterais pouvoir écrire un livre nous indiquant comment exercer notre profession. Je souhaiterais que, si nous suivions les instructions, il n'y ait pas de problèmes. Or, chaque fois que nous formulons une règle, un règlement ou une suggestion, des choses nous échappent. Nous les cernons lorsque des accidents sont évités de justesse et nous renforçons alors davantage notre système.

Bill 40 deals specifically with that procedure.

Monsieur le vice-président, dans l'intérêt de la Chambre, j'aimerais réitérer les sept modifications clés proposées dans le projet de loi 40, lesquelles ont toutes été élaborées pour accroître la clarté, la reddition de comptes et la sécurité des patients. Je ne recruterai pas davantage de personnel infirmier. Je ne recruterai pas davantage de médecins. Je ne ferai pas bâtir plus de cliniques. Voici simplement les questions dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Les modifications visent notamment à préciser les types d'incidents liés à la sécurité d'un patient qui nécessitent une enquête d'examen de la qualité aux fins d'harmonisation de la loi avec les pratiques reconnues et d'autres dispositions législatives visant la sécurité des patients en vigueur au Canada — nous ne sommes pas les premiers à envisager l'adoption de telles mesures, ici — et à préciser le rôle des comités sur la qualité des soins et la sécurité des patients au sein des organismes de soins de santé — j'ai notamment présidé un de ces comités —, en vue d'accroître la cohérence dans la province et de faire en sorte que les organismes de soins de santé attribuent aux gens les responsabilités appropriées.

Certaines modifications visent à préciser qui peut recevoir un avis à l'égard d'un incident lié à la sécurité d'un patient pour que les patients disposent de la liberté d'inclure des personnes de confiance dans le processus de communication de renseignement au cas où ils ne seraient pas en mesure de comprendre les renseignements communiqués. Certaines modifications visent à assurer l'accès aux données provinciales de surveillance de la sécurité, l'obligation pour les organismes de rendre des comptes au ministre relativement aux activités d'amélioration de la qualité liées aux fonctions du ministre au titre de la *Loi sur les régies régionales de la santé* et l'établissement au titre de la loi du Comité consultatif sur la qualité des soins et la sécurité des patients du Nouveau-Brunswick pour assurer une protection garantie par la loi, ce que ne

Now, we have been challenged by those who say we have just come up with a new administrative structure, but we have to have this. We don't want the three bodies to work in isolation. There needs to be an umbrella over them to collect that data and distribute it so that each body can benefit.

The amendments strengthen the protection of information by granting health care organizations the discretion to release documents using the *Right to Information and Protection of Privacy Act* (RTIPPA) and *Personal Health Information Privacy and Access Act* (PHIPAA) as guiding frameworks to balance transparency for patients with the need to maintain a safe environment for those engaged in patient safety work. We need to protect our care providers.

The amendments extend apology protection to the appropriate officials who wish to offer an expression of sympathy or regret to a patient, a family member, or the public. Now, I've been in situations where members of our team participated in or were a part of an error that we studied thereafter. When those errors happen, it is very important to communicate with the public, to talk to them about what has happened, and to make sure they are later notified about our conclusions.

Monsieur le vice-président, je voudrais aborder plusieurs éléments récurrents qui semblent avoir été mal compris par mes collègues du côté de l'opposition au sujet du projet de loi.

To ensure that our discussions are accurate and based on the same foundation, I wish to clarify five things. These are the framework for quality of care and patient safety, the consultation process for Bill 40, the process for patient safety incident management, privacy considerations, and the establishment of these advisory committees.

pourraient garantir des politiques à elles seules, pour assurer une véritable participation et une collaboration.

Bon, des personnes ont formulé des critiques en disant que nous ne faisons que créer une nouvelle structure administrative, mais la mesure est nécessaire. Nous ne voulons pas que les trois organismes travaillent isolément. Il faut un cadre aux fins de la collecte de données et de leur communication dans l'intérêt de chaque organisme.

Les modifications renforcent la protection des renseignements en accordant aux organismes de soins de santé la discrétion de diffuser des documents en utilisant comme cadre la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* pour assurer un équilibre entre la transparence pour les patients et la nécessité de maintenir un environnement sécuritaire pour les personnes chargées d'assurer la sécurité des patients. Nous devons protéger nos fournisseurs de soins.

Les modifications étendront la protection visant la présentation d'excuses aux représentants appropriés qui souhaitent offrir des condoléances ou exprimer leur regret à un patient, à un membre de la famille ou à la population générale. Bon, j'ai connu des situations où des membres de notre équipe ont contribué à une erreur ou ont été concernés par une erreur que nous avons étudiée par la suite. Lorsque de telles erreurs se produisent, il est très important de communiquer avec la population, de parler avec les gens de ce qui s'est passé et de veiller à ce que ces derniers soient ensuite informés des conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

Mr. Deputy Speaker, I would like to address a number of recurring points about the bill that seem to have been misunderstood by my colleagues on the opposition side.

Afin de faire en sorte que nos discussions soient exactes et fondées sur la même base, j'aimerais clarifier cinq choses. Il s'agit du cadre pour la qualité des soins et la sécurité des patients, du processus de consultation relatif au projet de loi 40, du processus entourant la gestion des incidents liés à la sécurité d'un patient, des questions liées à la protection des renseignements personnels et de l'établissement des comités consultatifs.

14:45

First, I would like to remind members of the existing legislation that forms the foundation for the changes proposed in Bill 40. This didn't come out of thin air. Amendments to the Act and its regulations, found on page 13 of the bill, should be carefully examined alongside the existing *Health Quality and Patient Safety Act* and its regulations so that you'll know what the changes are and understand the full legislative framework.

A closer examination of existing legislation answers many of the questions that members of the opposition have posed during second reading. When the bill goes to committee, we'll be glad to answer any other questions that are not answered by a review of the legislation and what I am chatting about today. For example, in section 5 of the regulation, it says that a health care organization has 180 days after a patient safety incident to provide its findings to the board of directors. I think we were asked about that. A careful review of both the original Act and its subsequent amendments would help ensure that our discussion in this House remains accurate and well grounded.

Je veux également apaiser les inquiétudes que pourraient avoir les parlementaires du côté de l'opposition officielle concernant le processus de consultation sur le projet de loi 40.

Mr. Deputy Speaker, the Department of Health led a comprehensive—it was not done overnight—four-year engagement process with both internal and external partners. It happened when opposition members were in government. That's when it started. The work was not about pioneering a new and untested framework but about modernizing legislation to align with established practices across this country. To this end, the Department of Health, in collaboration with Healthcare Excellence Canada, conducted a jurisdictional scan of patient safety legislation across the country to ensure alignment with recommended national practices. This is not brand new. Building on this national scan and alignment effort, the department then drew on the expertise of partners to ensure the Act reflected contemporary practices.

D'abord, j'aimerais rafraîchir la mémoire aux parlementaires sur la loi qui constitue la base des changements proposés dans le projet de loi 40. La mesure n'est pas tombée du ciel. Les modifications de la loi et du règlement, qui se trouvent à la page 13 du projet de loi, devraient être soigneusement examinées en parallèle avec l'actuelle *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* et son règlement d'application pour que l'on sache quels sont les changements et que l'on comprenne le cadre législatif complet.

Un examen attentif des mesures législatives en vigueur permet de répondre à de nombreuses questions que les parlementaires du côté de l'opposition ont posées à l'étape de la deuxième lecture. Lorsque le projet de loi sera étudié en comité, nous serons heureux de répondre à toute autre question à laquelle aucune réponse n'aura été obtenue soit par un examen des mesures législatives, soit par les observations que je fais aujourd'hui. Par exemple, l'article 5 du règlement prévoit qu'un organisme de soins de santé a 180 jours après un incident lié à la sécurité d'un patient pour fournir ses conclusions au conseil d'administration. Je pense qu'on nous a posé une question à ce sujet. Un examen attentif de la loi originale et de ses modifications subséquentes aiderait à faire en sorte que notre discussion à la Chambre demeure exacte et bien fondée.

I also want to allay any concerns that members of the official opposition may have about the consultation process for Bill 40.

Monsieur le vice-président, le ministère de la Santé a mené un processus complet de mobilisation sur quatre ans — qui ne s'est pas fait du jour au lendemain — avec des partenaires internes et externes. Cela s'est produit lorsque les parlementaires du côté de l'opposition étaient au gouvernement. C'est à ce moment-là que le processus a commencé. Le travail ne consistait pas à lancer un nouveau cadre non testé, mais à moderniser une loi afin qu'elle corresponde aux pratiques établies de l'ensemble du pays. À cette fin, le ministère de la Santé, en collaboration avec Excellence en santé Canada, a procédé à un examen comparatif des lois sur la sécurité des patients de tout le pays pour assurer l'harmonisation avec les pratiques nationales recommandées. Ce n'est rien de nouveau. En se fondant sur l'examen comparatif et les efforts d'harmonisation, le ministre s'est ensuite appuyé sur

La participation des partenaires nous a permis de tirer parti de l'expertise technique indispensable pour adapter la loi et ses règlements aux réalités contemporaines.

Subject-matter experts in privacy included the Office of the Attorney General and the corporate privacy office within the Information Access and Privacy Unit of the Department of Finance and Treasury Board, as well as the privacy officers at the Department of Health. It was no small team. Other subject-matter experts included health leaders responsible for the quality of care, patient safety, risk management, patient experience, and privacy across the RHAs and EM/ANB. Registered nurses and attorneys experienced in quality of care and patient safety also played key roles in shaping this bill. In addition, the Human Rights Commission, the Department of Indigenous Affairs, Indigenous partners, and patient and family advisors were consulted.

Mr. Deputy Speaker, this is not coming forward without due consideration by people whom, frankly, I would not have considered myself because I just wouldn't have known. I am very pleased to read off this list of people today.

En résumé, le processus de consultation sur lequel repose le projet de loi 40 a été vaste, approfondi et mené à bien.

The third area requiring clarification is the processes for the management of patient safety incidents. While those specialized processes are well understood by those who are involved with them, they may not be immediately apparent to lay people or to members of this Assembly. This committee will not look at manpower issues in staffing nursing units and hospitals with nurses and physicians. That is not the purpose of this committee. It is to look at specific incidents that involve a procedure that could be made better and shared with others.

l'expertise de partenaires pour faire en sorte que la loi reflète les pratiques contemporaines.

The involvement of our partners allowed us to draw on the technical expertise needed to adapt the Act and its regulations to current realities.

Il y avait parmi les experts en matière de protection des renseignements personnels des gens du Cabinet du procureur général et du bureau chargé de la protection de la vie privée au sein de l'Unité de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du ministère des Finances et du Conseil du Trésor ainsi que des agents de la protection de la vie privée du ministère de la Santé. Ce n'était pas une petite équipe. Il y avait aussi d'autres experts en la matière, notamment des dirigeants du système de santé responsables de la qualité des soins, de la sécurité des patients, de la gestion des risques, de l'expérience patient et de la protection des renseignements personnels des RRS et de EM/ANB. Du personnel infirmier immatriculé et des avocats ayant de l'expérience dans la qualité des soins et dans la sécurité des patients ont aussi joué un rôle clé dans l'élaboration du projet de loi. En outre, ont été consultés la Commission des droits de la personne, le ministère des Affaires autochtones, des partenaires autochtones ainsi que des conseillers aux patients et aux familles.

Monsieur le vice-président, la mesure a au préalable été examinée en profondeur par des personnes auxquelles, bien franchement, je n'aurais su penser. Je suis très heureux de lire la liste des participants aujourd'hui.

In summary, the consultation process on which Bill 40 is based was extensive, thorough, and successfully completed.

Il faut en troisième lieu éclaircir les processus de gestion des incidents liés à la sécurité d'un patient. Bien que ces processus spécialisés soient bien compris par les gens qui doivent les suivre, ils ne sont peut-être pas évidents sur-le-champ pour les non-initiés ou pour les parlementaires. Le comité ne se penchera pas sur le manque de personnel infirmier et médical au sein des unités de soins infirmiers et dans les hôpitaux. Ce n'est pas la raison d'être du comité. Celle-ci consiste à examiner des incidents précis où intervient une procédure qui pourrait être améliorée et communiquée à d'autres entités.

For these reasons, I will highlight key elements to ensure our discussion is grounded in a clear and accurate understanding of these processes. Under the existing legislation, staff members make a record of an incident that resulted in or could have resulted in a degree of harm. That makes sense. I don't think any of the members opposite are suggesting we shouldn't do that. These degrees of injury are no harm, mild harm, moderate harm, severe harm, or death.

14:50

I'll give you an example. Let's say there's a rule that people who have a fall risk have to have the rails of their beds put up at all times. It makes sense. A family member goes in to chat with the patient, but they want to get a bit closer. Perhaps they lower the rail so they can sit on the side of the bed. Then the family member leaves, and the patient falls out of bed. Now, maybe the patient just falls out and can help themselves, or maybe someone comes by and helps them back to bed. That would be considered no harm. The other extreme is that the patient falls out of bed, hits their head, and passes away. That's extreme harm. That's death. The magnitude of the incident can vary, but the incident is the same—the rail was left down.

When we review the incident, we would ask: How can we prevent that rail from being left down again? We can check the bed on a regular basis. We say: This is a high fall risk patient whose rail should be up at all times. The family member who is there, who is working with the patient, needs to be advised of that. We can say: When you leave, put that rail up. These are simple things. Does the same error have to occur three times for us to catch on that it's something that needs to be fixed?

The record is made in a digital incident management reporting system. It's not just put in the corner of a piece of paper. The electronic system analyzes events. Where are they occurring most often? Do they happen to seniors or to younger people? Are they in this particular medical unit or on this particular psychiatric floor or surgical floor? We can see where the risks are.

Pour ces raisons, je vais souligner les éléments clés afin de faire en sorte que notre discussion soit fondée sur une compréhension claire et précise des processus. Conformément à la loi actuelle, les membres du personnel font un rapport concernant les incidents qui ont entraîné ou auraient pu entraîner un préjudice à un certain degré. C'est logique. Aucun parlementaire d'en face, selon moi, ne laissera entendre que nous ne devrions pas procéder ainsi. Les différents degrés de préjudice sont les suivants : aucun préjudice, léger préjudice, préjudice modéré, préjudice grave et mort.

Je vais vous donner un exemple. Disons qu'il y a une règle selon laquelle les gens qui risquent de tomber de leur lit doivent avoir leurs ridelles levées en tout temps. C'est logique. Un membre de la famille va bavarder avec le patient, mais il veut être un peu plus près de celui-ci. Il abaisse peut-être la ridelle pour pouvoir s'asseoir sur le bord du lit. Puis, le membre de la famille part, et le patient tombe de son lit. Or, peut-être que le patient tombe simplement de son lit et peut se relever, ou peut-être que quelqu'un passe et l'aide à retourner au lit. Un tel incident serait considéré comme n'entraînant aucun préjudice. L'autre extrême serait que le patient tombe en bas de son lit, se frappe la tête et meurt. Il s'agit d'un préjudice extrême. C'est la mort. L'ampleur de l'incident peut varier, mais l'incident est le même — la ridelle est restée baissée.

Lorsque nous examinerions l'incident, nous demanderions : Comment pouvons-nous empêcher que la ridelle reste encore baissée? Nous pouvons vérifier régulièrement le lit. Nous dirions : Le patient présente un risque élevé de chute, et les ridelles doivent être levées en tout temps. Le membre de la famille qui est là, qui s'occupe du patient, doit en être informé. Nous pourrions dire : Lorsque vous partez, levez la ridelle. Il s'agit de choses simples. La même erreur doit-elle se reproduire trois fois pour que nous comprenions que quelque chose doit changer?

Le rapport est fait au moyen d'un système numérique de déclaration et de gestion des incidents. Il n'est pas simplement inscrit sur le coin d'une feuille de papier. Le système électronique analyse les événements. Quand se produisent-ils le plus souvent? Concernent-ils des personnes âgées ou de plus jeunes personnes? Sont-elles dans une unité médicale particulière ou sur un étage de psychiatrie particulier ou sur un étage de chirurgie? Nous pouvons voir où se posent les risques.

The patient involved is notified, and the quality of care and patient safety team reviews the record to determine whether the incident meets the criteria for a formal quality review. All these processes are already well established and used in our hospitals. Bill 40 does not add any new paperwork or administrative burden on our staff for the recording, disclosure, or analysis of incidents. Mr. Deputy Speaker, leveraging technology with standardized patient safety definitions enables consistent, system-wide monitoring and more accurate identification of emerging trends. This bill reduces the human resource burden on staff and lets them focus on incidents that require deeper analysis through quality reviews. This approach will strengthen patient safety without adding unnecessary administrative work, precisely because technology streamlines reporting and supports more efficient oversight.

This oversight committee that we're speaking about today doesn't do the groundwork. The RHAs and EM/ANB still do the groundwork and report up to this organization that we're proposing today. That organization will be responsible for sharing that work with others.

Les établissements de santé s'engagent à recueillir des renseignements sur les incidents liés à la sécurité des patients.

However, inconsistencies exist in how incidents are currently recorded and reported, which will make it difficult for the advisory committee to compare information across the province. The Act and its regulations will establish a consistent, province-wide approach to data practices. This consistency will ensure that health leaders who have the clinical knowledge and expertise to understand the data can use the information to support decision-making. It's not necessarily going to include members of this House or people from a lay committee. There will be people who are experts in the field.

Mr. Deputy Speaker, the fourth area requiring clarification is the existing privacy legislation, as a

Le patient concerné est informé, et l'équipe responsable de la qualité des soins et de la sécurité des patients examine le rapport afin de déterminer si l'incident répond aux critères d'un examen officiel de la qualité. Tous les processus sont déjà bien établis et suivis dans nos hôpitaux. Le projet de loi 40 n'ajoute pas de nouvelles formalités administratives pour notre personnel et n'alourdit pas le fardeau administratif pour ce qui est de la consignation, de la communication ou de l'analyse des incidents. Monsieur le vice-président, le recours à la technologie et à des définitions uniformisées liées à la sécurité des patients permet une surveillance uniforme à l'échelle du système et une identification plus précise des tendances émergentes. Le projet de loi réduit le fardeau imposé aux ressources humaines et permet au personnel de se concentrer sur les incidents qui nécessitent une analyse plus approfondie par l'intermédiaire d'examen de la qualité. L'approche renforcera la sécurité des patients sans ajouter de travail administratif inutile, précisément parce que la technologie simplifie la communication d'incidents et favorise une surveillance plus efficace.

Le comité de surveillance dont nous parlons aujourd'hui ne prépare pas le terrain. Les RRS et EM/ANB se chargeront toujours du travail préparatoire et feront rapport à l'organisme de ce que nous proposons aujourd'hui. L'organisme sera chargé de communiquer le travail à d'autres.

Health care facilities undertake to collect information on patient safety incidents.

Toutefois, il existe des incohérences quant à la façon dont les incidents sont actuellement consignés et communiqués, et c'est pourquoi il sera difficile pour le comité consultatif de comparer les renseignements dans l'ensemble de la province. Le projet de loi et son règlement d'application permettront d'établir une approche uniforme à l'échelle de la province pour ce qui est des pratiques relatives aux données. Grâce à l'uniformité obtenue, les dirigeants du système de santé ayant l'expertise et les connaissances cliniques pour comprendre les données pourront utiliser les renseignements afin d'appuyer la prise de décisions. Cela ne comprendra pas nécessairement les parlementaires ni les gens siégeant à un comité de non-initiés. Il s'agira de gens qui sont experts dans le domaine.

Monsieur le vice-président, le quatrième aspect qui nécessite des éclaircissements porte sur les mesures

clearer understanding of these laws is essential to approaching how Bill 40 safeguards personal information and personal health information. The *Personal Health Information Privacy and Access Act*, or PHIPAA, applies to all personal health information collected, used, or disclosed under the *Health Quality and Patient Safety Act*.

Ensemble, de telles lois assureront la protection des données médicales personnelles contre toute divulgation inappropriée tout en préservant les droits des patients d'accéder à leurs propres données médicales.

This right is enforced in Bill 40 by clearly defining the specific information a patient can access under disclosure when they are affected by a patient safety incident. The *Right to Information and Protection of Privacy Act*, or RTIPPA, applies to all records held by a public body, including the government. Bill 40 makes clear that when RTIPPA and the *Health Quality and Patient Safety Act* conflict, the patient safety legislation takes precedence.

14:55

Une telle mesure est nécessaire pour protéger les renseignements découlant des processus et encourager une participation sans réserve.

Under Bill 40, quality assurance information, information gathered for quality reviews and quality information work, is confidential and cannot be released to the public. This protection is essential to ensure that staff can report, investigate, and discuss patient safety incidents openly and honestly without fear their identities and statements will be later disclosed.

La transparence demeure également un élément essentiel. Voilà la raison pour laquelle le projet de loi

législatives en vigueur relatives à la protection de la vie privée, étant donné qu'une meilleure compréhension des lois en question est essentielle pour examiner la façon dont le projet de loi 40 protège les renseignements personnels et les renseignements personnels sur la santé. La *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*, ou la LAPRPS, s'applique à tous les renseignements personnels sur la santé qui sont recueillis, utilisés ou communiqués en vertu de la *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*.

Together, these Acts will protect personal health information from inappropriate disclosure while preserving patients' right to access their own personal health information.

L'application du droit en question est prévue aux termes du projet de loi 40 au moyen de la définition claire des renseignements précis auxquels un patient peut avoir accès et qui peuvent lui être communiqués lorsqu'il est visé par un incident lié à la sécurité d'un patient. La *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, ou LDIPVP, s'applique à tous les documents détenus par un organisme public, y compris le gouvernement. Le projet de loi 40 établit clairement que, lorsque la LDIPVP et la *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* sont conflictuelles, la loi portant sur la sécurité des patients a préséance.

This measure is necessary to protect information generated through these processes and encourage full participation.

Conformément au projet de loi 40, les renseignements utilisés aux fins d'assurance de la qualité et les renseignements recueillis pour les examens de la qualité et le travail relatif aux données sur la qualité sont confidentiels et ne peuvent pas être rendus publics. Une telle protection est essentielle pour faire en sorte que les employés puissent ouvertement et en toute franchise déclarer les incidents, enquêter sur ceux-ci et en discuter sans craindre que leur identité et leurs déclarations ne soient divulguées ultérieurement.

Transparency also remains essential. That's why Bill 40 provides for the disclosure of certain documents when necessary.

40 prévoit la divulgation de certains documents lorsque cela s'avère nécessaire.

When there is no conflict with RTIPPA, the health care organization may disclose those records after carefully reviewing them through an RTIPPA lens to protect the personal information of everybody involved. Sometimes we learn something and can report on that without giving away the identity of a patient.

Monsieur le vice-président, le prochain sujet que je veux aborder concerne le comité consultatif provincial.

I've heard members opposite express concerns about centralization. The *Regional Health Authorities Act* sets out the governance structure for health care delivery in New Brunswick and provides the minister with clear authority to oversee this activity. The *Health Quality and Patient Safety Act* does not create a separate or competing structure. Rather, it builds upon the existing *Regional Health Authorities Act* by strengthening the processes that support learning accountability and continuous improvement across organizations. In this way, Bill 40 functions as an extension of the current legislative framework, meaning it does not depart from the current framework.

Under the existing *Health Quality and Patient Safety Act*, each health care organization has a quality of care and patient safety committee. These committees evaluate the information collected from quality reviews and approve recommendations for the board of directors to improve the quality and safety of our programs and services. I had the good fortune of chairing a committee and being on our board of directors to witness that actual distribution of information. However, it stopped there. The information was not shared with the other RHAs.

Le fait que la loi n'autorise pas l'échange de renseignements entre les comités à des fins d'amélioration de la qualité pose problème.

The higher-level structure of the advisory committee does not duplicate the organizational work of quality

Lorsqu'il n'y a pas de conflit avec la LDIPVP, l'organisme de soins de santé peut communiquer les documents en question après les avoir soigneusement examinés à la lumière de la LDIPVP pour protéger les renseignements personnels de toutes les personnes concernées. Il arrive que nous puissions tirer des leçons d'un incident et en rendre compte sans dévoiler l'identité d'un patient.

Mr. Deputy Speaker, the next topic I want to address is the provincial advisory committee.

J'ai entendu les parlementaires du côté de l'opposition exprimer des préoccupations au sujet de la centralisation. La *Loi sur les régies régionales de la santé* établit la structure de gouvernance de la prestation des soins de santé au Nouveau-Brunswick et confère clairement au ministre le pouvoir d'en assurer la supervision. La *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* ne crée pas une structure distincte ou parallèle. Elle s'appuie plutôt sur l'actuelle *Loi sur les régies régionales de la santé* en renforçant les processus qui favorisent l'apprentissage de la reddition de comptes et l'amélioration continue dans l'ensemble des organismes. Le projet de loi 40 est donc un prolongement du cadre législatif actuel, ce qui signifie qu'il n'en déroge pas.

Conformément à la *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*, chaque organisme de soins de santé est doté d'un comité de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Ces comités examinent les renseignements recueillis dans le cadre d'examen de la qualité et approuvent les recommandations qui sont soumises au conseil d'administration et qui visent l'amélioration de la qualité et de la sécurité de nos programmes et services. J'ai eu la chance d'exercer la présidence d'un comité et de faire partie de son conseil d'administration, ce qui m'a permis d'être témoin du processus de communication des renseignements. Or, le processus s'arrêtait là. Les renseignements n'étaient pas communiqués aux autres RRS.

The fact that the Act does not allow information to be exchanged between committees for quality improvement purposes is problematic.

La structure de haut niveau du comité consultatif ne donne pas lieu à un chevauchement des tâches des

of care and patient safety committees. Instead, the advisory committee's mandate is to ensure that quality improvement efforts across the province are aligned, consistent, and accountable so that improvements in quality and safety benefit all New Brunswickers, regardless of the organization in which they work or through which they receive care. When organizational quality improvement plans are shared with the advisory committee, alignments can be identified and coalitions can be formed to work on these improvements collectively, together.

Mr. Deputy Speaker, the provincial advisory committee is not a new body. It is a long-standing, 16-plus-year collaboration between the Department of Health, our health care organizations, and patient partners. The advisory committee's terms of reference date back to as early as 2010. A key problem is that the advisory committee was never formally recognized in legislation—until now. Our health care organizations have asked that legislation clearly define the advisory committee's membership, rules, and responsibilities in regulation so it can carry out its work effectively. Our RHAs have asked for this. They have also requested statutory protection to allow health care organizations to share sensitive quality-of-care information safely, giving the committee the insight it needs to make strong evidence-based recommendations that improve things for everybody, regardless of the health care organization with which you work.

Mr. Deputy Speaker, by advancing this legislation, we are reaffirming our commitment to quality, safety, and continuous improvement in health care.

15:00

Nous franchissons une étape importante dans la mise en oeuvre d'un système qui s'appuie sur les pratiques modernes pour apprendre, s'adapter et s'améliorer ensemble.

comités sur la qualité des soins et la sécurité des patients sur le plan organisationnel. Le mandat du comité consultatif consiste plutôt à veiller à ce que les efforts d'amélioration de la qualité dans l'ensemble de la province soient coordonnés, cohérents et menés de manière responsable pour que tous les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient des améliorations liées à la qualité et à la sécurité, peu importe l'organisme au sein duquel ils travaillent ou reçoivent des soins. Lorsque les plans organisationnels d'amélioration de la qualité sont communiqués au comité consultatif, des possibilités d'harmonisation peuvent être cernées et des partenariats peuvent être formés pour que l'on travaille collectivement aux améliorations.

Monsieur le vice-président, le comité consultatif provincial n'est pas un nouvel organisme. La collaboration dure depuis plus de 16 ans entre le ministère de la Santé, nos organismes de soins de santé et des patients partenaires. Les attributions du comité consultatif remontent à 2010. Un problème clé est que le comité consultatif n'a jamais été officiellement reconnu dans la loi — jusqu'à maintenant. Nos organismes de soins de santé ont demandé que, au titre de la loi, la composition, les règles et les responsabilités du comité consultatif soient clairement définies par voie de règlement pour que ce comité puisse exercer efficacement ses fonctions. Nos RRS l'ont demandé. Elles ont aussi demandé l'instauration de protections légales pour que les organismes de soins de santé puissent communiquer de manière sécuritaire des renseignements de nature délicate à l'égard de la qualité des soins, ce qui permet au comité d'obtenir les données nécessaires pour formuler des recommandations solides basées sur des données probantes qui apportent des améliorations pour tout un chacun, peu importe l'organisme de soins de santé au sein duquel il travaille.

Monsieur le vice-président, en faisant progresser la mesure législative, nous réaffirmons notre engagement à l'égard de la qualité, de la sécurité et de l'amélioration continue dans le secteur des soins de santé.

We are taking an important step toward implementing a system based on modern practices that allows us to learn, adapt, and improve together.

For this reason, I ask the House to move Bill 40 to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, minister.

Mr. Lee: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I hope the Government House Leader is happy with all the trees' worth of paper I have in my hands. This is just so he knows I'm not reading anything digitally.

I appreciate the Minister of Health's emphatically delivered speech and his information. He strikes me as the kind of person to whom this old saying applies: Still waters run deep. I consider my role in speaking on Bill 40 and the amendment to the motion for second reading of Bill 40 to be more of a quality control role, I guess you could call it. I'm giving an assessment. I'm sure the minister knows some of this information, but I'm just reading this at a very basic level and asking the questions that I have.

Mr. Deputy Speaker, I am rising today to talk about Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*, and the proposed amendment. Now, the existing Act lays out the framework for reviewing and learning from patient safety incidents in the health system. However, this bill adds to it. The proposed changes aim to improve how such incidents are reviewed, shared, and used to support system-wide learning, and they are also designed to strengthen collaboration among health care organizations, improve consistency in how incidents are assessed, and enhance transparency for patients and families.

Now, from the get-go, I will say that there are maybe a couple of items for consideration. This has been touched upon, but I'll just bring it up again. The Act's ability to supersede the *Right to Information and Protection of Privacy Act* merits, at the very least, questioning as to the rationale and the potential problems that could arise. One may question whether the creation of an advisory committee represents an overly bureaucratic solution that would be of somewhat practical value. Again, the government should be compelled to justify why the additional layers of bureaucracy are warranted. One could also

Voilà pourquoi je demande à la Chambre de renvoyer le projet de loi 40 au Comité permanent de la politique économique. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Monsieur le ministre.

M. Lee : Merci, Monsieur le vice-président. J'espère que le leader parlementaire du gouvernement est satisfait du nombre d'arbres qu'il a fallu pour produire tout le papier que j'ai entre les mains. Je le souligne simplement pour qu'il sache que je n'ai recours à aucun appareil électronique.

Je suis reconnaissant au ministre de la Santé des renseignements qu'il a donnés et du discours qu'il a prononcé avec enthousiasme. Il me semble être une personne dont l'apparence calme dissimule une grande profondeur. À mon avis, mon rôle dans le débat sur le projet de loi 40 et sur l'amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 40 en est un de contrôle de la qualité, disons. Je vais présenter une évaluation. Je suis convaincu que le ministre est au courant de certains des renseignements, mais je lis le tout à un niveau très de base et je pose mes questions.

Monsieur le vice-président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*, et de l'amendement proposé. Bon, la loi actuelle établit un cadre visant l'examen des incidents liés à la sécurité des patients au sein du système de santé et les leçons qui peuvent en être tirées. Toutefois, le projet de loi y ajoute des éléments. Les changements proposés visent à améliorer la façon dont les incidents sont examinés, communiqués et utilisés pour favoriser l'apprentissage dans l'ensemble du système, et ils sont également conçus pour renforcer la collaboration entre les organismes de soins de santé, améliorer la cohérence dans l'évaluation des incidents et accroître la transparence pour les patients et les familles.

Bon, dès le départ, je vais dire qu'il faut peut-être se pencher sur deux ou trois éléments. On a déjà parlé de la question, mais je vais revenir sur celle-ci. Le fait que la loi peut avoir préséance sur la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* doit, au moins, faire l'objet de questions quant à la justification et aux problèmes qui pourraient se poser. On pourrait se demander si la création d'un comité consultatif constitue une solution trop bureaucratique qui pourrait avoir une certaine valeur concrète. Encore une fois, le gouvernement devrait être obligé de justifier les paliers de bureaucratie additionnels. La question

ask this: What practical goals does this legislation actually mean to address? This isn't to say that the bill is inherently flawed or dubious. Rather, it's to ask why the existing Act needs to be changed.

I want to begin from a place that is slightly different from where many debates on health care legislation begin. For me, this bill is not just about governance structures or reporting systems. It's certainly not just about administration. This bill is about who ultimately answers to patients if things go wrong.

Mr. Deputy Speaker, again, speaking on Bill 40 and the proposed amendment to have it go to law amendments, health care legislation often arrives in language that is difficult to oppose. We often see terms such as "quality", "safety", "learning", "collaboration", and "transparency". By all accounts, those are admirable words. However, in this Legislature, we do not pass words. We pass laws. Laws change the relationships between citizens and government. Today, I want to examine Bill 40 from a perspective grounded not in bureaucracy but in accountability to patients, to families, to health care workers, and to taxpayers who all have a vested interest in who funds the system.

Yes, there are elements of this bill that are thoughtful, such as those that attempt to modernize a learning culture. However, there are also elements that should give every member of this House some slight pause not because we oppose patient safety but because poorly designed oversight can actually weaken trust rather than strengthen it.

15:05

Let's look at the context that we can't really ignore. Mr. Deputy Speaker, legislation does not exist in isolation. Bill 40 arrives at a moment when public confidence in our health care system is quite fragile. Across New Brunswick, patients tell us that... Okay, this is what we're hearing. They're waiting too long for health care. They struggle to access family physicians. Emergency departments periodically close. Health care workers are exhausted. Families

suivante pourrait se poser : Quels objectifs concrets le projet de loi vise-t-il à atteindre? Je ne dis pas que le projet de loi en soi est mal conçu ni qu'il laisse à désirer. Je me demande plutôt pourquoi la loi actuelle doit être modifiée.

Je veux commencer le débat d'une façon un peu différente de bon nombre des débats sur les mesures législatives visant les soins de santé. À mon avis, le projet de loi ne vise pas seulement les structures de gouvernance et les systèmes de déclaration. Il ne vise certainement pas seulement l'administration. Le projet de loi détermine qui, au bout du compte, rend des comptes aux patients si les choses tournent mal.

Monsieur le vice-président, encore une fois, au sujet du projet de loi 40 et de l'amendement proposé qui vise son renvoi au Comité de modification des lois, les mesures législatives visant les soins de santé sont souvent rédigées d'une façon à laquelle il est difficile de s'opposer. Nous voyons souvent des termes comme « qualité », « sécurité », « apprentissage », « collaboration » et « transparence ». De l'avis général, ce sont des mots louables. Toutefois, à l'Assemblée législative, nous n'adoptons pas des mots. Nous adoptons des lois. Les lois modifient les relations entre les gens et le gouvernement. Aujourd'hui, je tiens à examiner le projet de loi 40 d'un point de vue fondé non sur la bureaucratie, mais sur la reddition de comptes aux patients, aux familles, aux travailleurs des soins de santé et aux contribuables, que la provenance des fonds affectés au système intéresse tout particulièrement.

Oui, certains éléments du projet de loi sont réfléchis, comme ceux qui visent à moderniser une culture d'apprentissage. Toutefois, d'autres éléments devraient donner à tous les parlementaires à la Chambre un peu de matière à réflexion, pas parce que nous nous opposons à la sécurité des patients, mais parce qu'une surveillance mal conçue peut nuire à la confiance au lieu de la renforcer.

Parlons du contexte dont nous ne pouvons pas vraiment faire fi. Monsieur le vice-président, les mesures législatives n'existent pas en vase clos. Le projet de loi 40 arrive à un moment où la confiance du public dans notre système de soins de santé est assez fragile. Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, des patients nous disent... Bon, voici ce que nous entendons. Ils doivent attendre trop longtemps avant de recevoir des soins de santé. Ils ont de la difficulté à

often feel left in the dark when complications occur. Now, at a point when trust is already strained, transparency becomes more important, not less. That is why every clause in a patient safety bill must be examined through one simple question: Will this increase public trust, or will it reduce it?

The government members have stated that their objectives with Bill 40 are to improve how incidents are reviewed, to enhance collaboration, to standardize processes, and to improve transparency for patients and families. Those are absolutely worthy objectives, but good governance requires evidence. What systemic failures demand an overhaul of the current Act? We have not seen comprehensive public reporting demonstrating that the existing patient safety framework has failed, so we must ask questions. Were incidents ignored? Were recommendations not implemented? Were patients denied disclosure? If the answers are yes, then the government members must show us where and how. In health care policy, unnecessary restructuring can be as disruptive as inaction.

Let's look at the expansion of ministerial authority. One of the most consequential features of Bill 40 is, obviously, the increased authority granted to the minister. The minister will establish the advisory committee. The minister will determine regulatory powers. The minister may direct improvement activities. Ultimately, the minister sits at the centre of the system.

Mr. Deputy Speaker, by no means do I question the intentions of the current minister. Legislation must be written for the institution, not the individual. When patient safety oversight becomes concentrated within a political authority, we risk blurring an essential line. Patient safety reviews must be credible not only internally but also publicly. People must believe that investigations are independent of political considerations. When a serious incident occurs—sad to say, it is inevitable that one will—New Brunswickers must never wonder whether conclusions

avoir accès à un médecin de famille. Les urgences ferment périodiquement. Les travailleurs des soins de santé sont épuisés. Les familles ont souvent l'impression d'être laissées dans l'incertitude lorsque des complications surviennent. Or, à une époque où la confiance est déjà ébranlée, la transparence devient plus importante, et non moins importante. Voilà pourquoi chaque disposition d'un projet de loi visant la sécurité des patients doit être examinée au moyen d'une simple question : Renforcera-t-elle la confiance du public ou la diminuera-t-elle?

Les parlementaires du côté du gouvernement ont affirmé que leur objectif, en ce qui a trait au projet de loi 40, était d'améliorer la façon dont sont examinés les incidents, de renforcer la collaboration, d'uniformiser les processus et d'améliorer la transparence pour les patients et les familles. Ce sont absolument des objectifs louables, mais une bonne gouvernance exige des preuves. Quelles défaillances du système rendent nécessaire une réforme de la loi actuelle? Nous n'avons pas vu de rapports publics exhaustifs selon lesquels la structure actuelle visant la sécurité des patients avait échoué ; nous devons donc poser des questions. A-t-on fait fi d'incidents? Des recommandations n'ont-elles pas été mises en oeuvre? A-t-on refusé de divulguer des renseignements à des patients? Si la réponse à ces questions est oui, les parlementaires du côté du gouvernement doivent nous montrer où et comment les situations se sont produites. Pour ce qui est de politiques en matière de soins de santé, les restructurations inutiles peuvent être aussi perturbantes que l'inaction.

Parlons de l'extension du pouvoir ministériel. L'un des éléments les plus importants du projet de loi 40 est, évidemment, le pouvoir accru conféré au ministre. Le ministre créera le comité consultatif. Le ministre déterminera les pouvoirs réglementaires. Le ministre peut exiger la tenue d'activités d'amélioration de la qualité. Au bout du compte, le ministre est au coeur du système.

Monsieur le vice-président, je ne remets aucunement en question les intentions du ministre actuel. Les mesures législatives doivent être rédigées de façon à avoir une portée organisationnelle et non personnelle. Lorsque la surveillance de la sécurité des patients relève entièrement de l'autorité politique, nous risquons de brouiller une limite essentielle. Les examens visant la sécurité des patients doivent être crédibles non seulement à l'interne, mais aussi aux yeux de la population. Les gens doivent croire que les enquêtes sont indépendantes des considérations

were influenced by government optics. Independence is not a criticism of government. It is protection for the government as well.

Let's look at the advisory committee. Can we say that it is a solution, or is it a symbol? Let us turn to, for example, the proposed Quality of Care and Patient Safety Advisory Committee. Let's look at the committee. We must ask a difficult but necessary question. The question is this: Are we creating expertise, or are we creating appearances? In New Brunswick, there are already multiple advisory and review bodies for health care oversight. Adding another committee might cause fragmentation rather than coordination. Committees can sometimes produce an illusion of action while actually diffusing responsibility. If everyone advises, who decides? If everyone reviews, who implements? If outcomes do not improve, who is accountable?

In terms of Bill 40 and this amendment, the government must explain what authority this committee will truly hold. How does it differ from existing bodies? Will its recommendations be binding? How will duplication be avoided? Otherwise, we risk adding another layer to a system already struggling under administrative weight.

15:10

The next thing I have is sort of a bureaucratic question. Mr. Deputy Speaker, I want to speak directly. Our health care workers are drowning in paperwork. Nurses routinely describe spending hours documenting incidents and fulfilling compliance requirements and reporting obligations. Physicians increasingly face administrative burdens that pull them away from patients. Every new reporting requirement must be justified against one benchmark: Does it improve patient outcomes more than it consumes front-line time?

politiques. Lorsqu'un grave incident se produit — il est triste de le dire, mais c'est inévitable —, les gens du Nouveau-Brunswick ne doivent jamais avoir à se demander si les conclusions tirées par la suite ont fait l'objet d'une influence gouvernementale. L'indépendance ne constitue pas une critique à l'égard du gouvernement. Elle sert aussi à protéger le gouvernement.

Parlons du comité consultatif. Pouvons-nous dire qu'il s'agit d'une solution, ou est-ce un symbole? Portons notre attention, par exemple, sur la proposition de comité consultatif sur la qualité des soins et la sécurité des patients. Parlons du comité. Nous devons poser une question difficile, mais nécessaire. La question est la suivante : Créons-nous un savoir-faire ou créons-nous des apparences? Le Nouveau-Brunswick compte déjà de multiples groupes consultatifs et groupes d'examen chargés de la surveillance en matière de soins de santé. L'ajout d'un autre comité pourrait causer une fragmentation au lieu d'une coordination. Les comités peuvent parfois créer une illusion d'action, alors que, en fait, les responsabilités sont diluées. Si tout le monde donne des conseils, qui prend les décisions? Si tout le monde mène les examens, qui assure la mise en oeuvre? Si les résultats ne s'améliorent pas, qui en est responsable?

Pour ce qui est du projet de loi 40 et de l'amendement, le gouvernement doit expliquer le pouvoir que détiendra véritablement le comité. En quoi est-il différent des organismes actuels? Ses recommandations seront-elles exécutoires? Comment évitera-t-on les chevauchements? Autrement, nous risquons d'ajouter un autre palier à un système qui a déjà de la difficulté à composer avec son fardeau administratif.

Le prochain sujet dont je veux parler porte sur une question de nature quelque peu bureaucratique. Monsieur le vice-président, je veux parler directement. Nos travailleurs des soins de santé sont submergés par la paperasse. Des membres du personnel infirmier disent régulièrement qu'ils consacrent des heures à l'établissement de rapports d'incidents et au respect des exigences et des obligations en matière d'établissement de rapports. Les médecins doivent supporter un fardeau administratif de plus en plus lourd qui détourne leur attention des patients. Chaque nouvelle exigence en matière d'établissement de rapports doit être évaluée en fonction d'un seul critère : Améliore-t-elle suffisamment les résultats

Now, Bill 40 and the proposed amendment to Bill 40 would expand reporting processes, documentation expectations, and procedural oversight. That may very well be justified, but we have to look at staff reporting and the workplace reality. The bill places greater emphasis on staff reporting of incidents. Now, conceptually, that aligns with modern patient safety theory. Front-line workers see risks first. However, theory must meet reality. Health care workers already fear a blame culture. They worry that reporting mistakes may affect evaluations, professional standing, or workplace relationships. If reporting systems lack strong protections, participation can decline. The legislation must clearly answer this: Are reports protected from disciplinary misuse? Are there safeguards? Is reporting nonpunitive? Without psychological safety, reporting systems fail. We cannot legislate honesty without protecting those who speak honestly.

Bill 40 strengthens the expectations for informing patients about risks and harms. Now, this is one of the most promising aspects of the bill. Patients deserve transparency and families deserve answers, but disclosure is not merely a legal requirement. It should be a cultural practice. True transparency requires timely communication, compassionate dialogue, and accountability when harm occurs. If disclosure becomes a scripted legal exercise designed to limit liability rather than acknowledge harm, patients will sense it immediately. The government must invest in training, mediation supports, and patient advocacy resources, not merely statutory wording.

Let's look at the privacy clause. Is that a turning point? Mr. Deputy Speaker, I now turn to what I believe is

pour les patients pour justifier le temps qu'il faut au personnel de première ligne pour y satisfaire?

Bon, le projet de loi 40 et l'amendement qui se rapporte au projet de loi 40 élargiraient les processus de reddition de comptes, les attentes en matière de documentation et la surveillance des procédures. Le tout est peut-être bien justifié, mais nous devons examiner les rapports du personnel et la réalité du milieu de travail. Le projet de loi met davantage l'accent sur le rapport d'incident par le personnel. Bon, en principe, cela cadre avec la théorie moderne de la sécurité des patients. Les travailleurs de première ligne constatent les risques en premier. Toutefois, la théorie doit s'harmoniser avec la réalité. Les travailleurs des soins de santé craignent déjà une culture de reproche. Ils craignent que faire rapport d'erreurs puisse avoir une incidence sur les évaluations, le statut professionnel ou les relations de travail. Si les systèmes de production de rapports ne sont pas assortis de mesures de protection robustes, le taux de participation risque de diminuer. La mesure législative doit clairement répondre aux questions suivantes : Les rapports sont-ils protégés contre un usage abusif visant à justifier des mesures disciplinaires? Des mesures de protection sont-elles en place? Le rapport d'incidents donne-t-il lieu à des sanctions? S'ils ne fournissent pas de sécurité psychologique, les systèmes de reddition de comptes sont voués à l'échec. Nous ne pouvons pas légiférer l'honnêteté sans protéger les personnes qui s'expriment honnêtement.

Le projet de loi 40 renforce les attentes pour ce qui est d'informer les patients au sujet des risques et des préjudices. Bon, il s'agit d'un des éléments les plus prometteurs du projet de loi. Les patients méritent de la transparence et les familles méritent des réponses, mais la communication des renseignements n'est pas qu'une exigence légale. Elle devrait s'inscrire dans la culture. Une véritable transparence nécessite une communication en temps opportun, un dialogue compatissant et une reddition de comptes en cas de préjudice. Si la communication des renseignements devient un exercice légal formaté et visant la limitation de la responsabilité plutôt que la reconnaissance des préjudices, les patients le sauront immédiatement. Le gouvernement doit investir dans la formation, les services de médiation et les ressources de défense des intérêts des patients, pas seulement dans les libellés législatifs.

Examinons la disposition visant la vie privée. Est-ce un tournant? Monsieur le vice-président, j'aborde

the most serious provision in Bill 40: section 6.2. I know this has been mentioned before by my colleagues. Section 6.2 establishes that where this Act conflicts with the *Right to Information and Protection of Privacy Act*, this Act will prevail. Let us be clear about what that actually means. Bill 40, as presented, would grant oversight structures authority that may override existing access to information protections. This is not a minor administrative change. It represents a shift in the balance between confidentiality and public accountability.

The government argues that confidentiality encourages candid review discussions. However, overriding privacy legislation must be approached with extreme caution. There are some questions that immediately arise. Could families be denied access to information about incidents affecting loved ones? Could systemic failures remain shielded from public scrutiny? Could journalists or even watchdogs face new barriers to uncovering patterns of harm, should they exist?

Public trust depends on transparency. If citizens believe information is being withheld under the banner of safety or review, confidence can erode very rapidly. Confidentiality must protect learning, not conceal accountability.

15:15

Now, if we look at this, we see two things happening. We have learning versus liability. In health care, there's a long-standing tension between learning systems and liability systems. Learning systems encourage open discussion. Liability systems assign responsibility. Bill 40 attempts to prioritize learning, which is understandable. However, learning cannot replace accountability. When serious harm occurs, families want more than an internal learning process. They want answers, they want acknowledgement, and they want assurance that change will happen. If confidentiality provisions appear to prioritize institutional protection over patient rights, the legislation risks undermining its own purpose.

maintenant la disposition la plus importante, à mon avis, du projet de loi 40 : l'article 6.2. Je sais que mes collègues l'ont déjà mentionné. L'article 6.2 prévoit que la loi l'emporte sur toute disposition incompatible de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. Soyons clairs sur ce que cela signifie véritablement. Le projet de loi 40, tel que présenté, accorderait aux structures de surveillance des pouvoirs qui pourraient passer outre aux mesures de protection en vigueur concernant l'accès aux renseignements. Il ne s'agit pas d'un changement administratif mineur. Cela représente un changement de l'équilibre entre la confidentialité et la reddition publique de comptes.

Le gouvernement soutient que la confidentialité favorise les discussions d'examen franches. Toutefois, l'établissement d'une mesure législative qui l'emporte sur une loi concernant la protection de la vie privée doit faire l'objet d'une extrême prudence. Certaines questions se posent immédiatement. Des familles pourraient-elles se voir refuser l'accès aux renseignements sur des incidents qui touchent leurs proches? Des défaillances systémiques pourraient-elles rester à l'abri d'un examen public? Des obstacles pourraient-ils se poser aux journalistes ou même aux organismes de surveillance lorsque ceux-ci essaient de cerner des tendances de préjudices, le cas échéant?

La confiance du public dépend de la transparence. Si les gens croient qu'on refuse de communiquer des renseignements sous prétexte de sécurité ou d'examen, cela peut très rapidement miner la confiance. La confidentialité doit protéger l'apprentissage et non dissimuler la reddition de comptes.

Bon, un examen de la situation nous permet de constater deux choses. Il s'agit d'une opposition entre l'apprentissage et la responsabilité. Dans le domaine des soins de santé, il y a depuis longtemps des tensions entre les systèmes d'apprentissage et les systèmes liés aux responsabilités. Les systèmes d'apprentissage favorisent les discussions ouvertes. Les systèmes de responsabilité imputent la responsabilité. Le projet de loi 40 tente de favoriser l'apprentissage, et c'est compréhensible. Toutefois, l'apprentissage ne peut pas remplacer la reddition de comptes. Lorsqu'une personne subit un préjudice grave, la famille veut que l'on aille au-delà d'un processus d'apprentissage interne. Elle veut des réponses, elle veut que l'on reconnaisse la situation et elle veut être assurée que les choses changeront. Si les dispositions relatives à la confidentialité semblent accorder la priorité à la

I know the minister has referred to this. We've heard him talk about centralization. Again, the centralization of improvement plans has come up. Another provision of Bill 40 allows the minister to require health care organizations to implement improvement plans. Of course, accountability matters. However, the concern is that centralized directives must respect clinical autonomy. Health care delivery varies wildly across regions. We know that. What works in a tertiary hospital may not suit a rural facility. Improvement efforts succeed when local expertise shapes implementation. If improvement plans become top-down mandates detached from front-line realities, compliance may increase while effectiveness declines.

We've talked about this, but another issue that has come up is the missing workforce dimension. Mr. Deputy Speaker, one striking absence in Bill 40 is the explicit recognition of workforce conditions as a driver of patient safety. Every major international study confirms that staffing levels directly affect safety outcomes. Fatigue increases error risk, burnout reduces reporting, and shortages undermine continuity of care, yet this bill primarily focuses on review structures rather than prevention through workforce stability. We cannot review our way out of systemic staffing challenges. Patient safety begins long before incident reporting. It begins with adequate staffing, manageable workloads, and stable teams. Legislation that ignores this reality addresses symptoms rather than causes.

Let's look at what I would call measurements and transparency. If the government members believe that Bill 40 will improve patient safety, then measurable outcomes must follow. Will annual patient safety reports be publicly tabled? Here's another question. Will incident trends be published? Here's another question. Will improvement outcomes be tracked transparently? Without measurable benchmarks,

protection organisationnelle plutôt qu'aux droits des patients, la mesure législative risque de miner son propre objectif.

Je sais que le ministre a parlé du sujet. Nous l'avons entendu parler de centralisation. Encore une fois, la centralisation des plans d'amélioration a été soulevée. Une autre disposition du projet de loi 40 permet au ministre d'exiger que des organismes de soins de santé mettent en oeuvre des plans d'amélioration. Bien sûr, la reddition de comptes importe. Toutefois, la préoccupation, c'est que des directives centralisées doivent respecter l'autonomie clinique. La prestation de soins de santé varie énormément d'une région à l'autre. Nous le savons. Ce qui fonctionne dans un hôpital tertiaire ne convient peut-être pas à un établissement rural. Les efforts d'amélioration portent leurs fruits lorsque l'expertise locale guide la mise en oeuvre. Si les plans d'amélioration deviennent des mandats descendants et déconnectés des réalités de première ligne, il est possible que la conformité augmente alors que l'efficacité diminue.

Nous en avons déjà parlé, mais une autre question soulevée est celle de la pénurie de main-d'oeuvre. Monsieur le vice-président, une lacune percutante du projet de loi 40 est l'absence de reconnaissance explicite des conditions liées à la main-d'oeuvre en tant que moteur de la sécurité des patients. Toutes les études internationales majeures confirment que les niveaux de dotation en personnel ont une incidence directe sur les résultats en matière de sécurité. La fatigue augmente le risque d'erreur, l'épuisement réduit le rapport d'incidents et les pénuries minent la continuité des soins ; pourtant, le projet de loi vise principalement les structures d'examen au lieu de la prévention par la stabilité de la main-d'oeuvre. Nous ne pouvons pas mener des examens pour résoudre les défis systémiques liés à la dotation en personnel. La sécurité des patients commence bien avant la déclaration des incidents. Elle commence par une dotation en personnel adéquate, des charges de travail gérables et des équipes stables. Les mesures législatives qui ne tiennent pas compte de cette réalité soulagent les symptômes au lieu de traiter les causes.

Parlons de ce que j'appellerais les résultats mesurables et la transparence. Si les parlementaires du côté du gouvernement croient que le projet de loi 40 améliorera la sécurité des patients, des résultats mesurables doivent s'ensuivre. Des rapports annuels sur la sécurité des patients seront-ils déposés publiquement? Voici une autre question. Les tendances en matière d'incidents seront-elles

success becomes subjective. The concern is that any subjective success is indistinguishable from political messaging.

Let's look at the financial implications. Mr. Deputy Speaker, every structural reform carries a cost. Committees require staffing. Reporting systems require administration. Compliance requires training. Now, we must ensure that resources directed toward administration do not come at the expense, of course, of direct care. Patients do not experience safety through organizational charts. They experience safety through timely care, attentive staff, and effective communication.

We have one issue, though. We're looking at a cultural shift. This is a paradigm shift and a cultural change. That cannot be achieved through legislation alone. Perhaps the greatest lesson to learn from health care reform worldwide is that cultural change cannot be legislated into existence. Laws can create frameworks, but trust, openness, and learning emerge from leadership behaviour, workplace culture, and professional respect. If health care workers perceive Bill 40 as surveillance rather than as support, the legislation will fail regardless of its wording. The government must meaningfully engage front-line workers in the implementation.

15:20

Mr. Deputy Speaker, the official opposition approaches this bill with neither blind opposition nor blind acceptance. We acknowledge the intention to strengthen patient safety. We recognize legitimate goals within the legislation. However, responsible Legislatures must scrutinize power, privacy, bureaucracy, and the practical impacts. Opposition is not obstruction. Opposition is quality control for democracy.

I've reviewed the bill, and there are some key concerns moving forward. As this bill is presented and

publiées? Voici une autre question. Les résultats des améliorations feront-ils l'objet d'un suivi transparent? Sans jalons mesurables, le succès devient subjectif. La préoccupation, c'est que le succès subjectif est indiscernable des messages politiques.

Parlons des conséquences financières. Monsieur le vice-président, chaque réforme structurelle a un coût. Les comités ont besoin de personnel. Les systèmes d'établissement de rapports doivent être administrés. Le respect des exigences nécessite une formation. Bon, nous devons veiller à ce que les ressources consacrées à l'administration ne le soient pas aux dépens, bien sûr, de la prestation directe de soins. La sécurité des patients ne découle pas des organigrammes. Elle découle d'une prestation de soins en temps opportun, de la prise en charge par un personnel attentif et d'une communication efficace.

Toutefois, une question se pose à nous. Nous constatons un changement de culture. Il s'agit d'un changement de paradigme et d'un changement de culture. Les mesures législatives à elles seules ne peuvent provoquer de tels changements. La plus grande leçon à tirer des réformes en matière de soins de santé à l'échelle mondiale est peut-être que les changements de culture ne découlent pas de mesures législatives. Les lois peuvent établir des cadres, mais la confiance, l'ouverture et l'apprentissage découlent du comportement des dirigeants, de la culture des milieux de travail et du respect professionnel. Si les travailleurs de la santé perçoivent le projet de loi 40 comme une mesure de surveillance plutôt qu'une mesure de soutien, il échouera, peu importe son libellé. Le gouvernement doit véritablement inciter les travailleurs de première ligne à participer à la mise en oeuvre.

Monsieur le vice-président, l'opposition officielle ne s'oppose pas aveuglément au projet de loi et ne l'accepte pas aveuglément non plus. Nous sommes conscients de l'intention de renforcer la sécurité des patients. Nous voyons dans la mesure des objectifs légitimes. Toutefois, les Assemblées législatives responsables doivent examiner soigneusement le pouvoir, la protection de la vie privée, la bureaucratie et l'incidence pratique. Opposition n'est pas synonyme d'obstruction. L'opposition constitue un contrôle de la qualité au sein d'une démocratie.

J'ai examiné le projet de loi, et il y aura tout au long du processus certaines préoccupations clés. Plusieurs

proceeds, several issues require careful amendment and clarification. Let's look at these. The first issue is independence and oversight structures. The second is clear limits on ministerial discretion. The third is strong protections for staff members reporting incidents. The fourth is balanced confidentiality safeguards. The fifth is the preservation of access-to-information rights. The sixth is the avoidance of administrative burden. Finally, the seventh is the transparent public reporting of outcomes. Addressing these concerns would strengthen the bill considerably. This is why we are speaking about them and asking for the bill to go to the law amendments committee.

Let's talk about the stakes. Mr. Deputy Speaker, patient safety legislation carries moral weight. Behind every clause lies the possibility of preventing harm or failing to do so. We must get this right. We shouldn't act quickly or politically. The emphasis should be on acting carefully. Once public trust is lost, rebuilding it, quite honestly, takes years.

Mr. Deputy Speaker, the more one studies this legislation, the clearer it becomes that what is presented as technical modernization may, in practice, represent a significant shift in how accountability functions within New Brunswick's health care system. Of course, that matters. Health legislation is never neutral. It determines who has power, who holds power, who has access to information, who is protected, and ultimately, who is heard when something goes wrong. We all agree on the objectives of safer care, better learning, and fewer harms. There is no disagreement in this House on those points. The disagreement, really, lies in how we achieve them.

Let's look at the difference between learning systems and control systems. Again, Mr. Deputy Speaker, modern patient safety science teaches us something fundamental. Health systems improve when they become learning organizations, not command organizations. A learning system encourages openness. A control system encourages compliance.

questions liées au dépôt du projet de loi et à son cheminement exigent des amendements et des précisions réfléchies. Parlons-en. La première question a trait à l'indépendance et aux structures de surveillance. La deuxième a trait à des limites claires à l'égard des pouvoirs discrétionnaires ministériels. La troisième a trait à de fortes mesures de protection pour les membres du personnel qui déclarent des incidents. La quatrième a trait à des mesures de protection équilibrées concernant la confidentialité. La cinquième a trait à la préservation des droits d'accès aux renseignements. La sixième a trait à la prévention d'un fardeau administratif. Finalement, la septième a trait à la publication transparente des résultats. Régler ces préoccupations renforcerait considérablement le projet de loi. Voilà pourquoi nous en parlons et nous demandons que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois.

Parlons des enjeux. Monsieur le vice-président, les mesures législatives visant la sécurité des patients ont un poids moral. Chaque disposition présente une possibilité de prévenir ou non les préjudices. Nous devons bien faire les choses. Nous ne devrions pas agir de façon rapide ni politique. L'accent devrait être mis sur la prise de mesures prudentes. Une fois la confiance du public perdue, il faut, bien franchement, des années pour la rétablir.

Monsieur le vice-président, plus une personne examine le projet de loi, plus il devient clair que ce qui est présenté comme une modernisation technique pourrait, concrètement, constituer un changement considérable dans le fonctionnement de la reddition de comptes au sein du système de santé du Nouveau-Brunswick. C'est bien sûr important. Les mesures législatives sur la santé ne sont jamais neutres. Elles déterminent à qui est conféré le pouvoir, qui détient le pouvoir, qui a accès aux renseignements, qui est protégé et, au bout du compte, qui l'on entend lorsque les choses tournent mal. Nous nous entendons tous sur les objectifs de l'accroissement de la sécurité des soins, de l'amélioration de l'apprentissage et de la réduction des préjudices. Il n'y a aucun désaccord à la Chambre à ces égards. À vrai dire, le désaccord porte sur la façon dont nous atteignons les objectifs.

Examinons la différence entre les systèmes axés sur l'apprentissage et les systèmes axés sur le contrôle. Encore une fois, Monsieur le vice-président, les données scientifiques modernes en matière de sécurité des patients nous apprennent une leçon fondamentale. Les systèmes de santé s'améliorent lorsqu'ils deviennent des organismes axés sur l'apprentissage et

Bill 40, which we are speaking on today, risks moving us from one toward the other. The bill repeatedly centralizes authority over advisory structures, reporting expectations, improvement plans, and disclosure pathways in the office of the Health Department. I'd like to elaborate on this.

Central coordination is sometimes necessary. However, centralized authority without corresponding independent oversight creates a vulnerability. The issue is that when the government controls both the information and the interpretation of that information, public confidence begins to erode even if everyone involved is acting in good faith. Patients don't judge transparency by intention. They judge it by independence.

15:25

Let's look at quality improvement becoming a shield. Mr. Deputy Speaker, across Canada and internationally, there has long been tension between two legitimate goals. The tension is between protecting candid internal quality improvement discussions and ensuring accountability and transparency for patients. Quality improvement requires a safe space for health care professionals to speak openly about errors. However, history has shown us that governments and institutions sometimes use quality review privileges not to promote learning but to limit scrutiny. That is why courts, regulators, and legislators across jurisdictions have struggled to carefully balance these two competing principles.

Bill 40, which we are talking about today, alters that balance. By allowing provisions of this Act to prevail over privacy and access legislation, this risks the creation of a category of information that becomes effectively insulated from independent examination. I will ask the members opposite this: If a family cannot access information about a serious incident affecting their loved one, how does that improve trust? If a journalist cannot verify systemic issues, how will the public know whether improvement plans are actually working? If MLAs cannot obtain necessary

non des organismes axés sur le commandement. Un système axé sur l'apprentissage favorise l'ouverture. Un système axé sur le contrôle favorise la conformité. Le projet de loi 40, dont nous parlons aujourd'hui, risque de nous faire passer d'un système à un autre. Le projet de loi centralise à maintes reprises le pouvoir régissant les structures consultatives, les attentes en matière de déclaration, les plans d'amélioration et les voies de déclaration au sein du ministère de la Santé. J'aimerais en dire davantage à cet égard.

La coordination centrale est parfois nécessaire. Toutefois, centraliser le pouvoir sans surveillance indépendante correspondante crée une vulnérabilité. Le problème est que, lorsque le gouvernement gère les renseignements et l'interprétation de ceux-ci, la confiance du public commence à s'éroder même si tout le monde agit de bonne foi. Les patients ne jugent pas la transparence par l'intention. Ils la jugent par l'indépendance.

Parlons de la possibilité que l'amélioration de la qualité devienne un bouclier. Monsieur le vice-président, il y a depuis longtemps à l'échelle canadienne et internationale des tensions entre deux objectifs légitimes. Les tensions se font sentir entre la protection des discussions internes sincères sur l'amélioration de la qualité et l'assurance de la reddition de comptes et de la transparence pour les patients. L'amélioration de la qualité nécessite un espace sûr pour que les professionnels de la santé parlent ouvertement des erreurs. Toutefois, l'histoire nous a montré que les gouvernements et les organismes utilisent parfois le pouvoir lié à l'évaluation de la qualité pour limiter la surveillance au lieu de favoriser l'apprentissage. Voilà pourquoi, un peu partout, les tribunaux, les organismes de réglementation et les législateurs ont de la difficulté à maintenir un juste équilibre entre ces deux principes en opposition.

Le projet de loi 40, dont nous parlons aujourd'hui, modifie l'équilibre. La prépondérance de la loi sur des dispositions législatives visant l'accès à l'information et la protection de la vie privée risque de créer une catégorie de renseignements qui seront pratiquement à l'abri des examens indépendants. Voici ce que je demande aux gens d'en face : Si une famille ne peut pas accéder aux renseignements sur un incident grave qui touche leur proche, comment cela améliore-t-il la confiance? Si un journaliste ne peut pas se renseigner sur des questions systémiques, comment le public

information about oversight, how will we fulfill our constitutional role? Delayed transparency becomes denied transparency.

Now, I've mentioned this before, but let's look at the proposed advisory committee and the difference between independence and the appearance of independence. On paper, advisory committees sound very reassuring. However, structure matters more than a title. Things that need to be addressed include who will appoint members, who will set priorities, who will control the publication of findings, and who will decide what recommendations become public. Under Bill 40, these powers ultimately remain anchored to ministerial authority. That raises an important governance question: Will this committee be an independent watchdog, or, honestly, will it be an internal advisory body, which could be the case? Those really are not the same thing.

New Brunswickers may reasonably assume that the creation of a provincial advisory committee means independent oversight, similar to an auditor, an ombud, or a commissioner. However, nothing in this bill guarantees operational independence. Mr. Deputy Speaker, perception matters just as much as reality. If citizens believe safety reviews are government-controlled, then confidence will diminish, even if excellent work is done behind closed doors. Good governance does not merely avoid conflicts of interest. It avoids the appearance of conflict.

Mr. Deputy Speaker, another concern with Bill 40 is administrative growth or administrative expansion without capacity for the expansion. Every new reporting mechanism requires staff, documentation, meetings, analyses, compliance, and monitoring. These activities are not inherently bad. Many are necessary. However, we must ask an uncomfortable question: Where will this capacity come from? New Brunswick's health care system already operates under extraordinary workforce strain. Nurses are working overtime, physicians are managing overwhelming caseloads, and allied health professionals are stretched thin. When legislation increases reporting expectations without increasing staffing resources, what happens? Front-line professionals spend more time documenting incidents

saura-t-il si les plans d'amélioration fonctionnent véritablement? Si les parlementaires ne peuvent pas obtenir les renseignements nécessaires sur la surveillance, comment remplissons-nous notre rôle constitutionnel? La transparence différée devient une transparence refusée.

Bon, j'ai déjà mentionné le sujet, mais examinons la question du comité consultatif proposé et la différence entre l'indépendance et l'apparence d'indépendance. Sur papier, les comités consultatifs semblent très rassurants. Toutefois, la structure importe plus que le titre. Il faut notamment déterminer qui nommera les membres du comité, qui établira les priorités, qui gèrera la publication des résultats et qui déterminera quelles recommandations seront rendues publiques. Selon le projet de loi 40, ces pouvoirs continueront au bout du compte de relever du ministre. Cela soulève une question importante sur la gouvernance : Le comité sera-t-il un organisme de surveillance indépendant ou, franchement, s'agira-t-il d'un organisme consultatif interne, ce qui pourrait s'avérer être le cas? Voilà deux choses bien différentes.

Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent raisonnablement supposer que la création d'un comité consultatif provincial sous-entend une surveillance indépendante, semblablement à celle qu'exerce un vérificateur, un ombud ou un commissaire. Toutefois, aucune disposition du projet de loi n'assure un fonctionnement indépendant. Monsieur le vice-président, la perception importe autant que la réalité. Si les gens croient que les examens de la sécurité sont gérés par le gouvernement, la confiance s'érodera, même si un excellent travail est réalisé à huis clos. Une bonne gouvernance ne fait pas qu'éviter les conflits d'intérêts. Elle évite l'apparence de conflits.

Monsieur le vice-président, une autre préoccupation à l'égard du projet de loi 40 concerne la croissance ou l'expansion administrative sans que soient prévues les ressources nécessaires. Chaque nouveau mécanisme de déclaration nécessite du personnel, de la documentation, des réunions, des analyses, un respect des exigences et de la surveillance. Ces activités ne sont pas fondamentalement mauvaises. Bon nombre d'entre elles sont nécessaires. Toutefois, nous devons poser une question gênante. D'où viendront les ressources? Des pressions extraordinaires s'exercent déjà sur les effectifs du système de santé du Nouveau-Brunswick. Le personnel infirmier fait des heures supplémentaires, les médecins gèrent des charges de travail écrasantes et les divers autres professionnels de la santé sont surchargés. Que se passe-t-il lorsqu'une

than actually preventing them. We unintentionally create paperwork safety rather than patient safety.

15:30

The danger is not theoretical. Around the world, jurisdictions have discovered that excessive administrative requirements can actually reduce safety by diverting attention away from clinical care. If Bill 40 imposes these new duties, the government must be transparent about the operational funding required to support them. Otherwise, we risk burdening the very workers we rely on to improve safety.

When we look at staff reporting, opportunities, and risks, we see that the bill places an increased emphasis on staff reporting of incidents. That principle is sound. Modern safety systems depend on voluntary reporting cultures. However, what guarantees exist that incident reports will never be used in performance management or labour disputes? Without those assurances, we risk creating compliance reporting rather than honest reporting.

We should look at this from the patient's perspective and consider the information provided and—let's use another word—their dignity. One of the most significant moral tests of any patient safety law is how it treats families after harm occurs. Families do not first ask about regulatory frameworks. They ask simple, honest-to-goodness, human questions: What happened? Why did it happen? Will it happen again?

Bill 40 strengthens requirements to inform patients of risks and harms, and that is positive. However, information must be meaningful. Notification without access to underlying facts is not transparency. A letter explaining that an incident occurred without full disclosure can feel procedural rather than compassionate. True patient-centred care means patients are partners in safety learning, not passive recipients of curated information. We must ensure that

mesure législative augmente les attentes en matière de déclaration sans accroître les ressources? Les professionnels de première ligne passent plus de temps à consigner des incidents qu'à les prévenir. Nous favorisons involontairement la sécurité administrative au lieu de la sécurité des patients.

Le danger n'est pas théorique. Un peu partout dans le monde, des administrations ont découvert que des exigences administratives excessives peuvent en fait nuire à la sécurité, puisqu'elles détournent l'attention des soins cliniques. Si le projet de loi 40 impose les nouvelles fonctions, le gouvernement doit faire preuve de transparence à l'égard du financement opérationnel nécessaire. Autrement, nous risquons d'imposer un fardeau aux travailleurs dont nous dépendons pour améliorer la sécurité.

Un examen visant la déclaration d'incidents par le personnel, les possibilités et les risques nous permet de constater que le projet de loi met davantage l'accent sur le rapport d'incidents par le personnel. Le principe est bon. Les systèmes de sécurité modernes dépendent d'une culture de déclaration volontaire. Toutefois, que garantit que les rapports d'incident ne serviront jamais à la gestion du rendement ni à la résolution de conflits de travail? Sans cette garantie, nous risquons de créer une reddition de comptes visant le respect d'exigences au lieu d'une reddition honnête de comptes.

Nous devrions examiner la situation du point de vue des patients et tenir compte des renseignements fournis — utilisons un autre terme — et de leur dignité. L'une des plus importantes façons de mettre à l'épreuve du point de vue moral une mesure législative visant la sécurité des patients est d'examiner la façon dont seraient traitées les familles à la suite d'un préjudice. Les familles ne posent pas d'abord des questions au sujet des cadres réglementaires. Elles posent bien franchement des questions simples et humaines : Que s'est-il passé? Pourquoi la situation s'est-elle produite? La situation se reproduira-t-elle?

Le projet de loi 40 renforce les exigences relatives aux renseignements devant être fournis aux patients sur les risques et les préjudices, et c'est positif. Toutefois, les renseignements doivent être concrets. Fournir des avis sans préciser les faits sous-jacents n'est pas synonyme de transparence. Une lettre qui explique qu'un incident a eu lieu sans divulguer tous les renseignements peut donner l'impression d'une question de procédure et non d'un geste compatissant. Des soins véritablement

improvement processes do not unintentionally exclude those most affected by incidents. Families should not need legal representation to simply understand what happened to their loved one.

I want to look at data governance and the potential for secondary use. Mr. Deputy Speaker, modern health systems generate enormous volumes of data. Incident reports, quality reviews, and improvement plans all contain sensitive information. Bill 40 expands the ability to disclose and use such information. However, disclosure authority must be matched with strong data governance frameworks. A couple of questions arise from this. Can data be shared across departments? Can it be used for policy evaluation unrelated to the original incident? Can aggregated findings influence funding decisions? These uses may be beneficial, but they must be transparent. Patients and staff must understand how information flows through the system. Otherwise, fear replaces cooperation.

I know this has been mentioned with regard to RHAs, so I want to address it. It's about regional health authorities and lines of accountability. Another practical issue is organizational accountability. I know it's been mentioned, but here are some things that have come up. New Brunswick's health system already includes multiple layers. We already have RHAs. We already have departmental leadership, professional colleges, and oversight agencies. Bill 40 adds another layer to advisory and reporting structures. Mr. Deputy Speaker, accountability diluted across too many entities becomes accountability avoidance. When responsibility is shared by everybody, responsibility belongs to no one because it's shared. If an improvement plan fails, there's a question that begs answering. Who answers for it? Is it the hospital? Is it the advisory committee? Is it the department? Is it the minister? This legislation must clarify responsibility rather than complicate it.

axés sur les patients supposent que les patients sont des partenaires dans le processus d'apprentissage en matière de sécurité et non des destinataires passifs de renseignements préparés. Nous devons veiller à ce que les processus d'amélioration n'excluent pas involontairement les personnes les plus touchées par les incidents. Les familles ne devraient pas avoir besoin de représentation juridique simplement pour comprendre ce qui est arrivé à leur proche.

Je veux parler de la gestion des données et de son utilisation secondaire possible. Monsieur le vice-président, les systèmes de santé modernes produisent une énorme quantité de données. Les rapports d'incident, les examens de la qualité et les plans d'amélioration contiennent des renseignements confidentiels. Le projet de loi 40 renforce la capacité de divulgation et d'utilisation de ces renseignements. Toutefois, le pouvoir de divulgation doit être assorti de cadres robustes de gestion des données. Deux ou trois questions se posent à cet égard. Les données peuvent-elles être communiquées entre ministères? Peuvent-elles servir à l'évaluation de politiques qui n'ont aucun lien avec l'incident original? Des ensembles de résultats peuvent-ils avoir une incidence sur les décisions relatives au financement? Ces utilisations pourraient être avantageuses, mais elles doivent être transparentes. Le personnel et les patients doivent comprendre comment les renseignements circulent au sein du système. Autrement, la peur remplace la coopération.

Je sais que le sujet des RRS a déjà été mentionné ; je tiens donc à en parler. Il s'agit d'une question sur les régions régionales de la santé et la reddition de comptes. La reddition de comptes organisationnelle constitue une autre question concrète. Je sais qu'on en a déjà parlé, mais voici quelques éléments qui ont été soulevés. Le système de santé du Nouveau-Brunswick est déjà composé de plusieurs paliers. Nous avons déjà des RRS. Nous avons la direction ministérielle, les collèges professionnels et les organismes de surveillance. Le projet de loi 40 ajoute un autre palier aux structures de consultation et de déclaration. Monsieur le vice-président, lorsqu'est diluée la reddition de comptes au sein d'un trop grand nombre d'entités, la reddition de comptes est évitée. Lorsque la responsabilité est partagée par tout le monde, la responsabilité ne revient à personne, car elle est partagée. L'échec d'un plan d'amélioration soulève une question. Qui doit rendre des comptes? Est-ce l'hôpital? Est-ce le comité consultatif? Est-ce le ministère? Est-ce le ministre? La mesure législative

doit préciser les responsabilités au lieu de les compliquer.

15:35

What have we learned from other jurisdictions? Mr. Deputy Speaker, we do not legislate in isolation. Other provinces have pursued patient safety reforms. Some have succeeded, and some have struggled. The strongest systems share common features. What are those common features? Well, the common features include independent safety review bodies, transparent public reporting, strong patient participation, legal clarity around disclosure, and sustained investment in workforce capacity. Where reforms failed, a common pattern emerged. Those governments focused on structure rather than culture. Committees were created and reports were produced, but front-line conditions remained unchanged. We must ensure that this bill, Bill 40, does not repeat those mistakes. Safety improves not because legislation exists but because daily practices change.

Let's just be honest about this risk of reform: fatigue. Mr. Deputy Speaker, in this province, health care workers have experienced wave after wave of reforms, including regional restructuring, system integration, pandemic response, staffing crises, recruitment initiatives, and digital transformation. Each reform has arrived with promises of improvement. Each has required adaptation. At some point, reform fatigue becomes real. Workers begin to ask: Will this actually help me care for patients tomorrow? If Bill 40 adds complexity without visible benefit at the bedside, morale may decline rather than improve. We must legislate with humility. Front-line professionals already understand safety. They need tools, staffing, and stability, not just new frameworks.

Again, I want to quickly look at the financial dimension. We've mentioned it, but I want to mention it again. Costs are another issue largely absent from discussion on this bill. Quality systems require

Qu'avons-nous appris de ce qui se fait ailleurs? Monsieur le vice-président, nous ne légiférons pas en vase clos. D'autres provinces ont entamé des réformes en matière de sécurité des patients. Certaines ont connu du succès, et d'autres ont éprouvé des difficultés. Les systèmes les plus solides ont des caractéristiques communes. Quelles sont ces caractéristiques? Eh bien, les caractéristiques communes comprennent notamment des organismes indépendants chargés de l'évaluation de la sécurité, la publication transparente de rapports, une forte participation des patients, une clarté légale à l'égard de la divulgation et des investissements soutenus dans la capacité de la main-d'œuvre. Pour ce qui est des réformes qui ont échoué, une tendance se dégage. Les gouvernements se sont concentrés sur la structure plutôt que la culture. Des comités ont été créés et des rapports ont été produits, mais les conditions de première ligne sont restées inchangées. Nous devons veiller à ce que le projet de loi 40 ne répète pas ces erreurs. La sécurité ne s'améliore pas en raison d'une mesure législative, mais parce que les pratiques quotidiennes changent.

Soyons simplement honnêtes à l'égard d'un risque posé par les réformes : la lassitude. Monsieur le vice-président, dans la province, les travailleurs de la santé ont traversé réforme après réforme, notamment une restructuration régionale, une intégration de système, une réponse à une pandémie, des crises en matière de personnel, des initiatives de recrutement et une transformation numérique. Chaque réforme a été accompagnée de promesses d'améliorations. Chaque réforme a exigé une adaptation. À un moment donné, la lassitude à l'égard de la réforme se manifeste. Les travailleurs commencent à se demander : La réforme m'aidera-t-elle véritablement à prendre soin des patients demain? Si le projet de loi 40 ajoute de la complexité sans fournir d'avantages cliniques, le moral pourrait empirer au lieu de s'améliorer. Nous devons légiférer avec humilité. Les professionnels de première ligne comprennent déjà la sécurité. Ils ont besoin d'outils, de personnel et de stabilité, et pas seulement de nouveaux cadres.

Encore une fois, je veux rapidement parler de l'élément financier. Nous l'avons mentionné, mais je veux en parler encore une fois. Les coûts constituent une autre question pratiquement absente de la

investments in training programs, data systems, analysts, patient engagement processes, and evaluation mechanisms. If funding does not accompany legislative change, organizations must absorb this cost internally. That usually means redirecting resources away from clinical services. Government members must clearly state this.

Mr. Deputy Speaker, health legislation carries an ethical weight, unlike almost any other statute we pass. Transportation laws regulate roads, and tax laws regulate finances, but health laws govern moments when citizens are at their most vulnerable. I'll repeat that. Health laws govern moments when citizens are at their most vulnerable. Patients surrender control when they enter our health system. They trust us collectively to ensure safety, honesty, and accountability. That trust must never be weakened, even unintentionally. Bill 40 contains good intentions. It recognizes the importance of learning from incidents. It seeks consistency across organizations.

I would like to take a few moments to close my comments. We're talking about Bill 40 and the amendment for it to go to the law amendments committee. Mr. Deputy Speaker, patient safety is not achieved through legislation alone. It is achieved through culture, trust, accountability, and transparency working together. Bill 40 attempts to move our system forward, but it raises legitimate questions about privacy, independence, governance, workload, and, of course, democratic oversight.

As legislators, our responsibility is not to simply pass bills. It is to ensure that those bills stand the test of time. We owe that diligence to patients, and we owe it to families. We owe it to the health care workers who show up every day determined to provide safe, compassionate care. We owe it to the people of New Brunswick who expect us to examine every detail before we place our vote on the record. For those reasons, Mr. Deputy Speaker, I cannot support this bill, and I recommend the amendment to the motion for second reading so that this bill goes to the law amendments committee. In its current form, without

discussion sur le projet de loi. Les systèmes de qualité nécessitent des investissements dans des programmes de formation, des systèmes de données, des analystes, des processus de participation des patients et des mécanismes d'évaluation. Si le financement ne suit pas le changement législatif, les organismes doivent absorber les coûts à l'interne. Cela se traduit habituellement par une réaffectation de ressources consacrées aux services cliniques. Les parlementaires du côté du gouvernement doivent le préciser clairement.

Monsieur le vice-président, les mesures législatives visant la santé ont un poids éthique qui diffère de presque tout autre projet de loi que nous adoptons. Les lois visant le transport régissent les routes, et les lois visant les taxes et impôts régissent les finances, mais les lois visant la santé régissent les moments où les gens sont le plus vulnérables. Je le répète. Les lois visant la santé régissent les moments où les gens sont le plus vulnérables. Les patients cèdent tout contrôle lorsqu'ils entrent dans notre système de santé. Ils nous font collectivement confiance pour assurer la sécurité, l'honnêteté et la reddition de comptes. On ne doit jamais affaiblir cette confiance, même involontairement. L'objet du projet de loi 40 est bon. Celui-ci reconnaît l'importance de tirer des leçons des incidents. Il vise la cohérence entre les organismes.

Je tiens à prendre quelques instants pour conclure mes observations. Nous parlons du projet de loi 40 et de l'amendement visant son renvoi au Comité de modification des lois. Monsieur le vice-président, les mesures législatives à elles seules n'assurent pas la sécurité des patients. Celle-ci est assurée par une combinaison de la culture, de la confiance, de la reddition de comptes et de la transparence. Le projet de loi 40 vise à faire progresser notre système, mais il soulève des questions légitimes sur la protection de la vie privée, l'indépendance, la gouvernance, la charge de travail et, bien sûr, la surveillance démocratique.

En tant que législateurs, notre responsabilité n'est pas simplement d'adopter des projets de loi. Elle est de veiller à ce que ces projets de loi résistent à l'épreuve du temps. Nous devons faire preuve d'une telle diligence, nous la devons aux patients et aux familles. Nous la devons aux travailleurs des soins de santé qui se présentent chaque jour au travail et qui sont résolus à fournir des soins sécuritaires avec compassion. Nous la devons aux gens du Nouveau-Brunswick qui s'attendent à ce que nous examinions chaque détail avant d'enregistrer un vote. Pour ces raisons, Monsieur le vice-président, je ne peux pas appuyer le

significant clarification and amendment... It needs to be reviewed. I recommend that this bill goes to law amendments. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member.

15:40

Mr. Monahan: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today on behalf of the official opposition to speak about Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*, and why it needs to go to the law amendments committee. I want to be clear from the outset: Every member of this House supports improving patient safety. Every member of this House supports transparency, accountability, and better outcomes for New Brunswickers receiving care in our hospitals, clinics, and long-term care facilities. No one in this Chamber opposes learning from mistakes in our health care system. In fact, health care professionals often lead the way in identifying risks, correcting failures, and improving standards of care. However, supporting patient safety does not mean we should blindly hand over additional authority to the government without asking serious questions.

That is why we are asking that this bill be sent to the law amendments committee. That is the responsibility of the official opposition. Our job is not to rubber-stamp legislation simply because it arrives wrapped in good intentions and reassuring language. Our responsibility is to examine what powers will be created, who will hold on to them, how they will be exercised, and whether the government has justified the need for these changes in the first place.

Lorsque nous examinons attentivement le projet de loi 40, nous constatons immédiatement plusieurs préoccupations importantes. Monsieur le vice-président, l'une des premières questions que les gens du Nouveau-Brunswick pourraient poser est la

projet de loi et je recommande l'adoption de l'amendement de la motion portant deuxième lecture afin que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois. Dans sa forme actuelle, sans précision considérable ni amendement... Il faut l'examiner. Je recommande de renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député.

M. Monahan : Merci, Monsieur le vice-président. Au nom de l'opposition officielle, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*, et de la raison pour laquelle il doit être renvoyé au Comité de modification des lois. Je tiens d'emblée à préciser : Tous les parlementaires à la Chambre sont favorables à l'amélioration de la sécurité des patients. Tous les parlementaires à la Chambre sont favorables à la transparence, à la reddition de comptes et à de meilleurs résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick qui reçoivent des soins dans nos hôpitaux, nos cliniques et nos établissements de soins de longue durée. Personne à la Chambre ne s'oppose à ce que des leçons soient tirées des erreurs commises au sein du système de santé. En fait, les professionnels de la santé montrent souvent la voie en cernant les risques, en remédiant aux manquements et en améliorant les normes de soins. Toutefois, favoriser la sécurité des patients ne signifie pas pour autant que nous devrions accorder aveuglément au gouvernement des pouvoirs élargis sans poser de sérieuses questions.

Voilà pourquoi nous demandons le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois. Il s'agit de la responsabilité de l'opposition officielle. Notre travail ne consiste pas à adopter automatiquement une mesure législative simplement parce que les intentions sont bonnes et qu'elle est présentée d'une manière rassurante. Notre responsabilité est d'examiner les pouvoirs qui seront créés, de déterminer qui les détiendra, d'examiner la façon dont ils seront exercés et de déterminer si le gouvernement a d'abord justifié la nécessité des modifications.

When we look closely at Bill 40, we immediately see several significant concerns. Mr. Deputy Speaker, one of the first questions New Brunswickers may ask is this: What is the real dysfunction in the current system

suivante : Quel est le dysfonctionnement réel dans le système actuel, qui justifie la nécessité de conférer davantage de pouvoirs aussi vastes et de créer de nouvelles structures aussi importantes?

The existing *Health Quality and Patient Safety Act* already provides a framework for reviewing patient safety incidents, so why is this government expanding ministerial authority? Why is the government creating another advisory body? Why is the government overriding existing privacy protections? Why is the government centralizing more discretion inside the office of the minister? These are not unreasonable questions. In fact, they are questions that the government itself should have answered before introducing this legislation. Instead, what we see throughout Bill 40—and this is why we've requested that it be sent to the law amendments committee—are the recurring themes of greater centralized authority, broader discretionary powers for the minister, increased reporting obligations, expanded bureaucracy, and reduced clarity regarding privacy protections.

Mr. Deputy Speaker, let us begin with the creation of the New Brunswick Quality of Care and Patient Safety Advisory Committee. The government claims this committee will improve collaboration and consistency across the health care system. Perhaps. Maybe. However, New Brunswickers have heard this story before. Whenever the government struggles with delivering front-line services, the answer too often becomes creating another committee, establishing another reporting structure, adding another layer of oversight, and producing another set of reports. The question is whether any of this actually improves patient outcomes. Will this advisory committee reduce emergency-room wait times? Will it help retain nurses? Will it solve ambulance shortages? Will it reduce surgical backlogs? Will it increase access to primary care?

that justifies conferring more of these broad powers and creating these big new structures?

La *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* fournit déjà un cadre visant l'examen des incidents liés à la sécurité des patients ; alors pourquoi le gouvernement actuel élargit-il donc le pouvoir ministériel? Pourquoi le gouvernement crée-t-il un autre organisme consultatif? Pourquoi le gouvernement écarte-t-il les protections actuelles liées à la vie privée? Pourquoi le gouvernement concentre-t-il davantage les pouvoirs discrétionnaires entre les mains du ministre? Il s'agit là de questions légitimes. En fait, ce sont des questions auxquelles le gouvernement aurait dû trouver réponse avant de présenter le projet de loi. Or, ce que nous voyons un peu partout dans le projet de loi 40 — et c'est la raison pour laquelle nous avons demandé que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois —, ce sont des thèmes récurrents, soit une plus grande centralisation des pouvoirs, un élargissement des pouvoirs discrétionnaires du ministre, un alourdissement des obligations de reddition de comptes, des formalités administratives accrues et un manque de précision quant aux protections en matière de vie privée.

Monsieur le vice-président, permettez-nous de commencer par la création du comité consultatif sur la qualité des soins et la sécurité des patients du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement soutient que le comité améliorera la collaboration et la cohérence dans l'ensemble du système de santé. Peut-être. C'est possible. Or, les gens du Nouveau-Brunswick ont déjà entendu un tel discours. Chaque fois que le gouvernement peine à fournir des services de première ligne, la solution consiste trop souvent à créer un comité additionnel, ce qui se traduit par l'établissement d'une structure hiérarchique additionnelle, l'ajout d'un nouveau palier de surveillance et la production d'une nouvelle série de rapports. La véritable question est de savoir si cela améliore réellement les résultats pour les patients. Le comité consultatif réduira-t-il le temps d'attente aux urgences? Contribuera-t-il au maintien en poste des infirmières? Remédiera-t-il à la pénurie de personnel ambulancier? Permettra-t-il de réduire l'arriéré des interventions chirurgicales? Accroîtra-t-il l'accès aux soins primaires?

Ou bien, créons-nous tout simplement une autre couche administrative entre les travailleurs de première ligne et les gens qui prennent les décisions?

15:45

La loi confère au comité de vastes responsabilités, un large accès aux renseignements et une influence consultative directe auprès des ministres. Pourtant, nulle part dans le projet de loi le gouvernement n'explique clairement pourquoi les structures actuelles sont insuffisantes. Il est très important de le souligner, car chaque dollar consacré à l'administration est un dollar de moins dans les soins de première ligne.

Every hour spent on reporting and compliance is an hour not spent with patients. Health care workers in this province are already overwhelmed with paperwork, reporting obligations, staffing shortages, and administrative burdens.

Mr. Deputy Speaker, health care professionals do not enter the profession to spend more time filling out forms for government appointed committees. They enter health care to care for patients. It's not about the money. It's about their passion for the job and what they believe regarding the greater good. That is why the government must explain how this legislation will improve care rather than simply expand oversight.

Let us move to what may be one of the most concerning sections of this bill. It's why we feel it needs to go to law amendments. Section 6.2 explicitly states that where this Act conflicts with the *Right to Information and Protection of Privacy Act*, this Act prevails. That should concern every member of this House because privacy protections exist for a reason. New Brunswickers expect that this highly sensitive health care information will be protected carefully, transparently, and with appropriate accountability, yet this legislation allows broad categories of surveillance information and quality assurance information to be collected, disclosed, retained, and shared under regulations largely determined by the minister.

Or are we simply creating another layer of administration between front-line workers and decision-makers?

The bill gives the committee broad responsibilities, extensive access to information, and a direct advisory role with ministers. Yet nowhere in the bill does the government clearly explain why the current structures are insufficient. This point is very important, because every dollar spent on administration is one less dollar for front-line care.

Chaque heure consacrée à l'établissement de rapports et à la conformité est une heure qui n'est pas consacrée aux patients. Le personnel de la santé de la province est déjà accablé par la paperasse, les obligations en matière d'établissement de rapports, les pénuries de personnel et les fardeaux administratifs.

Monsieur le vice-président, les professionnels de la santé n'intègrent pas la profession pour passer plus de temps à remplir des formulaires destinés à des comités nommés par le gouvernement. Ils intègrent le secteur des soins de santé pour s'occuper des patients. Ce n'est pas pour l'argent. C'est en raison de leur enthousiasme pour la profession et de leurs convictions personnelles à l'égard du bien commun. Voilà pourquoi le gouvernement doit expliquer en quoi le projet de loi permettra d'améliorer les soins de santé au lieu de simplement accroître la surveillance.

Passons, si vous le permettez, à ce qui est, peut-être, l'une des dispositions les plus préoccupantes du projet de loi. C'est la raison pour laquelle nous estimons que le projet de loi doit être renvoyé au Comité de modification des lois. L'article 6.2 prévoit explicitement que, en cas d'incompatibilité entre la présente loi et la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, la présente loi l'emporte sur cette dernière. Cela devrait préoccuper chaque parlementaire, car les mesures de protection de la vie privée existent pour une raison. Les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que les renseignements hautement sensibles sur la santé soient protégés avec soins et transparence, ainsi que dans le respect d'une reddition de comptes appropriée ; pourtant, le projet de loi permet que de vastes catégories de renseignements de surveillance et de renseignements utilisés aux fins d'assurance de la qualité soient recueillies, communiquées et conservées conformément à une

Monsieur le vice-président, le gouvernement affirme que l'objectif est d'améliorer la qualité des soins. Toutefois, les lois ne devraient jamais obliger les gens à faire aveuglément confiance au gouvernement, surtout lorsque le droit à la vie privée est relégué au second plan, surtout lorsque la loi elle-même renferme de vastes pouvoirs discrétionnaires et surtout lorsque des données sur la santé figurent parmi les renseignements personnels les plus sensibles.

Let us remember that trust in institutions is very fragile today. People want transparency from government. People want accountability from government. People want assurance that information collected about them will not be misused, over collected, or improperly disclosed. When government introduces legislation stating, in plain language, that this Act overrides existing privacy legislation, it is entirely reasonable for opposition members to ask why.

What specific problems exist under the current framework? What incidents justify these expanded powers? What safeguards exist against misuse? What independent oversight mechanisms are in place? Those answers are not clearly provided in this bill. That is why we're asking for it to go to law amendments for further review.

Mr. Deputy Speaker, another troubling aspect of Bill 40 is the extraordinary level of ministerial discretion embedded throughout the legislation. The minister may determine standards, and the minister may impose policies. The minister may require quality improvement activities. The minister may determine reporting timelines. The minister may withhold funding from health care organizations for non-compliance. Absolutely, that is a significant amount of authority concentrated in one office.

Perhaps the government believes that future ministers will always exercise those powers responsibly, but no

réglementation qui sera largement déterminée par le ministre.

Mr. Deputy Speaker, the government says that the objective is to improve the quality of care. However, legislation should never require people to trust the government blindly, especially when the right to privacy is treated as secondary, when the Act itself grants broad discretionary powers, and when health data is among the most sensitive forms of personal information.

N'oublions pas que, de nos jours, la confiance dans les institutions est très fragile. Les gens veulent de la transparence de la part du gouvernement. Les gens veulent de la reddition de comptes de la part du gouvernement. Les gens veulent avoir l'assurance que les renseignements recueillis sur eux ne seront pas utilisés à mauvais escient, recueillis inutilement ni divulgués de manière inappropriée. Lorsque le gouvernement présente une mesure législative énonçant clairement que la loi proposée l'emporte sur la loi actuelle sur la protection de la vie privée, il est tout à fait raisonnable que les parlementaires du côté de l'opposition demandent pourquoi.

Quels problèmes précis le cadre actuel présente-t-il? Quels incidents justifient un tel élargissement des pouvoirs? Quelles mesures de protection sont prévues pour éviter une utilisation à mauvais escient? Quels mécanismes de surveillance indépendante sont en place? Les réponses ne sont pas clairement énoncées dans le projet de loi. C'est pourquoi nous demandons que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois afin qu'il fasse l'objet d'un examen plus approfondi.

Monsieur le vice-président, un autre aspect troublant du projet de loi 40 est l'ampleur exceptionnelle des pouvoirs ministériels discrétionnaires inscrits dans la mesure législative. Le ministre peut déterminer des normes et imposer des politiques. Le ministre peut exiger que soient menées des activités d'amélioration de la qualité. Le ministre peut déterminer les échéanciers pour la communication de rapports. En cas de non-conformité des organismes de soins de santé, le ministre peut retenir des fonds prévus pour eux. Dans l'absolu, il s'agit d'un pouvoir énorme concentré entre les mains d'un seul titulaire de fonction.

Le gouvernement croit peut-être que les futurs ministres exerceront toujours leurs pouvoirs de

one knows that for a fact. With different governments come different agendas and different outcomes. Legislation should never be built solely on trust in the current minister—absolutely not. Laws outlive governments, laws outlive political parties, and laws will always outlive ministers. The members of the official opposition are obligated to ask not only how these powers could be used today but also how they could be used tomorrow.

15:50

Les hôpitaux pourraient subir des pressions financières en raison de directives d'ordre politique. Les exigences en matière d'établissement de rapports pourraient devenir excessives. Les administrateurs du système de santé pourraient se préoccuper davantage des indicateurs gouvernementaux que des patients. Voilà des préoccupations légitimes qui méritent des réponses avant que la Chambre n'accorde des pouvoirs aussi étendus.

Mr. Deputy Speaker, another issue is the sheer expansion of mandatory reporting structures throughout the health care system. Under Bill 40, health care organizations must submit quality improvement plans, annual reports, surveillance information and incident data, and ongoing updates. Again, accountability matters, but the government must recognize the reality facing our health care system today. Front-line workers are exhausted. Administrators are stretched terribly thin. Hospitals are struggling with staff shortages. Many New Brunswickers cannot even access a family doctor. One must ask whether government members are prioritizing the right issues. If this legislation ultimately increases bureaucracy faster than it improves patient outcomes, then New Brunswickers will rightly question whether the government is focusing on process instead of performance.

There are also concerns surrounding the definition of a critical event and the broad language used throughout the legislation regarding ongoing risks, multiple-patient events, and surveillance information.

manière responsable, mais personne n'a la certitude qu'il en sera ainsi. Les différents gouvernements apportent différentes priorités et différents résultats. Les dispositions législatives ne devraient jamais faire fond sur la confiance des gens envers le ministre en poste — absolument jamais. Les lois durent plus longtemps que les gouvernements et les partis politiques, et elles dureront toujours plus longtemps que le mandat de ministres. Les parlementaires du côté de l'opposition officielle sont tenus de demander comment ces pouvoirs pourraient être utilisés non seulement aujourd'hui, mais aussi dans l'avenir.

Hospitals could face financial pressure as a result of politically motivated directives. Reporting requirements could become excessive. Health care system administrators could become more concerned with government indicators than with patients. These are legitimate concerns that deserve answers before the House grants such broad powers.

Monsieur le vice-président, un autre problème est l'expansion pure et simple des structures obligatoires d'établissement de rapports dans l'ensemble du système de santé. Conformément au projet de loi 40, les organismes de soins de santé doivent soumettre des plans d'amélioration de la qualité, des rapports annuels, des renseignements de surveillance, des données relatives aux incidents et des mises à jour régulières. Encore une fois, la reddition de comptes est importante, mais le gouvernement doit être conscient de la réalité avec laquelle notre système de santé est aux prises aujourd'hui. Le personnel de première ligne est épuisé. Les administrateurs sont vraiment sollicités à l'extrême. Les hôpitaux doivent composer avec des pénuries de personnel. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick n'ont même pas accès à un médecin de famille. On doit se demander si les gens du gouvernement accordent la priorité aux bons dossiers. Si le projet de loi, au bout du compte, augmente la bureaucratie plus vite qu'il améliore les résultats chez les patients, les gens du Nouveau-Brunswick demanderont alors, à juste titre, si le gouvernement privilégie les processus au détriment du rendement.

En outre, il y a des préoccupations entourant la définition d'un événement critique et le libellé général utilisé dans l'ensemble du projet de loi concernant les risques continus, les événements affectant plusieurs

The terminology itself is expansive. It is one hundred percent expansive. While flexibility may sometimes be necessary, vague language combined with broad ministerial discretion creates uncertainty. Health care organizations may become overly cautious, and reporting obligations may multiply. Internal legal and compliance structures may expand.

Encore une fois, la question demeure la suivante : Où est l'équilibre? Où est la preuve que les changements majeurs proposés sont réellement nécessaires?

Mr. Deputy Speaker, I also want to address the issue of public confidence. Government members claim that this legislation is designed in part to strengthen public confidence in the health care system. However, public confidence is not built solely through legislation. Public confidence is built when people can access health care. In some areas, it's not evident. Public confidence is built when emergency rooms stay open. Public confidence is built when seniors can receive timely care. Of course, it's built when families are not waiting years for procedures. Public confidence is built when governments demonstrate transparency and accountability without concentrating excessive amounts of authority behind closed doors.

(Madam Speaker resumed the chair.)

There is another important principle at stake here. The relationship between front-line health care workers and government oversight must remain balanced. Health care professionals must feel safe reporting incidents and learning from mistakes. That culture of openness matters deeply, but there is a risk that increasingly centralized reporting and surveillance systems may unintentionally create fear, defensiveness, or excessive proceduralism. That's a big word.

Nous devons veiller à ce que les travailleurs du secteur de la santé soient soutenus et qu'ils ne soient pas submergés par la pression administrative. Nous devons veiller à ce que des leçons soient tirées des situations passées et qu'elles ne soient pas simplement consignées dans les rapports. Nous devons veiller à ce

patients et les renseignements de surveillance. La terminologie en soi est très large. Elle est extrêmement vaste. Même si de la souplesse peut parfois être nécessaire, un langage vague conjugué au pouvoir discrétionnaire général du ministre crée de l'incertitude. Les organismes de soins de santé peuvent devenir trop prudents, et les obligations en matière d'établissement de rapports peuvent se multiplier. Les structures juridiques et de conformité internes peuvent s'élargir.

Once again, the question remains: Where is the balance? Where is the evidence that the major changes being proposed are truly necessary?

Monsieur le vice-président, je veux aussi aborder la question de la confiance du public. Les gens du gouvernement affirment que le projet de loi vise en partie à renforcer la confiance du public à l'égard du système de santé. Toutefois, la confiance du public ne repose pas seulement sur les lois. La confiance du public s'établit lorsque les gens peuvent avoir accès aux soins de santé. Dans certaines régions, ce n'est pas évident. La confiance du public s'établit lorsque les urgences demeurent ouvertes. La confiance du public s'établit lorsque les personnes âgées peuvent obtenir des soins en temps opportun. Bien sûr, elle s'établit lorsque les familles n'attendent pas des actes médicaux pendant des années. La confiance du public s'établit lorsque les gouvernements font preuve de transparence et rendent des comptes sans concentrer trop de pouvoirs derrière des portes closes.

(La présidente de la Chambre reprend le fauteuil.)

Il y a un autre principe important qui est en jeu ici. La relation entre le personnel de santé de première ligne et la surveillance du gouvernement doit demeurer équilibrée. Les professionnels de la santé doivent se sentir à l'aise de déclarer des incidents et d'apprendre de leurs erreurs. Une telle culture axée sur l'ouverture est extrêmement importante, mais des systèmes de surveillance et de déclaration d'incidents de plus en plus centralisés risquent d'engendrer involontairement la peur, une attitude défensive ou un procéduralisme excessif. Il s'agit d'un grand mot.

We must ensure that health care workers are supported and not overwhelmed by administrative pressure. We must ensure that lessons are learned from past situations and not simply recorded in reports. We must ensure that patient safety efforts remain focused on results, not appearances.

que les efforts visant la sécurité des patients demeurent axés sur les résultats et non sur les apparences.

15:55

Madam Speaker, I also find it notable that, throughout the bill, the government repeatedly uses regulations to define critical operational details later, such as membership structures, disclosure rules, reporting standards, information sharing frameworks, and ministerial powers. Much of this is left to regulation, which means that much of the real operational authority will exist outside of the direct scrutiny of this Legislature. That should concern members on all sides of the House. When legislation increasingly delegates substantial authority to regulation and ministerial discretion, democratic oversight becomes weaker. The Legislature should not merely approve blank frameworks and hope the details work themselves out later.

To be fair, there are elements of Bill 40 that appear constructive, and there are others that do not. That is why we're asking for this to go to law amendments. Improving consistency in incident reviews may have merit. Encouraging quality improvement activities may have merit. Supporting better communication with patients and families following incidents will truly have merit. Certainly, patients deserve transparency when harm occurs. No one disputes those things.

Toutefois, appuyer certaines parties d'un projet de loi ne dispense pas de l'obligation de remettre en question les éléments problématiques. Voilà le rôle de l'opposition et, aujourd'hui, l'opposition officielle demande au gouvernement de justifier pourquoi la loi actuelle est insuffisante. Pourquoi une bureaucratie additionnelle est-elle nécessaire? Pourquoi les protections relatives à la vie privée sont-elles affaiblies? Pourquoi les pouvoirs ministériels sont-ils élargis de façon aussi importante? Surtout, comment la loi améliorerait-elle concrètement les soins de santé de première ligne pour les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick?

Legislation should not simply sound good in a press release or at a ribbon cutting. It should work in practice. It should protect rights. It should improve

Madame la présidente, je trouve également remarquable que, dans l'ensemble du projet de loi, le gouvernement renvoie constamment à des règlements pour définir ultérieurement des modalités essentielles de fonctionnement, comme la structure d'adhésion, les règles liées à la communication de renseignements, et les pouvoirs du ministre. Une grande partie des éléments mentionnés est laissée aux règlements, ce qui signifie que l'autorité opérationnelle échappera à l'examen direct de la Chambre. Voilà qui devrait préoccuper les parlementaires de tous les côtés de la Chambre. Lorsqu'une loi délègue une part importante du contenu portant sur les pouvoirs aux règlements et aux pouvoirs discrétionnaires du ministre, la surveillance démocratique s'en trouve affaiblie. L'Assemblée législative ne devrait pas se contenter d'adopter un cadre général et espérer que les détails soient réglés plus tard.

Pour être juste, le projet de loi 40 comporte des éléments qui semblent constructifs, et d'autres qui soulèvent des préoccupations. C'est pourquoi nous demandons que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois. Il peut être utile d'améliorer l'uniformité des examens des incidents. Il peut être utile d'encourager les initiatives d'amélioration de la qualité. Il sera certainement avantageux de favoriser une meilleure communication avec les patients et les familles à la suite d'un incident. Les patients méritent certainement de la transparence en cas de préjudice. Personne ne conteste cela.

However, supporting certain parts of a bill does not remove the obligation to question its problematic elements. That is the role of the opposition, and, today, the official opposition is asking the government to justify saying the current Act is insufficient. Why is additional red tape necessary? Why are privacy protections being weakened? Why are ministerial powers being expanded so significantly? Above all, how would the Act actually improve front-line health care for ordinary New Brunswickers?

Les lois ne devraient pas simplement faire bonne impression dans un communiqué de presse ou une cérémonie d'inauguration. Elles devraient fonctionner

services. It should maintain appropriate checks and balances on the government and on authority. It should also understand the importance of accountability in government. Accountability means asking difficult questions before granting broader powers to any administration, regardless of political stripe. That's exactly what we're doing today. We are not opposing patient safety. We are defending transparency, we are defending balance, and we are defending privacy protections.

Let's be clear at the outset. Everyone, including us, supports improving patient safety. We truly do. However, we want accountability, we want transparency, and we want better outcomes for every New Brunswicker receiving care in our hospitals, our clinics, and our long-term care facilities.

No one in this Chamber opposes learning from mistakes in our health care system. In fact, health care professionals themselves often lead the way in identifying risks, correcting failures, and improving standards of care. Supporting patient safety does not mean that we should blindly hand over additional authority to the government without asking serious questions. That is the responsibility of the official opposition. That's our job. It's not to rubber-stamp legislation simply because it arrives wrapped in good intentions and reassuring language. It's our responsibility to examine what powers are being created. In this case, it's to send the bill to the law amendments committee to make sure that it has a proper overview. What is going to occur, who will hold those powers, and how will they be exercised? It's about whether the government has justified the need for these changes in the first place.

16:00

Lorsque nous examinons attentivement le projet de loi 40, nous constatons immédiatement plusieurs préoccupations importantes. Madame la présidente, l'une des premières questions que pourraient poser les gens du Nouveau-Brunswick est la suivante : Quel est

dans la pratique. Elles devraient protéger les droits. Elles devraient améliorer les services. Elles devraient préserver les mécanismes appropriés de contrôle à l'égard du gouvernement et de l'autorité. Elles devraient aussi prendre en compte l'importance de la reddition de comptes au sein du gouvernement. La reddition de compte exige que l'on pose les questions difficiles avant d'accorder des pouvoirs plus vastes à une administration, quelle qu'elle soit, et ce, peu importe l'allégeance politique de cette dernière. Voilà exactement ce que nous faisons aujourd'hui. Nous ne nous opposons pas à la sécurité des patients. Nous défendons la transparence, nous défendons l'équité et nous défendons la protection de la vie privée.

Soyons clairs dès le départ. Tout le monde, comme nous, est favorable à l'amélioration de la sécurité des patients. Nous le sommes sincèrement. Toutefois, nous voulons de la reddition de comptes, de la transparence et de meilleurs résultats pour toutes les personnes du Nouveau-Brunswick qui reçoivent des soins dans nos hôpitaux, nos cliniques et nos établissements de soins de longue durée.

Personne à la Chambre ne s'oppose à ce que des leçons soient tirées des erreurs commises dans le système de santé. En fait, les professionnels de la santé montrent souvent la voie en cernant les risques, en remédiant aux manquements et en améliorant les normes de soins. Être en faveur de la sécurité des patients ne signifie pas pour autant qu'il faut accorder aveuglément au gouvernement des pouvoirs élargis sans poser de questions. C'est la responsabilité de l'opposition officielle. C'est notre travail. Notre rôle n'est pas d'adopter automatiquement un projet de loi simplement parce qu'il est présenté sous le couvert de bonnes intentions et d'un discours rassurant. Notre responsabilité est d'examiner les pouvoirs que le projet de loi crée. Dans le cas présent, cela consiste à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois pour qu'il fasse l'objet d'un examen approprié. Que se passera-t-il, qui détiendra de tels pouvoirs et comment ces derniers seront-ils exercés? Il s'agit, d'abord et avant tout, de déterminer si le gouvernement a justifié la nécessité des changements proposés.

When we examine Bill 40 carefully, we immediately see a number of significant concerns. Madam Speaker, one of the first questions New Brunswickers might ask is this: What real dysfunction in the current system

le dysfonctionnement réel dans le système actuel, qui justifie la nécessité de conférer davantage de pouvoirs aussi vastes et de créer de nouvelles structures aussi importantes?

The existing *Health Quality and Patient Safety Act* quite clearly already provides a framework for reviewing patient safety incidents. Why is the government expanding this ministerial authority? Why is the government creating another advisory body? Why is the government overriding existing privacy protections? Why is the government centralizing more discretion inside the minister's office? These are not unreasonable questions, and they deserve answers. In fact, the government members should have answered these questions before introducing this legislation. Instead, what we see throughout Bill 40 are recurring themes of greater centralized authority, broader discretionary powers for the minister, increased reporting obligations, expanded bureaucracy, and reduced clarity regarding privacy protections.

Madam Speaker, let us begin with the creation of the New Brunswick Quality of Care and Patient Safety Advisory Committee. The government claims that this committee will improve collaboration and consistency across the health care system. Perhaps, very well, and maybe, but New Brunswickers have heard this story before. Whenever the government struggles with delivering front-line services, too often, the answer is to create another committee, establish another reporting structure, and add another layer of oversight and procedure to create lots of reports. The question is whether any of that actually improves patient outcomes. I don't believe it does, nor will it ever.

Will this advisory committee reduce emergency room wait times? Will it help to retain nurses? Will it solve ambulance shortages? Will it reduce surgical backlogs? Will it increase access to primary care?

justifies granting such broad powers and creating such significant new structures?

L'actuelle *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* prévoit déjà très manifestement un cadre d'examen des incidents liés à la sécurité des patients. Pourquoi le gouvernement élargit-il le pouvoir ministériel à cet égard? Pourquoi le gouvernement crée-t-il un autre organisme consultatif? Pourquoi le gouvernement crée-t-il des dispositions qui l'emportent sur les mesures actuelles de protection de la vie privée? Pourquoi le gouvernement centralise-t-il au bureau du ministre plus de pouvoirs discrétionnaires? Ce ne sont pas des questions déraisonnables, et elles méritent des réponses. En fait, les parlementaires du côté du gouvernement auraient dû trouver réponse à ces questions avant de présenter la mesure législative. Ce que nous voyons un peu partout dans le projet de loi 40, au contraire, ce sont des thèmes récurrents, soit l'accroissement de la centralisation du pouvoir, l'élargissement des pouvoirs discrétionnaires du ministre, des obligations accrues en matière de déclaration et la réduction de la clarté des mesures de protection de la vie privée.

Monsieur le vice-président, permettez-nous de commencer par traiter de l'instauration du comité consultatif sur la qualité des soins et la sécurité des patients du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement soutient que le comité améliorera la collaboration et la cohérence dans l'ensemble du système de santé. Peut-être, très bien et peut-être, mais les gens du Nouveau-Brunswick ont déjà entendu de tels propos. Chaque fois que le gouvernement peine à fournir des services de première ligne, la solution est trop souvent l'instauration d'un comité additionnel, l'établissement d'une structure hiérarchique additionnelle et l'ajout d'encore une couche de surveillance et de procédure visant la production de nombreux rapports. Il faut se demander si le tout entraîne une amélioration réelle des résultats pour les patients. Je ne crois pas que ce soit le cas, et ce ne le sera jamais.

Le comité consultatif réduira-t-il le temps d'attente aux urgences? Contribuera-t-il au maintien en poste des infirmières? Remédiera-t-il à la pénurie d'ambulances? Assurera-t-il la réduction de l'arriéré des interventions chirurgicales? Accroîtra-t-il l'accès aux soins primaires?

Ou bien, créons-nous tout simplement une autre couche administrative entre les travailleurs de première ligne et les gens qui prennent les décisions? Le projet de loi 40 confère au nouveau comité de vastes responsabilités, un large accès aux renseignements et une influence consultative directe auprès du ministre. Pourtant, nulle part dans le projet de loi, le gouvernement n'explique clairement pourquoi les structures actuelles sont insuffisantes. Il est très important de le souligner, car chaque dollar consacré à l'administration en est un dollar de moins dans les soins de première ligne.

Every hour spent on reporting and compliance is an hour not spent with patients. Health care workers in this province are already overwhelmed with paperwork, reporting obligations, staffing shortages, and administrative burdens. Health care professionals did not enter the profession to spend more time filling out forms for government appointed committees. They did it to help people and do the very thing they're all passionate about. It's not for the money. It's for contributing to the greater good and helping people in need. That's why they entered health care. That is why the government must explain how this legislation improves care rather than simply expands oversight.

Let's move on to what may be one of the most concerning sections of the bill and why we're asking for it to go to law amendments. Section 6.2 explicitly states that where this Act conflicts with the *Right to Information and Protection of Privacy Act*, this Act will prevail. That should concern every member of this House. Privacy protections exist for a reason. New Brunswickers expect that highly sensitive health care information will be protected transparently with the appropriate accountability, yet this legislation allows broad categories of surveillance and quality assurance information to be collected, disclosed, retained, and shared under regulations largely determined by the minister.

Or are we simply creating another layer of administration between front-line workers and decision-makers? Bill 40 gives the new committee broad responsibilities, extensive access to information, and a direct advisory role with the minister. Yet nowhere in the bill does the government clearly explain why the current structures are insufficient. This point is very important, because every dollar spent on administration is one less dollar for front-line care.

Chaque heure consacrée à l'établissement de rapports et aux exigences est une heure de moins passée auprès des patients. Le personnel de la santé de la province est déjà accablé par la paperasse, les obligations en matière d'établissement de rapports, les pénuries de personnel et les fardeaux administratifs. Les professionnels de la santé n'ont pas intégré la profession pour passer plus de temps à remplir des formulaires destinés à des comités nommés par le gouvernement. Ils l'ont intégré pour aider les gens et faire précisément ce qui les passionne tous. Ce n'est pas pour l'argent. C'est pour contribuer au bien commun et pour aider les gens qui en ont besoin. Voilà pourquoi ils ont intégré le secteur des soins de santé. Voilà pourquoi le gouvernement doit expliquer en quoi le projet de loi permettra d'améliorer les soins de santé au lieu de simplement augmenter la surveillance.

Passons à ce qui peut être l'une des dispositions les plus préoccupantes du projet de loi et à la raison pour laquelle nous demandons à ce qu'il soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois. L'article 6.2 prévoit explicitement que, en cas d'incompatibilité entre la présente loi et la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, la présente loi l'emporte. Cela devrait préoccuper chaque parlementaire. Les mesures de protection de la vie privée existent pour une raison. Les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que les renseignements hautement sensibles sur la santé soient protégés de façon transparente et assujettis à une reddition de comptes appropriée ; pourtant, le projet de loi permet que de vastes catégories de renseignements de surveillance et de renseignements utilisés aux fins d'assurance de la qualité soient recueillies, communiquées et conservées conformément à une réglementation qui sera largement déterminée par le ministre.

Madame la présidente, le gouvernement affirme que la disposition mentionnée vise à améliorer la qualité des soins.

16:05

Toutefois, une loi ne devrait jamais obliger les gens à faire aveuglément confiance au gouvernement, surtout lorsque le droit à la vie privée est relégué au second plan, lorsque le projet de loi renferme lui-même de vastes pouvoirs discrétionnaires et lorsque les données en matière de santé figurent parmi les renseignements personnels les plus sensibles.

Let us remember that trust in institutions is fragile today. People want transparency from government. People want accountability from government. People want assurance that information collected about them will not be misused, over collected, or improperly disclosed. When government members introduce legislation stating, in plain language, that this Act overrides existing privacy legislation, it is entirely reasonable for opposition members to ask why. What are the specific problems with the current framework? What incidents justify these expanded powers? What safeguards exist against misuse? What independent oversight mechanisms are in place? Those answers are not clearly provided in the bill.

Another troubling aspect of Bill 40 is the extraordinary level of ministerial discretion embedded throughout the legislation. The minister may determine standards, the minister may impose policies, and the minister may require quality improvement activities. The minister may determine reporting timelines, and the minister may withhold funding from health care organizations for non-compliance. That is a significant amount of authority concentrated in one office. Perhaps the government believes that future ministers will always exercise those powers responsibly. However, legislation should never be built solely upon trust in the current minister. Laws outlive governments, laws outlive political parties, and laws outlive ministers. Members of the official opposition have the obligation to ask not only how these powers could be used today but also how they could be used tomorrow.

Madam Speaker, the government says that the provision in question is intended to improve the quality of care.

However, an Act should never require people to trust the government blindly, especially when the right to privacy is treated as secondary, when the bill itself grants broad discretionary powers, and when health data is among the most sensitive forms of personal information.

Rappelons-nous que la confiance dans les institutions est fragile de nos jours. Les gens veulent que le gouvernement soit transparent. Les gens veulent que le gouvernement soit responsable. Les gens veulent l'assurance que les renseignements les concernant qui sont recueillis ne seront pas mal employés, ne seront pas recueillis en excès ou ne seront pas communiqués de façon inappropriée. Lorsque les gens du gouvernement présentent un projet de loi qui indique, en termes clairs, que celui-ci outrepassé les lois existantes sur la protection de la vie privée, il est tout à fait raisonnable que les parlementaires du côté de l'opposition demandent pourquoi. Quels sont les problèmes précis concernant le cadre actuel? Quels incidents justifient les pouvoirs étendus prévus? Quelles mesures de protection sont en place pour contrer tout usage abusif? Quels mécanismes de surveillance indépendants sont en place? Le projet de loi ne fournit pas clairement les réponses à ces questions.

Un autre aspect troublant du projet de loi 40 concerne l'extraordinaire niveau de pouvoir discrétionnaire du ministre qui est inscrit dans tout le projet de loi. Le ministre peut établir des normes, imposer des politiques et exiger la tenue d'activités d'amélioration de la qualité. Le ministre peut fixer des délais pour l'établissement de rapports, et il peut retenir le financement des organismes de soins de santé en cas de non-conformité. C'est un pouvoir énorme concentré entre les mains d'un seul titulaire de fonction. Le gouvernement croit peut-être que les futurs ministres exerceront toujours leurs pouvoirs de façon responsable. Toutefois, les mesures législatives ne devraient jamais reposer uniquement sur la confiance envers le ministre actuel. Les lois survivent aux gouvernements, les lois survivent aux partis politiques et les lois survivent aux ministres. Les parlementaires du côté de l'opposition officielle ont l'obligation de demander comment les pouvoirs

Les hôpitaux pourraient subir des pressions financières en raison de directives d'ordre politique. Les exigences en matière d'établissement de rapports pourraient devenir excessives. Les administrateurs du système de santé pourraient davantage se préoccuper des indicateurs gouvernementaux que des patients. Voilà des préoccupations légitimes qui méritent des réponses avant que la Chambre n'accorde des pouvoirs aussi étendus.

Madam Speaker, another issue is the sheer expansion of mandatory reporting structures throughout the health care system. Under Bill 40, health care organizations must submit quality plans, annual reports, surveillance information, incident data, and ongoing updates. Again, accountability matters, but the government must recognize the reality facing our health care system today. Front-line workers are exhausted. Administrators are stretched thin. Hospitals are struggling with staff shortages. Many New Brunswickers cannot even access a family doctor. One must ask whether this government is prioritizing the right issues. If this legislation ultimately increases bureaucracy faster than it improves patient outcomes, then New Brunswickers will rightly question whether government members are focusing on process instead of performance.

There are also concerns surrounding the definition of "critical event" and the broad language used throughout the legislation with regard to ongoing risks, multiple-patient events, and surveillance information. The terminology is expansive. While flexibility may sometimes be necessary, vague language combined with broad ministerial discretion creates uncertainty. Health care organizations may become overly cautious, and reporting obligations may multiply. Internal legal and compliance structures may expand.

prévus pourraient être utilisés non seulement aujourd'hui, mais aussi dans l'avenir.

Hospitals could face financial pressure as a result of politically motivated directives. Reporting requirements could become excessive. Health care system administrators could become more concerned with government indicators than with patients. These are legitimate concerns that deserve answers before the House grants such broad powers.

Madame la présidente, un autre problème est l'expansion pure et simple des structures obligatoires d'établissement de rapports dans l'ensemble du système de santé. Conformément au projet de loi 40, les organismes de soins de santé devront soumettre des plans en matière de qualité, des rapports annuels, des renseignements de surveillance, des données relatives aux incidents et des mises à jour régulières. Encore une fois, la reddition de comptes est importante, mais le gouvernement doit être conscient de la réalité avec laquelle notre système de santé est aux prises aujourd'hui. Le personnel de première ligne est épuisé. Les gestionnaires sont surchargés. Les hôpitaux peinent à composer avec des pénuries de personnel. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ne peuvent même pas avoir accès à un médecin de famille. On doit se demander si le gouvernement actuel accorde la priorité aux bons dossiers. Si le projet de loi, au bout du compte, augmente la bureaucratie plus vite qu'il améliore les résultats chez les patients, alors les gens du Nouveau-Brunswick demanderont, à juste titre, si les gens du gouvernement privilégient les processus au détriment du rendement.

Des préoccupations ont également été soulevées au sujet de la définition d'« événement critique » et le libellé général utilisé dans l'ensemble du projet de loi concernant les risques continus, les événements affectant plusieurs patients et les renseignements de surveillance. La terminologie est très large. Même si de la souplesse peut parfois être nécessaire, un libellé vague conjugué au pouvoir discrétionnaire général du ministre crée de l'incertitude. Les organismes de soins de santé risquent d'adopter une approche excessivement prudente, et les obligations en matière d'établissement de rapports pourraient se multiplier. Les structures juridiques et de conformité internes peuvent prendre de l'ampleur.

Encore une fois, la question demeure la suivante : Où est l'équilibre? Où est la preuve que les changements majeurs proposés sont réellement nécessaires?

16:10

Madam Speaker, I also want to address the issue of public confidence. The government claims this legislation is designed, in part, to strengthen public confidence in the health care system. However, public confidence is not built solely through legislation. Public confidence is built when people can access health care. Public confidence is built when emergency rooms stay open. Public confidence is built when seniors can receive timely health care. It's also built when families are not waiting years for procedures. Public confidence is built when the government demonstrates transparency and accountability without concentrating excessive authority behind closed doors. Thus, Madam Speaker, we are asking that this bill go to the law amendments committee.

There is another important principle at stake here. The principle is that the relationship between front-line health care workers and government oversight must remain balanced. Health care professionals must feel safe reporting incidents and learning from mistakes. A culture of openness matters deeply, but there is a risk that increasingly centralized reporting and surveillance systems may unintentionally create fear, defensiveness, or excessive proceduralism.

Nous devons veiller à ce que les travailleurs du système de santé soient soutenus et qu'ils ne soient pas submergés par la pression administrative. Nous devons veiller à ce que des leçons soient tirées des situations passées et qu'elles ne soient pas simplement consignées dans des rapports. Et nous devons veiller à ce que les efforts visant la sécurité des patients demeurent axés sur les résultats et non sur les apparences.

Madam Speaker, I also find it notable that the government repeatedly uses regulations throughout this bill to define critical operational details later. Why not now? Membership structures, disclosure rules, reporting standards, information-sharing frameworks, and ministerial powers—much of these are left to

Once again, the question remains: Where is the balance? Where is the evidence that such major changes are truly necessary?

Madame la présidente, je veux aussi aborder la question de la confiance du public. Le gouvernement affirme que le projet de loi vise en partie à renforcer la confiance du public à l'égard du système de santé. Toutefois, la confiance du public ne se gagne pas uniquement par l'adoption de lois. Elle se bâtit lorsque les gens peuvent avoir accès aux soins de santé. Elle se bâtit lorsque les urgences demeurent ouvertes. Elle se bâtit lorsque les personnes âgées peuvent obtenir des soins de santé en temps opportun. Elle se bâtit aussi lorsque les familles n'ont pas à attendre des années avant de subir une intervention. La confiance du public se bâtit lorsque le gouvernement fait preuve de transparence et de responsabilité sans concentrer trop de pouvoirs derrière des portes closes. Par conséquent, Madame la présidente, nous demandons que le projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois.

Un autre principe important est en jeu ici. Il s'agit de maintenir un juste équilibre entre le personnel de santé de première ligne et la surveillance exercée par le gouvernement. Les professionnels de la santé doivent pouvoir signaler les incidents et tirer des leçons de leurs erreurs dans un climat où ils se sentent en sécurité. Une culture axée sur l'ouverture est extrêmement importante, mais des systèmes de surveillance et de déclaration d'incidents de plus en plus centralisés risquent d'engendrer involontairement la peur, une attitude défensive ou un procéduralisme excessif.

We must ensure that health care workers are supported and not overwhelmed by administrative pressure. We must ensure that lessons are learned from past situations and not simply recorded in reports. We must ensure that patient safety efforts remain focused on results, not appearances.

Madame la présidente, je trouve aussi notable que le gouvernement utilise à répétition la réglementation un peu partout dans le projet de loi de sorte que des modalités opérationnelles cruciales devront être définies ultérieurement. Pourquoi pas maintenant? Les structures d'adhésion, les règles liées à la

regulations. That means that much of this real, operational authority will exist outside the direct scrutiny of this Legislature. That should concern members on all sides of this House. When legislation increasingly delegates substantial authority to regulations and ministerial discretion, democratic oversight becomes weaker. A Legislature should not merely approve blank frameworks and hope that the details work themselves out later—absolutely not.

Madam Speaker, to be fair, there are elements of Bill 40 that appear constructive. Improving consistency in incident reviews may have merit. Encouraging quality-improvement activities may have merit. Supporting better communications with patients and families following incidents may have merit. Certainly, patients deserve transparency when harm occurs. No one disputes these things.

Toutefois, appuyer certaines parties d'un projet de loi ne dispense pas de l'obligation de remettre en question les éléments problématiques. Voilà notre rôle, du côté de l'opposition. Aujourd'hui, l'opposition officielle demande au gouvernement d'expliquer pourquoi la loi actuelle est insuffisante. Pourquoi la situation actuelle ne s'améliore-t-elle pas? Pourquoi une bureaucratie additionnelle est-elle nécessaire? Pourquoi les protections relatives à la vie privée sont-elles affaiblies? Pourquoi les pouvoirs ministériels sont-ils élargis de façon aussi notable? Par-dessus tout, comment le projet de loi 40 améliorera-t-il les soins de santé de première ligne pour les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick?

Legislation should not simply sound good in a press release and at a ribbon cutting. It should work in practice. It should protect rights, it should improve services, and it should maintain appropriate checks and balances on government authority.

16:15

Madam Speaker, New Brunswickers understand the importance of patient safety, but they also understand

communication de renseignements, les normes en matière d'établissement de rapports, les cadres d'échange de renseignements et les pouvoirs ministériels — la plupart de ces modalités seront traitées par la réglementation. Cela signifie que le réel pouvoir décisionnel relatif au fonctionnement sera, en fait, détenu sans la surveillance directe de la Chambre. Cela devrait préoccuper les parlementaires de tous les côtés de la Chambre. Lorsque les lois renvoient de plus en plus une part substantielle d'autorité aux règlements et au pouvoir discrétionnaire du ministre, la surveillance démocratique s'en trouve affaiblie. La Chambre ne devrait pas simplement approuver la mise en place de cadres sans détails et espérer que les modalités soient définies plus tard — absolument pas.

Madame la présidente, pour être juste, je dois dire que des éléments du projet de loi 40 semblent constructifs. Il est peut-être louable d'améliorer la cohérence des examens des incidents. Il est peut-être louable de soutenir les activités d'amélioration de la qualité. Il est peut-être louable de favoriser une meilleure communication avec les patients et les familles après les incidents. Les patients méritent certainement de la transparence en cas de préjudice. Personne ne remet en question de telles choses.

However, supporting certain parts of a bill does not remove the obligation to question its problematic aspects. That is the role of the opposition, and today, the official opposition is asking the government to explain why the current Act is insufficient. Why is the current situation not improving? Why is additional red tape necessary? Why are privacy protections being weakened? Why are ministerial powers being expanded so significantly? Above all, how will Bill 40 improve front-line health care for ordinary New Brunswickers?

Les lois ne devraient pas simplement faire bonne impression dans un communiqué de presse et à une cérémonie d'inauguration. Elles devraient fonctionner dans la pratique. Elles devraient protéger les droits, améliorer les services et maintenir les freins et contrepoids appropriés relativement au pouvoir du gouvernement.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick comprennent l'importance de la sécurité

the importance of accountability in government. Accountability means asking difficult questions before granting broader powers to any administration, regardless of political stripe—blue, red, or green. That’s exactly what we’re doing here today. We are not opposing patient safety. We are defending transparency. We are defending balance. We are defending privacy protections. We are defending the principle that government must justify the authority it seeks before this House grants it.

Merci, Madame la présidente.

(**Madam Speaker**, having read the proposed amendment, put the question.

Mr. Savoie and **Ms. Scott-Wallace** requested a recorded vote.)

16:28

Madam Speaker: Please be seated. Can we please secure the doors?

Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 40 Defeated / Vote nominal et rejet de l’amendement propose de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 40

(**Madam Speaker**, having called for the ringing of the division bells, put the question on the proposed amendment to the motion for second reading of Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*, and the motion was defeated on a vote of 26 Nays to 13 Yeas, recorded as follows:

Yeas—Mr. Savoie, Ms. Scott-Wallace, Mr. Austin, Mr. Monahan, Mr. Ames, Ms. M. Wilson, Mr. Weir, Ms. Conroy, Mr. Oliver, Mr. Russell, Mr. Cullins, Ms. Bockus, Mr. Lee.

Nays—Mr. M. LeBlanc, Hon. Mr. Legacy,
Hon. Ms. Miles, Hon. Mr. Dornan, Hon. C. Johnson,
Hon. Mr. LePage, Hon. Mr. D’Amours,
Hon. Mr. McKee, Hon. C. Chiasson, Hon. Ms. Boudreau,
Hon. K. Chiasson, Hon. Mr. Finnigan, Hon. Mr. Herron,
Hon. Ms. Townsend, Hon. Mr. Randall,
Hon. Mr. Kennedy, Ms. Wilcott, Mr. Mallet,
Mr. Arseneault, Mr. Bourque, Mr. J. LeBlanc,

des patients, mais ils comprennent aussi l’importance de la reddition de comptes au sein du gouvernement. La reddition de comptes signifie qu’il faut poser les questions difficiles avant d’accorder des pouvoirs plus vastes à toute administration, peu importe son allégeance politique, qu’elle soit bleue, rouge ou verte. Voilà exactement ce que nous faisons ici aujourd’hui. Nous ne nous opposons pas à la sécurité des patients. Nous défendons la transparence. Nous défendons l’équilibre. Nous défendons les mesures de protection de la vie privée. Nous défendons le principe selon lequel le gouvernement doit justifier le pouvoir qu’il cherche à obtenir avant que la Chambre le lui accorde.

Thank you, Madam Speaker.

(**La présidente** donne lecture de l’amendement proposé et met la question aux voix.

M. Savoie et **M^{me} Scott-Wallace** demandent la tenue d’un vote nominal.)

La présidente : Veuillez vous asseoir. Pouvons-nous verrouiller les portes, s’il vous plaît?

Vote nominal et rejet de l’amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 40 / Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 40 Defeated

(**La présidente** demande de faire fonctionner la sonnerie d’appel et met aux voix l’amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* ; la motion est rejetée par un vote de 26 contre et 13 pour, inscrit comme suit :

pour : M. Savoie, M^{me} Scott-Wallace, M. Austin, M. Monahan, M. Ames, M^{me} M. Wilson, M. Weir, M^{me} Conroy, M. Oliver, M. Russell, M. Cullins, M^{me} Bockus, M. Lee ;

contre : M. M. LeBlanc, l’hon. M. Legacy,
l’hon. M^{me} Miles, l’hon. M. Dornan, l’hon. C. Johnson,
l’hon. M. LePage, l’hon. M. D’Amours, l’hon. M. McKee,
l’hon. C. Chiasson, l’hon. M^{me} Boudreau,
l’hon. K. Chiasson, l’hon. M. Finnigan, l’hon. M. Herron,
l’hon. M^{me} Townsend, l’hon. M. Randall,
l’hon. M. Kennedy, M^{me} Wilcott, M. Mallet, M. Arseneault,

Mr. Doucet, Ms. Vautour, Mr. Johnston, Mr. Robichaud, Ms. Mitton.)

16:30

Madam Speaker: Are there any further speakers on Bill 40?

Second Reading / Deuxième lecture

(**Madam Speaker** put the question, and Bill 40, *An Act Respecting Health Quality and Patient Safety*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

L'hon. M. Kennedy, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale* : Merci beaucoup, Madame la présidente.

I am pleased to rise today for the second reading of Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*. The changes we are proposing will provide additional types of collaboration for communities across the province for the construction and operation of renewable energy generation facilities and will allow for profits from those operations to benefit those same communities.

Madam Speaker, local governments have long been able to participate in renewable energy projects. Under the current legislation, a local government can construct, own, and operate a generation facility within its boundary for its own purposes, or it can sell electricity to a consumer or a distribution utility. This could include participation with private partners or other local governments. Some local governments are currently involved in solar, wind, and hydro projects. However, these are mostly in support of cost efficiency.

(**Mr. Bourque** took the chair as Deputy Speaker.)

M. Bourque, M. J. LeBlanc, M. Doucet, M^{me} Vautour, M. Johnston, M. Robichaud, M^{me} Mitton.)

La présidente : D'autres personnes veulent-elles prendre la parole au sujet du projet de loi 40?

Deuxième lecture / Second Reading

(**La présidente** met la question aux voix ; le projet de loi 40, *Loi concernant la qualité des soins de santé et la sécurité des patients*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Hon. Mr. Kennedy, after the Speaker called for second reading of Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*: Thank you very much, Madam Speaker.

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*. Les changements que nous proposons permettront d'offrir aux collectivités de l'ensemble de la province d'autres possibilités de collaboration aux fins de la construction et de l'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable et permettront à ces mêmes collectivités de bénéficier des profits découlant de ces activités.

Madame la présidente, les gouvernements locaux ont depuis longtemps la capacité de participer à des projets d'énergie renouvelable. Conformément à la loi actuelle, un gouvernement local peut construire, posséder et exploiter une installation de production sur son territoire pour répondre à ses propres besoins, ou encore vendre de l'électricité à un consommateur ou à une entreprise de distribution d'électricité. Cela pourrait comprendre une participation avec des partenaires privés ou d'autres gouvernements locaux. Certains gouvernements locaux prennent actuellement part à des projets d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique. Toutefois, ceux-ci servent surtout à soutenir la rentabilité.

(**M. Bourque** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

L'automne dernier, des représentants de certains gouvernements locaux et commissions de services régionaux du nord de la province se sont adressés à mon ministère pour demander des modifications législatives visant à faciliter davantage les partenariats sur les projets de production d'énergie propre.

Monsieur le vice-président, des modifications sont apportées à la *Loi sur la gouvernance locale* pour donner aux gouvernements locaux et aux commissions de services régionaux d'autres moyens de participer à la mise en place d'installations de production d'énergie et leur permettre également d'investir dans des projets d'énergie renouvelable destinés aux gens de leurs collectivités. Il convient de noter que ces modifications s'appliquent plus particulièrement à la production d'électricité.

The proposed changes will place limits on energy generation by clarifying that electricity generation is limited to a clean source as identified in the *Electricity Act*. Local governments will be allowed to establish for-profit corporations for the purpose of renewable energy generation or to hold shares in a corporation established for that purpose. The changes will ensure that profits accrued as a result of energy generation are accounted for in a local government's budgeting process and used for a municipal purpose. Local governments will be allowed, through bylaws, to delegate their authority to a regional service commission for the construction and operation of a generation facility and for borrowing for that purpose.

This bill clarifies that the construction, operation, and ownership of a generation facility is limited to a facility located in the province. It will allow local governments that undertake the operation of a generation facility on their own to choose to balance their budgets annually or over four years. Local governments will be required to pass a resolution of council indicating their commitment to participating in renewable energy generation projects or to creating a corporation for that purpose. The bill clarifies that local governments can enter into agreements with First Nations. It provides that local governments can acquire land, or an interest in land, for the purpose of operating a generation facility in the province that is adjacent to at least one other local government within a partnership agreement.

Last fall, officials from certain local governments and regional service commissions in the northern part of the province approached my department to request legislative amendments that would further facilitate partnerships on clean energy generation projects.

Mr. Deputy Speaker, amendments are being made to the *Local Governance Act* to give local governments and regional service commissions more ways to participate in establishing energy generation facilities and to allow them to invest in renewable energy projects for the benefit of the people in their communities. It should be noted that these amendments apply specifically to electricity generation.

Les modifications proposées prévoient des limites en matière de production d'électricité et précisent que cette dernière doit provenir d'une source propre, au sens de la *Loi sur l'électricité*. Les gouvernements locaux pourront constituer des corporations à but lucratif aux fins de la production d'énergie renouvelable ou détenir des parts dans une corporation constituée à cette fin. Les modifications permettront que les profits découlant de la production d'énergie soient pris en compte dans le processus budgétaire des gouvernements locaux et utilisés à des fins municipales. Les gouvernements locaux seront autorisés, par voie d'arrêté, à déléguer à une commission de services régionaux leurs pouvoirs relatifs à la construction et à l'exploitation d'une installation de production d'électricité, ainsi qu'à l'emprunt des sommes nécessaires à cette fin.

Le projet de loi précise que la construction, l'exploitation et la propriété d'une installation de production sont limitées aux installations situées dans la province. Cela permettra aux gouvernements locaux qui exploitent eux-mêmes une installation de production d'électricité de choisir d'équilibrer leur budget chaque année ou sur une période de quatre ans. Les gouvernements locaux seront tenus d'adopter une résolution de conseil déclarant leur intention de participer à des projets de production d'énergie renouvelable ou de créer une corporation à de telles fins. Le projet de loi précise que les gouvernements locaux peuvent conclure des accords avec les Premières Nations. Il prévoit également que les gouvernements locaux peuvent acquérir des terrains, ou un intérêt dans des terrains, à des fins d'exploitation d'une installation de production d'électricité située dans la province et adjacente au territoire d'au moins

un autre gouvernement local dans le cadre d'un accord de partenariat.

16:35

Monsieur le vice-président, au bout du compte, les modifications seront avantageuses à tous les gouvernements locaux et leur conféreront des moyens accrus de collaborer à la mise en place d'installations de production d'énergie. Elles prévoient divers modèles d'affaires qui permettront aux gouvernements locaux d'investir, de partager les risques, d'améliorer la collaboration et de rationaliser les processus liés à la production d'énergie propre.

To summarize, the proposed amendments will benefit all local governments by providing the flexibility to explore clean, renewable energy generation projects for their communities. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

M. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. J'ai le plaisir de participer au débat à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*.

Mr. Deputy Speaker, in this Legislative Assembly, there are times when you are just completely against something the government brings forward, and there are times when you are completely in agreement with something the government brings forward. Then there are times when you have to really look under the hood of something. It's not the what but the how. It's the execution of it all that's going to make the difference. Time and time again, in this Assembly, we've seen governments bring forward bills that have unintended consequences. I recognize that the economic policy committee is supposed to be for looking into that, but you can't catch absolutely everything.

I'm going to take the time that I have here to ask some questions. Obviously, I know they aren't going to be answered because this is second reading, but the government members can reflect on them a little bit. I'll give them a little bit of direction on the types of questions they could be facing in economic policy. At least that way, they'll be prepared. Perhaps we can save a little bit of time throughout this process.

Mr. Deputy Speaker, ultimately, these amendments will benefit all local governments and give them more ways to collaborate on the establishment of energy generation facilities. They set out various business models that will allow local governments to invest, share risks, improve collaboration, and streamline processes related to clean energy generation.

En résumé, les modifications proposées donneront à tous les gouvernements locaux la souplesse nécessaire pour envisager la mise en oeuvre de projets de production d'énergie propre et renouvelable dans l'intérêt de leurs collectivités. Merci, Monsieur le vice-président.

Mr. Savoie: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. I'm pleased to participate in the debate at second reading of *An Act to Amend the Local Governance Act*.

Monsieur le vice-président, il arrive, à l'Assemblée législative, que l'on soit tout à fait opposé à une mesure proposée par le gouvernement, et il arrive aussi que l'on soit tout à fait en faveur. Puis, il y a d'autres fois où il faut vraiment regarder ce qu'il y a sous le capot. Ce n'est pas tant les objectifs, mais bien la façon de les atteindre qui compte. La façon dont le tout est mis en oeuvre est ce qui sera déterminant. À l'Assemblée législative, nous avons à maintes reprises vu des gouvernements présenter des projets de loi qui ont des conséquences imprévues. Je reconnais que le Comité permanent de la politique économique est censé se pencher sur la question, mais il n'est pas possible de tout prévoir.

Je vais prendre le temps dont je dispose ici pour poser quelques questions. Évidemment, je sais qu'elles resteront sans réponse parce qu'il s'agit de la deuxième lecture, mais les parlementaires du côté du gouvernement peuvent y réfléchir un peu. Je vais leur donner une idée du genre de questions auxquelles ils pourraient avoir à répondre au sein du Comité permanent de la politique économique. Ainsi, ils seront au moins préparés. Nous gagnerons peut-être ainsi un peu de temps au cours du processus.

I would say that, in my opinion, this bill definitely falls under the category where the idea may have merit but I have concerns about the government's ability to execute it. This legislation affects the entire province. It has the potential to affect our power utility—our public power utility. This has the ability to affect the finances of everyone who lives in a municipality. The financial impact could be positive or negative, depending on how these projects actually work and their outcomes. This is very broad reaching and could impact a lot of people.

At its core... If I kind of step back a little bit, I could say: Okay, the government has recognized that we're looking at some sort of electricity shortage by 2028. Our generating capacity may not be there. Okay. I'll take that at face value. We are electrifying everything, everybody has multiple devices, and people are getting into electric cars. Everything consumes electricity, so I think it's probably reasonable to say, yes, here we go. An electricity shortage, or the potential for a shortage, could be a reality.

However, when I look at what this government just went through with its review of NB Power, I question whether this initiative had any impact on that report. Were the reviewers even aware that this government was planning to do this? I think it would have shown up in that report somewhere, because this bill potentially creates serious consequences for our public utility and how it will operate in the future.

I mean, some ideas are brand new, and others are sort of rehashed and just brought about in a different way. I remember when we were in government, and there was an initiative by Saint John Energy to try to corporatize. It attempted to do it through the *Electricity Act* rather than the *Local Governance Act*, as is being done here. There have been many, many changes to the *Electricity Act* that would have made the way that it was being done very problematic for NB Power. Again, I will talk about this a little later in my comments about this bill and how it could impact that.

Je dirais que, à mon avis, l'idée derrière le projet de loi a peut-être du mérite, mais j'ai des préoccupations à l'égard de la capacité du gouvernement à la mettre en oeuvre. Le projet de loi touche l'ensemble de la province. Il peut avoir une incidence sur notre service public — notre service public d'électricité. Le projet de loi pourrait avoir une incidence sur les finances de tous les gens qui habitent une municipalité. L'incidence financière pourrait être positive ou négative, selon la façon dont de tels projets fonctionneront véritablement et les résultats qu'ils produiront. La portée est très vaste et pourrait avoir une incidence sur beaucoup de personnes.

Essentiellement... Si je reviens un peu en arrière, je pourrais dire : D'accord, le gouvernement est conscient que nous pourrions connaître une pénurie d'électricité d'ici à 2028. Notre capacité de production sera peut-être insuffisante. D'accord. Je vais prendre cela pour argent comptant. Nous électrifions tout, tout le monde a de multiples appareils et les véhicules électriques sont de plus en plus répandus. Tout fonctionne à l'électricité ; je pense donc qu'il est probablement raisonnable de dire que, oui, nous y voilà. Une pénurie d'électricité ou la possibilité d'une pénurie d'électricité pourraient devenir une réalité.

Toutefois, lorsque j'examine la situation que le gouvernement vient de traverser à l'égard de l'examen d'Énergie NB, je me demande si l'initiative a eu une incidence quelconque sur le rapport. Les personnes chargées de l'examen savaient-elles même que le gouvernement avait l'intention de procéder ainsi? À mon avis, le tout aurait figuré quelque part dans le rapport, car le projet de loi pourrait avoir de graves conséquences pour notre service public et son fonctionnement dans l'avenir.

Après tout, certaines idées sont nouvelles, et d'autres sont remaniées et présentées différemment. Je me souviens que, lorsque nous étions au pouvoir, Énergie Saint John avait proposé une initiative visant à se constituer en société. Elle cherchait à le faire au moyen de la *Loi sur l'électricité* plutôt qu'au moyen de la *Loi sur la gouvernance locale*, comme c'est le cas ici. La *Loi sur l'électricité* a fait l'objet de très nombreuses modifications, qui auraient rendu la démarche en question très problématique pour Énergie NB. Encore une fois, je vais en parler un peu plus tard dans mes observations sur le projet de loi et l'incidence que le tout pourrait avoir.

16:40

Suffice to say that, in this current conversation, the question is this: What safeguards and things will be put in place to ensure that local governments can't go into debt as a result of these kinds of projects? I know it says that they can do it in one year or over four years. Right now, local governments are not supposed to be able to go into debt. We know that this happens regularly as a matter of course. Despite what the law says, something very different takes place in practice. That is going to be the crux of my caution for this entire piece. This law, should it pass in its current form, will give local governments and municipalities the ability to do something that they may not have the capacity to keep track of, keep hold of, and make sure that guardrails and safeguards are put in place.

When I think back to Saint John Energy... I use that as an example from my city. For over 100 years, Saint John Energy has been in place as a not-for-profit organization. It's been in place to safeguard ratepayers from a company that could get into the open energy market and could potentially lose money, which would cause ratepayers to pay more money. That's always been the safeguard or the railing in place to make sure that ratepayers are protected.

Saint John is one of those municipalities that has a deal with NB Power. There are a couple of other ones in the province in the Edmundston and Perth-Andover areas. There are a couple of situations like that. Saint John has done some things in the recent past that I think have played a role in this decision. I know the government says that this results from some conversations up north, but I really believe that there is an element of what has gone on with the city of Saint John and its efforts to corporatize that is playing a role in this.

When you look at what Saint John Energy has done, you see that it entered into a partnership with the First Nations group for some wind power, and it is generating that power. It's been done to the detriment, in this case, of NB Power. That is costing NB Power about \$7 million per year. Saint John Energy gets a preferred discount, a preferred customer rate, for the power that it purchases from NB Power. Anything that is not purchased—as a result of generating on its

Il va sans dire que la question qui se pose dans la discussion actuelle est la suivante : Quelles mesures de protection et autres mesures seront mises en place pour empêcher les gouvernements locaux de s'endetter en raison de ce genre de projet? Je sais qu'il est prévu qu'ils puissent le faire pendant un an ou sur une période de quatre ans. À l'heure actuelle, les gouvernements locaux ne sont pas censés être capables de s'endetter. Nous savons que cela se produit régulièrement, bien entendu. Malgré ce que prévoit la loi, une chose bien différente se produit en pratique. Voilà le cœur de mes préoccupations à l'égard du projet de loi. Le projet de loi, s'il est adopté dans sa forme actuelle, habilitera les gouvernements locaux et les municipalités à se lancer dans des projets qu'ils n'auront peut-être pas la capacité de gérer adéquatement ni d'encadrer comme il se doit, en veillant à ce que les balises et les mesures de protection nécessaires soient en place.

Lorsque je pense à Énergie Saint John... J'utilise un exemple tiré de ma propre ville. Depuis plus de 100 ans, Énergie Saint John est un organisme sans but lucratif. Son rôle est de protéger les clients contre les risques qu'une compagnie se lance sur le libre marché de l'électricité et perde de l'argent, ce qui obligerait les clients à payer davantage. Cela a toujours été la mesure de protection ou la balise en place pour assurer la protection des clients.

Saint John est l'une des municipalités qui ont conclu un accord avec Énergie NB. Il y en a quelques autres dans la province, comme dans les régions d'Edmundston et de Perth-Andover. Il y a quelques situations semblables. À mon avis, certaines initiatives prises récemment par la ville de Saint John ont joué un rôle dans la décision. Je sais que le gouvernement dit que le projet de loi découle de certaines discussions tenues dans le nord de la province, mais je crois vraiment que ce qui s'est passé à Saint John et les efforts visant la constitution d'une société jouent un rôle à cet égard.

Un examen de ce qu'Énergie Saint John a fait permet de constater que l'organisme a conclu avec un groupe des Premières Nations un partenariat pour un projet d'énergie éolienne, et l'organisme produit maintenant l'électricité. Dans ce cas-ci, c'est fait au détriment d'Énergie NB. Cela coûte à Énergie NB environ 7 millions de dollars par année. Énergie Saint John bénéficie d'un rabais préférentiel, d'un tarif de la clientèle préférentiel, pour l'électricité qu'elle achète

own—is less for our public utility. That should be a concern for the entirety of the province.

The fact is that we are all in one boat here, as it were, and we have everybody rowing in the same direction in the sense that we all pay into our public utility. When things take place and now not everybody is paying in, that burden is shared by fewer people. Despite what this bill says, I believe there are still concerns about whether there are loopholes.

That's how the situation was created with Saint John Energy. Saint John Energy took advantage of a situation. The reality is that it has a very small overall footprint. It has to look after the transmission lines within the space that the utility operates. There is certainly a cost to ratepayers for that. Take that and multiply it across the entire province, as the province has had to do the same thing through NB Power. Saint John Energy, up to a few years ago, had been a passive player in the game. Now, it is generating. NB Power would have made its generation and put all its transmission capabilities in place on the assumption that it would make money or be able to recoup investment based on transmitting its own generated electricity to its customers.

16:45

Now, the situation with Saint John Energy has changed the water on the beans a little bit so that NB Power is really, in effect, competing with another utility in the province. Again, this is something that we really have to look at. If loopholes are created through this particular piece of legislation... I don't care what anybody says. The second that you put a rule in place, people will try to find ways around it.

I think back to my sporting life. I used to question why we, as referees, had to learn new rules every year. We had a good set of rules, they seemed solid, and they worked for the system that we had. Once, somebody, a high-level coach, came to me, and we had that conversation. His response to me was very, very telling. He said: The reason you referees have to learn new rules and have to adapt to the way things are done in terms of scoring and so on and so forth is that coaches find ways around those rules.

d'Énergie NB. Tout ce qui n'est pas acheté — puisque l'organisme produit sa propre électricité — se traduit par une perte d'argent pour notre service public. Cela devrait préoccuper tout le monde dans la province.

Le fait est que, comme on dit, nous sommes tous dans le même bateau, et nous ramons tous dans la même direction, c'est-à-dire que nous contribuons tous à notre service public. Lorsque des choses se passent et que ce n'est plus tout le monde qui contribue dans la même mesure, le fardeau doit être assumé par un plus petit nombre de personnes. Malgré ce qu'indique le projet de loi, je crois qu'il y a toujours des préoccupations au sujet des échappatoires possibles.

Voilà comment la situation actuelle d'Énergie Saint John s'est créée. Énergie Saint John a tiré parti d'une possibilité qui s'offrait à elle. La réalité est qu'elle sert un territoire très restreint. Elle n'a à entretenir que des lignes de transport d'électricité sur le territoire où elle mène ses activités. Les clients doivent certainement payer un coût pour cela. Transposez la réalité à l'échelle de l'ensemble de la province, et c'est ce que la province doit faire par l'intermédiaire d'Énergie NB. Énergie Saint John, jusqu'il y a quelques années, était un acteur passif de l'industrie. Aujourd'hui, elle produit de l'électricité. Énergie NB aurait établi sa production et mis en place ses capacités de transport en supposant que le service ferait de l'argent ou qu'il pourrait récupérer les investissements au moyen du transport à ses clients de l'électricité qu'il a produit.

Or, la situation concernant Énergie Saint John a un peu changé les choses, et Énergie NB, en fait, se retrouve maintenant à faire concurrence à un autre service public dans la province. Encore une fois, il s'agit d'une situation que nous devons vraiment examiner. Si des échappatoires sont créées au moyen du projet de loi... Ce que disent les gens m'importe peu. Dès qu'une règle est établie, les gens essaieront de la contourner.

Je pense à l'époque où je faisais du sport. À l'époque, je me demandais pourquoi nous, les arbitres, devons apprendre de nouvelles règles chaque année. Nous avions un bon ensemble de règles, ils semblaient robustes et convenaient bien au système. À un moment donné, un entraîneur de haut niveau est venu me voir, et nous avons eu la discussion. Sa réponse en a dit long. Il a dit : La raison que vous, les arbitres, devez apprendre de nouvelles règles et vous adapter, notamment, aux nouvelles façons de marquer des

I think that is a very apt comparison to what happens in practice with bills. Again, we have rules in place that say municipalities can't go into debt. I can tell you that my own municipality had to be bailed out to the tune of, if I recall correctly, \$22 million. Theoretically, municipalities are not supposed to be able to go into debt. The reality is that it was \$22 million in debt. How does that happen?

In the economic policy committee, we have to make sure that we're asking those questions. It doesn't mean that we won't receive a satisfactory answer. It just means that there may be something we haven't caught or the government hasn't caught. Somebody may see something and take advantage of it the way that Saint John Energy did with its Burchill project. Now, it is doing that.

In terms of the history of this thing, when Saint John Energy tried to corporatize and flow a dividend to the province, my question was this: What happens when the wind isn't blowing? Well, the expectation was that, since NB Power is on standby, Saint John Energy would just take the electrons from it as needed. Well, that wasn't the original agreement that was in place. Now, that load, that financial responsibility, is spread among fewer people when those electrons are not coming directly from NB Power.

On the positive side, you could say: Well, if you can corporatize and generate a profit, then that dividend flow can go to the city. The city can say it's going to reduce its tax rate or do something with the money that benefits citizens. That is still the intent of this bill, as I understand it. That's fine. However, on the negative side, what happens when a corporate entity that's playing in an energy market, which is not at all stable... Energy markets can have massive fluctuations, and projects can go disastrously off the rails. You can find yourself in some real trouble. So, when you get into these contracts...

points, c'est que les entraîneurs trouvent des façons de contourner les règles.

Je pense qu'il s'agit d'une très bonne comparaison pour ce qui se passe avec les projets de loi en pratique. Encore une fois, nous avons des règles en place qui indiquent que les municipalités ne peuvent pas s'endetter. Je peux vous dire que ma propre municipalité a dû être renflouée, et, si je me souviens bien, il s'agissait d'une somme de 22 millions de dollars. En théorie, les municipalités ne sont pas censées pouvoir s'endetter. La réalité est qu'elle avait une dette de 22 millions de dollars. Comment une telle situation se produit-elle?

Nous devons veiller à poser de telles questions au sein du Comité de la politique économique. Cela ne veut pas dire que nous ne recevrons pas de réponse satisfaisante. Cela veut simplement dire qu'il est possible que certains éléments nous aient échappé ou aient échappé au gouvernement. Quelqu'un pourrait relever une faille et en tirer profit de la même façon qu'Énergie Saint John l'a fait au moyen de son projet Burchill. C'est maintenant ce qu'elle fait.

Pour ce qui est de l'histoire de la situation, lorsque Énergie Saint John cherchait à se constituer en société et à verser des dividendes, je posais la question suivante : Que se passe-t-il lorsque le vent ne souffle pas? Eh bien, on répondait que, puisque Énergie NB demeurerait en réserve et qu'Énergie Saint John pourrait simplement s'approvisionner auprès d'elle au besoin. Eh bien, ce n'est pas ce que prévoyait l'entente initiale. Désormais, lorsque l'électricité n'est plus achetée directement d'Énergie NB, la charge financière est répartie entre un plus petit nombre de personnes.

D'un point de vue positif, on pourrait dire : Eh bien, si une compagnie peut être constituée en société et générer des profits, les dividendes peuvent être versés à la ville. La ville peut alors décider de réduire son taux d'imposition ou d'utiliser l'argent au profit de ses citoyens. Il s'agit toujours de l'objet du projet de loi, d'après ce que je comprends. C'est bien. Toutefois, d'un point de vue négatif, que se passe-t-il lorsqu'une société qui évolue sur le marché de l'énergie, lequel n'est pas du tout stable... Les marchés de l'énergie peuvent subir d'énormes fluctuations, et des projets peuvent déraiper de façon désastreuse. On peut alors se retrouver dans une situation très difficile. Ainsi, lorsqu'on conclut ce genre de contrat...

With local governance reform, part of the issue was that some municipalities, because of their size, history, and background, had the capacity to deal with those changes and their impacts—they had the infrastructure, people, and everything in place to be able to do that—and the smaller municipalities, which were just being created, didn't. It's a question of capacity. I know this bill says that municipalities can get into a situation with their RSC, but, again, those are newer creations. Are those people equipped and ready to deal with a massive, major contract like this that could have some real consequences for residents? That is one concern.

Then you go a little further down the road. Again, going back to that situation with the *Electricity Act* and what Saint John Energy wanted to do, the issue was that nobody could adequately answer what would happen when something went on the negative side of things or who would pay. With a smaller amount, one would have to assume that it's something a municipality could absorb. However, with something much more catastrophic, such as a company going bankrupt and its assets being lost, who would be left holding the bag? Who would finish that project? Who would step in? There are these kinds of questions.

16:50

Say you're halfway through a project, and a company becomes insolvent. Perhaps that's the nature of the industry, or perhaps the company overextended itself. Whatever the reason, and there are a lot of possible reasons, what happens to the investment made by the municipality? Does it have coverage in the contract? Is the municipality responsible for covering that shortfall and continuing with the project come heck or high water? What is the responsibility of the municipality, and what is the responsibility of the ratepayers?

These are all things that are not necessarily addressed in a bill, but they could happen. We all hope that these things won't happen. We all hope that any project that gets started would come in on budget or under budget, come in on time, and deliver as expected for the duration of its contracted life. However, that doesn't

Dans le contexte de la réforme de la gouvernance locale, une partie de l'enjeu tenait au fait que certaines municipalités, en raison de leur taille, de leur histoire et de leur expérience, étaient en mesure de composer avec les changements et leurs conséquences — elles avaient l'infrastructure, les ressources humaines et le nécessaire pour le faire —, alors que les petites municipalités, qui venaient d'être créées, ne l'étaient pas. C'est une question de capacité. Je sais que le projet de loi indique que les municipalités peuvent entrer en accord avec leur CSR, mais, encore une fois, ce sont des entités assez récentes. Les personnes en question ont-elles les ressources pour gérer un contrat majeur d'une telle envergure qui pourrait avoir de vraies conséquences pour les gens, et sont-elles en mesure de le gérer? Voilà une préoccupation.

Ensuite, on pousse un peu plus loin le raisonnement. Encore une fois, pour revenir à la situation concernant la *Loi sur l'électricité* et à ce qu'Énergie Saint John voulait faire, l'enjeu était que personne n'était vraiment en mesure de répondre adéquatement à la question de savoir ce qui se passerait si les choses tournaient mal ni de déterminer qui assumerait les coûts. S'il s'agissait d'une somme moins importante, on pourrait supposer qu'une municipalité pourrait absorber les coûts. Toutefois, dans le cas d'une situation beaucoup plus catastrophique, comme la faillite d'une compagnie et la perte de ses biens, à qui reviendrait la responsabilité? Qui mènerait le projet à bien? Qui interviendrait? Ce genre de questions se posent.

Disons qu'un projet est à mi-chemin et qu'une compagnie devient insolvable. Il s'agit peut-être de la nature de l'industrie en question, ou peut-être que la compagnie a pris des engagements financiers qui dépassaient ses capacités. Peu importe la raison, et les raisons possibles sont nombreuses, qu'arrive-t-il à l'investissement réalisé par la municipalité? Le contrat prévoit-il des protections à cet égard? La municipalité est-elle responsable de combler le manque à gagner et de poursuivre le projet coûte que coûte, quoi qu'il arrive? Quelle est la responsabilité de la municipalité, et quelle est celle des clients?

Toutes les situations mentionnées ne sont pas nécessairement adressées dans un projet de loi, mais elles pourraient se produire. Nous espérons tous que ces situations ne se produiront pas. Nous espérons tous que les projets lancés respecteront le budget prévu ou coûteront moins cher que prévu, seront réalisés à

happen in reality, so we have to be conscientious of these things when we get into these kinds of agreements.

Another question that I have is this: If it gets to the point where a municipality can't cover a contract that it is responsible for, who swoops in to save it? Who covers that off? Will it be the taxpayers, otherwise known as the ratepayers of this province? They will now pay more per person because, despite what the Act states, we may have organizations leave the service of NB Power. If they leave, the responsibility is shared among fewer people. Now those very people could be asked to cover the municipal shortfall because of an unforeseen situation with a corporate entity that got itself in too deep. These kinds of things are unforeseen but still need to be accounted for. Legislation doesn't always address these things.

Very recently, we passed a bill that had the broad support of all MLAs, opposition and government, who were in the House at the time. Everybody was engaged. We're still seeing issues with the implementation of that Act today, and it has had real consequences on people's lives. That's my point. I don't expect this bill to have that kind of impact because it's not that kind of a bill. However, these things very well could happen. Are we prepared to cover them?

Then you get into the fairness equation. There are larger municipalities. I'll use Saint John Energy as an example. It has a 100-year-old power commission. It has a royal charter, it's been around, and it has some experience and background. It has never done anything in the market to flow a dividend. What if it does? Well, we've talked about that. If it doesn't, how much is the municipality expected to come good for that? What does the Act say about covering off those kinds of outcomes? It says local governments can pay it back in one year or over four years. I assume that's on the capital costs of the project. What about the long-term viability of that project?

temps et auront les résultats attendus pendant la pleine durée du contrat. Toutefois, en réalité, ce n'est pas toujours le cas ; nous devons donc tenir compte de ces situations lorsque nous concluons ce genre d'entente.

Voici une autre question que je me pose : Si une municipalité en arrive à ne plus pouvoir honorer un contrat dont elle est responsable, qui interviendra soudainement pour le faire. Qui en assumera les coûts? S'agira-t-il des contribuables, c'est-à-dire les clients de la province? Malgré ce que prévoit la loi, le tarif par personne sera maintenant plus élevé parce que des organismes cesseront peut-être d'utiliser les services d'Énergie NB. Si c'est le cas, la responsabilité sera répartie entre moins de personnes. Ces mêmes personnes pourraient être appelées à combler le manque à gagner d'une municipalité en raison d'une situation imprévue découlant des difficultés financières d'une société qui s'est trop endettée. De telles situations sont imprévisibles, mais elles doivent tout de même être prises en compte. Les lois ne traitent pas toujours de telles situations.

Tout récemment, nous avons adopté un projet de loi qui a reçu un vaste appui de la part de tous les parlementaires, tant du côté de l'opposition que de celui du gouvernement, qui siégeaient alors à la Chambre. Tous ont participé activement aux débats. Nous constatons encore aujourd'hui des difficultés liées à la mise en oeuvre de la loi, et cela a des répercussions réelles sur la vie des gens. Voilà où je veux en venir. Je ne m'attends pas à ce que le projet de loi dont nous sommes saisis ait une incidence de la même ampleur, car il ne s'agit pas du même type de projet de loi. Or, de telles situations pourraient très certainement se produire. Sommes-nous prêts à en assumer les conséquences?

Se pose ensuite la question de l'équité. Certaines municipalités sont plus grandes. Je vais prendre l'exemple d'Énergie Saint John. Il s'agit d'une commission d'énergie datant d'il y a 100 ans. Elle se trouve dans une ville ayant reçu une charte royale, possède une longue tradition, cumule de l'expérience et a un certain historique. Elle n'a jamais mené d'activités sur le marché pour être en mesure de verser des dividendes. Qu'arriverait-il si elle le faisait? Eh bien, nous en avons discuté. Si elle ne le fait pas, jusqu'à quel point la municipalité devra-t-elle assumer les pertes? Que prévoit la loi pour faire face à ce genre de situations? Elle prévoit que les gouvernements locaux pourront rembourser les sommes sur une période d'un an ou de quatre ans. Je présume qu'il est

I'll use windmills as an example because they're easy to visualize. Windmills have moving parts that break down. Say you have an extended breakdown. Perhaps the company is no longer in business, is unable to get parts, or is unable to get things back up and running. What happens to the finances of that corporation? It's not generating electricity. Can it get those electrons from NB Power under its original agreement? Will NB Power be expected to be a sort of second line of defence for these municipalities if the projects they have planned and are counting on are not delivering as they should? Again, these are the kinds of perhaps unforeseen or unintended real-world consequences that could happen as a result of a bill like this. Once we get into the economic policy committee, we'll be looking into those kinds of things and asking questions of the government.

16:55

The bill makes a specific point of stating that the energy must be green energy or renewable energy. On the surface, on that point itself, you would argue that this is where we need to go. We are looking for that non-emitting stuff, right? I don't think anybody necessarily has an issue with that. However, there are no encumbrances on corporations to do the same.

As an example, in this House, we've talked an awful lot about VoltaGrid in Saint John. It looks as though its backup system is going to be a natural gas system. That's going to put out a fair amount of CO₂ over the course of its life. According to what is said, it's not supposed to impact our grid, but again, something has to be a backup for that. That will likely be the ratepayers and NB Power.

The original question remains. If we are going to hold municipalities to a standard of non-emitting power, why are we not holding corporations to the same standard? Why is that not being addressed? Why is there not something saying that, going forward, any electricity generated within that municipality has to be green electricity that is generated in the same way as the municipality itself would be responsible for?

question des coûts d'immobilisation du projet. Qu'en est-il de la viabilité à long terme du projet?

Je vais donner l'exemple des éoliennes, car elles sont faciles à visualiser. Les éoliennes comprennent des composantes mobiles qui peuvent tomber en panne. Disons qu'une panne se prolonge. Il se peut que la compagnie ait cessé ses activités, qu'elle soit incapable d'obtenir les pièces nécessaires ou qu'elle ne puisse pas remettre les choses en marche. Qu'arrivera-t-il à cette compagnie sur le plan financier? Elle ne produirait pas d'électricité. Pourrait-elle s'approvisionner en électricité auprès d'Énergie NB au titre de l'entente initiale? Devrait-on s'attendre à ce qu'Énergie NB serve en quelque sorte de filet de sécurité pour de telles municipalités lorsque les projets sur lesquels elles comptent ne donnent pas les résultats prévus? Encore une fois, il s'agit du type de conséquences concrètes, parfois imprévues ou involontaires, qui pourraient découler d'un projet de loi du genre. Lorsque le Comité de la politique économique sera saisi du projet de loi, nous examinerons les éléments mentionnés et poserons des questions au gouvernement.

Le projet de loi précise expressément que l'énergie doit provenir de sources propres ou renouvelables. À première vue, on pourrait penser, à cet égard, que c'est là la voie à suivre. Nous voulons des sources d'énergie sans émissions, n'est-ce pas? Je ne pense pas que quiconque s'y oppose nécessairement. Or, aucune obligation comparable n'est imposée aux sociétés.

Prenons l'exemple de VoltaGrid, à Saint John, dont nous avons beaucoup parlé à la Chambre. Il semble que son système d'appoint sera alimenté au gaz naturel. Cela émettra une quantité considérable de CO₂ au cours de sa durée de vie utile. Selon ce qui est dit, il ne devrait pas y avoir d'incidence sur notre réseau, mais, encore une fois, il faut un système de relève. Ce sera probablement les contribuables et Énergie NB.

La question initiale demeure. Si nous imposons aux municipalités une norme exigeant le recours à des sources d'énergie sans émissions, pourquoi n'imposons-nous pas la même exigence aux sociétés? Pourquoi la question n'est-elle pas abordée? Pourquoi n'y a-t-il rien qui indique que, désormais, toute électricité produite dans la municipalité doit provenir de sources propres, comme c'est le cas pour les municipalités elles-mêmes?

Again, these are things that we can't necessarily see addressed here directly. Sometimes these things come about in regulation, policy, or bylaws and so on. However, it has been said that municipalities in particular must reach this level but that nobody else has to. In the Tantramar region, the province is putting a used-jet system in place that is going to burn and be a source of pollutants. The province says that is fine, yet municipalities are being held to a different standard.

You can look at this in a positive light and say that this is something that is going to move us toward non-emitting energy. That is super. Then you have to question what happens to the other players in that energy sphere who are not held to those same standards. That is another issue that I think we need to be able to parse and figure out a little more in depth.

Then you take a look at larger corporations that are able to generate their own electricity supply and get off the grid. They are not pulling from NB Power, so there is yet another source. You can say that they are able to do that right now. Yes, they are. However, when you add more potential into the system, and when you make it easier... Again, they are not held to the same environmental standard. Maybe the next project a big corporation undertakes that will take away from NB Power is going to be something else that pollutes. I don't know. It could be diesel fuel for all I know. I have no idea what companies might choose for their methods of generation. That is another issue that NB Power will have to deal with.

We already know the kind of situation NB Power is in right now. It is billions of dollars in debt. Now, we are going to risk making it worse. Again, I don't know whether NB Power was aware of this government bill. Was NB Power brought in? Was the panel on NB Power made aware of this in any way, shape, or form? We don't know. Those are questions we will be asking because they all matter to the ratepayers' bottom line.

Encore une fois, il s'agit de questions auxquelles le projet de loi ne répond pas nécessairement de façon explicite. Il arrive que ce genre de questions soit réglé, notamment, par voie réglementaire, par des politiques ou par des arrêtés. Toutefois, il a été indiqué que les municipalités en particulier doivent se conformer à une telle norme, mais que cette norme ne semble pas s'appliquer aux autres acteurs. Dans la région de Tantramar, la province met en place un système utilisant des pièces de moteurs à réaction réaffectées, soit un système à combustion qui émettra des polluants. Le gouvernement provincial dit que c'est acceptable ; pourtant, les municipalités sont tenues de se conformer à une norme différente.

On peut adopter une perspective positive à cet égard et dire que cela favorisera la production d'énergie sans émissions. C'est formidable. Ensuite, il faut se demander ce qui arrive aux autres acteurs du secteur énergétique qui ne sont pas tenus de se conformer aux mêmes exigences. C'est, à mon avis, une autre question que nous devons pouvoir analyser et approfondir un peu plus.

Il faut ensuite penser aux grandes sociétés qui sont en mesure de produire leur propre électricité et de quitter le réseau. Énergie NB ne leur fournit plus d'énergie ; voilà donc encore une autre source. On peut dire qu'elles sont en mesure de le faire en ce moment. Oui, c'est le cas. Toutefois, lorsque l'on accroît le potentiel du système et que l'on facilite... Encore une fois, elles ne sont pas tenues de respecter les mêmes normes environnementales. Peut-être que le prochain projet d'une grande société qui fera perdre des usagers à Énergie NB sera aussi polluant. Je ne sais pas. Pour autant que je sache, il pourrait s'agir d'un système alimenté au carburant diesel. Je n'ai aucune idée du mode de production que les entreprises pourraient choisir. C'est une autre question avec laquelle devra composer Énergie NB.

Nous savons déjà dans quelle situation se trouve actuellement Énergie NB. Sa dette se chiffre à des milliards de dollars. Nous risquons maintenant d'empirer la situation. Encore une fois, je ne sais pas si Énergie NB était au courant du projet de loi du gouvernement. Énergie NB a-t-elle été consultée? Le groupe d'experts chargés de l'examen d'Énergie NB a-t-il, d'une façon ou d'une autre, été informé de l'initiative? Nous l'ignorons. Ce sont des questions que nous poserons, car elles ont toutes une incidence sur la facture d'électricité des clients.

We are seeing electricity rates increase because NB Power has to cover its costs. Again, even if the intent is... The bill says that you cannot sell the electricity to other people for other purposes. Even though it says that, what guarantee do we have that NB Power's bottom line is going to be secured and that NB Power will not have to face people leaving? In the event that somebody does leave, what will it look like? If there is a loophole that nobody knows how to deal with where people are able to generate power on their own and get off NB Power's grid, what will that look like? How many people are we talking about? Is it 5 000 people? Is it 20 000, 30 000, 40 000, or 50 000 people? What kind of an impact will this have on NB Power's revenues?

17:00

When you look at Saint John Energy's situation, you see that's a hit to NB Power of about \$7 million per year. Now, if you start multiplying that around the province, the number of people paying into our public utility will start to significantly shrink. However, NB Power is still required to live up to all these environmental standards, all the electricity standards, and all the generation standards. It's a Crown corporation that has all these employees, so it's required to live up to everybody who works for it. Yet, people are going to be able to leave.

I'm thinking about the *Electricity Act*. As I recall, back in 2003, this legislation allowed for an exit fee. That has since been removed. At some point, there was something in the *Electricity Act* that said there's an exit fee if you leave NB Power's services. That doesn't exist anymore. There is no stick to compel people to stay with our utility.

The question that you get to is this: What happens if somebody finds that loophole and manages to exit NB Power's service? They might say: Yes, we're going offline, we're not using your transmission, we're going to deal with all that on our own, and we're going to figure this out on our own. Should they have to pay an exit fee?

Nous sommes témoins de hausses des tarifs d'électricité, car Énergie NB doit couvrir ses coûts. Encore une fois, même si l'intention est... Le projet de loi indique qu'il est interdit de vendre l'électricité à d'autres personnes ou à d'autres fins. Même si c'est ce qui est indiqué, qu'est-ce qui nous garantit que les résultats financiers d'Énergie NB seront maintenus et qu'Énergie NB n'aura pas à composer avec la perte de ses clients? Si un client cesse d'utiliser les services, qu'est-ce qui se passera? S'il existe une échappatoire que personne n'a prévue et qui permettrait à des gens de produire de l'énergie et de quitter le réseau d'Énergie NB, que se passera-t-il? De combien de personnes parle-t-on? S'agit-il de 5 000 personnes? S'agit-il de 20 000, de 30 000, de 40 000 ou de 50 000 personnes? Quelle serait l'incidence d'une telle situation sur les revenus d'Énergie NB?

Lorsqu'on examine la situation d'Énergie Saint John, on voit qu'il y a un manque à gagner d'environ 7 millions de dollars par année pour Énergie NB. Or, si la situation est reproduite un peu partout dans la province, le nombre de personnes qui contribuent au financement de notre entreprise de service public commencera à diminuer considérablement. Toutefois, Énergie NB est toujours tenue de respecter toutes les normes environnementales, toutes les normes relatives à l'électricité et toutes les normes de production. Il s'agit d'une société de la Couronne qui emploie un grand nombre de personnes ; elle est donc tenue de répondre aux attentes de tout son personnel. Les gens auront pourtant la possibilité de résilier leur abonnement.

Je réfléchis à la *Loi sur l'électricité*. Je me souviens que, en 2003, la loi prévoyait des frais de résiliation. De tels frais ont depuis été abolis. À un moment donné, la *Loi sur l'électricité* prévoyait des frais pour les personnes qui résiliaient leur abonnement au service d'Énergie NB. Les dispositions ont été supprimées. Les gens ne sont plus contraints, par aucun moyen, de continuer à utiliser notre service public.

La question qui se pose est la suivante : Que se passe-t-il si quelqu'un trouve la faille et parvient à résilier son abonnement auprès d'Énergie NB? Les gens pourraient dire : Oui, nous nous désabonnons, nous n'utilisons plus votre service d'électricité, nous nous débrouillerons et nous trouverons une solution nous-mêmes. Devraient-ils avoir à payer des frais de résiliation?

Now, again, the government might say: Do you know what? We've got that all sewn up, and it's not possible. I'm telling you that anything is possible. Has the government specifically addressed this? Can we get a one hundred percent guarantee from the government that this will never happen? I don't think we can.

That exit fee was taken out in 2003. It was removed because there was no ability to leave back then. The thought process was that there was no ability to leave because NB Power was the only player. This is how legislation changes. It evolves over time because the reality on the ground changes over time. Now we're seeing these generation opportunities start to crop up all around the province. Now that change to the *Electricity Act* from 2003 may come back to bite us. Is there something in this Act that says, no, you have no ability to leave?

The bill states that any electricity you generate can't be sold directly to somebody else, so I'm assuming anything generated would go to NB Power, and NB Power will send those electrons wherever they're supposed to go. Financially, how does that work? Depending on the source, it costs NB Power a certain amount of money to generate electricity. The idea behind this bill is that we're going to allow local governments to corporatize so these corporations can make money and flow a dividend. The operative term here is "make money"—for profit. If they're going to make a profit, that means that they will have to charge enough to make a profit. The infrastructure costs and the project's capital costs have to be factored into their cost analysis. As time passes, equipment will degrade. These corporations have to figure out the cost of maintaining equipment and so on and so forth.

Then there's the fact that, well, the local governments want to make a profit off this, so they have to sell their electricity for a profit. Presumably, they're going to sell it to NB Power. Well, NB Power is going to say this: We can't buy electricity from you at a loss. If it costs the municipality more to produce the electricity than NB Power can pay, because it can't purchase electricity at a loss, how do you flow a dividend? What happens when the cost associated with selling that electricity to our public utility is more than our public utility can afford to pay? NB Power can generate and

Bon, encore une fois, le gouvernement pourrait dire : Savez-vous quoi? Nous avons déjà réglé la question, et elle ne pose aucune préoccupation. Je vous assure que tout est possible. Le gouvernement s'est-il précisément penché sur la question? Pouvons-nous obtenir une garantie absolue du gouvernement que la situation ne se produira jamais? Je ne le pense pas.

Les frais de résiliation ont été supprimés en 2003. Ils ont été éliminés, car il était impossible de résilier un abonnement à l'époque. On pensait alors qu'il était impossible de résilier un abonnement, car Énergie NB était le seul fournisseur. Voilà comment la loi évolue. Elle évolue au fil du temps, car la réalité sur le terrain change. Aujourd'hui, de nouvelles possibilités de production d'électricité voient le jour un peu partout dans la province. Or, le changement apporté à la *Loi sur l'électricité* de 2003 pourrait bien se retourner contre nous. Y a-t-il une disposition de la loi qui interdit formellement de mettre fin à un abonnement?

Le projet de loi stipule que l'électricité produite ne peut être vendue directement à un tiers ; j'imagine donc que toute l'électricité produite sera acheminée vers Énergie NB, qui se chargera ensuite de la distribuer. Comment le processus fonctionne-t-il sur le plan financier? La production d'électricité présente des coûts pour Énergie NB, et les coûts varient en fonction de la source d'énergie. L'objectif du projet de loi est de permettre aux gouvernements locaux de se constituer en sociétés afin que ces sociétés puissent gagner de l'argent et verser des dividendes. Le terme clé ici est « gagner de l'argent » — pour réaliser des profits. Si les sociétés veulent réaliser des profits, elles devront facturer un prix suffisant pour y parvenir. Les coûts d'infrastructure et les coûts en capital liés au projet doivent être pris en compte dans leur analyse des coûts. Au fil du temps, le matériel se dégradera. Les sociétés doivent donc évaluer les coûts d'entretien du matériel, entre autres.

Il faut aussi tenir compte de la volonté des gouvernements locaux de tirer un profit ; ils devront donc vendre leur électricité à un prix rentable. On peut supposer qu'ils la vendront à Énergie NB. Eh bien, Énergie NB leur dira : Nous ne pouvons pas vous acheter de l'électricité à perte. Si le coût de production de l'électricité pour la municipalité est supérieur à ce qu'Énergie NB peut payer, car elle ne peut pas acheter de l'électricité à perte, comment peut-on verser des dividendes? Que se passe-t-il lorsque le coût lié à la vente d'électricité à notre entreprise de service public dépasse les capacités financières de cette dernière?

sell electricity at a cheaper price. What happens in that particular scenario?

17:05

If NB Power says it can't afford to buy power at a loss, that means the municipality may have to sell it for less, and if it sells it for less, who will pay the difference? Presumably, it would be the ratepayers in that area. We just talked about the pie and the fact that, if somebody removes themselves from that pie, there would be fewer people left to pay for the power. If there is a loss, and if it is borne by the ratepayers, they would pay more because there are fewer of them in that municipality than there are in the entire province. If a local government decides not to absorb that cost through its rates but decides to increase its property tax rate or do something else to try to cover off that shortfall, ratepayers would still be paying more. They may not pay more through their electricity rates, but they may pay more through their property taxes and through the other services municipalities provide because municipalities are supposed to be able to balance themselves.

These are all assumptions. They're coming out of a place of not knowing. This government has put forward a bill that it thinks is a great idea, but now its members will have to defend it and answer all kinds of questions like these. I'm sure that departmental staff are watching and recognizing that this is where opposition members are going to come from. That's fine. There's nothing to hide here, necessarily. It's just simply about making sure that New Brunswick ratepayers, not just the ratepayers in these municipalities that happen to be able to get into these power commission agreements, are protected. What about the ones that can't get into an agreement? We have large municipalities. We have municipalities that have just been formed and don't have the capacity to cover this kind of thing. Now, they will be left with our public utility and with the possibility that, because fewer municipalities will pay into our public utility, they will now have to pay more. It's up to this government to dispel that worry or to provide a definitive defence: This can never happen, and here's why.

Énergie NB peut produire et vendre de l'électricité à moindre coût. Que se passe-t-il dans un tel cas?

Si Énergie NB dit qu'elle ne peut pas se permettre d'acheter de l'électricité à perte, la municipalité devra peut-être la lui vendre moins cher, et, dans ce cas de figure, qui paiera le manque à gagner? On pourrait supposer que ce seront les clients de la région. Comme nous l'avons évoqué, si une partie des gens reprennent leurs billes, il resterait moins de personnes pour payer l'électricité. En cas de perte, et advenant que le coût soit supporté par les clients restants, ces derniers paieront davantage, car ils seront moins nombreux dans la municipalité concernée que dans le reste de la province. Si un gouvernement local décide de ne pas absorber les coûts grâce aux tarifs qu'il fixe, mais plutôt d'augmenter le taux de l'impôt foncier ou de prendre d'autres mesures pour tenter de compenser le manque à gagner, les contribuables paieront tout de même plus cher. Leur facture d'électricité ne sera peut-être pas plus élevée, mais celles de l'impôt foncier et des autres services municipaux pourraient l'être, car les municipalités sont censées être capables d'équilibrer leur budget.

Je n'émetts que des hypothèses. Ces hypothèses partent du principe que la situation est incertaine. Le gouvernement a présenté un projet de loi qu'il juge excellent, mais ses parlementaires devront maintenant le défendre et répondre à toutes sortes de questions comme celles que nous nous posons. Je suis certain que le personnel du ministère suit la situation de près et comprend les questions que poseront les parlementaires du côté de l'opposition. C'est bien. Il n'y a forcément rien à cacher, en principe. Il est simplement question de veiller à ce que les clients du Nouveau-Brunswick soient protégés, et pas seulement ceux des municipalités qui sont en mesure de conclure de telles ententes avec la commission d'énergie. Qu'en est-il des gens qui ne peuvent pas conclure d'entente? Nous avons de grandes municipalités. Nous avons des municipalités qui viennent d'être créées et qui n'ont pas les moyens de gérer une situation du genre. Elles auront maintenant la charge de traiter avec notre service public et risquent, comme moins de municipalités y contribueront, de devoir payer davantage. Il appartient au gouvernement de dissiper les inquiétudes à cet égard ou de fournir une garantie définitive en disant : Une telle situation ne peut absolument pas se produire, et voici pourquoi.

We are at second reading, so, obviously, that's not something we can necessarily know or debate at this point. However, I would love for the government to have somebody in the back room, the brain trust back there, to put together... Maybe, like the kids in kindergarten are going to do, they can use AI to produce speaking notes so that government members can actually speak about this bill. The situation we have now is one where the minister got up for however long, perhaps four or five minutes, read his second reading statement, and then sat down. Now government members just expect that we will sit here with our hands clasped in front of us and not do or say anything until it comes time to deal with the bill in the economic policy committee. That's really not the way this should be done. I'm putting things out there specifically for the government members to say: Do you know what? We have three weeks in this Legislature, three weeks that we can spend debating important issues in front of New Brunswickers.

I would argue that the ability of municipalities to generate their own electricity is a pretty important issue. Government members should be able to get up and say this: You know, opposition members get up and ask these questions and make these kinds of statements, but here's how it's actually going to work.

(Interjections.)

Mr. Savoie: If the member for Restigouche East wants to get up to speak about it, he is more than welcome to, but I don't think he will because he won't be allowed to.

Ultimately, it's up to the opposition to ask these questions when it's necessary. That's part of this. It may be painful for government members to hear, but that's not my concern. My concern is that the interests of New Brunswickers are covered here, that the questions we ask here, which we are going to ask, are answered. If some of these things are looked after, then fine. Fine. However, it's up to government members to be able to actually defend themselves, and I would love for them to do that throughout the process rather than just having committee members sit for a few hours to try to cram all of this in and expect that we've

Nous sommes à l'étape de la deuxième lecture ; il est donc évident que nous ne pouvons ni cerner la situation ni en débattre à ce stade. Toutefois, j'aimerais bien que le gouvernement dispose d'une équipe de réflexion dans les coulisses, le groupe d'experts là-bas, pour préparer... Peut-être, comme le feront les enfants de la maternelle, les gens d'en face pourraient utiliser l'IA pour générer des notes d'allocution afin que les parlementaires du côté du gouvernement puissent s'exprimer clairement sur le projet de loi. Pour le moment, le ministre n'a fait que prendre la parole et lire sa déclaration à l'étape de la deuxième lecture, laquelle a duré quatre ou cinq minutes, puis s'est rassis. Les parlementaires du côté du gouvernement s'attendent à ce que nous restions simplement les bras croisés, sans rien dire ni rien faire, jusqu'à ce que le Comité de la politique économique en soit saisi. Ce n'est vraiment pas ainsi que les choses devraient se passer. Je m'adresse précisément aux parlementaires du côté gouvernement pour qu'ils disent : Savez-vous quoi? Nous avons trois semaines à l'Assemblée législative, trois semaines que nous pouvons passer à débattre de questions importantes devant les gens du Nouveau-Brunswick.

Je suis d'avis que la capacité des municipalités à produire leur propre électricité est une question assez importante. Les parlementaires du côté du gouvernement devraient pouvoir prendre la parole et dire ceci : Vous savez, les parlementaires du côté de l'opposition prennent la parole, posent des questions, et font des déclarations du genre, mais voici comment le tout fonctionnera réellement.

(Exclamations.)

M. Savoie : Si le député de Restigouche-Est veut prendre la parole pour parler de la question, il est tout à fait libre de le faire, mais je ne pense pas qu'il le fera, puisqu'il n'y sera pas autorisé.

En fin de compte, c'est à l'opposition de poser des questions lorsque cela est nécessaire. Cela fait partie du processus. Il se peut que certains parlementaires du côté du gouvernement trouvent des propos tenus difficiles à entendre, mais ce n'est pas ce qui me préoccupe. Ce qui me préoccupe, c'est que les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick soient protégés ici et que les questions que nous posons ici, lesquelles nous allons poser, obtiennent des réponses. Si certaines de ces questions sont réglées, alors c'est bien. C'est bien. Toutefois, il revient aux députés du côté du gouvernement d'être en mesure de se défendre, et j'aimerais qu'ils le fassent tout au long du processus,

covered absolutely everything. That just doesn't happen.

17:10

The issue of NB Power making a margin... Currently, NB Power generates electricity and sends it across transmission lines. When we flick our switch to turn on the lights, or when we plug in our iPad, our phone, or whatever it is that we have, the power comes on. Right now, NB Power has a massive deficit and debt because it can't keep up with the growing costs of doing those things. In a world where third parties are trying to add more energy to the grid, NB Power has to be able to accept that energy and do so without increasing its own costs. NB Power has to make a margin so it can cover off those costs.

I'm questioning how the rate will change based on the size and scale of the project at each of the municipalities. If I understand correctly, NB Power has to release a request for proposals (RFP). That RFP will look for proposals from local governments getting into power generation. Will that particular request be the same for groups in different parts of the province with different sized projects? People at NB Power may say this: Well, this size project can only generate this much power, so we need to make this much money on it, but maybe we can take a little bit less on this one because of its volume. Will NB Power now have to get into situations where it pays different rates based on the project? Again, we have no idea.

It's interesting that the government has decided to do this through the *Local Governance Act* rather than the *Electricity Act*. I suspect that, because of that effort that was made before through Saint John Energy, the government figured it had to find a different way to do this. However, the potential impact remains the same. The reality remains that we may find ourselves in a situation where NB Power becomes even less solvent

plutôt que de simplement demander aux membres du comité de siéger pendant quelques heures pour tenter de condenser tous les éléments et de s'attendre à ce que nous aurons absolument tout couvert. Ce n'est tout simplement pas ainsi que fonctionne le processus.

La question de la marge bénéficiaire réalisée par Énergie NB... À l'heure actuelle, Énergie NB produit de l'électricité et l'achemine par son réseau de transport. Lorsque nous actionnons l'interrupteur pour allumer les lumières ou que nous branchons notre iPad, notre téléphone ou tout autre appareil, l'électricité est disponible. À l'heure actuelle, Énergie NB accuse un déficit et une dette considérables parce qu'elle n'arrive pas à suivre la hausse des coûts liés à la prestation des services. Dans un contexte où des tiers cherchent à ajouter davantage d'électricité au réseau, Énergie NB doit être en mesure d'accepter cette électricité sans que cela entraîne une augmentation de ses propres coûts. Énergie NB doit réaliser une marge afin de pouvoir couvrir les coûts

Je me demande comment les tarifs évolueront en fonction de l'ampleur et de la portée des projets réalisés par chacune des municipalités. Si je comprends bien, Énergie NB devra lancer une demande de propositions. La demande de propositions visera à obtenir des propositions de gouvernements locaux qui souhaitent se lancer dans la production d'électricité. La demande de propositions sera-t-elle la même pour des groupes situés dans différentes régions de la province et qui proposent des projets de tailles différentes? Les représentants d'Énergie NB pourraient dire ceci : Eh bien, un projet d'une telle envergure ne peut produire qu'une certaine quantité d'électricité ; nous devons donc obtenir un certain montant pour celui-ci, mais nous pourrions peut-être accepter un peu moins pour un autre projet en raison du volume d'électricité produit. Énergie NB devra-t-elle désormais verser des tarifs différents selon les projets? Encore une fois, nous n'en savons rien.

Il est intéressant de constater que le gouvernement a choisi de procéder par l'intermédiaire de la *Loi sur la gouvernance locale* plutôt que de la *Loi sur l'électricité*. Je soupçonne que, compte tenu des efforts qui ont été déployés dans le cas d'Énergie Saint John, le gouvernement a estimé qu'il devait trouver une autre façon de procéder. Toutefois, les répercussions potentielles demeurent les mêmes. La réalité, c'est que nous pourrions nous retrouver dans une situation où la situation financière d'Énergie NB serait encore

because of these kinds of bills. That becomes the underlying subtext of all of this.

The government's own press release said that they wanted to allow local governments to establish for-profit corporations to generate clean energy and profit from the sale of renewable energy. However, those costs are variable, and renewable energy is not reliable. There are days when the sun doesn't shine, and there are days when the wind doesn't blow. Those costs are extremely variable. How does the contract manage those shortfalls from the variability of Mother Nature? How will a municipality assure its ratepayers that the cost won't be extremely variable because sometimes the wind doesn't blow and power isn't generated? That's a question I have.

What about their storage systems? You may get all kinds of wind, but if the storage systems fail or they degrade more quickly than one would expect, that will have an impact on costs and the ratepayers. You know, when I first got my phone, I could get a full 24 hours out of one charge to the battery. Now I'm lucky to get 12 hours out of it before I need to charge the battery. It's just how these things work. This degradation of things is just how it works.

NB Power is experiencing this with the degradation of its facilities, whether it be Mactaquac, Point Lepreau, or any of its power generation facilities. They get old. As they get used up, they need to get back up to maximum operating capacity. What is the plan for these municipal projects? They may run into unforeseen capacity issues not only because the wind isn't blowing or the sun isn't shining enough to generate enough power but also because the system being used to store that energy is starting to degrade or fail. What is the encumbrance on NB Power? Because the municipality is not generating its own power and is expecting NB Power to supply it, does that mean NB Power is going to increase its margins? Or is NB Power going to be held to a certain fixed rate regardless of the variability in the cost of receiving this electricity from these municipalities' independent projects? Those are questions that, I think, should have New Brunswick ratepayers up at night.

davantage fragilisée en raison de projets de loi du genre. C'est, en quelque sorte, le véritable enjeu qui sous-tend tout le débat.

Le propre communiqué du gouvernement indiquait qu'il souhaitait permettre aux gouvernements locaux d'établir des sociétés à but lucratif pour produire de l'énergie propre et de tirer profit de la vente d'énergie renouvelable. Or, les coûts sont variables, et les sources d'énergie renouvelable ne sont pas fiables. Il y a des jours où le soleil ne brille pas, et il y a des jours où le vent ne souffle pas. Les coûts peuvent fluctuer énormément. Comment le contrat prévoit-il de composer avec les insuffisances attribuables aux aléas de la nature? Comment une municipalité pourra-t-elle assurer à ses contribuables que les coûts ne varieront pas énormément lorsque, par exemple, le vent ne souffle pas et que l'électricité n'est pas produite? Voilà une question que je me pose.

Qu'en est-il des systèmes de stockage? On peut bien bénéficier de vents favorables, mais si les systèmes de stockage tombent en panne ou se dégradent plus rapidement que prévu, cela aura inévitablement une incidence sur les coûts, et ultimement sur la clientèle. Vous savez, lorsque j'ai acheté mon téléphone, une seule charge me permettait de l'utiliser pendant une journée complète, soit environ 24 heures. Aujourd'hui, je m'estime chanceux si la batterie tient 12 heures avant que je doive la recharger. C'est tout simplement ainsi que les technologies du genre fonctionnent. La dégradation au fil du temps est un phénomène normal et inévitable.

Énergie NB connaît une telle situation en raison du vieillissement de ses installations, qu'il s'agisse de Mactaquac, de Point Lepreau ou de toute autre centrale électrique. Les installations vieillissent. À mesure qu'elles s'usent, elles nécessitent des travaux pour être ramenées à leur pleine capacité d'exploitation. Quel est le plan pour les projets municipaux? Ils pourraient être aux prises avec des problèmes de capacité imprévus, non seulement parce que le vent ne souffle pas ou que le soleil ne brille pas suffisamment pour produire assez d'électricité, mais aussi parce que le système de stockage d'énergie commence à se dégrader ou à tomber en panne. Quelles seront les répercussions pour Énergie NB? Puisque la municipalité ne produit pas elle-même toute l'électricité dont elle a besoin et qu'elle compte sur Énergie NB pour l'approvisionner, cela signifie-t-il qu'Énergie NB devra augmenter ses marges? Énergie NB sera-t-elle tenue de fournir cette électricité à un tarif fixe, peu importe les fluctuations du coût de

l'électricité qu'elle reçoit de ces projets indépendants mis en oeuvre par les municipalités? Ce sont là des questions qui, à mon avis, devraient préoccuper les clients du Nouveau-Brunswick.

17:15

We are looking at this on a province-wide scale. What is the long-term vision for this thing? What is this going to mean for municipalities that don't have that capacity, for those that get left behind? Will they be forced into situations they are not ready for just because other municipalities that have enough infrastructure are ready and able to do these projects? That's the \$64 000 question. If only it was \$64 000. I'm showing my age a little bit with that game show reference. Not everybody knows what the \$64 000 question is.

The fact remains: How will this government deal with the requirement that NB Power be the backup for these systems? Will there be individual contracts for each municipality, or will there be a blanket approach to these things when NB Power puts out these RFPs? Will it be based on generation capability? Will it be based on an average of what they think this facility will be able to generate from a cost perspective? I'm not even talking about its ability to generate its maximum voltage every day. Again, we talked about that variability.

What's the encumbrance? How do we make sure that ratepayers are protected? I mean, we have a province that, over two fiscal years, is going \$3 billion in debt. You could argue that a province should be able to balance its books no differently than a household or a municipality. However, at this level, we are seeing the ability to go deep into debt and transfer those costs to future generations. In a municipality, you are not supposed to be able to do that, yet it seems that this could be an outcome.

Has there been any study done by the government to... I know this is kind of prejudging because we don't know what projects are going to come forward and NB Power still has to put out RFPs and so on and so forth, but are municipalities going to have any limiting

Nous examinons la question à l'échelle de la province. Quelle est la vision à long terme? Quelles seront les conséquences pour les municipalités qui ne disposent pas de cette capacité, celles qui risquent d'être laissées pour compte? Seront-elles contraintes de s'engager dans des projets pour lesquels elles ne sont pas prêtes simplement parce que d'autres municipalités, qui disposent des infrastructures nécessaires, sont prêtes à les réaliser? Voilà la question à 64 000 \$. Si seulement il n'était question que de 64 000 \$. Je trahis un peu mon âge avec une référence à un ancien jeu télévisé. Tout le monde ne connaît pas forcément ce qu'est la question 64 000 \$.

Il n'en demeure pas moins que la véritable question est la suivante : Comment le gouvernement entend-il répondre à l'obligation pour Énergie NB de servir de fournisseur de relève pour les systèmes envisagés? Y aura-t-il un contrat distinct pour chaque municipalité, ou Énergie NB adoptera-t-elle une approche uniforme lorsqu'elle lancera ses demandes de propositions? Les modalités seront-elles établies en fonction de la capacité de production? Seront-elles fondées sur une estimation de ce que l'installation sera en mesure de produire, du point de vue des coûts? Je ne parle même pas ici de sa capacité de produire sa puissance maximale jour après jour. Encore une fois, nous revenons à la question de variabilité.

Quelle est l'obligation? Comment assurerons-nous la protection de la clientèle? Après tout, notre province accumule une dette de 3 milliards de dollars sur deux exercices financiers. On pourrait faire valoir qu'une province devrait être en mesure d'équilibrer ses comptes à l'instar d'un ménage ou d'une municipalité. Toutefois, au niveau gouvernemental, nous sommes témoins de la capacité de s'endetter lourdement, puis de refiler les coûts aux générations à venir. L'endettement est censé être interdit aux municipalités ; pourtant, cela semble être l'une des conséquences possibles.

Le gouvernement a-t-il mené une étude pour... Je sais que je préjuge un peu de la situation, car nous ne savons pas quels projets seront présentés, et Énergie NB n'a pas encore lancé d'appels de propositions, et tout le reste, mais les municipalités seront-elles

factors? You could say that they are limited in their municipal capital borrowing—how much they're actually able to borrow—and so on and so forth. However, again, it goes back to questions about the company that is building this stuff. How much risk is a company willing to carry because a municipality is limited in how much it can actually get involved in the project, if that is the route we are going to take? What does that mean for that company? Now, it is going to say: If we are carrying all the weight because you have a limit to how much you can actually engage in this, then, because of the risk, we will expect an accelerated return on investment or we will increase our rates over an extended period of time. That adds another element of cost to this.

Now these electrons are being created. Now, there is an elevated cost to ratepayers, who need to be shielded from this. A municipality may not have a choice. Once those electrons leave that generating plant, whether it uses wind power, solar power, or whatever, and make their way to the NB Power grid... That's how this is supposed to work. But with the structure of that contract, how can we be sure that we will be able to flow dividends to municipalities? How can we be sure that those ratepayers will be able to afford that? If we flow it to NB Power and the municipality is still on the NB Power system but is responsible for the cost of the electricity it generates, how will that be reflected in their rates from NB Power? Will NB Power have to manage all of that as well, or will the municipality manage that? Who will manage it? These are the kinds of things that you open the door to when you put a bill in place that has perhaps not been put through a thorough enough wringing process to make sure that it can do what you intend it to do.

17:20

The risks are large. We are talking about the electricity market. We are talking about the variability of everything that connects to this. We are talking about the stability of project managers. We are talking about the ability of municipalities to enter a contract that protects ratepayers, that guarantees the costs will be covered, and that guarantees that municipalities won't bear those costs. We don't know. We don't know.

assujetties à des facteurs contraignants? On pourrait dire que les emprunts de capitaux par les municipalités — combien d'argent elles peuvent en fait emprunter — sont assujettis à des restrictions, et ainsi de suite. Cependant, le tout nous ramène à des questions sur la compagnie qui construira les installations. Combien de risque une compagnie est-elle prête à assumer en raison de la capacité limitée d'une municipalité de participer réellement au projet, si c'est la voie que nous prévoyons emprunter? Qu'est-ce que cela signifie pour la compagnie en question? Maintenant, ses responsables diront : Si nous supportons tout le fardeau parce que votre participation effective à cet égard est restreinte, nous nous attendons alors, à cause du risque, à obtenir un rendement accéléré sur l'investissement, faute de quoi nous augmenterons nos taux sur une période prolongée. Voilà qui ajoutera un autre élément aux coûts du projet.

Les électrons en question sont en cours de production. Or, le coût pour les clients est élevé, et il faut les protéger contre cela. Une municipalité n'aura peut-être pas le choix. Une fois que les électrons quittent la centrale, qu'elle se serve de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire ou que sais-je, et qu'ils soient acheminés vers le réseau d'Énergie NB... Voilà comment le processus est censé fonctionner. Toutefois, étant donné la structure du contrat, comment pouvons-nous avoir la certitude de pouvoir redistribuer des dividendes aux municipalités? Comment pouvons-nous avoir la certitude que les clients auront les moyens d'assumer de tels coûts? Si nous transmettons l'électricité à Énergie NB et si la municipalité est toujours branchée sur le réseau d'Énergie NB, mais qu'elle est responsable du coût de l'électricité qu'elle produit, comment les tarifs que lui impose Énergie NB en tiendront-ils compte? Énergie NB devra-t-elle aussi gérer tout cela, ou la gestion incombera-t-elle à la municipalité? Qui se chargera de la gestion? Voilà le genre de choses auxquelles on ouvre la porte lorsqu'on établit un projet de loi qui n'a peut-être pas suffisamment été passé au peigne fin pour s'assurer qu'il pourra répondre à vos intentions.

Les risques sont de taille. Nous parlons du marché de l'électricité. Nous parlons de la variabilité de tout ce qui a un lien avec le projet. Nous parlons de la stabilité des gestionnaires de projet. Nous parlons de la capacité des municipalités de conclure un contrat qui protège la clientèle, qui garantit que les coûts seront couverts et que les municipalités ne devront pas les assumer. Nous l'ignorons. Nous l'ignorons. Il y a des

There are risks. These are some of the issues that we will be examining. However, I would love for government members to actually get up at some point and defend this at second reading rather than simply depending on the process.

I think the Act is silent on the fact that we have industrial self-generation happening. This bill doesn't consider that. I understand that this was done through the local governance lens so that municipalities can get into this. However, if, in order to add to our electrical capacity, we are going to send electrons to our grid through means of generation that are not NB Power's, what does that mean for industrial customers? Perhaps industrial customers may feel incentivized to say this: Since NB Power has electrons flowing from these municipalities, we don't need to be a customer of NB Power anymore. We can move to our own self-generation and save ourselves some money.

Purportedly, saving money would be the only reason industrial customers would do that. Has that been considered anywhere in the calculations with respect to what the government is trying to accomplish here? Has NB Power been consulted? Does NB Power have any idea of the possible trickle-down effects or ripple effects of the implementation of this bill? Those industrial customers could say this: Well, NB Power doesn't need our business. It has generation happening elsewhere, so let's move off the grid.

Again, we've lost the ability to have an exit fee, so that will leave a hole in the consumption of NB Power's electrons. What does that mean for that industrial customer? Is there going to be a cap? Is there going to be anything that says they can't leave? What are the consequential changes that the government is prepared to make as a result of this initiative?

Again, I don't know that this is necessarily going to be the case, but this is the debate that we have to have on the floor of this House. Believe it or not, there are people who pay attention to this. I've had somebody ask whether this incentivizes the rich. The perspective is that these companies could leave because they can afford to do so. Well, that's no different than

risques. Voilà certaines des questions que nous examinerons. Toutefois, j'aimerais bien que les parlementaires du côté du gouvernement prennent la parole à un moment donné et défendent le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture au lieu de se fier tout simplement au processus.

Je pense que la loi est muette sur le fait que des entreprises industrielles produisent leur propre électricité. Le projet de loi à l'étude n'en tient pas compte. Je crois comprendre que la mesure a été élaborée du point de vue de la gouvernance locale pour permettre la participation des municipalités. Toutefois, si, afin d'accroître notre capacité de production d'électricité, nous transmettons des électrons à notre réseau grâce à des moyens de production qui ne sont pas ceux d'Énergie NB, quelles seront les conséquences pour les clients industriels? Des clients industriels se sentiront peut-être incités à dire : Puisque les municipalités en question acheminent des électrons vers Énergie NB, nous n'avons plus besoin d'être des clients d'Énergie NB. Nous pouvons passer à la production autonome d'électricité et économiser de l'argent.

Prétendument, la seule raison pour laquelle les clients industriels feraient ainsi serait pour économiser de l'argent. Les calculs relatifs à ce que le gouvernement essaie d'accomplir ici ont-ils tenu compte d'une telle réalité? Énergie NB a-t-elle été consultée? Les responsables d'Énergie NB ont-ils la moindre idée des répercussions possibles de la mise en oeuvre du projet de loi? Les clients industriels pourraient dire: Eh bien, Énergie NB n'a pas besoin de nous comme clients. Puisqu'elle a d'autres sources de production, quittons le réseau.

Là encore, nous avons perdu la capacité d'imposer des frais de sortie, de sorte que le départ du client laissera un vide dans la consommation des électrons d'Énergie NB. Qu'est-ce que cela signifie pour ce client industriel? Un plafond sera-t-il imposé? Y aura-t-il une disposition interdisant au client de quitter le réseau? Quelles modifications corrélatives le gouvernement est-il prêt à apporter par suite de l'initiative?

Là encore, je ne pense pas que tel sera nécessairement le cas, mais c'est cela le débat qui s'impose à nous à la Chambre. Que vous le croyiez ou non, il y a des gens qui prêtent attention à de telles questions. Une personne m'a demandé si la mesure sert d'incitation aux riches. La question part du principe que les compagnies en question pourraient quitter le réseau

municipalities that can afford to do so. Municipalities that can afford to get into these projects and develop these projects will benefit differently than others who can't do so. Is that equity? Is that fair to the other ratepayers of this province?

One could argue that if you are going to take a risk on something, you should have the opportunity to reap the rewards. That's a valid point, and I don't argue with it one bit. However, ultimately, we have people today who are unable to pay their electricity bills because the cost is so high. The government members, at every turn, stick to their talking points and say what they are doing. What guarantees and what provisions has the government put in place? What guarantees does the government have ready to ensure that municipalities, perhaps the ones more rural in nature or more sparsely populated, will not have to pay more? According to what I can see, there are no guarantees.

17:25

Those are some of the concerns that I don't think the government has necessarily looked at with a broad view. What tends to happen is... Really, this question has to be asked: What problem are they trying to solve?

I can remember municipal officials, over time, saying to me that they we need to have more revenue streams. Despite the fact that we've seen assessments rise to the point that taxpayers are paying more taxes to municipalities, municipal officials are saying that they have an infrastructure deficit. They need to generate some extra money so they can cover those infrastructure deficits. If municipalities already have infrastructure deficits, what will taking on more infrastructure do to them? What kind of pinch point is that going to cause? We don't know.

Again, the project could be completely owned by the private corporation, whether it be a First Nations one or some other energy generation company. It could say that it's going to take on all that risk, but some of that risk is going to get transferred over to the ratepayers.

parce qu'elles ont les moyens de le faire. Eh bien, la situation ne diffère en rien de celle des municipalités qui ont les moyens de le faire. Les municipalités qui ont les moyens de se lancer dans de tels projets et de les développer retireront de la situation des avantages différents par rapport à d'autres qui n'en ont pas les moyens. Est-ce équitable? Est-ce juste pour les autres clients dans la province?

On pourrait faire valoir qu'une personne qui décide de prendre un risque devrait avoir l'occasion de récolter les fruits d'un tel geste. C'est un argument valable, et je ne le conteste aucunement. Toutefois, en fin de compte, il y a aujourd'hui des gens qui sont incapables de payer leur facture d'électricité parce que le coût est si élevé. Les gens du gouvernement s'en tiennent, à chaque occasion, à leurs points de discussion et expliquent ce qu'ils font. Quelles garanties et quelles dispositions le gouvernement a-t-il mises en place? Quelles garanties le gouvernement a-t-il prévues pour que les municipalités, surtout celles qui sont de nature rurale ou dont la population est clairsemée, ne soient pas obligées de payer plus? D'après ce que je vois, aucune garantie n'est prévue.

Voilà certaines des préoccupations que le gouvernement n'a pas nécessairement, à mon avis, examinées dans une optique large. Voici ce qui se passe, en général... À vrai dire, il faut poser la question suivante : Quel problème les gens du gouvernement essaient-ils de résoudre?

Je me souviens que des responsables municipaux m'ont dit, au fil du temps, que les municipalités avaient besoin de davantage de sources de recettes. Malgré le fait que nous avons vu les évaluations augmenter à un point tel que les contribuables paient des impôts plus élevés aux municipalités, les responsables municipaux disent que celles-ci accusent un déficit d'infrastructure. Elles ont besoin de générer des recettes additionnelles pour pouvoir combler ces déficits infrastructurels. Si des municipalités affichent déjà des déficits d'infrastructure, quelles seront les conséquences pour elles de prendre en charge une infrastructure additionnelle? Quel genre de goulot d'étranglement cela créera-t-il? Nous ne le savons pas.

Encore une fois, le projet pourrait appartenir entièrement à une société privée, qu'il s'agisse d'une société des Premières Nations ou d'une autre société de production d'énergie. Celle-ci pourrait affirmer qu'elle assumera tous les risques, mais une certaine

If that infrastructure deficit adds to the infrastructure deficit of a municipality, how does that help?

What restrictions are going to be put on the municipalities that enter into these agreements? They will have the ability to flow a dividend, but are we going to put some restrictions or guardrails on this? For example, we could say that, if you flow a dividend, you must reduce your tax rate by a certain amount. Or, we could say that, if you're in a deficit situation as a result of this project, you can't increase your rates by more than a certain amount. Are those guardrails in place? What does that look like for each municipality that gets into this? We don't know. The government has a responsibility for these things because it is going to open up this possibility. Sometimes, when you open something up, you get something very different from what you intended.

The proposed legislative changes would allow councils to delegate related authorities, including borrowing authority, to regional service commissions (RSCs). RSCs are going to have the authority to borrow on behalf of these municipalities. It could be one municipality or a group of municipalities. Again, it depends on the project, so we don't know.

What does that mean for the RSC? Will it hold any responsibility because it has borrowing authority? What does it mean in terms of municipal capital borrowing for each one of these municipalities? Do they just borrow up to whatever their cap is and add their portion in? If there are 14 municipalities or 2, whatever it is, can the RSC take that total amount, and that's how much the RSC has the authority to borrow? What if not everybody on the council agrees? The RSC may say: Well, based on your budget, we think you can do this. Again, these are general questions that I think deserve scrutiny and should bear that scrutiny.

The bill would also add council bands as defined by the *Indian Act* to the list of governing bodies that local governments can enter into energy generation agreements with. Local governments will also be able

partie des risques sera transférée aux clients. Si un déficit d'infrastructures vient alourdir le déficit d'infrastructures d'une municipalité, en quoi le tout améliore-t-il la situation?

Quelles restrictions seront imposées aux municipalités qui concluent de tels accords? Elles pourront verser des dividendes, mais des restrictions ou des mesures de protection seront-elles prévues à cet égard? Par exemple, nous pourrions dire que, si une municipalité verse des dividendes, elle doit réduire son taux d'imposition d'un certain chiffre. Or, nous pourrions dire que, si une municipalité se trouve en situation déficitaire en raison d'un tel projet, elle ne pourra augmenter ses taux au-delà d'un certain seuil. Les mesures de protection sont-elles en place? Qu'en sera-t-il pour chacune des municipalités qui entament un tel projet? Nous ne le savons pas. Le gouvernement a une responsabilité à cet égard, car le projet de loi ouvrira la voie à cette possibilité. Parfois, lorsque la voie est ouverte, le résultat soit bien différent de ce qui était envisagé.

Les modifications législatives proposées permettraient aux conseils municipaux de déléguer à des commissions de services régionaux (CSR) leurs pouvoirs, y compris le pouvoir d'emprunt. Les CSR auront le pouvoir d'emprunter au nom des municipalités. Il pourrait s'agir d'une municipalité ou d'un groupe de municipalités. Encore une fois, tout dépend du projet ; nous ne savons donc pas ce qui se passera.

Qu'est-ce que cela signifie pour la CSR? Aura-t-elle une responsabilité du fait qu'elle détient le pouvoir d'emprunt? Quelles seront les répercussions sur la capacité d'emprunt des municipalités sur chacune des municipalités? Pourront-elles simplement emprunter jusqu'à la limite maximale et y ajouter leur part par la suite? S'il y a 14 municipalités, ou 2, ou peu importe le nombre, la CSR peut-elle emprunter la somme totale correspondant à l'ensemble de leurs parts, et c'est là l'étendue de son pouvoir d'emprunt? Que se passe-t-il si les membres du conseil municipal ne sont pas tous d'accord? La CSR pourrait dire : Eh bien, selon votre budget, nous pensons que vous pouvez aller de l'avant. Encore une fois, ce sont des questions générales qui, à mon avis, méritent un examen approfondi et qui devraient en faire l'objet.

Le projet de loi ajoute également les conseils de bande, selon la définition que donne de ce terme la *Loi sur les Indiens*, à la liste d'organismes dirigeants avec lesquels les gouvernements locaux peuvent conclure

to sell tradeable credits derived from clean energy generation. That means local governments could get into that cap-and-trade sort of deal. That market is not always stable and doesn't always run in the same direction.

It says here that budgeting rules will also be changed by this bill. In the current Act, a local government operating a generation facility "shall produce an annually balanced budget with respect to the operation". What if they don't? What happens? I've asked this question already. What happens if they can't balance the books based on the operation of the generating facility? Will they be limited in how much they can raise rates or taxes? It says that it is being addressed.

17:30

The bill proposes to change this budget so that it "shall be balanced on either an annual or a four-year basis". Okay. Let's say that a municipality decides to get into this and says it will be able to balance this operational budget yearly. What happens if it doesn't? What is the responsibility of this municipality if it misses that target?

On a four-year basis, what happens? Presumably, over four years, you can miss, miss, miss, and miss. By the end of those four years, presumably, you're balanced operationally. Now, in the scenario where you have increasing operational losses year over year over year over year and have arrived at the four-year turnaround when you're supposed to be operationally balanced, what happens then? Who pays? Have ratepayers been shielded in each one of those years? The municipality said it was going to do it and that it would be operationally balanced in four years. Will ratepayers have to cover that cost at the end of those four years? What kind of rate shock would that cause? What would that look like? I have no idea—no idea. These are some of the issues we find just by looking at this bill.

un accord visant la production d'énergie. Les gouvernements locaux pourront également vendre des crédits échangeables qui découlent de la production d'énergie propre. Cela veut dire que les gouvernements locaux pourraient participer à un genre de système de plafonnement et d'échange. Le marché n'est pas toujours stable et ne progresse pas toujours dans la même direction.

Il est également indiqué que le projet de loi modifiera les règles régissant les budgets. Dans la loi actuelle, les gouvernements locaux qui exploitent une installation de production « présentent un budget d'exploitation annuel équilibré ». Que se passe-t-il s'ils ne le font pas? Que se passe-t-il alors? J'ai déjà posé la question. Que se passe-t-il si une municipalité est incapable d'équilibrer son budget en raison de l'exploitation de l'installation de production? Sera-t-elle limitée quant à l'augmentation de ses taux ou de ses impôts? Il est indiqué que la question sera prise en compte.

En raison des modifications proposées dans le projet de loi, le budget « doit être équilibré sur une base annuelle ou quadriennale ». D'accord. Disons qu'une municipalité décide d'entamer un projet et indique qu'elle pourra équilibrer son budget de fonctionnement chaque année. Que se passe-t-il si elle n'y arrive pas? Quelle responsabilité lui incombera si elle n'atteint pas l'objectif?

Si c'est le cas sur une base quadriennale, que se passe-t-il? On peut supposer que, sur une période de quatre ans, une municipalité pourrait ne pas réussir à équilibrer le budget pendant chacune des années. À la fin de la période de quatre ans, on peut supposer qu'elle aura rétabli l'équilibre de son budget de fonctionnement. Or, dans un scénario où les pertes liées aux activités augmentent année après année, jusqu'au moment où la période de quatre ans arrive à échéance et où le budget de fonctionnement de la municipalité doit être équilibré, que se passe-t-il alors? Qui doit assumer les coûts? Les clients auront-ils été protégés pendant chacune des années? La municipalité a indiqué qu'elle y arriverait et que son budget de fonctionnement serait équilibré à la fin de la période de quatre ans. Les clients devront-ils couvrir le manque à gagner à la fin des quatre années? Quel choc tarifaire cela causerait-il? À quoi cela ressemblerait-il? Je n'en ai aucune idée — absolument aucune. Voilà certaines des questions que soulève l'examen du projet de loi.

The minister talked about this in his second reading statement. He said the municipality must “[e]nsure that profits accrued as a result of energy generation are accounted for in a local government’s budgeting process and used for a municipal purpose”. Okay. Let’s just say that energy generation has been humming along, dividends are flowing, and everything has been going great. Then local government officials say: Well, we’ve had this kind of dividend previously, so we can expect that same sort of dividend going forward, and there’s a really neat project that we’d like to get into. The minister’s statement says profits are “accounted for in a local government’s budgeting process and used for a municipal purpose”. Let’s say that a local government expects to make—I’m just going to use a number—\$4 million off this, as that’s what it has been getting historically. That amount is accounted for in its budget. Because of this, if there is a \$2-million project that the municipality wants to get into, it has the financial wherewithal to do so. Well, what happens if, in that budgeting year, there’s a degradation of facilities or a natural disaster? If something happens so that it doesn’t reach that balance, does that project get cancelled? The municipality has entered into contracts. It has started the process. It has shovels in the ground. What happens? Who pays for that? How is the shortfall covered?

The minister’s statement says that the bill will “[c]larify that the construction, operation and ownership of a generation facility is limited to a facility that is located in the province”. Okay. I understand that one. It’s within the boundaries of the province so that makes sense to me.

The bill will “[a]llow local governments who undertake the operation of a generation facility on their own to choose to balance their budgets annually or over four years”. I think I dealt with that already.

The bill will “[r]equire local governments to pass a resolution of council indicating their commitment to participate in renewable energy generation projects or to create a corporation for that purpose”. Okay. You would think that, if a council wants to get into its own energy generation, it’s going to comply with the tenets of the Act. That goes to show the reason that they put

Le ministre a parlé du sujet suivant pendant sa déclaration à l’étape de la deuxième lecture. Il a dit que les municipalités doivent veiller à ce que « les profits découlant de la production d’énergie soient pris en compte dans le processus budgétaire des gouvernements locaux et utilisés à des fins municipales ». D’accord. Disons simplement que la production d’énergie fonctionne bien, que les dividendes sont versés et que tout va bien. Ensuite, les responsables du gouvernement local disent : Eh bien, nous avons déjà reçu ce genre de dividendes dans le passé ; nous pouvons donc nous attendre à recevoir le même genre de dividendes à l’avenir, et il y a un projet formidable que nous aimerions entreprendre. Selon la déclaration du ministre, le projet de loi permettra que les profits « découlant de la production d’énergie soient pris en compte dans le processus budgétaire des gouvernements locaux et utilisés à des fins municipales ». Disons qu’un gouvernement local s’attend à générer — je vais simplement utiliser un chiffre à titre d’exemple — 4 millions de dollars du projet, puisque c’est ce qu’il a obtenu dans le passé. La somme est prévue dans son budget. Ainsi, si la municipalité veut lancer un projet de 2 millions de dollars, elle a les moyens financiers de le faire. Eh bien, que se passe-t-il si, au cours de l’exercice financier, les installations se détériorent ou une catastrophe naturelle survient? Si quelque chose se passe et qu’elle n’arrive pas à équilibrer son budget, le projet est-il être annulé? La municipalité a conclu des contrats. Elle a entamé le processus. Elle a commencé les travaux. Que se passe-t-il alors? Qui paie? Comment le manque à gagner est-il comblé?

La déclaration du ministre indique que le projet de loi « précise que la construction, l’exploitation et la propriété d’une installation de production sont limitées aux installations situées dans la province ». D’accord. Je comprends cela. L’installation est située dans les limites de la province ; cela me semble donc logique.

Le projet de loi « permettra aux gouvernements locaux qui exploitent eux-mêmes une installation de production d’électricité de choisir d’équilibrer leur budget chaque année ou sur une période de quatre ans ». Je pense avoir déjà abordé la question.

Aux termes du projet de loi, les « gouvernements locaux seront tenus d’adopter une résolution de conseil déclarant leur intention de participer à des projets de production d’énergie renouvelable ou de créer une corporation à de telles fins ». D’accord. On pourrait penser que, si un conseil veut se lancer dans la production d’électricité, il respectera les dispositions

these things in there. It's because they recognize the risk of not covering these things. The question is what are they not covering?

17:35

The bill will “[c]larify that local governments can enter into agreements with First Nations” and “[p]rovide that local governments can acquire land, or an interest in land, for the purpose of operating a generation facility in the province that is adjacent to at least one other local government within a partnership agreement.” Okay, so now we are talking about the appropriation of land. Something that happens when you are developing an economy or a municipality is the appropriation of land. That brings up some questions. What impact will that have on communities? What duties are there consult? Will the province be held liable for any of this? While the territory lies within the boundaries of the province, that doesn't necessarily preclude a municipality from any responsibility in an action that is taken related to the province. What is the duty to consult at the municipal level? Is there any duty to consult at the provincial level? We don't know.

The minister said the amendments will benefit all local governments by providing “additional ways to cooperate on the establishment of energy generation facilities”. I doubt that. I really doubt that. You are going to be hard-pressed to make me believe that you are going to find enough municipalities—some municipalities have only a few thousand people in them—whose officials are going to say that they want to get into a partnership with somebody to get into generating electricity. If they don't want to, what does that mean? According to what this says, municipalities can choose to do so or choose not to do so.

Again, what does that mean for one municipality's rates versus another's rates? Is one municipality going to be responsible if people in the adjacent municipality decide that they want to get into this, have a commission that can flow a dividend, and have affordable electricity rates? What does that mean for the adjacent municipality if this first municipality winds up being in default for any of the reasons that we have talked about here today? What happens to that municipality? Is it going to be responsible for the

de la loi. Cela montre pourquoi on y a prévu de telles dispositions. C'est parce qu'on reconnaît le risque de ne pas encadrer les aspects en question. La question est de savoir quels éléments ne sont pas couverts.

Le projet de loi prévoit « que les gouvernements locaux peuvent conclure des accords avec les Premières Nations » et « acquérir des terrains, ou un intérêt dans des terrains, à des fins d'exploitation d'une installation de production d'électricité située dans la province et adjacente au territoire d'au moins un autre gouvernement local dans le cadre d'un accord de partenariat ». Bon, il est question de l'acquisition de terrains. Lorsqu'on développe une économie ou qu'on réalise des projets d'aménagement municipaux, il est inévitable de devoir acquérir des terrains. Cela soulève un certain nombre de questions. Quelles seront les répercussions sur les collectivités? Quelles obligations de consultation s'appliqueront? La province pourra-t-elle être tenue responsable de tout cela? Même si les terrains se trouvent sur le territoire de la province, cela ne soustrait pas nécessairement une municipalité à toute responsabilité à l'égard de mesures prises par la province. Quelles sont les obligations de consultation à l'échelon municipal? Existe-t-il également des obligations de consultation à l'échelon provincial? Nous ne le savons pas.

Le ministre a affirmé que les modifications profiteront à l'ensemble des gouvernements locaux en leur donnant « d'autres moyens de participer à la mise en place d'installations de production d'énergie ». J'en doute. J'en doute sérieusement. Il sera bien difficile de me convaincre que l'on trouvera suffisamment de municipalités — certaines ne comptent que quelques milliers de personnes — dont les élus souhaiteront conclure un partenariat avec qui que ce soit pour produire de l'électricité. Si elles ne le souhaitent pas, qu'est-ce que cela signifie? D'après le projet de loi, les municipalités pourront choisir de participer ou non.

Encore une fois, quelles seront les conséquences sur les tarifs d'une municipalité par rapport à ceux d'une autre? Une municipalité devra-t-elle en assumer les conséquences si la municipalité voisine décide de se lancer dans un projet du genre, de créer une commission capable de verser des dividendes et d'offrir des tarifs d'électricité abordables? Quelles seront les conséquences pour cette municipalité voisine si la première se retrouve en défaut pour l'une ou l'autre des raisons dont nous avons parlé aujourd'hui? Que se passera-t-il alors pour cette

shortcomings of its adjacent municipality and its decision to get into this?

What if they are part of the same RSC? The RSC has borrowing authority. What if one municipality within that RSC doesn't want to get into this? Presumably—we don't know it because we haven't gotten to that stage yet—the RSC would not have the ability to borrow money on behalf of a municipality or an entity that doesn't want to get into these things. We don't know. That's why there is... Again, it's an interesting thing. I think I understand what the government is trying to accomplish here, but as I said in the beginning, I see a situation where this government doesn't necessarily have the track record of managing these kinds of things to be able to say that it has all of this covered and everybody protected.

If an existing customer gets into a generation project and it fails, is that customer able to come back? Presumably, you would think that NB Power could say yes and welcome the customer back. Is that the case? Does NB Power have to take those customers back? Again, I assume so, but we don't know what these contracts will look like, how they will be structured, or what loopholes these companies or municipalities may be able to find. If NB Power winds up losing customers, does NB Power have a responsibility to take these customers back if their generation projects fail?

17:40

What about the infrastructure? If it fails, is NB Power going to be under any encumbrance? Will it be another private company that will buy the failed project for pennies on the dollar, take it over, and set its own rates for how much this is going to cost? There is an unforeseen circumstance. The original contract with the original company would be to sell electricity at a certain price. You could use whatever number you want. But what if the company can't make it and goes bankrupt? If another private entity comes in and takes it over, its officials could say this: Since that company couldn't make it work at 10¢ per kWh or 20¢ per kWh—I don't know what the number would be—we are going to jack it up to 40¢ per kWh because that is the only way to make this thing viable and make it

municipalité? Devra-t-elle assumer les conséquences des difficultés de la municipalité voisine et de la décision de cette dernière de se lancer dans un tel projet?

Que se passe-t-il si les municipalités font partie de la même CSR? Une CSR a le pouvoir d'emprunter. Que se passe-t-il si l'une des municipalités qui en font partie ne souhaite pas participer au projet? On peut présumer — même si nous ne le savons pas encore, puisque nous n'en sommes pas encore à cette étape — que la CSR ne pourrait pas emprunter au nom d'une municipalité ou d'une autre entité qui ne souhaite pas s'engager dans ce type de projet. Nous ne le savons pas. C'est pourquoi il y a... Encore une fois, c'est un aspect intéressant. Je crois comprendre ce que le gouvernement cherche à accomplir, mais, comme je l'ai dit au début, j'ai l'impression que le gouvernement actuel n'a pas démontré jusqu'à présent qu'il possède l'expérience nécessaire pour gérer ce genre de dossier et affirmer que tout est prévu et que tout le monde sera protégé.

Si un client actuel participe à un projet de production d'électricité et que ce projet échoue, pourra-t-il réintégrer le réseau d'Énergie NB? On pourrait présumer qu'Énergie NB répondrait par l'affirmative et accepterait de reprendre ce client. Est-ce bien le cas? Énergie NB sera-t-elle tenue de reprendre les clients en question? Encore une fois, je le présume, mais nous ignorons à quoi ressembleront les contrats, comment ils seront structurés et quelles échappatoires les entreprises ou les municipalités pourraient y trouver. Si Énergie NB finit par perdre des clients, aura-t-elle la responsabilité de reprendre ces clients si leurs projets de production échouent?

Qu'en est-il des infrastructures? Si elles font défaut, Énergie NB sera-t-elle tenue d'assumer une quelconque responsabilité? S'agira-t-il d'une autre entreprise privée qui rachètera le projet défaillant pour une fraction de sa valeur, qui en prendra le contrôle et qui fixera elle-même les tarifs liés à son exploitation? Voilà une éventualité imprévue. Le contrat initial conclu avec l'entreprise d'origine prévoirait la vente d'électricité à un prix déterminé. On peut prendre le chiffre que l'on veut. Que se passe-t-il si l'entreprise n'est pas en mesure de poursuivre ses activités et fait faillite? Si une autre entité privée intervient et reprend le projet, ses dirigeants pourraient dire ceci : Puisque cette entreprise n'a pas réussi à rendre le projet viable à 10 ¢ le kWh ou à 20 ¢ le kWh — je ne sais pas quel

work. What happens to the ratepayers in the municipality? What happens to the ratepayers who are left with NB Power?

What happens if nobody wants to get into that generating facility and it now sits idle? Presumably, because this is what the government is saying will happen with this bill, energy was flowing to NB Power, but it is no longer flowing. It is no longer happening. What is the encumbrance to NB Power? If it was relying on that variable load of energy coming in, which is now shut down, is NB Power going to have to take it over? What investments will it have to make to make this thing economically viable? Is the cost of this green energy going to be so high that NB Power is now in the position of the original company and is losing money on it because of the variability of it all?

There is a reason that NB Power hasn't fully thrown itself into renewable energy. The reason is that it requires baseload power. There is a baseload requirement that is necessary to fulfill the needs of the people of this province. NB Power, as a provincial utility, can't depend on renewable energy to provide that baseload power. There is still going to be a requirement for NB Power no matter how many customers it has or how many customers it may lose as a result of this bill. I say the words "may lose". NB Power may lose these customers yet still have a requirement to supply baseload power. Then, you may have a project fail, which was for variable power to begin with. Are you now forcing NB Power to get into that particular line of business more deeply than it already is, as it knows that this is variable power that you can't rely on?

These are all examples of what-if scenarios and trickle-down effects that make you question and worry. The government members are going to have to defend against these. The best day is when government members can stand up and provide answers to all our questions. We don't see that in question period, but that's a choice. Maybe it's not. Maybe it's an inability. The best day is when government members are able to

serait le tarif —, nous allons le porter à 40 ¢ le kWh, parce que c'est la seule façon de rendre ce projet viable et d'en assurer la rentabilité. Quelles seront les conséquences pour les clients de la municipalité? Qu'en sera-t-il des clients qui se retrouvent avec Énergie NB?

Que se passera-t-il si personne ne souhaite reprendre l'installation de production d'électricité et qu'elle demeure inutilisée? On peut supposer que, conformément à ce que prévoit le gouvernement dans le projet de loi, de l'électricité était acheminée à Énergie NB, mais ce n'est plus le cas. Cela n'est plus le cas. Quelles seront alors les répercussions pour Énergie NB? Si Énergie NB comptait sur l'apport variable d'électricité, qui a maintenant cessé, devrait-elle reprendre l'installation? Quels investissements devra-t-elle consentir pour rendre le projet économiquement viable? Le coût de l'énergie verte deviendra-t-il si élevé qu'Énergie NB se retrouvera dans la même situation que l'entreprise d'origine, à perdre de l'argent en raison de la variabilité?

Il y a une raison pour laquelle Énergie NB ne s'est pas entièrement tournée vers les énergies renouvelables. La raison, c'est qu'elle a besoin d'une production de base. Il est indispensable de disposer d'une capacité de production de base pour répondre aux besoins de la population de la province. En tant que service public provincial, Énergie NB ne peut pas compter uniquement sur les énergies renouvelables pour assurer cette production de base. Peu importe le nombre de clients qu'elle sert ou qu'elle pourrait perdre en raison du projet de loi, Énergie NB devra toujours être en mesure de fournir cette production de base. Je dis bien « pourrait perdre ». Énergie NB pourrait perdre ces clients tout en demeurant tenue d'assurer la production de base. Puis, un projet de production d'électricité variable pourrait échouer. Oblige-t-on Énergie NB à s'engager davantage dans le secteur d'activité en question, alors qu'elle sait très bien qu'il s'agit d'une source d'énergie variable sur laquelle on ne peut pas compter?

Ce ne sont là que quelques exemples de scénarios hypothétiques et des effets en cascade qu'ils pourraient entraîner, autant de questions qui donnent matière à réflexion et qui sont préoccupantes. Les parlementaires du côté du gouvernement devront répondre à ces questions. Ce qu'il y a de mieux, c'est lorsque les gens du gouvernement se lèvent et répondent à toutes nos questions. Ce n'est pas ce que nous voyons pendant la période des questions, mais c'est un choix. Peut-être que ce n'est pas un choix. Il

stand up and say: Here are the answers to all your questions.

I have put a lot of stuff out here. Some things may be easily answered. That is good. That is fine. Some things are going to be a little more complex in order for me to be satisfied that this protects the citizen ratepayers who are getting into these generating facilities, protects the province from having to swoop in and be the financial backstop, and protects NB Power from having to swoop in and be the electricity backstop at a detrimental cost to itself. These are the general questions that I think we need to get very, very, very specific answers to.

When you look at the loosening of the balanced-budget stipulations in the current Act, you see that it puts taxpayers at a greater risk by providing even more wiggle room for fiscal recklessness. A generating facility could theoretically operate at a deficit for three years before it needs to balance its books. We talked about that point as well. What is the level? Even though you've made an agreement for 4 years, can you get yourself in such trouble in those first 3.9 years that you can't come back from it by the time the fourth year comes around? What is the result? What is the result for the taxpayers? That's the part that really gives me pause.

17:45

Earlier, I asked: What is the problem the government is trying to solve? Government members said they were going through tax reform so that we would have a more predictable system. We haven't seen the details of that bill yet. What does that mean in conjunction with this bill? Were these things related in the formation of the two bills? We don't know. I would dearly love for government members to get on their feet and say: Yes, as a result of our reforms of the tax system, we know that we can do this, that this is a safe line of revenue for municipalities to get into, and that it doesn't put other initiatives in our reform at risk. Again, we don't know.

s'agit peut-être d'une incapacité. La meilleure chose qui peut se produire, c'est lorsque les parlementaires du côté du gouvernement peuvent prendre la parole et dire : Voici les réponses à toutes vos questions.

J'ai soulevé beaucoup de questions. On peut peut-être facilement répondre à certaines d'entre elles. C'est bien. C'est correct. D'autres questions seront un peu plus complexes si l'on veut me convaincre que la mesure législative protège les clients qui choisiront de participer aux projets de production d'électricité, protège la province contre l'obligation d'intervenir comme dernier recours financier et protège Énergie NB contre l'obligation d'intervenir comme fournisseur de dernier recours à un coût préjudiciable pour elle. Voilà le genre de questions générales auxquelles, à mon avis, nous devons obtenir des réponses très, très, très précises.

Lorsqu'on examine l'assouplissement des exigences relatives à l'équilibre budgétaire prévues dans la loi actuelle, on constate que cela expose davantage les contribuables au risque en accordant une marge de manoeuvre encore plus grande en matière de gestion financière imprudente. En théorie, une installation de production pourrait fonctionner à déficit pendant trois ans avant d'être tenue de rétablir l'équilibre budgétaire. Nous en avons également parlé. Où fixe-t-on la limite? Même si une entente est conclue pour une période de 4 ans, est-il possible de se retrouver dans une situation financière si difficile au cours des 3,9 premières années qu'il soit impossible de redresser la situation avant la quatrième année? Quelles en seront les conséquences? Quelles en seront les conséquences pour les clients? C'est précisément ce qui me préoccupe le plus.

Tout à l'heure, j'ai posé la question suivante : Quel problème le gouvernement cherche-t-il à résoudre? Les parlementaires du côté du gouvernement ont affirmé qu'ils entreprenaient une réforme du régime fiscal afin de le rendre plus prévisible. Nous n'avons pas encore vu les détails du projet de loi à cet égard. Quel est le lien entre cette réforme et le projet de loi dont nous sommes saisis? Ces deux projets de loi ont-ils été conçus de façon complémentaire? Nous l'ignorons. J'aimerais beaucoup que les parlementaires du côté du gouvernement prennent la parole et nous disent : Oui, grâce à notre réforme du régime fiscal, nous savons qu'une telle avenue est viable, qu'elle constitue pour les municipalités une source de recettes sûre et qu'elle ne compromet pas les

(**Madam Speaker** resumed the chair.)

That's generally where we would like to go with this. It leaves a whole bunch of questions. I think the inequity of the whole thing is probably the most concerning piece. We could be creating inequity by having different customers pay different rates and by having NB Power be subject to different agreements based on the size and complexity of a project or on the population of a municipality or group of municipalities. It may leave somebody in the dark, pardon the expression. That's the piece of this whole thing that I don't think has been really well explained.

What are the regulations going to be around this? How long is that process going to take? The implementation of this bill... If we assume that royal assent takes place in a couple of weeks, how long will it be before regulations are in place so that companies and municipalities will be able to act? I don't think anybody is going to jump in without fully knowing the standard to which they will be held. Is this something that will happen right away? Is this something that will happen in time for the predicted 2028 shortfall of electricity, which the government is purporting to be the case? How far and how fast does this go?

Obviously, the projects themselves take a number of years to clear the ground, set up the actual infrastructure, connect to the grid, and so on and so forth. I see this as potentially being a long way off. Is it going to be done in time for the government's own predicted shortfall? I don't know.

Without regulations in place... Will NB Power be able to do anything before regulations are put in place and before councils have figured themselves out and established partnerships with companies to do this? Does all of that have to take place before NB Power starts accepting requests for proposals? We don't know. In the landscape of electricity generation, if NB Power does indeed have that shortfall—Tantramar is supposed to be coming online to help with that—how much capacity can NB Power have in its system?

autres volets de notre réforme. Encore une fois, nous ne le savons pas.

(**La présidente** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Voilà généralement l'orientation que nous voulons prendre. De multiples questions demeurent en suspens. Je pense que l'iniquité découlant de la mesure dans l'ensemble est probablement l'aspect le plus préoccupant. Nous pourrions créer des inégalités en imposant différents tarifs à différents clients et diverses ententes à Énergie NB, selon l'ampleur et la complexité d'un projet ou la population d'une municipalité ou d'un groupe de municipalités. Des personnes pourraient, qu'on me permette l'expression, être laissées dans le noir. Voilà l'aspect qui, à mon avis, n'a pas vraiment été bien expliqué.

En quoi consisteront les règlements assortis à la mesure? Combien de temps prendra le processus? La mise en oeuvre du projet de loi... Si nous supposons que la sanction royale sera accordée dans deux ou trois semaines, combien de temps faudra-t-il avant que les règlements soient établis et que les compagnies et les municipalités puissent agir? Personne, selon moi, ne lancera de projet sans pleinement être au courant des normes auxquelles il faudra se conformer. Le processus sera-t-il enclenché immédiatement? Est-ce que cela se produira à temps pour pallier la pénurie qui, aux dires du gouvernement, est prévue pour 2028? Quelle sera la portée de la mesure, et à quelle vitesse se déroulera sa mise en oeuvre?

Évidemment, les travaux qui doivent être réalisés pour préparer le terrain, établir les infrastructures et raccorder le tout au réseau, entre autres, nécessitent un certain nombre d'années. La réalisation des travaux pourrait, selon moi, prendre beaucoup de temps. Sera-t-elle achevée à temps pour pallier la pénurie anticipée par le gouvernement? Je ne le sais pas.

Sans règlements en place... Énergie NB sera-t-elle en mesure d'agir avant que les règlements ne soient mis en oeuvre et que les conseils s'y retrouvent et établissent des partenariats avec les compagnies aux fins de la réalisation de projets? Tout cela doit-il se produire avant qu'Énergie NB commence à accepter des demandes d'offres de services? Nous l'ignorons. Dans le secteur de la production d'électricité, si Énergie NB doit effectivement composer avec une pénurie — la centrale de Tantramar est censée être mise en marche pour contribuer à y remédier —, quelle est la capacité du système d'Énergie NB?

17:50

If we just pretend for a second that every municipality gets into some form of project, whether it's in collaboration with one or two or five or six others, or whether it's a larger municipality that can do it on its own, how much capacity can NB Power's grid handle? Are there going to be times when that pulse of electricity... We know that there are storage systems related to these things. We know that. However, are those storage systems going to be able to send electricity through to NB Power in a way that can be managed?

Are there going to be service-level agreements (SLAs)? That's another thing we don't know. What are the responsibilities of the municipality, of the company, and of NB Power? How complex will the service-level agreements be? What kinds of differences will there be in these contracts for municipalities and ratepayers? Those are the kinds of things we don't know, Madam Speaker. Service-level agreements can get into a whole lot of different things that put people at risk. Who ultimately bears responsibility for those SLAs not being reached? We don't know.

I've asked questions throughout the course of this process. What are the guardrails for municipalities? How much debt are they actually going to be able to get into? We know that, technically, right now, they aren't supposed to get into any debt. However, we have historical accounts of municipalities that have gotten themselves in trouble. They had to be bailed out, or they took decades to dig themselves out of it. What kind of leeway are we going to give municipalities to get into these agreements? We don't know.

If the government is trying to find ways to give different revenue streams to municipalities... Look, I remember being a minister and having smaller municipalities come to me. They would talk about the industrial tax. Some municipalities have heavy industry within their boundaries. If the province were to take its share of industrial tax and give it back to the municipalities, some municipalities would benefit. However, some would barely benefit or would get zero benefit whatsoever. The whole purpose of that reform process was to try to get everybody on the same page

Si nous supposons, pendant un instant, que chaque municipalité prend part à une forme de projet, qu'il s'agisse d'un partenariat avec une, deux, cinq ou six autres municipalités, ou que la municipalité concernée soit suffisamment grande pour réaliser seule le projet, quelle quantité d'énergie le réseau d'Énergie NB peut-il gérer? Y aura-t-il des moments où de telles impulsions électriques... Nous savons que des systèmes de stockage y sont raccordés. Nous le savons. Toutefois, ces systèmes de stockage pourront-ils transmettre à Énergie NB de l'électricité de manière gérable?

Y aura-t-il des ententes de niveaux de service (ENS)? Voilà une autre chose que nous ne savons pas. Quelles responsabilités reviennent à la municipalité, à la compagnie et à Énergie NB? Quelle sera la complexité des ententes de niveaux de service? En quoi les contrats des municipalités et ceux des contribuables seront-ils différents? C'est le genre de choses que nous ne savons pas, Madame la présidente. Les ententes de niveaux de service peuvent entraîner toutes sortes de situations qui mettent les gens à risque. Qui, au bout du compte, assume la responsabilité des ENS dont les cibles ne sont pas atteintes? Nous l'ignorons.

J'ai posé des questions tout au long du processus. Quelles sont les mesures de sauvegarde pour les municipalités? Quel est le montant des dettes qu'elles pourraient vraiment contracter? Nous savons que, théoriquement, elles ne sont actuellement pas censées contracter de dettes du tout. Bon, nous avons des récits historiques de municipalités qui se sont attiré des ennuis. Elles ont dû être renflouées, ou elles ont mis des décennies à se tirer d'affaire. Quelle sorte de marge de manoeuvre accorderons-nous aux municipalités pour leur permettre de conclure de telles ententes? Nous l'ignorons.

Si le gouvernement tente de trouver des moyens de donner aux municipalités différentes sources de recettes... Bon, je me souviens que, lorsque j'étais ministre, des responsables de plus petites municipalités venaient me voir. Ils parlaient de l'impôt sur les biens industriels. Certaines municipalités avaient des industries lourdes à l'intérieur de leurs limites. Si le gouvernement provincial redonnait aux municipalités sa part de l'impôt sur les biens industriels, certaines d'entre elles en tireraient parti. Toutefois, certaines n'en bénéficieraient presque pas, voire pas du tout. L'objectif global du processus de

in terms of opportunity, recognizing that every municipality is different.

There are some bedroom communities with no heavy industry. They have a little bit of retail and a small service offering. Other municipalities give a complete service offering. Therefore, their costs are very, very different. That municipality's level of burden to have a corporation that flows a dividend is going to be very different from a municipality that may not have the purchasing power to do it. That bedroom community also may not have the ability to pay it back because it has fewer people and fewer bodies available to monitor these things.

What is the provincial government's responsibility here, Madam Speaker? Is the provincial government going to be some sort of watchdog over this whole thing? We're now looking at an electricity advocate. How does that work its way into this? Was that brought in with this bill? Does it work hand in hand with the same lever, or are these bills completely disconnected? Will that electricity advocate be able to dictate anything to municipalities? What is their role in this process? We have no idea.

These are just questions that I think the government has a responsibility to answer. There may be no connection. Do you know what? This may be something that is just a debate point. It has been asked, it will be answered, and we'll move on. That's fine. That means we're doing what we're supposed to do in this House.

17:55

However, we haven't seen that from this government. We haven't seen government members be able to react when something doesn't go the way they planned. The Finance Minister himself admitted that their plan for an electricity rebate has not helped the people they wanted to help. When you relate that to this bill, is that going to be an acceptable response? Years after the government members are gone, is that going to be an acceptable response from somebody who is no longer here because they got thrown out? Is that going to be

réforme était d'essayer de mettre tout le monde sur le même pied d'égalité en matière de possibilités et de prendre conscience que chaque municipalité est différente.

Il y a des villes-dortoirs sans industries lourdes. On y trouve quelques commerces de détail, et quelques services y sont offerts. D'autres municipalités offrent un ensemble complet de services. Par conséquent, leurs coûts sont vraiment très différents. L'ampleur du fardeau que doit supporter une municipalité qui dispose d'une compagnie qui verse des dividendes sera différente de l'ampleur du fardeau que doit supporter une municipalité qui n'a peut-être pas le pouvoir d'achat nécessaire. Une ville-dortoir n'a peut-être pas non plus les moyens de rembourser ses dettes, car sa population est moins nombreuse et compte moins de personnes disponibles pour surveiller de tels aspects.

Quelle est la responsabilité du gouvernement provincial, ici, Madame la présidente? Le gouvernement provincial agira-t-il, en quelque sorte, à titre d'organisme de surveillance à cet égard? Nous envisageons maintenant la création d'un poste de défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Comment cela cadre-t-il avec la mesure? Cela découle-t-il du projet de loi? S'agit-il d'une autre composante du même levier, ou ces projets de loi sont-ils absolument distincts? Le défenseur des consommateurs du secteur énergétique pourra-t-il donner des ordres aux municipalités? Quel sera son rôle dans le processus? Nous n'en avons aucune idée.

Voilà simplement des questions auxquelles, à mon avis, le gouvernement est responsable de répondre. Il n'y a peut-être aucun lien. Savez-vous quoi? Il s'agit peut-être simplement d'une question de débat. Elle a été posée, on y répondra, et nous passerons à autre chose. C'est correct. Cela veut dire que nous faisons ce que nous sommes censés faire à la Chambre.

Toutefois, nous n'avons pas vu le gouvernement agir de la sorte. Nous n'avons pas vu les parlementaires du côté du gouvernement pouvoir répondre à une situation lorsque les choses ne se déroulent pas comme prévu. Le ministre des Finances lui-même a admis que leur plan à l'égard de la remise sur les factures d'électricité n'avait pas aidé les personnes qu'ils voulaient aider. Lorsque l'on met cela en rapport avec le projet de loi, peut-on supposer que la réponse sera acceptable? Des années après la fin du mandat des

an acceptable... Well, we didn't see that coming. We didn't see that as an outcome. That is going to be cold comfort to New Brunswickers, who will be left holding the bill.

Is the government, through this process and what it is going to do with its review, going to be able to tie that into this bill and give New Brunswickers the security and protections they deserve? We have a provincial utility that has a massive structural deficit and debt. It is trying to keep up. Now, we are going to allow municipalities, which are not supposed to be able to get into debt, to get into debt. They will be able to get into a project with all these variable situations taking place, and they may potentially find themselves in a smaller version of NB Power's situation. They won't be able to cover the costs of their infrastructure. We know that is already happening in other ways with other infrastructure deficiencies in municipalities. What is this going to do to that? We don't know.

I really think that, when you look at the risk to NB Power and you look at the potential outcomes... It could be that the larger municipalities benefit, the smaller municipalities get left behind, and more rural people wind up paying more, which we are seeing every single day with affordability issues. Is this initiative going to make electricity more affordable for those impacted? Will this leave people who are not able to get into these kinds of deals more exposed? How is the government going to deal with that? Perhaps it will just say: Well, that is another problem for another government. We think we have this figured out, so we are just going to move forward.

We saw it today with a bill from the Department of Health. We asked for it to go to the law amendments committee so that it could be studied. When government members were in the opposition, that's something they asked for constantly. Do you know what? When we were in government, there were absolutely times that we let a bill go to law amendments, like the Social Development child welfare bill. It was the standalone child welfare Act. We sent that bill to the law amendments committee as

gens d'en face, pourra-t-on dire qu'il s'agit d'une réponse acceptable de la part de gens qui ne sont plus là, car ils ont été chassés du pouvoir? S'agira-t-il de... Eh bien, nous n'avions pas anticipé une telle situation. Nous n'avions pas envisagé un tel résultat. Il s'agira d'un piètre réconfort pour les gens du Nouveau-Brunswick, qui devront payer la facture.

Le gouvernement, en suivant le processus et en donnant suite à l'examen, sera-t-il en mesure d'établir un lien avec le projet de loi et de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick la sécurité et les dispositifs de protection qu'ils méritent? Notre entreprise provinciale de service public affiche un immense déficit structurel et une énorme dette. Elle tente de rester à flot. Nous autoriserons maintenant les municipalités, qui ne sont pas censées pouvoir contracter de dette, à en contracter une. Elles pourront participer à des projets dans toutes sortes de situations variables et elles pourraient se retrouver dans une situation, à plus petite échelle, semblable à celle d'Énergie NB. Elles ne pourront pas assumer les coûts liés à leurs infrastructures. Nous savons que de telles situations ont déjà cours, à d'autres égards et que d'autres besoins liés aux infrastructures se font sentir dans des municipalités. Quelle incidence la mesure aura-t-elle alors? Nous l'ignorons.

Je pense vraiment que, vu le risque pour Énergie NB et les conséquences possibles... Les grandes municipalités pourraient tirer des avantages, les petites municipalités pourraient être laissées de côté, et les gens dans les régions rurales pourraient finir par payer plus cher, ce que nous constatons au quotidien vu les préoccupations liées à l'abordabilité. L'initiative rendra-t-elle l'électricité plus abordable pour les personnes concernées? Les personnes qui ne sont pas en mesure d'y participer seront-elles davantage exposées? Comment le gouvernement gèrera-t-il la situation? Peut-être dira-t-il simplement : Eh bien, voilà un autre problème pour un autre gouvernement. Nous pensons avoir déterminé la voie à suivre ; nous irons donc simplement de l'avant.

Nous avons vu la même chose aujourd'hui relativement à un projet de loi du ministère de la Santé. Nous avons demandé qu'il soit renvoyé au Comité de modification des lois pour qu'il puisse être étudié. Lorsque les parlementaires qui siègent actuellement du côté du gouvernement siégeaient du côté de l'opposition, ils demandaient constamment que des projets de loi soient renvoyés à ce comité. Savez-vous quoi? Lorsque nous siégeons du côté du gouvernement, il y a absolument eu des fois où nous

a way to make sure we got the best possible result for New Brunswickers. Today we see that there are still issues in its implementation. With this bill, we are talking about the fiscal stability of every single municipality in this province and the future fiscal sustainability of our public utility. This initiative the government is bringing forward could have some undermining effect. I think that, with all those questions, there is a real argument for sending this to the law amendments committee.

If the government has a timeline, I would love for somebody to get on their feet and say so: You know, we have thought of X, Y, and Z. We have this figured out, and our timeline is that we are going to pass this bill and we are going to complete the regulations in 6 months. Let's just say 6 months, just for the sake of having an argument about timelines. Someone could say: We have timelines figured out. The regulations are going to be in place, and by September 2026, NB Power will have the ability to enter into RFPs and will be able to—

(Interjections.)

Mr. Savoie: It's not six o'clock.

(Interjections.)

Madam Speaker: It being six o'clock, according to the Orders of the Day, the House is now adjourned. Thank you.

(The House adjourned at 6 p.m.)

avons consenti à ce qu'un projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois, comme le projet de loi sur le bien-être des enfants proposé par le ministère du Développement social. C'était la loi distincte sur le bien-être des enfants. Nous avons envoyé ce projet de loi au Comité de modification des lois pour veiller à ce que nous obtenions les meilleurs résultats possibles pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous constatons aujourd'hui que sa mise en oeuvre suscite toujours des préoccupations. Le projet de loi dont nous sommes maintenant saisis touche la stabilité financière de chaque municipalité de la province et la viabilité financière future de notre entreprise de service public. L'initiative que présente le gouvernement pourrait avoir des effets néfastes. Je pense que, vu toutes les questions soulevées, le renvoi du projet de loi au Comité de modification des lois est justifié.

Si le gouvernement dispose d'un échéancier, j'aimerais bien qu'une personne prenne la parole et le dise : Vous savez, nous avons pensé à X, à Y et à Z. Nous avons déterminé la voie à suivre et nous disposons d'un échéancier selon lequel nous adopterons le projet de loi et nous finaliserons les règlements dans un délai de 6 mois. Disons 6 mois, simplement aux fins d'un débat sur les échéanciers. Une personne pourrait dire : Nous avons établi les échéanciers. Les règlements seront établis, et, d'ici à septembre 2026, Énergie NB sera en mesure de lancer des demandes de propositions et pourra...

(Exclamations.)

M. Savoie : Il n'est pas encore 18 h.

(Exclamations.)

La présidente : Puisqu'il est maintenant 18 h, conformément à l'ordre du jour, la séance est levée. Merci.

(La séance est levée à 18 h.)